This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

X
G.
33.

Digitized by Google

BCU - Lausanne
1094442434
Digitized by Google

Digitized by Google

MENAGIANA
OU
LES BONS MOTS,
LES PENSE'ES CRITIQUES,
Historiques, Morales & d'Erudition,

DE MONSIEUR ME'NAGE,

RECUEILLIES PAR SES AMIS.

TOME SECOND.

LIBERTÉ ET PATRIE

A PARIS,

Chez FLORENTIN & PIERRE DELAULNE,
ruë saint Jacques, au dessus de la ruë
des Mathurins, à l'Empereur.

M. DC. XCV.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

De Stavayer de Mollondin

Digitized by Google

Digitized by Google

MEMOIRES
POUR SERVIR
A LA VIE
DE M. ME'NAGE.

MONSIEUR Ménage nâquit à Angers le 15. Aoust 1613. de Guillaume Ménage, Avocat du Roy dans la même Ville, & de Guionne Ayrault, sœur de Pierre Ayrault, Lieutenant Criminel.

Dès sa plus grande jeunesse il fit paroître tant d'inclination pour l'étude, que son pere se crut obligé de n'épargner rien pour lui donner une éducation conforme à de si belles dispositions. La mémoire prodigieuse qu'il avoit ne contribua pas médiocrement à ses premiers progrès, & on a remarqué en lui ce merveilleux talent jusqu'à la fin de sa vie.

Digitized by Google

Lors qu'il fut en âge, son pere lui fit apprendre les premiers élémens de la langue latine, & sans s'arrêter à lui faire faire des thêmes comme on fait ordinairement, on lui fit lire & expliquer les meilleurs Auteurs de la belle latinité. C'est de cette maniere qu'il fit ses humanitez, d'où il passa à l'étude de la Philosophie, dans laquelle il fit un progrès extraordinaire. Pour le délasser quelquefois de sa trop grande application, son pere lui donna des Maîtres de Musique & de Danse; mais il ne put réüssir ni dans l'une, ni dans l'autre. Il avoit même si peu de disposition à la Musique, qu'il ne lui fut pas possible, comme il le disoit lui-même, d'apprendre jamais aucun Air, pas même une chanson à boire.

Il s'appliqua avec plus de succès à l'étude du Droit, & plaida à Angers en 1632. Dans cette même année il fut amené à Paris par M. Loyauté, ami particulier de son pere, & reçû Avocat au Parlement, où il plaida plusieurs Causes, une entr'autres pour M. Sengebere son Maître de Droit, qui vouloit répudier sa femme pour cause d'adultere.

Digitized by Google

Quelque temps après il alla aux Grands Jours de Poitiers en qualité d'Avocat; mais à son retour ayant été attaqué d'une Sciatique, & d'ailleurs dégouté de cette Profession, il quitta le Barreau, & s'en retourna à Angers pour faire appliquer le feu sur son mal, ce qui ne se put faire sans d'extrêmes douleurs, qu'il souffrit avec beaucoup de constance: aussi, disoit-il, que si on sçavoit ce qu'il avoit souffert, on lui érigeroit des Statuës.

Après son entiere guérison, son pere croyant lui faire plaisir, se démit de sa Charge d'Avocat du Roy en sa faveur. M. Ménage ne voulut pas le refuser étant chez lui; mais si-tôt qu'il fut de retour à Paris, il lui en renvoya les Provisions. Ce refus mit son pere dans une grande colere contre lui. M. l'Evêque d'Angers écrivit à M. Ménage pour sçavoir la cause de leur division, & M. Ménage lui fit réponse assez plaisamment, que cela ne venoit que de ce qu'il avoit rendu un mauvais office à son pere. Dans la suite M. l'Evêque d'Angers fit leur accommodement, & ce fut dans ce tems-là que

M. Ménage luy déclara le dessein qu'il avoit d'embrasser l'état Ecclesiastique, pour lequel il avoit toûjours eu beaucoup de penchant.

Peu de temps après il fut pourveu de quelques Bénéfices, entr'autres du Doyenné de S. Pierre d'Angers que son pere avoit possédé.

Alors il s'appliqua à l'étude des belles Lettres avec une ardeur dont le succès fut très-heureux. Il rechercha la connoissance des plus Savans de la Ville & des Provinces, & fit habitude particuliere avec tous ceux qui étoient regardez alors comme les arbitres de la réputation des gens de Lettres, & comme les dispensateurs de la gloire.

Toutes ces belles connoissances, & la grande réputation qu'il avoit déja dans le monde, le firent souhaitter avec passion de M. le Cardinal de Rets, qui n'étoit alors que Coadjuteur de l'Archevêché de Paris. Il voulut l'avoir auprès de lui, & ce fut M. Chapelain de l'Académie Françoise, ami particulier de M. Ménage, qui lui en parla, & par le moyen duquel il eut une place dans la maison de ce Prélat, avec qui

Digitized by Google

il vivoit fort familierement.

Dans cet état il joüit du repos nécessaire à ses études, & y eut tous les jours de nouvelles occasions de faire paroître son érudition autant que son esprit.

En 1648. il reçeut la nouvelle de la mort de son pere, arrivée le 18. Janvier. Etant l'aîné, il eut de sa succession une belle Terre qu'il vendit soixante mille livres à M. Servien, alors Sur-intendant des Finances, & son ami particulier, qui au lieu de lui en payer le prix, lui en passa un Contrat de trois mille livres de rente.

Peu de tems après il obtint par Arrest du Grand Conseil le Prieuré de Mondidier, qu'il avoit requis en vertu d'un Indult qu'un Conseiller de ses amis lui avoit donné, & dès qu'il fut en possession paisible de ce Bénéfice, il le résigna à M. l'Abbé de la Vieuville, depuis Evêque de Rennes, qui fit créer en sa faveur une pension de quatre mille livres sur deux Abbayes; sur celle de saint Lomer de Blois, quinze cens livres; & sur celle de Savigny, deux mille cinq cens livres, dont il ob-

Digitized by Google

tint l'agrément du Roy.

Ce fut alors que se voyant délivré des charges de ce Bénéfice, & du soin de poursuivre un Receveur, il dit à ses amis en raillant : Je suis à présent *vir supra titulos.*

Dans ce tems-là il fut chargé par M. le Cardinal Mazarin & par M. Colbert, de faire un rôle de gens de Lettres, comme celui qui les connoissoit mieux, puisqu'il avoit correspondance, non seulement avec ceux de Paris & des Provinces, mais aussi avec les étrangers. Cette recherche ne produisit rien alors, mais quelques années aprés elle eut son effet, & il fut gratifié pour sa part d'une pension de deux mille livres, qui ne lui fut payée que pendant les quatre premieres années.

Cette augmentation considérable de revenu lui procura un plus grand repos & plus honnête loisir que jamais pour travailler à plusieurs Ouvrages qu'il donna successivement au public.

En 1650. il fit imprimer ses *Origines de la Langue Françoise*, qu'il dédia à Messieurs du Puy. Il n'épargna rien pour les faire bien imprimer & fort

Digitized by Google

correctement, puisque les connoisseurs disoient alors que ce Livre étoit un chef-d'œuvre en fait d'Impression. Il travailla pendant toute sa vie à les augmenter ; mais il n'eut pas la satisfaction de les voir entierement imprimées, & cet Ouvrage ne fut achevé, & ne parut que plus d'un an après sa mort. M. Rigault auroit executé le même dessein, s'il n'eut pas été prévenu par M. Ménage. *a*

En 1652. il mit au jour, sous le titre de *Miscellanea*, un Recueil de diverses Poësies grecques, latines, françoises & italiennes, qu'il avoit composé en différens temps, & sur divers sujets. Deux entr'autres qui firent beaucoup de bruit ; l'une étoit *La Métamorphose du Pédant Parasite en Perroquet.* Il entendoit sous ce nom M. Montmaur, Professeur en langue grecque, contre lequel beaucoup d'autres Sçavans s'étoient déchaînez, & avoient fait des satyres injurieuses. L'autre étoit, *La Requête des Dictionaires*, *b* que l'on peut dire être une Piéce des plus ingénieu-

a *Voyez* [illegible] *page* 344.
b *Elle est imprimée à la fin de ce Volume.*

ſes qui ayent jamais paru en ce genre. Il ne l'entreprit par aucun mouvement de haine ni d'envie contre l'Académie; mais ſeulement pour ſe divertir, & pour ne point perdre les bons mots qui lui étoient venus dans l'eſprit. Il ſupprima lui-même cette Piéce, & la laiſſa long-tems cachée parmi ſes papiers: mais enfin elle lui fut enlevée, & M. de Montreüil la fit imprimer malgré lui. Il ajoûta à ce Receüil quelques *Lettres Latines*, & une *Réponſe à M. l'Abbé d'Aubignac*, & fit imprimer le tout en un ſeul volume *in quarto*, au devant duquel on voit ſon portrait gravé. Dans la ſuite du tems il groſſit conſidérablement ſes Poëſies, & les fit imprimer pluſieurs fois ſéparément à Paris & en Hollande.

On vit bien-tôt après paroître ſes *Remarques Italiennes ſur l'Aminte du Taſſe*, qui furent ſuivies de ſes *Obſervations & Corrections ſur Diogene de Laërce*, qu'il fit imprimer à Paris avec beaucoup de ſoins & de dépenſe, à deſſein ſeulement de les mettre au net, pour les envoyer en Angleterre. Elles furent imprimées à Londres avec le

Digitized by Google

Diogene de Laërce en 16...., & du depuis il les augmenta si considérablement, qu'il donna envie aux Libraires de Hollande de réimprimer cet Auteur, comme ils ont fait, avec les Portraits des Philosophes tirez des monumens antiques des plus curieux cabinets de l'Europe. Cet Ouvrage fut achevé en 1691. après avoir demeuré près de neuf ans sous la Presse, & M. Ménage n'en put recevoir que deux Exemplaires par la voye de Strasbourg dans la même année qu'il mourut.

Lors que l'on sçut que M. Ménage retouchoit à son *Diogene*, tous ses amis lui firent part de leurs remarques sur cet Auteur. M. l'Abbé Bourdelot & M. Bochart, lui donnerent tout ce qu'ils avoient sur ce sujet. M. Huet se donna la peine de conférer tous les anciens manuscrits de cet Auteur, & fit part à M. Ménage de ce qu'il avoit remarqué là-dessus; d'autres de ses amis firent la même chose, mais principalement M. Petit, qui lui donna ce qu'on voit de nouveau sur le III. & le V. Livre, & sur les disciples de Platon & d'Aristote.

Digitized by Google

M. Ménage demeura aussi près de dix années à travailler aux *Etymologies de la Langue Italienne*, qu'il sçavoit à fonds, & sur lesquelles M. Ferrari, que M. Ménage reprend en beaucoup d'endroits, avoit aussi écrit. Il est vrai qu'il les quitta pour travailler à la *Vie des Jurisconsultes*, & ensuite à *celle des Médecins*; mais il abandonna ces deux Ouvrages pour satisfaire aux heritiers de M. le Cardinal Mazarin. Ils avoient jetté les yeux sur M. Ménage pour faire un choix de toutes les Poësies qui avoient été composées & publiées en l'honneur du Cardinal, & avoient dessein d'en faire un Recueil pour honorer sa mémoire. M. Ménage y travailla pendant quelques mois, & l'Ouvrage parut imprimé *infolio*, en très-beaux caractéres.

Il reprit ensuite son premier dessein, & ne songea plus qu'à finir ses *Etymologies Italiennes* qu'il avoit tant de fois interrompu, & qu'il n'avoit entrepris que pour faire voir à l'Académie de *la Crusca* qu'il n'étoit pas indigne de la place qu'elle lui avoit donnée dans son Corps. Cet Ouvrage fit du bruit dans

Digitized by Google

toute l'Italie, & donna occasion à M. Ménage de s'appliquer ce mot de Cicéron: *Conturbavi totam Graciam*, & il disoit lui-même, qu'il s'étonnoit comment étant François, il avoit osé entreprendre de rendre raison d'une Langue qui ne luy étoit pas naturelle. Cet Ouvrage a été réimprimé à Geneve en 1685.

En 1660. il composa cette fameuse Elégie à M. le Cardinal Mazarin, qui commence par ces mots, *Rerum certa parens, &c.* où parmi les loüanges qu'il lui donne, on prétendoit avoir trouvé une Satyre injurieuse contre une députation que le Parlement fit alors à ce Ministre. Cependant il est vrai que M. Ménage avoit fait cette Elegie trois mois avant la députation dont on vient de parler. Elle avoit été veuë & leuë de tous ses meilleurs amis, qui n'y trouverent rien à redire; mais ses ennemis, qui peut-être ne la virent qu'après cette députation, croyant avoir trouvé l'occasion de le perdre, ne manquerent pas de donner une interprétation maligne à quelques vers de cette Piéce, entr'autres à celui-ci, où M. Mé-

Digitized by Google

nage parlant de ces lâches Courtisans, qui aprés avoir attendu long-tems à la porte du Cardinal, suivent sa Chaise ou son Carosse pour l'accompagner par tout où il va, ce qui est une action indigne d'un homme libre, il dit : *Et puto tam viles despicis ipse Togas.* Ils firent entendre dans le monde que M. Ménage avoit prétendu par ce vers désigner Messieurs du Parlement, & ils gagnerent quelques Conseillers, qui suggerez par d'autres, les allerent porter à la Grand'-Chambre ; mais M. Ménage fit connoître à M. le Premier Président de Lamoignon, que bien loin d'avoir prétendu parler de Messieurs du Parlement, il n'en avoit pas même eu la pensée, puis qu'il avoit composé cette Elégie trois mois avant cette députation, qu'il ne pouvoit pas deviner se devoir faire. Il fit même cette protestation solemnelle que l'on rapporte a ici, & que l'on a trouvé écrite de sa propre main, où il explique le mot de *Toga*, selon que les Anciens l'ont toûjours entendu ; & où il fait voir, par un grand nombre d'illustres témoins,

a *Voyez aprés ces Mémoires.*

qu'il avoit composé cette Elégie avant la députation du Parlement. Après cela il ne resta aucun doute à M. de Lamoignon de la vérité de la chose & de l'innocence de M. Ménage ; & dans la suite il ne fit aucune attention à tout ce qu'on luy pût dire contre luy.

Cela n'empêcha pas les ennemis de M. Ménage de continuer leurs discours injurieux contre sa personne & contre ses écrits, & de donner à quelques vers de son Elegie le tour & l'explication la plus maligne qu'ils pouvoient, & ils ne cesserent leur médisance qu'en disant malicieusement, comme on l'a dit encore après sa mort, que M. Ménage ne s'étoit tiré de ce mauvais pas qu'en avouant sa faute. S'il étoit vray que M. Ménage eût avoué sa faute, comme on le dit, n'auroit-il pas supprimé luy-même cette Elégie, ou du moins n'auroit-il pas changé les vers que l'on disoit être les plus injurieux ? mais il n'a fait ni l'un ni l'autre, & cette Piéce a toûjours paru de la même façon qu'il l'avoit faite, sans altération & sans changement, comme on la peut voir dans toutes les différentes Editions qu'il a

Digitized by Google

fait faire de ses Poësies.

Il est étonnant que de tant d'amis qu'avoit alors M. Ménage (car c'étoit dans le tems de sa plus haute réputation) il ne s'en soit trouvé qu'un fort petit nombre qui ait pris sa défense; que ceux mêmes qui lui avoient de fortes obligations, l'ayent abandonné lâchement; & que les autres qu'il avoit protégé, comblé de bien-faits & de loüanges, ayent été les premiers à l'attaquer. M. Nublé, que l'on peut appeller un parfait ami, résista presque seul au torrent; il prit en main la défense de son ami, repoussa avec chaleur les discours qui tendoient à ternir la réputation de M. Ménage, & fit connoître avec autant de force, que d'érudition, l'erreur de ces faux Sçavans, qui n'entendant pas le mot de *Toga*, lui donnoient une explication contraire à celle que tous les Anciens lui ont donné.

Si cette défense prise si à propos ne fit pas taire entierement les ennemis de M. Ménage, elle suspendit du moins les effets de leur jalousie, & augmenta le nombre de ses deffenseurs. On revint tout à coup de cette accusation grossiere,

Digitized by Google

groſſiere, & l'on s'eſt étonné pluſieurs fois comment elle a pû trouver créance dans le monde, & principalement parmi les Sçavans; car enfin à regarder la choſe naturellement & de bonne foy, pouvoit-on s'imaginer que M. Ménage, qui avoit toute ſa vie négligé de répondre à tant d'écrits que l'on avoit fait, & que l'on faiſoit encore contre lui, eut écrit contre un Corps auſſi célébre & auſſi illuſtre qu'eſt celui du Parlement de Paris? qui bien loin de lui avoir jamais cauſé aucun déplaiſir, l'avoit au contraire honoré de ſa protection en pluſieurs rencontres? On dit plus: Quand même il ſeroit vrai que M. Ménage eût fait cette Satyre contre cette auguſte aſſemblée, auroit-il oſé la faire imprimer, comme il fit, dans la Ville capitale du Royaume, aux yeux de tout le monde? Y auroit-il mis ſon nom? s'en ſeroit-il déclaré auteur? Et, ce qui eſt de plus fort, l'auroit-il préſenté lui-même, comme il a fait, à tous les membres du Parlement? à ceux même qui pouvoient le proſcrire, & qui auroient dû le faire? Mais, comme on a déja dit, il avoit alors, comme il

a toûjours eu, des jaloux & des envieux de sa gloire, qui ne cherchoient que les occasions de la ternir ou de la diminuer: *Ingrati erunt*, disoit-il, *invidi*, *malefici*, *maledici*, *donec homines; illorum igitur ingratum animum, invidias, injurias, maledicta, dicteria, scommata, immotus, ut Philosophum & Christianum decet, sino preterfluere. Qui me ament, qui mihi faveant, qui mea tueantur, non deerunt viri honesti, quorum amicitia & studiis delectabor potiùs, quam illorum injuriis & maledictis laborabo.*

En 1664. M. Ménage mit au jour les Remarques qu'il avoit recueilly des plus beaux endroits du Corps du Droit Civil, sous le titre de *Amœnitates Juris Civilis*, qu'il dédia à M. Nublé. Il les fit paroître sous ce titre ingénieux, afin d'engager les jeunes gens à reprendre l'étude des Loix qu'ils avoient presque abandonné. Ce Livre fut imprimé pour la seconde fois en 1667.

Vers l'année 1674. il fit imprimer à ses dépens *La Vie de Matthieu Ménage*, premier Théologal d'Angers; & un an après, celle de *Guillaume Mé-*

Digitized by Google

nage son pere, Avocat du Roy, & de *Pierre Ayrault*, Lieutenant Criminel d'Angers. Celle de Matthieu Ménage a été réimprimée & achevée dans la même année de sa mort.

Ses *Observations sur les Poësies de Malherbe*, & ses *Remarques sur la Langue Françoise*, parurent presque en même tems, c'est-à-dire, vers 1675. Il en donna bien-tôt après une suite, ou un second Volume, en 1676.

Tous ces Ouvrages dont on vient de parler, ne servirent qu'à le délasser d'un plus considérable, auquel il travailla pendant plusieurs années, & dont il nous donna la premiere Partie en 1683. sous le titre de *Histoire de Sablé*. Il travailloit encore à la seconde Partie de ce Livre, que l'on aura trouvée parmi ses manuscrits après sa mort.

En 1690. on vit paroître de lui deux Ouvrages en même tems; l'un contenant l'*Histoire des femmes Philosophes*, imprimé à Lyon: & l'autre, une Réponse à M. Baillet, qui l'avoit attaqué dans ses Jugemens des Sçavans, sous le titre d'*Antibaillet*, imprimé en Hollande. Dans ce tems-là il fit aussi réimprimer

Digitized by Google

en Hollande ses Remarques contre M. l'Abbé d'Aubignac, augmentées, qu'il dédia à Mad. Dacier.

Les Ouvrages Manuscrits qu'il a laissé après sa mort sont : la Seconde Partie de l'Histoire de Sablé, ses Notes sur Marc Aurele, sur Anacréon, & sur les Observations de M. Cujas ; les Origines & les Dialectes de la langue grecque ; l'Histoire des anciens Jurisconsultes & Médecins ; une Histoire Botanique ; des Observations sur Rabelais, d'autres sur les Poësies Italiennes de la Casa ; de Nouvelles Observations sur l'Aminte ; & plusieurs Lettres qu'il écrivoit à tous les Sçavans de l'Europe.

Entre tous ses Ouvrages imprimez, celui qu'il aimoit le mieux, & pour lequel il avoit plus de penchant, étoit ses Poësies. Il n'épargna rien pour en procurer au Public jusqu'à huit Editions, belles & bien correctes, tant à Paris qu'en Hollande. Il fit la même chose pour son Diogene de Laërce, ses Etymologies Italiennes, son Histoire de Sablé, les Vies de Matthieu & Guillaume Ménage, & d'autres qui furent

imprimez à ses dépens, & dont le fond s'est trouvé parmi les effets de sa succession.

Tous ces Ouvrages qu'il a composé pendant tout le cours de sa vie, & où l'on remarque, dans chacun en particulier, beaucoup d'esprit & une érudition profonde, ont été également bien reçeus du public, & lui ont acquis l'estime & l'amitié des Princes & des Grands, avec qui il a toûjours eu beaucoup de commerce, & d'une bonne partie des Sçavans de l'Europe. On a vû M. le Prince de Guémené, M. de Montausier, Messieurs de Bautru, M. Servien, quelques Prélats, & des Ministres mêmes lui accorder leur amitié, & lui offrir place dans leurs Palais; une Princesse du Nord l'honorer de ses Lettres, l'inviter à venir chez elle, & faire elle-même une partie du chemin pour le venir voir. On a vû les Sçavans de Florence lui donner une place dans leur Académie; ceux d'Angleterre & d'Hollande le consulter sur tous leurs Ouvrages; ceux de France même le regarder comme l'un des arbitres de la réputation des gens de

Lettres, & quantité lui dédier a des Livres.

Tous ces témoignages éclatans de ce que valoit M. Ménage, n'ont pas empêché qu'ils n'ait eu dans les premiers temps des jaloux de sa gloire, & qu'après sa mort il ne se soit trouvé quelques misantropes qui ayent voulu noircir une réputation qu'on acquiert même à moins de titres. Le mérite dont M. Ménage pouvoit se glorifier étoit assez hors d'atteinte. Il y avoit en lui constamment une probité & une érudition qu'un écrivain médiocre ne pouvoit attaquer sans témérité & sans calomnie; mais, comme on a déja dit, c'étoit le sort de M. Ménage d'avoir des ennemis de sa gloire au delà même du tombeau; & il le disoit lui-même: qu'il n'y avoit point d'homme au monde, de qui on eût dit tant de bien & tant de mal, & qui se réconciliast plus aisément avec tous ceux qui l'avoient maltraité; & qu'on feroit une Bibliotequ[e] entiere de tout ce qu'on avoit écrit pour & contre lui.

On peut bien s'imaginer qu'ayant

a *Voy. Menagiana Tom. I. seconde Edition, pag.* 352.

Digitized by Google

traité tant de matieres différentes dans un si grand nombre d'Ouvrages qu'il nous a donné, il étoit impossible qu'il ne se rencontrât des gens d'un sentiment contraire au sien. En effet, quelques-uns l'ont attaqué par écrit, comme M. l'Abbé d'Aubignac, M. Boileau, M. Cotin, M. Salo, le P. Bouhours & M. Baillet.

Dans la contestation qu'il y eut entre luy & M. d'Aubignac, il ne s'agissoit que de sçavoir combien d'heures avoit duré l'action de l'Heautontimorumenos de Térence. Cette dispute qui commença en 1640. & qui paroissoit de peu d'importance, ne laissa pas de durer plusieurs années, & donna occasion à des volumes entiers de part & d'autre.

Celle que feu M. Boileau lui fit n'étoit que sur son Eclogue à la Reine de Suede, où il prétendoit que cette Princesse n'étoit pas assez loüée, & le reprenoit en même tems, de ce que les vers en étoient trop pompeux.

A l'égard de M. l'Abbé Cotin, sa *Ménagerie* n'eut pas grand cours. Il n'avoit fait cette Satyre que pour se

venger de quelques vers latins qu'il disoit lui être très-injurieux.

Le différent qu'il eut avec M. de Salo, ne vint que de ce que M. Ménage avoit donné le nom de *Billevezées hebdomadaires* au Journal des Sçavans qu'il composoit alors, parce qu'il avoit mal parlé de *Amœnitates Juris* dans son Journal de 1664.

Le démeslé du P. Bouhours avec M. Ménage fut un peu aigre dans le commencement, mais il se passa le plus honnêtement du monde de part & d'autre dans la suite ; & si leur amitié en fut un peu alterée, il ne manqua rien à la sincérité de la réconciliation qui survint depuis.

La querelle de M. Baillet n'eut pas le même succès. M. Ménage publia son *Antibaillet* pour répondre à quelques jugemens desavantageux que M. Baillet avoit recüeilli contre ses Ouvrages, & particulierement contre ses Poësies. On conseilla à M. Ménage de faire imprimer ce livre ici ; & comme on faisoit quelque difficulté de lui en accorder la permission, il se résolut, ne pouvant plus sortir

Digitized by Google

tir à cause de son incommodité, d'en écrire à M. le Chancelier. Il le prioit de l'excuser s'il ne pouvoit pas aller lui-même lui demander cette grace : *Je sçai*, Monseigneur, ajoûtoit-il, *qu'il faut marcher droit devant vous, & je ne suis pas en état de le faire.....* Elle lui fut refusée, parce que des personnes de considération s'en meslerent, & ce Livre parût imprimé en Hollande peu de tems après. Dans la suite on parla d'un accommodement qui se devoit faire entre M. Ménage & M. Baillet, & on ne sçait pas bien ce qui fut la cause qu'il ne se fit pas. On croit qu'il y a toûjours eu dans le cœur de l'un & de l'autre une disposition très-prochaine à l'union, & à un oubli très-chrêtien de tout ce qui s'étoit passé de part & d'autre.

On peut dire que toutes ces disputes n'ont jamais rien diminué de la réputation que M. Ménage s'étoit acquise par ses Ouvrages. Il eut, comme on a déja dit, une place dans l'Académie de *la Crusca*, & il auroit pû en avoir une dans l'Académie Françoise dès le tems de son institution, sans sa *Requeste des*

Dictionaires, par laquelle on disoit qu'il s'en étoit rendu indigne, surquoi M. de Montmort Maître des Requêtes, dit fort plaisamment, que c'étoit par cette raison qu'il falloit le condamner à en être, comme on condamne un homme qui a deshonoré une fille à l'épouser.

La plûpart des Académiciens qui étoient nommez dans cette *Requeste* étant morts, il fut proposé en 1684. pour remplir une place vacante dans cette célébre Compagnie, & il n'en fut exclus que par la rencontre d'un Compétiteur appuyé de personnes puissantes, puisque de tous ceux qui ne donnerent pas leurs voix à M. Ménage, il n'y en eut pas un seul qui ne reconnust qu'il la méritoit.

Après la mort de M. le Cardinal de Retz, il tint réglément chez lui tous les Mercredis de chaque semaine une assemblée qu'il appelloit *sa Mercuriale*, où il eut la satisfaction de voir toûjours un grand concours de gens de Lettres, tant François, qu'étrangers. Les autres jours, il alloit assiduement au cabinet de M. du Puy, & depuis

Digitized by Google

leur mort, à celui de M. de Thou.

Quelque tems après étant à genoux à Nostre-Dame un Vendredy-Saint, il se démit la cuisse en voulant se relever; & depuis étant à Vitry chez M. l'Abbé Parfait son hôte, en voulant descendre quatre degrez seulement, le pied luy manqua, & quoiqu'il eut une canne à la main, il fit une chûte qui lui démit l'épaule, ce qui lui faisoit dire quelquefois en riant, qu'il étoit une bête épaulée. Toutes ces incommoditez le mirent hors d'état de pouvoir sortir de sa chambre, & alors il tenoit tous les jours une espece de petite Académie.

Il parloit beaucoup, & aimoit à debiter ce qu'il sçavoit, & s'il répétoit quelquefois les mêmes choses, c'étoit toûjours avec quelque circonstance nouvelle qui faisoit plaisir à ceux qui alloient pour l'entendre. Sa mémoire prodigieuse lui fournissoit toûjours une infinité de belles choses sur tous les sujets dont on venoit à parler dans son assemblée, & comme il avoit eu les plus belles connoissances de la Cour, de la Ville & des Provinces, il sçavoit

quantité de faits, de bons mots & de particularitez qui ne pouvoient être sçuës que de peu de personnes, & dont il divertissoit fort souvent son assemblée. Une étude continuée pendant toute sa vie, & tant de correspondance qu'il avoit avec tous les sçavans & grands hommes de l'Europe, à qui il écrivoit, & dont il recevoit des lettres tous les jours, étoit un fonds inépuisable pour toutes les pensées d'érudition qu'il mêloit agréablement dans la conversation.

Lors qu'on étoit retiré de chez lui, il se mettoit à revoir ses anciens Ouvrages, & à en composer de nouveaux; & c'est ce qu'il a continué jusqu'à la fin de sa vie : *Il faut mourir*, disoit-il, *la plume à la main.*

M. Ménage étoit d'un tempérament admirable, & l'on peut dire que sans sa chute & les grandes maladies qu'il a eu, il auroit vécu de plus longues années; mais, comme il le disoit lui-même; *Je suis tombé par ma chute dans les douleurs de la mort*, ou pour parler avec l'Ecriture, *les douleurs de la mort sont tombées sur moy.*

Digitized by Google

Au mois de Juillet 1692. il fut attaqué d'un rhume, qui fut suivi d'une fluxion sur la poitrine, & qui ayant été jugée dangereuse, le fit songer sérieusement à la mort. Il la regarda d'un œil ferme, & se prépara à la recevoir par une confession qu'il fit au P. Ayrault Jesuite, son proche parent, & par la reception des Sacremens.

Il fit au même tems son Testament pour récompenser ses domestiques, légua sa Biblioteque aux Jesuites de la Maison Professe de S. Louis, mille livres à l'Hôtel-Dieu, mille livres à l'Hôpital Général, & quatre cent livres à sa Paroisse, sans charger d'autres legs une succession qu'il vouloit laisser entiere à ses neveux.

Peu d'heures avant que de mourir, son Curé le vint voir, & le priant de l'excuser si son devoir de Pasteur l'obligeoit à lui faire quelques demandes sur les Mysteres de la Foy. M. Ménage lui dit : *Vous me faites plaisir, Monsieur ; en matiére de Foy, les plus sçavans ne se doivent considérer que comme des enfans.*

Il conserva le jugement & la parole

presque jusqu'au dernier soûpir qu'il rendit le 23. du même mois à sept heures du soir. Il fut enterré le 25. à S. Jean le Rond, où sera mise l'Epitaphe suivante, faite par M. Pinsson Avocat au Parlement de Paris.

EPITAPHIUM.

Virum Officiosum,
Ingenio Præstantiorem,
Memoria Tenacissimum,
Scientia denique notum ubicumque;
Græcum non solum vel Latinum;
Sed & Italicum, Gallicumque scriptorem politissimum quæris, Viator

HIC JACET:

Seu potius venerandi Manes ÆGIDII MENAGII Andini,
Regi, dum viveret à Consiliis & Eleemosynis;
Gulielmi, Regii apud Andes Patroni, & Guidonæ Ærodiæ filii, quiescunt
Qui
Nominis sui, scriptorumque fama,
Europam fere universam, non sine invidia, peragravit:
Societatemque, etiam juvenis, cum Principibus,
Ac doctis quibuscumque Viris, sive Exteris, sive Gallis, ubique iniit:
Quam ad mortem usque magnopere coluit,
Studiose fovit, & constanter retinuit:
Hebdomadariis primum, postea quotidianis congressibus
Magna celebritate domi habitis, etiam clarus;
Florentinæ, Andegavensisque Academiarum Socius;
Iuris utriusque Facultatis Parisiensis Doctor Honorarius:
Vir, ut paucis absolvam,
Quem totus orbis eruditus, & consuluit, & suspexit:
Quique vetustatis lux, ac nostri sæculi decus fuit,
Posteritatis etiam exemplar futurum.

Obiit Epiphora pectorali,
Die 23. Iulii 1692. Hora fere septima serotina, ætatis 79.
Sacro-sanctis Ecclesiæ sacramentis, mira Pietate, munitus.

Faustam manibus quietem apprecare.

Viro singulari multisque sibi nominibus colendo posuit
FRANCISCUS PINSSONIUS, Advocatus Parisinus.

Digitized by Google

On donne ici la protestation dont on a parlé dans ces Mémoires. M. Ménage la fit dans le tems qu'on lui imputoit faussement d'avoir attaqué le Parlement dans son Elégie à M. le Cardinal Mazarin, Rerum certa salus, &c.

JE proteste & le jure par tout ce qu'il y a de plus saint dans le monde, que l'Elegie latine à M. le Cardinal, dont je suis l'Auteur, a été faite plus de trois mois auparavant la Députation de Nosseigneurs du Parlement à S. E. ce que j'offre de verifier par le témoignage de Messieurs de Séve & Roujaut, Conseillers au Parlement; de Mr. Talon l'Avocat Général; de M. Amelot de Gournay, Maistre des Requêtes, & Président au Grand Conseil; de M. Bautru, Conseiller d'Etat; de M. des Fenestreaux, aussi Conseiller d'Etat, & cy-devant Conseiller au Parlement; des Peres Vavasseur, Rapin, Commire, & de la Trimoüille, Jésuites; de M. l'Abbé Parfait, Chanoine de l'Eglise de Paris; de M. Gaudin, aussi Chanoine de la même Eglise & Docteur en Théologie de la Maison de Sorbonne; de M. Desbrosses Sybour, Conseiller d'Etat, & cy-devant Conseiller au Parlement de Roüen; de M. Pellisson, Conseiller au Parlement de Toulouse; de M. de la Menardiere Lecteur du Roy; de M. l'Abbé le Vayer, Précepteur de Monseigneur le Duc d'Anjou; de M.

Digitized by Google

Halley, Professeur en Droit Canon; de M. de la Riviere Granier, Bibliothecaire de M. le Président de Thou; de tous Messieurs de l'Académie de Caen, & de plusieurs autres personnes, toutes dignes de foy, mais dont l'énumération particuliére seroit trop ennuyeuse. Je jure pareillement par tout ce qu'il y a de plus sacré dans le monde, que ladite Elegie a été imprimée près de deux mois auparavant ladite Députation: ce que j'offre aussi de verifier par le témoignage des Peres Labbe, Vavasseur, Caussar & Rapin, Jesuites; de Mademoiselle de Scudery; de M. Nublé, Avocat au Parlement; de M. l'Abbé de la Motte le Vayer; de M. Mentel Médecin; de Mrs de Valois; de M. des Hayes Professeur au College du Cardinal le Moine, & de plusieurs autres; mais particulierement par le témoignage de l'Imprimeur, qui est M. Vitré, de qui la prud'hommie est connuë de tout le monde; & qui la porta à Pontoise où étoit le Clergé de France, dés aussi-tôt qu'elle fut imprimée; de sorte que plusieurs de Messeigneurs les Prélats peuvent aussi rendre témoignage de cette verité. Ainsi je n'ay pû parler en ladite Elegie de ladite Députation.

Pour les vers qu'on prétend qui sont injurieux à Nosseigneurs du Parlement, ils ne le sont que dans l'interprétation qu'on leur donne, contre la propre, véritable & naturelle signification des mots, & contre l'intention claire & manifeste de l'Auteur.

Et puto tam viles despicis ipse Togas. Ces

mots de *viles Togas* ne peuvent être entendus de Nosseigneurs du Parlement, parce que ce mot de *Toga* n'a jamais été dit pour signifier des Senateurs, quoique le mot *Toga* ait été dit de la profession de la Robe, & quand il pourroit avoir cette signification, il ne l'auroit pas en ce lieu : ces termes *Tam viles* étant relatifs à quelque chose qui a succedé, & n'étant fait aucune mention de Nosseigneurs du Parlement dans ce qui a précedé. Il y est seulement parlé de ceux qui après avoir attendu tout un jour à la porte de S. E. suivent à pied sa Chaise ou son Carrosse, pour l'accompagner au lieu où il va, que j'appelle une action indigne d'un homme libre & de courage ; ce qui ne peut pas être appliqué à la Députation du Parlement, qui a été faite par audience & avec célébrité ; ni aux visites des particuliers du Parlement, qui le visitent chez lui, & qui ne le suivent pas dans les ruës.

Egrederis, densâ Procerum comitante catervâ,
Nosque tuis oculis æmula turba rapit.
Quid facerem? sequerer? mihi nunc & pectus anhelum,
Infirmique pedes, invalidumque latus.
Sed neque amicitiæ sunt hæc certissima signa,
Et, puto, tam viles despicis ipse Togas.

Viles Togæ en cet endroit ne peut donc signifier autre chose que de lâches Courtisans. Il est assez commun que ce mot de *Toga* se

prend pour des Courtisans, néanmoins puisque je voy que cela est revoqué en doute par quelques personnes, j'en apporterai ici quelques exemples, tirées de Martial, qui est un Auteur qui est dans les mains de tout le monde.

Nec vocat ad cœnam Marius, nec munera mittit,
Nec spondet, nec vult credere; sed nec habet.
Turba tamen non deest, sterilem quæ curet amicum,
Eheu quàm fatuæ, sunt tibi, Roma, togæ!

C'est dans l'Epigramme 18. du Liv. x. sur laquelle Raderus a fait cette Note : *Quam stolidi estis Romani, qui gratis serviri vobis cupitis, & multò vecordiores ipsi Clientes, qui gratis vobis serviunt.* Le même Raderus sur ce vers de l'Epigramme 50. du Liv. I.

Lunata nusquam pellis, & nusquam Toga.

Divites apud Romanos comitabantur Clientuli Togati, sportulæ caussâ, maneque salutatum togati ventitabant, atque adeo nusquam abierunt à latere divitis, quod honoris & officii caussâ factitabant, ut hodie Aulici adsunt Principi. Domitius Calderinus sur ce vers de Martial Liv. XIV. Epig. 125.

Attritâ veniet sportula sæpe toga.

Indicatur usus togæ, quæ sumebatur ab his,

Digitized by Google

qui divites salutabant, & eorum comites errabant per urbem. Le même Martial Liv. x. Epig. 47.

Lis nusquam, Toga rara.....

Le même Domitius sur ce vers : Toga rara, *id est, rarum officium erga divites ; sequebantur enim in toga divites.* Et Raderus, Toga rara, *rara officia urbana. Infrà Epigrammate* 51. ô tunicata quies ! *Togati enim Clientes, aque de nocte ac die fatigabantur, salutabant, comitabantur, serviebant, & rarò interquiescebant : injurias praterea mille & mille contumelias ab atrientibus & servis prastolantes perpetiebantur.* Le même Martial L. ix. Ep. 102.

Denariis tribus invitas, & manè togatum
Observare jubes atria, Basse, tua.

Raderus sur cet endroit : *Togati salutabant Patronos Clientes, Togati comitabantur, Togati astabant.* Et Liv. III. Epig. 46.

Exigis à nobis operam sine fine togatam,
Non eo, libertum sed tibi mitto meum.

Domitius sur ce lieu: Operam togatam, *id est, togati hominis, nam anteambulones erant togati ;* lequel hemistiche *operam sine fine togatam*, j'ai employé ensuite dans deux endroits de mon Elegie.

Sed nec Tuscus Eques operam sine fine togatam
Poscebat Flaccum, Virgiliumque suos,

Digitized by Google

Mæcenas redivive, operam sine fine togatam,
Vatibus à doctis exigere ipse velis.

Ce qui fait voir plus clair que jour que j'avois employé le mot *Togas* en la signification de *Courtisans.*

Quant à ces Vers :

Qui modo te, rerum Dominum, venerantur, adorant ;
Hi sunt, sæpe tuum qui petiere caput.

Ils ne peuvent être entendus de la Députation de Nosseigneurs du Parlement à M. le Cardinal, puisque cette Elégie a été faite & imprimée long-temps auparavant cette Députation. Mais ils ne peuvent non plus être entendus en particulier de Nosseigneurs du Parlement, l'expression étant générale, & comprenant généralement tous ceux qui font aujourd'hui la Cour à M. le Cardinal, & qui lui avoient fait autrefois la guerre, *qui ejus petierant caput*, qui avoient juré sa perte, qui sont en un nombre infini, en comparaison de Nosseigneurs du Parlement. J'ajoûte à cela que le mot *Sæpe* fait voir clairement que ce second vers ne peut être appliqué à l'Arrest de Nosseigneurs du Parlement, ce mot ne se disant que des choses qui se font plusieurs fois, & qui ne peut être appliqué à un Arrest, qui est une chose qui se fait à une seule fois. Ces deux Vers dans mon sens, & j'atteste Dieu que je dis la verité sans aucune dissimulation, ne

Digitized by Google

signifient donc autre chose, sinon, que ceux qui vous font aujourd'hui la Cour, sont ceux qui vous ont fait le plus souvent la guerre. Or les choses générales n'offensent personne; car personne ne s'offense quand on dit, par exemple, que tous les hommes sont injustes. Je n'ay pas crû offenser aucun des Corps, ni aucun des particuliers qui se sont déclarez contre S E. mais moins encore Nosseigneurs du Parlement, dont peu font la cour à S. E. quoiqu'ils l'honorent & l'estiment tous : & ce que j'ay dit là de S. E. que tous ceux qui s'étoient déclarez contre elle, avoient été obligez de le rechercher, a été dit par un nombre infini d'Ecrivains, dont je suis prest de produire les paroles; & le sera, par tous ceux qui écriront sa vie ou nôtre Histoire.

Je ne m'arrête point à répondre à ce qu'on a dit que ces mots,

Ipse palatinos qui non accedo Penates,

marquoient que j'avois entendu parler de Nosseigneurs du Parlement, étant trop notoire que *Palatini Penates*, signifie le Palais, ou demeure du Roy, & non pas le Palais où s'assemblent les Juges.

Il me reste à répondre à l'objection qu'on me fait touchant ces deux Vers :

Nostra nec erubuit, cùm te, Populusque, Patresque,
Damnarent, laudes dicere Musa tuas,

Digitized by Google

par lesquels on prétend qu'à cause du mot de *Patres*, & de celui de *Damnarent*, j'ay désigné l'Arrest de Nosseigneurs du Parlement; mais il est clair aussi que ce mot de *Damnarent*, signifie en cet endroit *blâmer, décrier*, & non pas condamner par un Arrest, ce mot étant rélatif à celui de *Populus*, aussi bien qu'à celui de *Patres*, & le Peuple parmi nous ne donnant point d'Arrests. *Damnarent* en cet endroit ne signifie donc que *blâmer*, *décrier*, ce que l'antithese fait voir encore clairement : *Cùm te damnarent ipse non erubui dicere laudes tuas*. Lorsque le Peuple & les Peres vous blâmoient, c'est-à-dire, lorsque tout le monde vous blâmoit, (les Latins ayant usé de cette façon de parler pour exprimer tous les ordres de la Ville), je célebrois vos loüanges.

Digitized by Google

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Privilege du Roy donné à Versailles le 20. Novembre 1692. Signé par le Roi, DE LA RIVIERE, & scellé du grand Sceau de cire jaune : Il est permis à FLORENTIN DELAULNE Libraire-Imprimeur à Paris, d'imprimer ou faire imprimer en *un* ou *plusieurs volumes*, un livre intitulé : MENAGIANA, *Sive excerpta ex ore Ægidii Menagii*, pendant le temps & espace de *huit années* consecutives, à commencer du jour que *chaque volume* dudit livre sera achevé d'imprimer ; icelui vendre & debiter par tout le Roïaume, & deffenses sont faites à toutes personnes de quelque qualité & condition quelles soient, d'imprimer ou faire imprimer ledit livre, ou *chaque volume* dudit livre, sous prétexte d'augmentations, changemens de titre ou autrement, le vendre ou le distribuer sans le consentement dudit Delaulne ou de ses ayant cause, à peine de trois mille livres d'amande, &c. Lesquelles Lettres, *sans qu'il soit besoin d'autre signification*, seront tenuës pour bien & deuëment signifiées, &c. Ainsi qu'il est porté plus au long dans ledit Privilege.

Registré sur le Livre des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 11. *Mars* 1693.

Signé, P. AUBOÜYN, Syndic.

Ce second Tome a été achevé d'imprimer pour la premiere fois, le 25. Octobre 1694.

Digitized by Google

Quelques perſonnes ayant ſouhaité de voir l'Arreſt en faveur d'Ariſtote, contre les nouveaux Philoſophes dont il eſt parlé à la page 9. On l'a mis icy après la Requeſte qui fut faite ſur ce ſujet.

REQUESTE A NOSSEIGNEURS du Mont Parnaſſe.

SUPPLIENT humblement les Maîtres ès Arts, Profeſſeurs, Regens de l'Univerſité de Paris; Diſant, qu'il eſt de notorieté publique, que c'eſt le ſublime & incomparable Ariſtote, qui eſt ſans conteſte le premier fondateur des quatre Elemens, le feu, l'air, l'eau & la terre: Qu'il leur a accordé par grace ſpeciale la ſimplicité qui ne leur appartenoit pas de droit naturel: Qu'il a donné aux uns la peſanteur, & aux autres la legereté, afin de ſe pouvoir maintenir dans les lieux & places qu'il leur avoit aſſignées pour y être en repos: Qu'il a ajoûté à la nature de chaque corps en particulier, une horreur ſi conſiderable de leur ennemi commun le Vuide, qu'il n'y en a pas un qui ne ſouffre plus volontiers ſa propre deſtruction, que de permettre qu'il occupe la moindre place dans le monde, étant

nous fort bien instruits par ce qu'il en a écrit, que si cet affreux Vuide se pouvoit insinuer en quelque part, il empêcheroit les influences des Astres d'y descendre, & causeroit par ce moyen la destruction de toute la nature. Qu'il a de plus reglé par des loix non variables tous les mouvemens des Cieux & des Astres, & de peur qu'ils ne se perdissent & égarassent dans les routes si contraires, qu'ils sont obligez, pour suivre ses ordres, de tenir en même temps, il leur a par une prévoyance admirable, destiné autant de creatures spirituelles, c'est-à-dire autant d'Anges qui les guident & les conduisent avec tant de justesse, qu'ils ne tournent jamais ni plus vîte, ni plus lentement. Qu'il l'a enfin établi une si belle subordination entre toutes les choses naturelles, qu'il a merité tout seul d'être reconnu pour le genie de la nature le Prince des Philosophes, & l'Oracle de l'Université; & quoique pendant plusieurs siècles il ait été maintenu d'un commun consentement dans une paisible possession de tous ces droits, & qu'il y ait lieu de prescription contre tous les Prétendans au contraire. Neanmoins depuis quelques années en çà, deux Particulieres nommées la Raison & l'Experience se sont liguées ensemble pour lui disputer le rang qui lui appartient avec tant de justice, & ont tâché de s'ériger un trône sur les ruïnes de son autorité, & pour parvenir plus adroitement à leurs fins, ont excité certains esprits factieux, qui sous les noms de Cartistes & Gassendistes

ont commencé de secoüer le joug du Seigneur Aristote, & méprisant son autorité avec une témérité sans exemple, lui ont voulu disputer le droit qu'il s'étoit acquis de pouvoir faire passer la vérité pour fausse, & la fausseté pour véritable: & pour donner quelque couleur à leur rebellion, ils ont fait courir plusieurs Libelles diffamatoires, & entr'autres un Manifeste sous le titre spécieux de Journal des Sçavans, lequel contient plusieurs nouvelles découvertes formellement contraires à la doctrine d'Aristote, & dont le détail ne sera pas ici rapporté, tant parce que la chose n'est presentement que trop publique, que parce que l'autorité d'Aristote s'est acquise un droit de prescription contre ladite Raison & Experience, & qu'il n'y a point de meilleur moyen pour les combattre, que de ne les point entendre, & les renvoyer aux fins de non recevoir: & pour à quoi parvenir, les Supplians ont été conseillez de vous donner la presente Requête pour leur être sur ce pourveu. Ce Considere', Nosseigneurs, il vous plaise ordonner qu'on délivrera au plûtost Saturne du Cerveau où M. Hugens le tient tres-injustement emprisonné depuis plusieurs années, son écrou rayé & biffé, & condamné ledit sieur à cinq cens livres de dommages & interests.

Que Jupiter congediera ses quatre gardes, si ce n'est qu'il en veüille reserver une comme Saturne.

Que le Soleil se débarboüillera bien le vi-

sage, & ne paroîtra plus en public avec ses vilaines taches, qui sont des signes de corruption, & qui vont à la destruction de la quintessence celeste d'Aristote.

Que Venus n'aura jamais plus l'impudendence de rompre les Cieux pour monter au dessus du Soleil.

Que la Lune laissera la Terre en possession des Montagnes, des Ombres & des Vallées, des Mers & des Forests; & renoncera pour jamais au titre de veritable Terre ou d'autre Monde.

Que les Mathématiciens rompront toutes leurs Lunettes, comme fausses & trompeuses inventions; & que le sieur Picard avoüera de bonne foy, qu'il se trompe lourdement, quand il croit voir (au grand deshonneur du Soleil) les Etoiles en plein midy, & qu'on observera au plûtost l'Observatoire Royal du Fauxbourg saint Jacques, comme une Forteresse à Lunettes tres-préjudiciable à l'état des Cieux solides d'Aristote.

Que Monsieur Denis sera tenu & obligé de faire réparer incessamment à ses frais & dépens toutes les brêches & crevasses qu'il a faites à la voute des Cieux, pour y donner passage aux dernieres Cometes qui parurent en 1664. & 1665. & que les sieurs Petit, Auzout & Cassiny, qui les virent alors de leurs guerites se promener nuitamment au dessus de la Lune & du Soleil sans y former opposition quelconque, seront de-

desormais de l'argent de sa bourse, quoiqu'il n'y en ait point, comme on tire les formes substantielles & accidentelles de la Matiere où elles ne sont point.

Que Gassendi, Descartes, Rohault, Denis, Cordemoy, de Launay, & leurs Adherans seront conduits à Athenes, & condamnez d'y faire amande honorable devant toute la Grece, pour avoir composé des Libelles diffamatoires & injurieux à la Mémoire du deffunt Seigneur Aristote, jadis Précepteur d'Alexandre le Grand, Roy de Macedoine, & en mille livres d'amende, applicable moitié au Receveur, & l'autre moitié aux reparations des Colleges ruïnez de nôtre Université.

Que Gassendi sera lui seul condamné en pareille somme de dix mille livres, pour avoir osé afficher ces Placards seditieux:

Quod immeritò Aristotelei libertatem philosophandi sibi ademerint.

Quod rationes nullæ sint quibus Secta Aristotelis videntur præferenda.

Quod maxima sit incertitudo Librorum doctrinaque Aristotelis.

Quod apud Aristotelem innumera deficiant.

Quod apud Aristotelem innumera superfluant.

Quod apud Aristotelem innumera fallant.

Quod apud Aristotelem innumera contradicant.

qu'on a voulu ci-devant faire ignoramment passer pour de grands & longs Chapitres tres-doctes & tres-judicieux. Cette amende applicable ausdits Professeurs Regens de ladite Université pour la moitié, & l'autre

Digitized by Google

aux Repetiteurs Hibernois, pour tenir la main à l'execution des Presentes.

Enfin pour oster tout sujet de contestation entre les Parties, qu'il soit ordonné: qu'on continuëra toûjours de raisonner aveuglement en matierés philosophiques. Que la seule autorité d'Aristote fondée sur un titre de préscription qu'il s'est acquis depuis tant d'années, prévaudra à la Raison & à l'Experience; & qu'à l'avenir on ne prétendra plus sottement & impertinemment, comme l'on fait (sauf la révérence de la Cour) à de nouvelles découvertes qui ne soient pas dans Aristote, à peine de punition exemplaire, de mille livres d'amende, & de tous dépens, dommages & interests, & ferez bien. Ladite Requeste signée CROTTE', Procureur de ladite Université.

Voicy l'Arrest rendu sur ladite Requête.

EXTRAIT DES REGISTRES de la Cour Souveraine du Mont Parnasse.

VEU par la Cour la Requête présentée par les Maîtres ès Arts, Regens & Professeurs de l'Université de Paris, tant en leurs noms, que comme Tuteurs & Deffenseurs de la Doctrine de très-haut, très-admiré, & très-peu entendu Philosophe Messire Aristote, ci-devant Professeur Royal en la Langue Greque à Athenes, & Précepteur du feu Roy, de triomphante Mémoi-

Digitized by Google

clarez complices de l'attentat qui a été fait en ce cas à l'autorité du vénérable Aristote, qui les avoit placées au dessous de la Lune, avec très-expresses deffences de passer outre.

Que le feu élementaire ne sera plus imaginaire, & qu'il sera honorablement rétabli en son lieu & place dans le concave de la Lune.

Que l'Air sera reconnu de nouveau plus leger qu'une plume, & qu'on rompra tous les tuyaux de verre de Messieurs Paschal, Roberval & autres qui le rendent pesant; & qui attentent aux interests du Plein, partie adverse du Vuide.

Qu'aucuns Pilotes ou autres Navigateurs ne tourneront plus à l'entour de la Terre, sur peine de devenir Antipodes, & d'être précipitez au Ciel.

Que la Terre se reposera, & que le Soleil tournera pour elle, sur peine d'Excommunication.

Que Monsieur Thevenot sera tenu & reputé pour Espion & Perturbateur public des Abeilles, s'il ne rompt au plûtost ces maisons de verre, où il les tient malicieusement enfermées, ne se fiant pas à ce qu'en a dit Aristote.

Que tres-humbles supplications seront faites au Seigneur Aristote, de vouloir souffrir que le Monde ne soit plus éternel: ordonner de plus que la matiere premiere ne sera toûjours qu'un quoi ni qu'est-ce.

Que les accidens seront de nouveau re-

Digitized by Google

connus, non pas en qualité d'Estres absolus & impérieux ; mais pour jolies petites entitez.

Qu'on rappellera au plûtost tous les Estres de raison qui s'étoient refugiez en Hibernie, & qu'ils seront rétablis dans tous leurs biens dans nôtre bonne Univerfité de Paris.

Que le Cerveau déguerpira la qualité qu'il a mal à propos usurpée de Principe des Nerfs, & qu'elle sera renduë & restituée au Cœur, nonobstant toutes les oppositions de Madame Autophie, faites ou à faire, & à ce contraires. Que les sieurs Kerkerin & Stenon jetteront dans la Riviere tous leurs Instrumens Anatomiques, & seront tenus & reputez pour Innovateurs & Perturbateurs du corps humain, & seront obligez de biffer de leurs écrits le Triolet injurieux dit aux oreilles des femmes : Vous faites des œufs, vous êtes des Poules, nous sommes des Cocqs.

Que le Sang ne circulera plus, & que le Cœur ne lui ouvrira plus la porte pour entrer au Poulmon. Que le Foye sera reïntegré dans son premier office de faire le Sang, sans que le Cœur lui ose plus disputer ledit office, & que le Chile l'ira trouver tout droit par la vêne porte sans s'amuser à aller monter vers les Jugulaires, nonobstant aussi les oppositions experimentales de Monsieur Pecquet, auquel il sera nouvellement fait inhibitions & deffenses de plus à l'avenir faire ouverture de Chiens vivans pour prouver le contraire. Qu'on tirera

Digitized by Google

re, Alexandre le Grand, acquereur de l'Asie, Europe, & autres lieux. Contenant que depuis quelques années en ça ; une Inconnuë nommée la RAISON, auroit entrepris d'entrer par force dans les Ecoles de Philosophie de ladite Université, & pour cet effet à l'aide de certains Quidans factieux, prenans les surnoms de Cartistes & Gassendistes, gens sans aveu, se seroit mise en état d'en expulser ledit Aristote, ancien & paisible possesseur desdites Ecoles, contre lequel, Elle & ses Consors, avoient déja publié plusieurs Livres & raisonnemens diffamatoires, voulant assujettir ledit Aristote à subir devant elle l'examen de sa Doctrine, ce qui est directement opposé aux Loix, Us, Coûtumes & Statuts de ladite Université, où ledit Aristote a toûjours été reconnu pour Juge sans appel, & non comptable de ses Argumens : Que même sans l'aveu d'icelui Aristote, elle auroit changé, müé, & innové plusieurs choses au dehors & au dedans de la Nature, ayant ôté au Cœur la prérogative d'être le principe des Nerfs, que ce Philosophe lui avoit accordée liberalement & de son bon gré, pour la donner au Cerveau. Et ensuite par une procedure nulle de toute nullité, auroit attribué audit Cœur la charge de recevoir le Chyle, qui appartenoit ci-devant au Foye ; comme aussi de faire voiturer & circuler le Sang par tout le corps, n'ayant autre droit ni titre pour faire lesdites Innovations que l'Expérience, dont le témoignage n'a jamais été

Digitized by Google

receu dans lesdites Ecoles. Et non contente de ce, auroit entrepris de bannir desdites Ecoles les Formalitez, Materialitez, Entitez, Identitez, Virtualitez, Veleïtez, Petreïtez, Ecceïtez, Policarpeïtez, & autres enfans, & ayans-cause de deffunt Maître Jean Scot leur Pere & premier Auteur, ce qui porteroit un préjudice notable, & causeroit la totale ruïne & subversion de ladite Philosophie Scholastique, qui tire d'elle toute sa subsistence. Auroit aussi attenté par une entreprise inoüie d'ôter le feu de la plus haute Region de l'air, nonobstant les visites & descentes faites sur les lieux. Veu aussi les Libelles intitulez Physique de Rohault, Logique du Port-Royal, même l'*Adversus Aristoteleos* de Gassendi, & autres Pieces attachées à ladite Requête, signée Crotté, Procureur de ladite Université. Oüi le rapport de Messire Jacques de la Poterie, Conseiller en ladite Cour, ET TOUT CONSIDERE'; LA COUR ayant égard à ladite Requête, a maintenu & gardé, garde & maintient ledit Aristote en la pleine & paisible possession & joüissance desdites Ecoles : fait deffenses à ladite Raison de l'y troubler, ni l'inquiéter, à peine d'être déclarée heretique & perturbatrice des Disputes publiques. Ordonne que ledit Aristote sera toûjours suivi & enseigné par lesdits Professeurs & Regens de ladite Université, sans que pour ce ils soient obligez de le lire ni sçavoir son sentiment ; & sur le fonds de sa doctrine, les renvoye à leurs Cahiers. Enjoint au Cœur

Digitized by Google

de continuer à être le principe des Nerfs, & à toutes personnes, de quelque condition, ou profession qu'elles soient, de le croire tel, nonobstant & malgré toutes expériences à ce contraires. Ordonne pareillement au Chyle d'aller droit au Foye sans plus passer par le Cœur; & au Foye de le recevoir. Fait tres-expresses inhibitions & deffenses au Sang d'être plus vagabond, errer, ni circuler dans le corps, sur peine d'être entierement abandonné à la Faculté de Medecine de Paris, pour être tiré sans mesure; & à cette fin seront les Chirurgiens tenus de lier le bras au dessous de l'endroit où ils voudront faire l'ouverture de la veine, sans qu'ils s'en puissent excuser sur la crainte de piquer l'artere. Remet les Entitez, Identitez, Petreïtez, Policarpeïtez, & autres Formules Scotistes en leur bonne fame & renommée. A rëïntegré le feu dans la plus haute Region de l'Air, suivant & conformément aux Descentes. A relegué les Comêtes au concave de la Lune, avec deffenses d'en jamais sortir pour aller espionner ce qui se fait dans les Cieux. Défend à tous Libraires & Colporteurs de vendre & débiter à l'avenir le Journal des Sçavans, & autres Libelles contenans de nouvelles découvertes, à moins qu'elles ne servent pour faire entendre la Matiére premiere, la Forme substantielle, & autres pareilles Définitions d'Aristote, qu'il n'a pas entenduës lui-même. Enjoint à tous Professeurs, Regens, de tenir la main à l'execu-

Digitized by Google

ction du present Arrest, & de se servir pour ce de tels raisonnemens qu'ils aviseront bon être, & aux Repetiteurs Hibernois, & autres Supposts de l'Université de Paris, de leur prêter main forte, & courir sus aux contrevenans. Bannit à perpetuité la Raison des Ecoles de ladite Université; la condamne en tous dépens, dommages & interests envers les Supplians. Et sera le present Arrest leu & publié aux Mathurins en la premiere Assemblée qui se fera pour la Procession du Recteur, & affiché aux Portes de tous les Colleges de ladite Ville de Paris. Signé par Collation. BONSENS.

MENA-

Digitized by Google

MENAGIANA.

SECONDE PARTIE.

SI tous les Livres des Anciens étoient dans le feu, il n'y en a gueres que j'en tiraſſe plus volontiers que Plutarque. Il ne m'a jamais ennuyé ; & quoique je le liſe ſouvent, j'y trouve toûjours de nouvelles beautés. Il n'en eſt pas de même de Sénéque. Il y a dans ſes Ouvrages des choſes admirables, mais il perd beaucoup quand on le manie & qu'on l'aprofondit. Il eſt meilleur à citer dans la chaleur de la converſation, qu'à lire dans le ſilence du cabinet. Il veut briller, quelque ſujet qu'il traite. C'eſt

ce qui fait qu'il est fort souvent faux. Cependant le Pere Malbranche, à mon gré, a dit trop de mal de lui. On ne sçauroit contester à Séneque d'avoir eu de l'esprit infiniment. Quintilien dit un bon mot là dessus : *Velles eum suo ingenio dixisse, alieno judicio*. Le Cardinal Palavicin dit aussi admirablement bien de Séneque: *Profuma i suoi concetti con ambra, e con unzibetto che a longo andare danno in testa*. C'est dans ses Considérations sur le Stile.

¶ Le Pere Bouhours a traité d'une maniere bien différente les sentimens de Cléante sur ses Entretiens d'Ariste & d'Eugene, & ceux de Cléarque sur les Dialogues d'Eudoxe & de Philanthe. Il a fait ce qu'il a pu pour faire supprimer les premiers, & il n'a pas été en son pouvoir de suivre l'avis du Pere Comire, qui lui avoit conseillé de les mépriser :

Ne sit, Buhursi, magnanimo pudor
Vanum Cleanthem ferre silentio
Tuaque ne digneris ira
Pugna avidum juvenem superba.

Mais pour les sentimens de Cléarque, il les donnoit lui-même à ses amis,

comme M. Despréaux le faisoit des écrits qu'on publioit contre lui. Les sentimens de Cléante passent pour être de M. Barbier Daucour, un des meilleurs sujets de l'Académie. On m'a dit que les sentimens de Cléarque étoient de M. Handry.

Le P. Bouhors dans sa Maniere de bien penser dans les Ouvrages d'Esprit, donne à l'Arioste ce vers du Berni :

Il pover huomo che non s'en era accorto,
Andava combattendo ed era morto.

Je ne trouve pas que le P. Bouhours ait eu assés d'égard dans cet Ouvrage, au génie des Nations dont il Critique les pensées. Ce qui est naturel à Paris, paroîtroit plat à Rome ; & ce qui nous paroist trop brillant en France, ne paroist que naturel en Italie. Une pensée italienne n'est pas à blâmer, suivant mon sens, pour être un peu trop brillante, si d'ailleurs elle ne choque pas ouvertement la raison. Si je fais jamais réimprimer mon Aminte, j'y changeray bien des choses, & sur tout j'adouciray beaucoup la Critique que j'y fais du bel endroit ou Tancrede

pleure Clorinde. A propos du Tasse ; je ne puis plus condamner avec le P. Bouhours le vers que dit Armide à Renaud, lors qu'il est sur le point de partir :

Saro qual piu vorrai, scudiero o scudo.

L'affectation seroit blâmable dans un François qui diroit : *Je seray vôtre écuyer ou vôtre écu.* Mais elle me paroist pardonnable dans un Poëte Italien. M. Quinaut a fort bien rendu ce vers dans son Armide :

J'iray dans les combats, j'iray m'offrir aux coups,
Qui seront destinez pour vous.

¶ M. Pérault est un de mes bons amis. J'estime beaucoup son Poëme de Pomone, qui est imprimé à la tête du Livre de la Culture des Jardins, composé par M. de la Quintinie ; & sur tout son Siecle de Loüis le Grand, quoiqu'il s'en faille beaucoup que je ne sois de son avis. Je ne puis lui pardonner d'avoir comparé Mezeray à Thucidide. Mezeray n'a pas de phrase ; je le lisois encore ce matin, & il auroit eu de la peine à choisir plus

mal. J'aime infiniment son Poëme de la Peinture, qu'il a fait pour son ami M. le Brun. Il est un peu obscur en quelques endroits, & trop négligé dans d'autres. Je le préfere néanmoins à celui que Moliere a fait pour M. Mignard. Je voudrois que M. Pérault eût retouché tous les vers de son Poëme, comme il a fait ceux-ci qu'il a imprimés dans le premier volume de son Paralelle:

Sur les uns le vieillard à qui tout est possible,
Passoit de son pinceau la trace imperceptible
D'une couche légere alloit les brunissant,
Y mettoit des beautez même en les effaçant;
Adoucissoit les jours, fortifioit les ombres,
Et les rendoit plus beaux en les rendant plus
  sombres,
Leur dônoit ce tein brun qui les fait respecter,
Et qu'un pinceau mortel ne sauroit imiter.

On ne peut rien de plus heureux, ni de plus poëtique, que l'expression dont il se sert dans son Poëme de Loüis le Grand, pour dire que les Anciens ignoroient la circulation du sang. Il dit que l'antiquité

...Ignoroit jusqu'aux routes certaines
Du Meandre vivant qui coule dans les veines.

Digitized by Google

M. de Furetiere luy a fait là dessus une chicane mal à propos. M. du Périer *parcus admirator*, ne laisse pas d'admirer avec moi ce dernier vers. On peut bien dire de lui ce mot de Cicéron : *Tantum laudat quantum se posse sperat consequi.*

Pour ce qui est de la dispute qui s'est élevée depuis peu au sujet des Anciens & des Modernes, Je suis de l'avis de *Sidonius Apollinaris*, qui dit qu'il faut lire les anciens avec respect, & les modernes sans envie : *Legebat cum reverentiâ antiquos, & sine inviđiâ recentes.*

¶ Sous le regne de Philippe Second un Seigneur qui avoit parlé un peu fortement des privautés que le Roy avoit avec sa femme, fut mis en prison. On lui fit cette devise. Un Limaçon qui rentre dans sa coquille, avec ce mot : *Carcere cornua frenat.*

¶ M. le Cômte de Guiche au milieu de ses plaisirs & de l'embaras de la Cour, ne laissoit pas d'étudier au moins reglément trois heures par jour. C'étoit un Seigneur des plus accomplis que l'on pust voir. On change ter-

Digitized by Google

riblement quand on voit qu'on va mourir. Pendant sa vie il avoit toûjours été fort éloigné de la bigoterie, & il est mort dans un froc de Carme qu'un Religieux de cet Ordre, qui l'exhortoit à la mort, lui fit prendre.

¶ M. de G. ne fit pas de même. Il étoit malade à la mort, & sa femme qui est dans une piété profonde ne le quittoit pas d'un moment. Le P. B.... son Confesseur l'instruisoit, en lui disant : Monsieur, il faut crôire ceci, il faut croire cela. Et le Comte se tournant vers sa femme, lui demandoit : Cela est-il vray Comtesse ? Oüi, oüi, lui répondit-elle. Eh bien, ajoûtoit le malade, allons donc, dépeschons de croire.

¶ Mad. de Chevreuse qui sçavoit fort bien l'Espagnol, disoit que le Dom Quixote, est le Castillan le plus pur que nous ayons. La traduction qui en a été faite depuis peu en nôtre langue est très-belle. Je l'ai toûjours entendu donner à M. de S. Martin, le frere de ce M. de la Chaise, qui a fait l'Histoire de S. Louis. Il semble pourtant que le P. Bouhours dans sa Lettre

à une Dame de Province sur les Dialogues d'Eudoxe & de Philanthe, veuille nous persuader qu'elle est de M. Arnauld, qui se seroit amusé à traduire un livre si divertissant, lors qu'une fiévre tierce l'empêchoit de faire quelque chose de plus sérieux. J'ay oüi dire que Michel de Cervantes auteur de ce Roman de Dom Quixote étoit manchot, & qu'il avoit composé ce livre étant captif en Barbarie.

¶ Le Lutrin de M. Despreaux est rempli de quantité de portraits d'aprés nature. L'Horloger la Tour est un Perruquier nommé Damour :

Cet Horloger est l'effroy du quartier.

Ce Perruquier avoit un grand foüet avec lequel il venoit mettre le hola quand les polissons du quartier se battoient les uns avec les autres. Mais M. l'Abbé Aubri, Chanoine de la Sainte-Chapelle, fameux Moliniste, frere de ce M. Aubri qui a fait l'Histoire du Cardinal Mazarin, y est sur tous les autres marqué avec des traits bien désignans :

Digitized by Google

Alain touffe & fe leve, Alain ce favant homme
Qui de Bauni vingt fois a lû toute la fomme.

M. Aubri qu'il peint là fous le nom d'Alain, n'a jamais parlé qu'il n'ait touffé une ou deux fois auparavant.

Mes yeux en font témoins, j'ay vû moi-même hier,
Entrer chez le Prélat le Chapelain Garnier.

Ce Chapelain Garnier, qui s'appelloit Fournier en fon nom, étoit grand Janfenifte, & par conféquent pas trop bien dans l'efprit de M. Aubri. Au refte on eft fi aveuglé dans ce qui nous regarde, que M. Aubri lut le Lutrin plufieurs fois fans s'y reconnoître. M. fon frere s'en eft bien aperçu.

¶ On fongeoit tout de bon à donner un Arreft contre la Philofophie de Defcartes, lors que M. Defpreaux fit paroître le fien. C'eft une bagatelle, qui peut-être plus qu'aucune autre chofe, a empêché que le Parlement n'en ait rendu un véritable. M. Boileau le Greffier préfenta cet Arreft à figner à feu M. le Premier Prefident de la Moignon avec beaucoup d'autres. Comme c'étoit un Magiftrat fort exact, il les

Digitized by Google

examina les uns après les autres. Quand il fut tombé sur celui de M. Despreaux, il dit à M. Boileau : Ah, voilà un tour de ton oncle !

On disoit dernierement ici que de tous les hommes, Descartes est celuy qui a le mieux resvé. Voëtius, ce célébre adversaire de M. Descartes, étoit de ces gens qui croyent en Dieu par bénéfice d'inventaire. M. Descartes au contraire étoit fort religieux.

¶ L'état dans lequel se trouve un criminel qu'on renvoye à son premier Jugement, est très-bien exprimé dans ces deux vers.:

Odit iter, numeratque dies, spatioque viarum
Metitur vitam, torquetur morte futurâ.

Il marche malgré lui, il compte ses jours, il mesure sa vie de lieuë en lieuë, & la mort qu'il attend le tourmente.

M. le Premier Président de Lamoignon disoit que la plus fâcheuse circonstance d'un procès criminel pour l'accusé, c'étoit ces deux mots : *Cy présent.*

Je me suis trouvé une fois à l'interrogation d'un criminel. Lors que les

Digitized by Google

Juges voulurent le faire asseoir sur la Selette, il refusa de le faire, disant: Messieurs, il ne m'appartient pas de m'asseoir en vôtre présence.

¶ Je vais vous conter une histoire assez extraordinaire, & qui fait voir le Jugement de Dieu sur les criminels. Dans l'Anjou un Curé d'assez mauvaise vie, avoit eu querelle avec un Sergent du voisinage. Le Sergent étant venu à disparoître tout à coup, tout le monde soupçonna le Curé son ennemi déclaré, de l'avoir fait mourir. Dans ce tems-là il arriva à une ou deux lieuës du lieu où demeuroit le Curé, qu'on exposa un pendu sur les fourches patibulaires. Ses parens l'en détacherent, & le jetterent avec la corde au cou dans un étang voisin. Des Pescheurs trouverent ce corps dans leurs filets, & la Justice y ayant fait une descente, tout le monde vint voir le corps du pendu. Comme il étoit fort défiguré, le préjugé que l'on avoit contre le Curé, fit que le monde s'imagina que c'étoit le Sergent. On arrête là-dessus le Curé, on lui fait son procès, & on le condamne à être pendu. Quand

Digitized by Google

il vit qu'il faloit mourir : Messieurs, dit-il à ses Juges, il est vrai que c'est moy qui ay tué le Sergent, mais vous me condamnez injustement, & tous ceux qui déposent contre moy sont des faux témoins. Le corps mort que l'on a trouvé, & sur la foy duquel vous m'avez fait mon procès, n'est nullement celui du Sergent. Le véritable corps du Sergent que j'ay assommé dans mon Presbytere, est sous une telle planche dans mon jardin, on y trouvera même son chien avec lui. Les Juges envoyerent au Presbytere du Curé, & l'on trouva les choses comme il les avoit dites.

¶ On dit que les Femmes Savantes de Moliere, sont Mesd. de..... & l'on me veut faire accroire que je suis le savant qui parle d'un ton doux. Ce sont choses cependant que Moliere dessavoüoit. Mais le Trissotin de cette même Comédie est l'Abbé Cotin, jusque-là que Moliere fit acheter un de ses habits pour le faire porter à celui qui faisoit ce personnage dans sa Piéce. La Scene où Vadius se broüille avec Trissotin, parce qu'il critique le Sonnet

sur la fiévre, qu'il ne sçait pas être de Trissotin, s'est passée véritablement chez M. B..... Ce fut M. D..... qui la donna à Moliere.

Dans la Comédie des *Fascheux*, qui est une des plus belles de Moliere, le Fascheux chasseur qu'il introduit dans une Scene de cette Piéce, est M. de Soyecourt. Ce fût le Roy lui-même qui lui donna ce sujet, & voici comment. Au sortir de la premiere représentation de cette Comédie qui se fit chez M. Fouquet, le Roy dit à Moliere, en lui montrant M. de Soyecourt : Voilà un grand original que tu n'as pas encore copié. C'en fut assez de dit, & cette Scene, où Moliere l'introduit sous la figure d'un Chasseur, fut faite & aprise par les Comédiens en moins de vingt-quatre heures, & le Roy eut le plaisir de la voir en sa place, à la représentation suivante de cette Piéce.

¶ La Scene des *Plaideurs* de M. Racine, où Chicaneau se broüille avec cette Comtesse, qui prétend qu'il a dit à tort qu'il falloit la lier, est arrivée de la même maniére qu'on la rapporte, chez M. Boileau le Greffier. Chica-

Digitized by Google

neau étoit M. le Président de L..... Je ne sçay point qui étoit la Comtesse ; mais j'ay sçu autrefois son nom ; & il me souvient seulement que lors qu'on la joüa pour la premiere fois, on avoit conservé à celle qui la représentoit sur le théatre, un habit de rose seiche & un masque dessus l'oreille, qui étoit l'ajustement ordinaire de cette Comtesse.

La pluspart des Avocats du temps sont joüez dans les *Plaideurs*, & les différens tons sur lesquels l'Intimé déclame, sont autant de copies des differens tons des Avocats. Par l'Intimé, qui employe dans une cause de *Bibus* le magnifique exorde de l'Oraison *pro Quinctio*. Q U Æ *res in civitate duæ plurimum possunt, hoc tempore ea contra nos ambæ faciunt, summa gratia, & summa eloquentia* ; On a voulu tourner en ridicule M. P...... qui dans un procès qu'un Patissier avoit pour une vetille contre un Boulanger, s'étoit servi du même exorde. J'ay entendu dire que l'Avocat de la Partie adverse lui dit : Maître P..... ne se tiendra pas pour interrompu ; si je lui dis ; que pour

éloquence, je n'en ay jamais été autrement soupçonné. Quant au crédit de ma Partie, c'est un Maistre Boulanger de petit pain. Quand l'Intimé répond au Juge, qui lui demande s'il sera long, en disant oüi, contre la coûtume, c'est M. de Mon..... & il me souvient de lui avoir entendu dire en pareille occasion par M. le Premier President : du moins vous êtes de bonne foy.

¶ M. le Comte de..... estoit comme bien d'autres, qui ne portent que le nom sans avoir de Comté. Dans une compagnie où j'étois il voulut railler un Abbé, qui suivant la coûtume ordinaire, se faisoit appeller de ce nom sans avoir aucun bénéfice. Monsieur l'Abbé, lui disoit-il, il y a une chose qui m'embarasse; Il y a long-temps que nous nous connoissons, & je ne say pas encore où est vôtre Abbaye. Quoy, Monsieur, lui répondit l'Abbé, vous ne le savez pas ? Elle est dans vôtre Comté.

¶ J'ay oüi dire que Spinosa étoit mort de la peur qu'il avoit [illegible] d'être mis à la Bastille. Il étoit ven[illegible] France attiré par deux personnes de qualité

qui avoient envie de le voir. M. de Pomponne en fut averti ; & comme c'est un Ministre fort zelé pour la Religion, il ne jugea pas à propos de souffrir Spinosa en France, où il étoit capable de faire bien du désordre, & pour l'en empêcher, il résolut de le faire mettre à la Bastille. Spinosa qui en eut avis, se sauva en habit de Cordelier ; mais je ne garentis pas cette derniere circonstance. Ce qui est certain, est que bien des personnes qui l'ont vû, m'ont assuré qu'il étoit petit, jaunâtre, qu'il avoit quelque chose de noir dans la physionomie, & qu'il portoit sur son visage un caractere de réprobation.

¶ On ne veut jamais tant de bien à un homme qui dispute contre nous, que lors qu'il fait une objection à laquelle on a une bonne réponse.

¶ Les disputes qui se font ordinairement aux Actes publics dans l'Université, sont bien ennuyeuses & bien fatigantes. Ce n'est jamais fait, & les dispu[illegible]ne sauroient finir leurs argumens, [illegible]oiqu'ils répetent toûjours la même chose en d'autres termes. M.

Arnauld

Arnauld dans une de ses theses qu'il soûtenoit en Sorbonne, indigné de la chicane que lui faisoit un Cordelier, après lui avoir déja donné la solution sur la difficulté qu'il avoit proposée, à laquelle il croyoit avoir satisfait, dit: *Satius est contemnere.*

¶ Casaûbon s'étant trouvé à une these que l'on soûtenoit en Sorbonne, il y entendit disputer fort & ferme, mais dans un langage si barbare & si peu intelligible pour lui, qu'il ne pust s'empêcher de dire en sortant de la salle: Je n'ay jamais oüi tant de latin sans l'entendre.

M. Hennequin entendant du vestibule des Ecoles de Sorbonne, M. le Moine, qui dictant disoit: *Ita Vasquez, Ita Suarez, Ita, &c.* avança un peu la tête en dedans la salle, & dit tout haut: *Ita Lanternez.*

¶ Un de mes amis ayant à soûtenir une these en Sorbonne, s'adressa à un habile Graveur pour avoir une planche. Le Graveur lui donna le portrait de sa fille, peinte en Vierge. La fille étoit une fort jolie personne, qui avoit eu quelque galanterie, l'on disoit mê-

me un enfant, mais assez incognito. Mon amy fut rançonné, & pour s'en vanger, il mit à sa these pour Inscription, *Virgini Matri*, & prit soin d'en donner l'explication.

¶ Les Payens avoient accoûtumé d'accuser les Chrêtiens d'être la cause de tous les maux qui affligeoient l'Empire, comme l'ont remarqué Origene au chap. 24. sur S. Matthieu; S. Cyprien au commencement de son livre *ad Demetrianum*; Tertullien au chap. 40. de son Apologetique; & Arnobe dans son premier Livre. Quand le Christianisme fut devenu la Religion dominante, les Chrêtiens accusérent les Juifs & les Payens d'attirer sur l'Empire les calamitez qui arrivoient pour lors, cela se remarque principalement *in Novella tertia Theodosii. Accusat Manilia dum rea non est.*

Socrate au chapitre 20. du liv. 5. a remarqué que les anciens Chrêtiens, outre les poissons, mangeoient aussi des oiseaux pendant le Carême. *Alii cum piscibus volucres etiam manducant, easque ex aqua, ut est apud Moysen, nasci asserunt.*

Digitized by Google

¶ M. Patru a été quatre ans à traduire la premiere période de l'Oraison de Cicéron pour le Poëte Archias, encore n'a-t'il pas rendu ces mots : *quod sentio quam sit exiguum.* C'est un ouvrage de beaucoup de temps qu'une bonne traduction. Il en coûte souvent moins d'être auteur de son cru. Nous n'avons point de bonne traduction par un bon auteur.

¶ M. de l'Estang est l'auteur des Regles de bien traduire de Port-roïal. Il a pris tous les exemples des bonnes traductions, dans les livres de M. d'Ablancourt ou de Port-roïal ; & ceux des méchantes, dans les livres de M. de Marolles, qui véritablement songeoit plûtost à faire beaucoup de livres qu'à en faire de bons. M. de Marolles en fut fort en colére, & s'en plaignoit à tout le monde. M. de l'Estang ayant jugé à propos de l'appaiser, choisit pour céla le jour que M. de Marolles alloit faire ses Pâques, & se présentant devant lui comme il alloit se mettre à genoux pour communier : Monsieur, lui dit-il, vous estes en colere contre moy, je crois que vous avez raison ;

Digitized by Google

mais, Monsieur, ajoûta-t'il, voici un temps de misericorde, je vous demande pardon. De la maniere dont vous le prenez, luy répondit M. de Marolles, il n'y a pas moyen de m'en deffendre; Allez, Monsieur, je vous pardonne. Quelques jours après M. de Marolles rencontrant M. de l'Estang, lui dit: Monsieur, croyez-vous en être quitte? vous m'avez escroqué un pardon que je n'avois pas envie de vous accorder.

¶ Le Livre *de Potestate Papæ*, de Barclay le Pere, est un ouvrage excellent. On en a fait une traduction qui est aussi fort bonne. Barclay le fils est l'auteur de l'Argenis. C'est l'écueil des jeunes gens qui veulent apprendre le latin.

¶ Celui dont il est parlé dans l'Euphormion de Barclay sous le nom de *Cursor*, c'est la Varenne, un de ceux qui a le plus favorisé les plaisirs de Henry IV. il estoit Sur-Intendant des Postes, & c'est pour cela que Barclay l'appelle *Cursor*. Le Chancelier de Beliévre, qui estoit un homme extrémement vert, lui faisant un jour quelque difficulté

sur une grace qu'il avoit obtenuë, la Varenne lui dit : Monsieur, ne vous en faites pas tant accroire, si mon Maistre avoit vingt-cinq ans de moins, je ne donnerois pas mon employ pour le vôtre.

Le même la Varenne avoit donné un Gentilhomme à son fils. Le Roy qui ne connoissoit pas ce Gentilhomme, lui demanda qui estoit cet homme qu'il voyoit ordinairement avec son fils. La Varenne répondit que c'étoit un Gentilhomme qu'il luy avoit donné : Comment, dit le Roy, donner ton fils à un Gentilhomme, je comprens bien cela ; mais donner un Gentilhomme à ton fils, c'est ce que je ne puis comprendre. La Varenne avant que d'être à Henry IV. avoit esté à Catherine, sœur de ce Roy, depuis Duchesse de Bar, & son employ avec cette Princesse, estoit de piquer les viandes, & comme il y excelloit, elle l'avoit donné au Roy son frere. Catherine passant par Paris pour aller en Lorraine, vit la Varenne son ancien Cuisinier, & sachant son employ auprès de Henry IV. elle lui dit : la Varenne, tu as plus ga-

Digitized by Google

gné à porter les poulets de mon frere, qu'à piquer les miens.

¶ M. Bayle dans sa Critique de l'histoire du Calvinisme du P. Maimbourg, prétend que la censure aigre & mordante du grammairien Georges de Trébisonde, qui se trouve dans l'histoire du Schisme des Grecs du même auteur, regarde le P. Bouhours, & que le bien qui y est dit de moy, n'est que pour chagriner ce Pere, avec qui j'étois encore broüillé. Cela est entierement faux, & le P. Maimbourg n'a songé nullement à chagriner le P. B. par le bien qu'il a dit de moy. La verité est qu'il souhaittoit que je lui rendisse quelque office auprès de M. de Montausier, & qu'il a voulu par là me faire sa cour. C'est un beau livre que la Critique du Calvinisme du P. Maimbourg, & lui-même ne pouvoit s'empêcher de l'estimer. Il me l'a avoüé, quoi qu'ordinairement il affectât d'en parler comme d'un livre qu'il n'avoit pas lû. A la Religion près, je trouve tout ce qu'a dit M. Bayle fort vif & très censé. J'ay voulu lire ce que M. Jurieu a fait sur le même sujet, il y a

Digitized by Google

bien de la difference. Le Livre de M. Bayle est le Livre d'un honnête homme, & celui de M. Jurieu, celui d'une vieille de Prêche. C'est un méchant réchauffé de tout ce que du Moulin & les autres ont dit de plus fade contre la Religion Catholique.

M. Bayle dans sa cabale chimérique, dit que les appointemens qu'il touche ne sont pas suffisans pour luy entretenir un Laquais. S'il étoit payé comme il le mérite, il auroit dequoy entretenir un carrosse.

¶ Je m'étonne que M. Bayle, ou quelqu'autre Savant du même génie, n'ait pas encore entrepris d'augmenter le livre de Pierius Valerianus, sur le malheur des gens de Lettres.* Les Additions qu'on y a faites ne sont pas suffisantes. J'aurois de bons mémoires à donner là-dessus, si j'étois moins vieux, & que je ne fusse pas occupé entierement par mes Etymologies, je pourrois bien mettre la main à cet Ouvrage.

¶ Nous nous étions entretenu pendant

* Ce sont Tollius & Spizellius, qui ont travaillé sur ce même sujet.

Digitized by Google

quelque temps M. du Cange & moy de l'Etymologie du mot *Boiteux* sans convenir de rien. Quelques heures après m'avoir quitté, il me manda que nous nous êtions embaraſſé inutilement que cette Etymologie ſautoit aux yeux, & qu'il croyoit que *Boiteux* venoit de *Déboité*, puis qu'on diſoit *une jambe déboitée*. Je croirois bien que cela pourroit être.

¶ Il y a chez moy un commerce établi de nouvelles & d'Etymologies. Je donne de véritables Etymologies à ceux qui m'apportent des nouvelles vrayes; mais je donne des Etymologies fauſſes à ceux qui me diſent de fauſſes nouvelles.

¶ M. du Périer n'eſt plus à beaucoup près ce qu'il étoit, ſuppoſé qu'il ait été le meilleur Poëte latin de ſon temps. Il a traduit en vers latins cet Epigramme de l'Anthologie:

Τέσσαρες αἱ Χάριτες, Παφίαι δύο, καὶ δέκα Μοῦσαι
Δέρκυλις ἐν πάσαις Μοῦσα, Χάρις, Παφίη.

Voici le premier vers de ſa traduction:

Ecce decem Veneris Comites, Venus altera & ipſa

Je

Je ne me ſuis pas appliqué à retenir les autres. Le principe de tous méchans vers, eſt de n'avoir pas aſſez d'eſprit pour en faire de bons, ni aſſez de raiſon pour n'en pas faire de mauvais. M. du Périer a encore traduit quelques Epigrammes de l'Anthologie. C'eſt M. Formi qui les lui fournit & qui les lui explique.

M. du Périer venoit autrefois dîner avec moy aſſez ſouvent, & comme je ſavois qu'il alloit dîner ailleurs, je diſois ce vers de Martial quand il eſtoit long-temps à venir:

Et major rapuit canem culina,
Antiqua veniet ad oſſa cœna.

¶ M. le C.... M..... diſoit à M. de Bautru: Bautru, vous êtes plus vieux que moy, cependant je ſuis ſeur que vous me ſurvivrez, & je vous prens à témoin au cas que je ne meure pas en Philoſophe.

M. de Bautru étoit fort bien venu à la Cour, & par tout ailleurs, à cauſe de ſes bons mots. En entrant un jour chez la Reine, il trouva dans l'antichambre M. de Roquelaure qui lui mon-

Digitized by Google

tra les cornes. Cela le piqua, parce qu'il savoit bien qu'il en étoit soupçonné ; il continua néanmoins son chemin sans rien dire, & entra d'un air fort chagrin dans la chambre de la Reine. La Reine voyant M. de Bautru plus sérieux & plus resveur que de coûtume, voulut à toute force en savoir le sujet. M. de Bautru après s'en être deffendu long-temps : Madame, dit-il, c'est que j'ay vû en passant dans vôtre antichambre M. de Roquelaure qui montroit à vos filles tout ce qu'il portoit. La Reine qui ne comprit pas d'abord ce que cela signifioit entra dans une colere furieuse contre M. de Roquelaure qui eut toutes les peines du monde à lui faire entendre la vérité de l'affaire.

La Reine avoit demandé bien des fois à voir Mad. de Bautru sans l'avoir pû obtenir. Un jour elle dit à M. de Bautru qu'elle vouloit à toute force qu'il la lui amenast. M. de Bautru qui s'en étoit deffendu tant qu'il avoit pû, lui promit de la lui présenter l'après-dînée : mais, Madame, lui dit-il, elle est incommodée de l'oreille. Allez, lui dit la Reine, je parlerai haut. Il s'en

alla chez lui annoncer cette nouvelle à sa femme, & l'avertit en même temps de parler fort haut, parce que, lui dit-il, la Reine a de la peine à entendre. Il la conduisit au Louvre l'aprèsdînée, & d'abord la Reine commença la Scene en criant à pleine tète, & Madame de Bautru continuoit sur le même ton. Le Roy qui avoit été averti du mystere par M. de Bautru, rioit de tout son cœur. A la fin la Reine qui s'en apperçût, dit à Madame de Bautru : N'est-il pas vrai, Madame, que Bautru vous a fait croire que j'étois sourde ? ce que Madame de Bautru lui avoüa. Ah, le méchant, continua la Reine ! il m'avoit dit la même chose de vous.

¶ M. de Bautru me disoit un jour qu'ayant été envoyé en Espagne, il alla à l'Escurial où il vit la Bibliotheque, & par une conférence qu'il eut avec le Bibliotequaire, il connut que c'étoit un très-mal habile homme ; ensuite il vit le Roy, qu'il entretint des beautez de cette Maison Royale, & du choix qu'il avoit fait de son Bibliotequaire. Il lui dit, qu'il avoit remarqué que

Digitized by Google

c'étoit un homme rare, & que sa Majesté pouvoit le faire Surintendant de ses Finances. Pourquoy, lui dit le Roy? Sire, ajoûta-t'il, c'est que comme il n'a rien pris dans vos Livres, il ne prendra rien dans vos Finances.

¶ M. D.... estant venu voir M. de Bautru dans le temps qu'il avoit la goute, il le trouva à table mangeant du jambon. Que faites-vous là, lui dit son ami? ne savez-vous pas que le jambon est contraire à la goute? cela est vray, lui répondit froidement M. de Bautru, je say qu'il est contraire à la goute, mais il est bon pour les gouteux.

Le même disoit d'un homme qui avoit receu tous ses Sacremens, sur tout la Confession, & qui n'attendoit plus que la mort: Confessé comme pour être pendu.

¶ M. de Bautru n'aimoit pas Langeli, parce que ce dernier se faisoit toûjours un plaisir de le railler. Un jour que Langely étoit dans une compagnie, où il y avoit déja quelque temps qu'il faisoit le fou, M. de Bautru vint à entrer; Si-tost que Langeli l'eut apperçû, il lui dit: Vous venez bien à propos,

Monsieur, pour me seconder, je me lassois d'être seul. On ne peut croire le dépit que cela fit à M. de Bautru.

On dit communément, entre chien & loup, pour dire, sur le soir, M. de Bautru disoit par allusion : Je viens de rencontrer une femme entre chienne & louve.

¶ Il me dit un jour, parce que j'ay souvent mon curedent à la bouche : Monsieur, si l'on vous effigie jamais, on fera comme à l'Amiral Chastillon, on vous mettra un curedent à la main. Cela me fait souvenir de la naïveté d'une fille, au sujet d'un curedent. Mad. de C..... avoit à son service un valet-de-chambre qui avoit été en Italie, & qui juroit toûjours par *Ca....* Une des filles de cette Dame qui écorchoit quelque mot d'Italien, voulut savoir la signification de celui-ci, & le valet-de-chambre lui fit accroire que cela signifioit un curedent. Quelque temps après Mad... de C.... étant à table en grosse compagnie, eut besoin d'un curedent, & en demanda un à sa fille de chambre : celle-ci croyant dire merveille, dit à un valet de pied Ita-

Digitized by Google

lien qui étoit au service de sa Maîtresse : Allez dire au valet-de-chambre qu'il apporte le *Ca*...... de Madame. Toute la compagnie se tourna vers cette fille, & se mit à rire de sa naïveté.

¶ Gomez étoit un Poëte fort pauvre. Il se trouva un jour, je ne sçay par quel hazard, dans le Cabinet du Roy. Si-tost que M. de Bautru l'eut apperçû, il s'écria : Comment ce miserable a-t'il pû passer par plusieurs portes fermées, & gardées par des Suisses & des Huissiers, pour entrer en ce lieu, lui qui depuis dix ans n'a pû sortir de l'Hôpital, quoique les portes en soient toûjours ouvertes ?

¶ J'étois avec M. de Bautru à la porte de l'Hôtel de Bourgogne, un jour qu'il pleuvoit bien fort. Nous vîmes arriver un Gascon sans manteau, & très-moüillé. Le Gascon qui vit que nous le regardions, s'écria : Je gage que mes gens ont oublié de me donner mon manteau. M. de Bautru lui dit : Je me mets de moitié avec vous.

¶ M. de Bautru étant tombé malade de la maladie dont il mourut, ses Médecins furent d'avis de

Digitized by Google

le faire saigner, à quoy il ne vouloit pas consentir. Le Roy qui l'aimoit ayant sçû sa résistance, lui envoya ordre de le faire. Il dit à celui qui lui apporta cet ordre : Je n'aime point les saignées de la part du Roy.

¶ Peu de temps avant de mourir M. de Barreau disoit : Je voudrois n'avoir que vingt ans & vingt sols, je ferois une belle fortune, je me ferois ou Comédien, ou le Mercure de quelque Prince ; Sçachant ce que je sçay, j'irois loin dans ces deux professions ; le malheur est qu'on ne peut avoir de l'expérience que lors qu'on est vieux & quasi hors d'état de profiter de ce que l'on sçait. Les Espagnols disent : *El diablo sabe mucho porque es viejo*. Mais, Monsieur, lui disois-je, vous n'y songez pas, vous perdriez vôtre réputation, qui fait un des plus doux biens de nôtre vie. Bon, réputation, me disoit-il, il est aussi difficile de passer pour honnête homme dès qu'on est gueux, qu'il est aisé de l'être, lors qu'on est riche, & que l'on a dequoy faire plaisir ; on est aisément honnête homme quand on a trois ou quatre mille pistoles à

prêter à propos. Une maxime générale, me disoit-il encore, que vous & moy n'avons pas assez suivie, c'est de compter très-peu sur tout ce que la reconnoissance peut faire faire pour nous à nos amis, & de ne nous fonder que sur ce que l'intérest, ou de leurs affaires, ou de leurs plaisirs, les oblige de faire.

M. de Bautru disoit d'un homme riche, mais scélérat: Il mériteroit d'être honneste homme.

¶ Les Anglois ne peuvent comprendre que M. du Cange ait fait le Dictionnaire de la basse Latinité, & ils disent qu'un Auteur ne peut pas faire en toute sa vie un ouvrage comme celui-là. Cependant il l'a fait, & n'a mis que trente années à le faire.

¶ C'est M. Bigot qui a donné à M. du Cange le mot de *Græcitas*, dont il avoit besoin pour le titre de son Dictionnaire du bas grec, lequel répond à celui de *Latinitas*, qu'il a employé au titre de son Dictionnaire de la basse Latinité. C'est aussi lui qui a découvert ce beau passage de S. Chrysostome, par lequel on apprend que ceux

Digitized by Google

qui citoient des Loix tronquées étoient punis de mort. Saint Chrysostome y fait comparaison de ces sortes de gens avec ceux qui tronquent les passages de l'Ecriture Sainte. C'est aussi lui qui s'est donné la peine de conférer des manuscrits en Italie dans le temps que je travaillois sur Anacréon. Depuis son retour d'Italie, il est toûjours occupé à lire les bons Auteurs Grecs. Il me mandoit dernierement qu'il lisoit Synesius. C'est, me disoit-il, un bon Auteur, on y trouve de très-belles choses. J'y ay trouvé une description d'une maison de campagne entierement semblable à celle où je suis. Il copia le passage grec & me l'envoya. En lui écrivant pour le remercier, je lui envoyai des vers latins où je m'étois servi du mot de *Turpificatus*. Il les fit voir à quelques personnes qui se choquerent de ce mot : mais ils le trouverent bon, quand il leur eut fait voir qu'il étoit de Cicéron.

Je me suis aussi servi dans mes Poësies du mot de *Celerissimus*, qu'on eut de la peine à goûter d'abord, mais Lucréce, Censorin, Ennius, & Manilius s'en sont servi.

Digitized by Google

¶ J'ai toûjours fait beaucoup de cas de ceux qui sçavent le grec : car sans cette langue, on ne peut être que savant à demi. M. Cotelier, M. de Treville, & M. Bigot, sont les seuls en France qui lisent les Peres Grecs dans leur langue. Ils entendent le grec aussi bien que les Grecs mêmes. Pour moy, j'avouë que je n'entens pas assez Pindare pour y prendre du plaisir, & que je n'ay jamais lû le grec d'aucun Auteur sans avoir lû la traduction.

¶ M. Cotelier disoit qu'il avoit trouvé de grandes difficultez dans les Peres Grecs, qu'il avoit été quelquefois huit & dix jours à chercher pour s'éclaircir de certains endroits, sans en venir à bout, & que six mois ou un an aprés, il en avoit trouvé l'explication sans la chercher.

¶ M. Bigot entend mieux le grec que le françois, cependant on me lut dernierement une Lettre de lui, que je trouvay fort bien écrite contre son ordinaire. Je dis à la personne qui me la lut, que M. Bigot ne me faisoit pas l'honneur de m'écrire si bien. On répondit à cela qu'il n'étoit pas si exact

en écrivant à ses amis, qu'à ceux à qui il n'écrivoit pas si souvent, & que je n'avois pas lieu de me plaindre, puisqu'il me traitoit en ami. Le lendemain je receus une Lettre de M. Bigot écrite à son ordinaire. Si-tost que je vis la personne qui m'avoit fait voir cette Lettre bien écrite : Monsieur, lui dis-je, je viens encore de recevoir une Lettre de M. Bigot, il me traite toûjours en ami.

¶ Un Catalogue de la Biblioteque de M. Bigot seroit excellent. On y trouveroit de bons Livres, parce qu'il les connoissoit. Il connoissoit aussi la main des Sçavans, comme de Scaliger, de Casaubon, de Saumaise, & d'autres; & quand il rencontroit quelques Livres sur lesquels ils avoient fait quelques Notes, ils ne lui échapoient pas. Un homme d'esprit de qui je suis ami, & qui me fait l'honneur de me venir voir, m'étonna fort il y a quelque temps en me demandant de quelle utilité pouvoit être le Catalogue d'une Biblioteque. Monsieur, lui dis-je, vous vous imaginez peut-être qu'il n'y a que de l'ostentation de la part de ceux qui

Digitized by Google

font imprimer le Catalogue de leurs Livres, & vous vous persuadez qu'ils le font afin de publier la quantité de Livres qu'ils ont acquise; On ne peut pas juger de l'intention des gens; mais je puis vous assurer, pour peu qu'on aime les Livres, qu'on leur a une grande obligation quand leurs Livres ont été amassez avec choix. Ceux qui les connoissent trouvent les bons Livres avec plaisir, & ceux qui ne les connoissent pas, doivent être ravis d'en avoir la connoissance par ce moyen. Ils apprennent du moins par les titres dont ils n'ont jamais entendu parler, les Livres dont ils peuvent se pourvoir pour se perfectionner dans les Sçiences & dans les Arts, chacun suivant son inclination. Cela est si nécessaire qu'il seroit à souhaitter que les Professeurs dans nos Ecoles publiques, se fissent un devoir de marquer à leurs Ecoliers les Livres qui traitent, tant en général qu'en particulier, des Sçiences & des Arts qu'ils enseignent. Par ce moyen une infinité de bons esprits deviendroient en peu de temps très-habiles, qui faute de ce secours nécéssaire, se

rebutent entierement, ou du moins n'apprennent qu'avec de grands travaux ce qu'ils auroient pû apprendre très-facilement, pour ensuite passer à d'autres connoissances, ausquelles ils n'arrivent jamais par cet obstacle. Pour moy je prens plaisir à lire les Catalogues de Livres que nous avons, & j'en prendrois encore un bien plus grand à lire celui des Livres que nous avons perdus, particulierement des Livres grecs, qu'il seroit aisé de dresser sur Diogene Laërce, sur Athenée, sur Photius, sur certains Scholiastes, & sur d'autres Auteurs. Il seroit à souhaiter que quelqu'un voulût bien s'en donner la peine. M. Bigot auroit été bien capable de le faire, aussi bien que celui des Livres grecs qui ont échappé du naufrage. On dit qu'il travailloit à ce dernier il y avoit déja long-temps.

¶ Lors qu'on demandoit à M. Bigot quelque éclaircissement sur la bonté ou la rareté d'un Livre, il ne refusoit jamais ce que l'on souhaittoit de lui, à tout autre, qu'à un Libraire. Il disoit qu'il ne falloit jamais instruire les Libraires, qu'ils en sçavoient toûjours

Digitized by Google

trop pour nôtre profit, & que si un Livre étoit rare ou qu'il fust bon, il ne falloit pas le leur apprendre. Quand il vouloit acheter des Livres, il disoit que le meilleur temps étoit la veille ou le lendemain de beaucoup de Fêtes. Et sa raison étoit qu'en y allant la veille, ils faisoient bon marché pour avoir dequoi se réjoüir pendant les Fêtes; & qu'en y allant après que les Fêtes étoient passées, ils se relâchoient pour se rembourser de l'argent qu'ils avoient dépensé.

¶ Outre les fautes ordinaires qui échappent dans l'impression, il y en a aussi d'autres qu'on laisse passer exprès, afin d'avoir occasion de mettre dans l'*Errata* ce qu'on n'auroit pas permis dans le corps de l'ouvrage. Dans les païs, par exemple, où il y a Inquisition, à Rome sur tout, il est deffendu d'employer le mot de *fatum* ou *fata* dans les Livres. Un auteur voulant se servir de ce dernier, s'avisa de cette adresse. Il fit imprimer dans son Livre *facta*, & dans l'*Errata* il fit mettre, *Facta*, lisez *Fata*. M. Sc.... fit à peu près la même chose. Il avoit compo-

quelques vers, à la tête desquels il mit une Dédicace avec ces mots : *A Guillemette, chienne de ma sœur*. Quelques temps après s'étant broüillé avec sa sœur, dans le temps qu'il faisoit r'imprimer ses Poësies en recüeil, il fit mettre malicieusement dans l'*Errata* de son Livre : au lieu de *Chienne de ma sœur*, lisez *Ma Chienne de sœur*.

¶ M. le Maréchal de Bassompierre étant sorti de prison, Madame la Duchesse d'Aiguillon lui offrit cinq cens mille livres pour en disposer comme il lui plairoit : Madame, lui dit-il, en la remerciant, vôtre oncle m'a trop fait de mal pour recevoir de vous tant de bien.

¶ Des Courtisans s'entretenans des affaires de leurs maisons, & des gages qu'ils donnoient à leurs domestiques, & sur tout à leurs Maîtres d'Hostel. Un d'entr'eux dit qu'il donnoit cent pistoles au sien ; un autre dit qu'il en donnoit deux cens ; & moi, dit un de ces Messieurs, je renchéris par dessus vous tous, car je donne quatre mille francs au mien. Cela est exorbitant, dirent les autres, & jamais on n'a tant

Digitized by Google

donné à un Maiſtre-d'Hoſtel. Quelqu'un de la compagnie s'aviſa de lui demander : mais le payez-vous ? Oh ! non, dit-il.

¶ Une maxime que je conſeilleray toûjours à mes amis, c'eſt d'être bien avec les..... pour moy je m'en ſuis toûjours bien trouvé. Un Courtiſan diſoit il n'y a pas long-temps, qu'il y avoit autant de différence entr'eux & les autres Religieux, qu'il y a entre un Gentilhomme & un roturier.

¶ Iſaac de la Pereyre de Bordeaux eſt l'auteur d'un Livre intitulé *les Préadamites*, où il prétend faire voir qu'Adam n'eſt pas le premier de tous les hommes. Ce bon homme demeuroit en penſion à Noſtre-Dame des Vertus chez les Peres de l'Oratoire. Il étoit toûjours entêté de ſes Préadamites, & apparemment qu'il eſt mort dans cette fantaiſie. Il auroit été bien aiſe s'il avoit ſçu qu'il y a un Rabin qui a fait mention du nom du Précepteur d'Adam. Mais ce Rabin étoit un Rabin, & c'eſt tout dire.

Lors que le Livre des Préadamites parut, il fut condamné à être brulé

par

Digitized by Google

par la main du bourreau. Je priay l'auteur, qui étoit de mes amis de me l'envoyer avant qu'il fût mis en lumiére. Il comprit ma raillerie & me l'envoya avec ce vers d'Ovide, en changeant le mot d'*urbem* en celui d'*ignem*.

Parve, nec invideo, sine me, liber ibis in ignem.

¶ Dans le temps qu'on parloit encore de cette ridicule opinion des Préadamites, le Pere Adam Jesuite prêcha la Passion à saint Germain de l'Auxerrois. Il fit dans son discours une comparaison fort odieuse des Parisiens avec les Juifs qui avoient crucifié Nôtre Seigneur. Il compara la Reine à la Vierge, & le Cardinal Mazarin à saint Jean l'Evangeliste. Ce Sermon fut très-mal receu à la Ville & à la Cour. La Reine en parla à M. le Prince de Guémené, & lui demanda ce qu'il en pensoit: Madame, je suis Préadamite, lui répondit ce Prince. La Reine luy demanda ce que cela vouloit dire. C'est que je ne crois pas, Madame, lui répliqua-t'il, que le Pere Adam soit le premier des hommes.

¶ Un Gentilhomme parlant fort haut à M. le Prince de Guémené contre le Cardinal de Richelieu : Parlez plus bas, lui dit-il, voilà de ſes créatures qui pourroient bien vous entendre. C'étoient des pauvres qui venoient demander l'aumône.

¶ Dans le tems que les Maréchaux de France vouloient diſputer le pas aux Ducs & Pairs, M. le Prince de Guémené diſoit qu'il ne ſçavoit pas ſurquoy les Maréchaux de France fondoient leurs prétentions ; car, ajoutoit-il, la plus grande cérémonie qui ſe faſſe dans le Royaume, c'eſt celle du Sacre des Rois, & là tout le monde ſçait que les Ducs & Pairs l'emportent de belle hauteur ſur ces Meſſieurs. Au Louvre & au Palais ils ne nous le diſputent pas : il eſt vrai qu'ils ont le pas ſur nous à l'armée, mais nous ne nous y trouvons pas. L'air avec lequel il diſoit ces dernieres paroles donnoit un grand agrément à ſon diſcours.

¶ M. N..... s'eſt ruïné à donner des Veſpres à ſes Maîtreſſes. Il empruntoit pour cela le Jubé des Peres de la Merci vis à vis l'Hoſtel de Guiſe. Une jour

Digitized by Google

que nous avions assisté grande compagnie à ces Vespres, où se trouva entr'autres M. le Prince de Guémené; nous fismes partie d'aller souper ensemble. Après le souper nous allâmes aux Tuilleries, où nous donnâmes le concert. Tout le monde y parloit de ces Vespres, parce qu'on s'y étoit servi de violons, & que pour lors on n'étoit pas accoûtumé à en entendre dans les Eglises. Quand nos concertans eurent joüé tout ce qu'ils sçavoient, ils vinrent demander à M. le Prince de Guémené ce qu'ils joüeroient: Joüez-nous Vespres, leur dit-il.

¶ Parmi un grand nombre de Ducs & Pairs qu'on fit, M. de la Ferté & M. d'Aumont n'en furent pas. Ils en eurent tous deux bien du chagrin, mais le premier en devint malade. Une Dame de ses amies envoya sçavoir quel mal il avoit. Va, dit-il au valet-de-pied, dis à ta Maîtresse que j'ay la maladie de M. d'Aumont.

¶ Pendant les guerres de Paris, on disoit que M. le Duc de Rets étoit allé dans l'armée des Princes pour y servir de Duc & Pair.

Digitized by Google

¶ Claude de Lorraine, Duc de Guise, qui vivoit en 1544. sous François Premier, est le premier Prince étranger fait Duc en France.

¶ Quoique le Poëme de la Pucelle de M. Chapelain n'ait pas eu toute l'approbation qu'on en attendoit ; neanmoins il faut avoüer qu'il y a de beaux vers, tels que ceux-ci :

Non même quand la nuit accomplissant son tour,
Dessus son Char d'Ebene environné d'étoilles,
Dans le sombre Univers représente le jour.

Nous avons été long-temps amis, & le sujet de nôtre broüillerie n'est venu que de M. Chapelain, qui a rompu avec moy de gayeté de cœur, pour se ranger du côté de mes ennemis : car de mon côté je n'avois eu pour lui que des respects & des tendresses, & je lui avois donné des loüanges dans toutes les occasions qui s'étoient présentées.

M. Chapelain étoit ponctuel, exact & formaliste en toutes ses actions, c'est pour cela que M. de Balzac l'appelloit *sirconspectissime.* M. de Balzac avoit fait ce mot sur celui de *Généralissime*, qui étoit alors nouveau, & que l'on fit

Digitized by Google

exprès pour M. le Cardinal de Richelieu, qui commandoit alors l'armée d'Italie, afin d'éviter les disputes & pour le mettre au dessus des autres Généraux. Cette nouvelle dignité attira à M. le Cardinal de Richelieu, non seulement les complimens de toute la Cour, mais aussi de tous les Corps, & particulierement de l'Université, qui vint le complimenter d'une maniere flateuse à l'ordinaire. Le Cardinal répondit : *Non sum is quem vult Academia vestra, sed non sum talis quem me volunt malevoli, verum tamen non displicet deceptio vestra.*

¶ Malgré les grandes occupations qu'avoit le Cardinal de Richelieu, il ne laissoit pas quelquefois de trouver le temps de se délasser de ces grandes fatigues qui accompagnent toûjours le ministere. Il aimoit, sur tout aprés les repas, les exercices violens, mais il ne vouloit pas être surpris dans ces momens de joie & de plaisirs. M. de Boisrobert qui étoit toûjours auprès de lui pour le divertir, m'a conté qu'un jour M. de Grammont, qui étoit consideré au Palais Royal comme étant de

la famille, parce qu'il avoit épousé une des niéces du Cardinal, & à qui pour cette raison les entrées étoient fort libres, trouva le Cardinal après le dîné qui se divertissoit dans la grande Gallerie du Palais Royal à sauter le long de la muraille le plus haut qu'il pouvoit. M. de Grammont voyant cela, fit un tour d'habile Courtisan, & disant à M. le Cardinal qu'il sautoit bien mieux que lui, il commença à sauter cinq ou six fois. M. le Cardinal qui sçavoit la Cour encore mieux que lui, vit bien ce que cela vouloit dire, & du depuis l'en estima davantage. Un moment après que M. de Grammont se fut retiré M. le Camus Evêque du Belley entra, à qui le Cardinal de Richelieu demanda entr'autres choses ce qu'il pensoit du *Prince de Balzac*, & du *Ministre de Silhon*, (deux Livres nouveaux qui paroissoient alors) le Prince ne vaut gueres, lui répondit M. le Camus, & le Ministre ne vaut rien.

¶ M. le Cardinal de Richelieu étoit très-soupçonneux. Desnoyers son valet-de-chambre étoit le seul qui couchast

Digitized by Google

dans sa Chambre, & qui le veillast. Avant que de se coucher il visitoit tous les recoins de sa Chambre. Un jour qu'il regardoit sous le lit de son valet-de-chambre, il y vit deux bouteilles de vin que ce valet y avoit mises pour se desalterer pendant la nuit. Il s'imagina que ce pouvoit être du poison, & il le contraignit à les boire toutes les deux en sa présence.

M. le Cardinal de Richelieu étoit un grand génie, qui aimoit la gloire, & qui travailloit pour la gloire. Les grandes affaires que lui attiroit son ministére, ne l'ont pas empêché de composer des ouvrages excellens qu'il nous a laissez. Quelques-uns veulent que le * *Testament politique* qui paroît sous son nom ne soit pas de lui. Cependant il y a des choses qui ne pouvoient être sçuës que de lui; & pour ce qui est de certains détails qui peuvent donner

* M. Amelot de la Houssaye, dans sa traduction de Tacite, veut que le Cardinal de Richelieu soit le veritable auteur de cet ouvrage. Depuis la mort de M. Ménage, M. de la Bruyere s'est declaré pour cette opinion dans la Harangue qu'il prononça à l'Académie le jour de sa reception.

Digitized by Google

occasion d'en soupçonner quelque chose, il ne faut pas s'en étonner. C'étoient de bons Mémoires qu'il y a inséré. De plus à le bien considérer, il n'y a que lui qui ait été capable de travailler à un si bel Ouvrage.

¶ Sous Philippe II. Roy d'Espagne, Prince des mieux faits & des plus accomplis de sa Cour. M. le Duc de ..... se broüilla avec la Duchesse sa femme à un tel point, qu'elle fut obligée de se retirer dans un Couvent, dans le dessein de ne plus retourner avec lui, non seulement à cause de son étrange humeur & de la vie qu'il menoit, mais encore parce qu'il étoit malfait & desagréable. La mere de la Duchesse voulut la remettre bien avec le Duc son mari. Elle en parla au Roy, & supplia sa Majesté d'en dire un mot au Duc de..... ce que le Roy lui promit. En effet si-tost que sa Majesté le vit, il lui demanda le sujet de sa broüillerie avec la Duchesse sa femme. Le Duc deffendit fort bien sa cause, & dit au Roy entr'autres choses, qu'à l'égard du reproche qu'on lui faisoit d'être mal fait, c'étoit une chose qui n'avoit point été cachée

cachée à la Ducheſſe, qu'elle avoit été bien aiſe d'épouſer un Duc, qu'au reſte il n'avoit pas tenu à lui d'avoir la taille plus avantageuſe, & que ſi cela avoit été en ſon pouvoir, il ſe ſeroit fait comme ſa Majeſté. Il fit ſi bien ſa Cour par ces dernieres paroles, que le Roy dit qu'il n'avoit pas cru juſqu'alors que le Duc de..... eût tant d'eſprit.

¶ D'Ouville, dont nous avons les Contes, étoit frere de M. l'Abbé de Boisrobert. Ce frere auſſi bien que d'autres de ſes parens, ne ceſſerent point de l'importuner ſi-toſt qu'ils le virent dans la faveur. Ils l'accablerent de toutes les affaires qu'ils avoient à Paris, & ſe voyant obligé de demander ſouvent des graces pour eux, il fit ces vers :

Melchiſedech étoit un homme heureux,
Son bonheur eſt tout l'objet de mes vœux,
Car il n'avoit ni freres, ni neveux.

Tout le monde a ſçu que M. l'Abbé de Boisrobert aimoit la Comédie avec paſſion, & qu'on le trouvoit plus ſouvent à l'Hoſtel de Bourgogne que par tout ailleurs, & particulierement lors que Mondori y joüoit. Un jour qu'il étoit aux Minimes de la Place Royale

Digitized by Google

où il entendoit la Messe, à genoux sur un Prie-Dieu fort propre, se faisant autant remarquer par sa bonne mine que par un Bréviaire en grand volume qui étoit ouvert devant lui; quelqu'un demanda à M. de Coupeauville Abbé de la Victoire, qui étoit cet Abbé? M. de Coupeauville répondit: c'est l'Abbé de Mondori qui doit prêcher cette après-dînée à l'Hostel de Bourgogne. Quelques jours après M. de Coupeauville rencontra M. l'Abbé de Boisrobert qui s'en revenoit de la Comédie à pied, il lui demanda où étoit son Carosse: On me l'a saisi & enlevé, dit-il, pendant que j'étois à la Comédie. Quoy, lui dit M. de Coupeauville tout étonné, Quoy, Monsieur, à la porte de vôtre Cathedrale! ah, continua-t'il, l'affront n'est pas supportable!

¶ M. de Boisrobert m'a voulu bien du mal pendant quelque temps; mais nous nous racommodâmes, & nous avons toûjours été bons amis du depuis. Le sujet de son mécontentement contre moy, étoit de ce que j'avois dit dans ma Requeste des Dictionnaires

Digitized by Google

qu'il aimoit plus le masculin que le féminin. Cela arriva justement dans le temps que M. le Cardinal de Richelieu l'avoit éloigné de lui à cause de ses débauches. Mais cet éloignement ne dura pas long-temps, car le Cardinal étant tombé malade, envoya chercher M. Citois son Médecin, en qui il avoit beaucoup de confiance. M. Citois connoissant que sa maladie ne venoit que de quelque chagrin qu'il avoit eu, & voulant moyenner la grace de M. de Boisrobert auprés du Cardinal, laissa pour remede à son mal cette ordonnance ingénieuse : *Recipe Boisrobert*, & par ce moyen fit entendre au Cardinal que rien ne pouvoit contribuer davantage au rétablissement de sa santé, que les contes plaisans de cet Abbé. En effet, c'étoit un homme des plus divertissans de son temps. Il me contoit un jour que pour obeïr à la Coûtume, il fut au Sermon à l'Abbaye S. Antoine, où prêchoit un Capucin, qui s'imaginoit être plein d'esprit. C'étoit un jour de Pâques. Il disoit aux Religieuses: Sçavez-vous, Mesdames, pourquoy aprés la Resurrection

Digitized by Google

Jesus-Christ apparut d'abord aux femmes? c'est que sçachant la pente naturelle qu'elles ont à parler, il ne pouvoit mieux faire que de leur apprendre promptement un Mystere qu'il vouloit rendre public.

Mais un de ses meilleurs Contes, c'est celui des trois Racans. Deux amis de M. le Marquis de Racan sçurent qu'il avoit rendez-vous pour voir Mademoiselle de Gournay. Elle étoit de Gascogne, fort vive & un peu emportée de son naturel, au reste bel esprit, & comme telle elle avoit témoigné en arrivant à Paris, grande impatience de voir M. de Racan, qu'elle ne connoissoit pas encore de veuë. Un de ces Messieurs prévint d'une heure ou deux celle du rendez-vous, & fit dire que c'étoit Racan qui demandoit à voir Madem. de Gournay. Dieu sçait comme il fut receu. Il parla fort à Madem. de Gournay des Ouvrages qu'elle avoit fait imprimer, & qu'il avoit étudié exprès. Enfin après un quart-d'heure de conversation il sortit, & laissa Madem. de Gournay fort satisfaite d'avoir vu M. de Racan. A peine étoit-il à trois

pas de chez elle, qu'on lui vint annoncer un autre M. de Racan. Elle crut d'abord que c'étoit le premier qui avoit oublié quelque chose à lui dire, & qui remontoit. Elle se préparoit à lui faire un compliment là-dessus, lorsque l'autre entra & fit le sien. Madem. de Gournay ne put s'empêcher de lui demander plusieurs fois s'il étoit véritablement M. de Racan, & lui raconta ce qui venoit de se passer. Le prétendu Racan fit fort le fâché de la piéce qu'on lui avoit joüée, & jura qu'il s'en vengeroit. Bref, Mademoiselle de Gournay fut encore plus contente de celui-ci qu'elle ne l'avoit été de l'autre, parce qu'il la loüa davantage. Enfin il passa chez elle pour le véritable Racan, & l'autre pour un Racan de contrebande. Il ne faisoit que de sortir lors que M. de Racan en original demanda à parler à Mademoiselle de Gournay. Si-tost qu'elle le sçut elle perdit patience: Quoy, encore des Racans, dit-elle? Néanmoins on le fit entrer. Madem. de Gournay le prit sur un ton fort haut, & lui demanda s'il venoit pour l'insulter. M. de Racan

qui d'ailleurs n'étoit pas trop ferré parleur, & qui s'attendoit à une autre réception, en fut si étonné, qu'il ne put répondre qu'en balbutiant. Madem. de Gournay qui étoit violente, se persuada tout de bon que c'étoit un homme envoyé pour la joüer, & défaisant sa pantoufle, elle le chargea à grands coups de mule, & l'obligea de se sauver. J'ay vu joüer cette Scene ici par Boisrobert en présence du Marquis de Racan, & quand on lui demandoit si cela étoit vrai. Oüi da, disoit-il, il en est quelque chose.

¶ On dit ordinairement d'un homme d'esprit qui ne parle pas, qu'il n'en pense pas moins; mais M. de Benserade disoit d'un homme qui n'avoit pas beaucoup d'esprit, & qui ne parloit point: il n'en pense pas davantage. Une Dame de mes amies avec qui je me trouvay dernierement, disoit de ces sortes de gens, qu'ils avoient l'esprit en dedans.

Cette même Dame ayant remarqué cette inscription latine: *Infundulo, sed avito*, qui se lit au dessus d'une porte cochere dans la ruë du Jardinet, de-

manda à M. de Benſerade ce que cela vouloit dire ? Madame, lui dit-il, cela veut dire : Je ſuis gueux, mais c'eſt de race.

¶ M. de Benſerade & M. l'Abbé Tallement ſon inquiétude cauſoient un jour enſemble chez moy. Pendant leur converſation je remarquay que quand M. de Benſerade parloit, M. l'Abbé Tallement portoit ſon doigt au front, comme pour montrer où l'autre avoit mal. M. de Benſerade en faiſoit autant lors que M. Tallemant parloit à ſon tour. M. le Clerc qui les écoutoit & qui voyoit tout ce manege leur dit : Meſſieurs, vous avez tous deux raiſon. Comme ils parloient de Vers, de Poëſie & de Poëtes, je retins ce bon mot de M. de Benſerade : Il dit, en parlant de Maître Adam Menuiſier de Nevers, qu'il étoit monté au Parnaſſe avec une échelle qu'il avoit tirée après lui : pour dire, que perſonne n'avoit pu l'imiter dans ſes Poëſies.

¶ M. de Benſerade, à ce que j'ay entendu dire, étoit fils d'un Procureur de Giſors ; & j'ai été fort ſurpris lors que M. l'Abbé Regnier lut ici dernie-

rement la harangue de M. Pavillon à sa réception à l'Académie, dans laquelle on donne à M. de Benserade une Généalogie magnifique. Mais je ne l'en estimerois pas moins pour être encore de plus bas lieu. Les Sçavans doivent se piquer d'être les fils de leurs propres Ouvrages. M. de Benserade avoit une assez jolie maison à Gentilli. Au dessus de la porte de cette maison il avoit fait mettre des Armes qu'il s'étoit données avec une Couronne de Comte. Un de ses amis dit un jour en les voyant : C'est aux Poëtes à en faire.

¶ Oppien a remarqué que les Chevaux de Cappadoce sont très-foibles lors qu'ils sont jeunes, & que plus ils sont vieux, plus ils vont viste.

κραιπνότεροι δὲ πέλουσιν ὅσῳ μάλα γηράσκουσι.

¶ *Equi & Poetæ alendi non saginandi.* Ce mot est de Charles IX. si cette maxime étoit observée à la rigueur, je ne conseillerois jamais aux Poëtes de faire des vers dans l'espérance d'en être récompensez.

¶ Il n'y avoit point de privileges pour les Poëtes chez les Romains :

Poëta nulla immunitatis prærogativa censentur, dit la Loy.

¶ Les Poëtes, j'en excepte M. du Périer, ne sont pas naturellement fort hardis. M. Gilbert vouloit aller en Angleterre voir M. de Croissy qui y étoit alors nôtre Ambassadeur. Il fut un mois à Calais, ne trouvant jamais la Mer assez calme pour hazarder le trajet. Tous les jours au soir il contoit avec son hoste, mais dès qu'il étoit prest à s'embarquer la crainte le prenoit, & il s'en retournoit à l'Auberge.

¶ Je ne sçache pas parmi les Modernes d'autres Poëtes tuez à la guerre que Garçillasso le réparateur de la Poësie Espagnole. Il fut assommé en Provence d'un coup de pierre, dans l'irruption que Charles Quint fit dans cette Province. En récompense je fournirois une assez longue liste de Poëtes qui ont été pendus, ou qui sont morts sur les Galeres; néanmoins la faim est leur plus grand fleau, & ce qui en fait mourir davantage.

¶ Lors qu'un Poëte avoit composé un Poëme, c'étoit la coutume autrefois de le lire publiquement, afin de sçavoir

Digitized by Google

le sentiment du public, & d'en recevoir l'applaudissement ou la censure. Strabon raconte qu'un Poëte lisoit son Poëme dans une place publique à quantité de gens qui l'écoutoient fort attentivement. Pendant ce temps-là on vint à sonner une cloche qui étoit le signal dont on se servoit anciennement pour avertir que le marché alloit se tenir, aussi-tost la cloche sonnée le Poëte se vit abandonné de tout le monde, excepté d'un homme qui étant un peu sourd, n'avoit pas entendu le son de la cloche. Le Poëte croyant que cet homme demeuroit là, tant pour entendre son Poëme jusqu'à la fin, que par force d'esprit & comme un homme au dessus du vulgaire, commença à lui donner de grandes loüanges, & à lui dire qu'il n'avoit pas fait comme les autres, qui n'avoient pas plûtost entendu la cloche, qu'ils avoient disparu; mais qu'il étoit un homme d'esprit & qui avoit le goût bon. Quoy, interrompit l'autre brusquement, la cloche est sonnée? serviteur aux vers. Et partit aussi-tost pour aller avec les autres.

¶ Le Marquis de Léganez, Gouver-

Digitized by Google

neur de Catalogne, ayant trop compté ſur les promeſſes du Comte Duc; écrivit au Roy d'Eſpagne: Sire, Deux perſonnes ont gâté toutes vos affaires en Catalogne, le Comte Duc, en me promettant merveilles; & moy, en le croyant.

¶ C'eſt un Auteur * Latin, dont le nom ne me vient pas préſentement à la mémoire, qui a dit le premier que les Muſes n'étoient encore Vierges, que parce qu'elles ſont gueuſes, & n'ont pas dequoy ſe marier. J'ai entendu dire que cette penſée ſe trouve auſſi dans le Garcillaſſo, un des premiers & des meilleurs Poëtes Eſpagnols.

¶ M. Sachot plaidoit pour un Boulanger à qui un de ſes voiſins avoit arraché le nez, ou une partie, dans une querelle de quartier. L'Avocat de la Partie adverſe, qui étoit tellement camus, qu'à peine luy voyoit-on un petit bout de nez, s'étant aviſé dans ſa deffenſe de traitter cet accident de bagatelle, M. Sachot dit dans ſa réplique: Maître L... conte un nez pour rien.

¶ Un Bourgeois d'Amiens eut que-

* Buchanan.

relle contre un Bourgeois d'Abbeville. Celui-ci poursuivit le premier jusques aux portes d'Amiens. Quand le Bourgeois d'Amiens se vit sur son paillé, il cria à l'autre : *Qu'ils vienchent, qu'ils vienchent ches huians d'Abbeville, nous sommes quatre contre un.* *Huian*, comme j'ai déja dit, signifie *cocu* à Amiens.

¶ Une Abbesse ennuyée d'être renfermée dans son Abbaye, eut envie d'aller se promener dehors. Pour ce sujet elle souhaittoit d'avoir de son Médecin une ordonnance pour aller aux bains à Barbotan. Il lui en envoya une dans laquelle en bon Médecin, il l'assuroit que les eaux de Forges lui étoient plus nécessaires. L'Abbesse la lui renvoya par une personne exprès, qui en la lui rendant lui dit : Monsieur, c'est folie, Madame ne guérira jamais à Forges, il n'y a pas trente lieuës de l'Abbaye. A la fin le Médecin composa, & luy donna une ordonnance pour aller à Bourbon.

¶ Madame de Montpensier aimoit fort son neveu le Duc de Guise, fils de Henry le Balafré. J'ai veu autrefois des

Digitized by Google

Lettres fort passionnées qu'elle lui avoit écrites. C'est pour cela que dans la Satyre Ménippée, quand on place tout le monde, le Herault crie : Madame de Montpensier, mettez-vous sous vôtre neveu.

¶ Un air ne paroist jamais si beau ny si harmonieux que quand on en a fait les paroles. Je l'ay éprouvé plusieurs fois.

¶ M. l'Archevêque de Lyon a les mains toutes défigurées & toutes perduës de la goute. Il joüoit aux cartes avec M..... & lui gagnoit mille pistoles. Je me consolerois, lui dit M.... si mon argent n'avoit pas été ramassé par la plus vilaine main du Royaume. Cela est faux, lui dit M. l'Archevêque de Lyon, j'en sçay encore une plus laide. Parbleu, repartit M..... je gage trente pistoles que non. M. l'Archevêque de Lyon après avoir gagé, osta le gand qui couvroit sa main gauche, & M.... avoüa qu'il avoit perdu.

¶ M. le Coadjuteur de Roüen avoit interrogé deux Prêtres, qui s'étoient présentez pour être Curez, & ne les ayant pas trouvé capables il ne vouloit

pas les recevoir. M. l'Archevêque lui dit : Allez, ne laissez pas de les recevoir, il vaut mieux que la terre soit labourée par des asnes que de rester en friche.

¶ Lors que la Paix de l'Eglise fut faite en 1668. & que le Roy eut permis à M. Arnauld de paroître en public après avoir terminé toutes les disputes sur la Grace par le moyen du Pape Clement IX. on m'envoya cette Epigramme sans nom d'auteur. Je la trouvay fort belle :

Arnaldo Annatoque odiorum Gratia causa est,
Hanc negat invictam hic, doctior ille probat.
Arnaldi in sermone Lepos, & gratia multa ;
Gratia in Annato nulla leposve fuit.
Tandem composuit Rex, Papa judice, litem,
Arnaldique ratam sanciit esse fidem.
Tum victus secum Annatus : Non Gratia Christi
Me vicit, vicit gratia Regis, ait.

A propos du mot de *Victus*, qui fait toute la beauté de cette Epigramme, par allusion à la Grace victorieuse, M. Arnauld n'a pas compris le sens de ce mot dans l'Epigramme que je vais vous dire, & que j'ai faite pour être mise au dessous de son Portrait.

Digitized by Google

Abditus in tenebris & toto notus in Orbe,
Hostibus innumeris pariter qui sufficit unus,
Sæpe triumphatus, victus numquam, aspicis ille est,
Arnaldus victor, victis in partibus, ille est.

Il a cru que ces mots: *Victor victis in partibus ille est Arnaldus*, signifioient que son parti avoit été vaincu par le parti contraire, & au lieu de me remercier de mes vers, il m'en a fait faire des reproches par le Comte de..... Je ne parle pas de son parti, je parle du païs où il s'est retiré, qui est la Hollande & la Flandre.

Quelques temps après que j'eus fait cette Epigramme Latine pour être mise au dessous du Portrait de M. Arnauld, on m'en présenta une très-belle traduction Françoise, que voici:

Le voilà, cet Arnauld, dont les veilles célébres,
Par tant d'écrits fameux instruisent l'Univers,
Toûjours sage & vainqueur il est dans les ténébres,
Et souffre des vaincus les plus fâcheux revers.

M. l'Abbé Furetiere la vit, & la trouvant à son goût, dit: Voilà qui est bon; mais qui sera le Juge, & fera bien connoître si M. Arnauld est le vainqueur

ou le vaincu ? Et si quelqu'un du parti contraire les entendoit réciter, ne pourroit-il pas dire ?

Le voilà, cet Arnauld, dont les plaintes funébres,
Par de tristes écrits ont troublé l'Univers,
Toûjours rempli d'erreurs, il est dans les ténébres,
Et souffre des vaincus les plus fâcheux revers.

¶ Je voyois assez souvent M. B..... Ambassadeur des Etats à Paris. Je lui parlois un jour de la Perpetuité de la Foy de M. Arnauld, à l'occasion des attestations qui luy venoient d'Orient : Monsieur, Monsieur, me dit-il, ce n'est pas mon fait que la Religion ; je ne m'en mesle point.

M. Peaucelier des Cholets achetoit une paire de bas aux Quatre Vents sur le Pont Nostre-Dame. Le Marchand lui en donna de plusieurs sortes, qu'il ne trouva pas à sa fantaisie. Ils n'étoient pas assez forts, ni assez épais. Donnez-m'en, dit-il, qui soient de *matiere continuë*, & non pas de *matiere discréte*. Le tour d'expression est d'un véritable Docteur..

¶ Mad. de Bourdonne, Chanoinesse de

de Remiremont, venoit d'entendre un Discours plein de feu & d'esprit, mais fort peu solide & très-irrégulier. Une de ses amies qui y prenoit intérest pour l'Orateur, lui dit en sortant: Eh bien, Madame, que vous semble-t'il de ce que vous venez d'entendre? Qu'il y a d'esprit! Il y en a tant, répondit Mad. de Bourdonne, que je n'y ay pas vu de corps.

¶ Un Prédicateur avoit fait un excellent Sermon, & quelques-uns de ses Auditeurs ne pouvoient se lasser d'en admirer la beauté, tant du costé des pensées que de l'expression. Après s'être épuisez à le loüer, le Bedeau qui les écoutoit, leur dit: Messieurs, c'est moy qui l'ay sonné.

¶ Dans la Cause de M. le Duc de Mazarin, M. Errard qui plaidoit pour Madame Mazarin, s'étendit fort sur les dissipations du Duc Mazarin, & dit entr'autres choses avec grand appareil, qu'il avoit gâté & mutilé des Statuës Antiques qui avoient cousté des sommes immenses, & que le Cardinal Mazarin avoit fait venir de Rome avec beaucoup de soin. M. Sachot dit à M.

Errard : Est-ce à cause de cette mutilation de Statuës que vôtre Partie refuse de retourner au Palais Mazarin.

¶ M. Cujas avoit une fille assez jolie, fort coquette, & qui ne haïssoit pas les hommes. Dieu sçait si les Ecoliers quittoient volontiers les leçons du Pere pour aller cajoler la fille. Ils appelloient cela, Commenter les Oeuvres de Cujas.

¶ Il y a long-temps que j'ai entendu dire pour la premiere fois, qu'en fait de Panégyrique, on ne sçauroit contenter tout à la fois deux Belles, deux Heros, deux Auteurs, ni deux Saints.

¶ J'ay entendu appliquer au Chevalier de R..... ce que Tacite dit d'Othon, lors qu'il est sur le point de se tuer pour finir la guerre par sa mort : *Alii vitam* (il y a *imperium* dans Tacite) *diutiùs tenuerunt, nemo tam fortiter reliquit.* Il est certain qu'il mourut avec une Constance & une résignation, *quæ aliam causam mereretur.* Il disoit au P. Bourdalouë qui l'exhortoit à la mort : Mon Pere, je n'ay pas besoin d'exhortation pour mourir en hon-

Digitized by Google

nête homme : Aidez-moy seulement à mourir en Chrêtien.

¶ Deux Italiens regardoient un jour une Cométe. L'un dit : Cela présage quelque malheur ; l'autre en tomba d'accord, & ajoûta : C'est la mort de quelque Prince, & il y a à craindre pour le grand Maître de Malthe : *Abibo*, dit le premier, *il gran Maestro di Malta è bên un principe da Cometa.*

¶ M. le Mareschal d'E.... se trouvant fort incommodé de la pierre, prit la résolution de se faire tailler. M. le Duc de R..... envoya un Gentilhomme pour apprendre des nouvelles de sa maladie, & lui assurer qu'il prenoit beaucoup de part à sa santé, & qu'il ne manqueroit pas de prier Dieu pour son entier rétablissement. Qu'il s'en donne bien de garde, lui répondit le Maréchal, il gâteroit tout.

¶ Il y a de belles choses dans les Poësies de Bertaut. Il ne luy manque que d'être venu au monde un peu plus tard. S'il eût vécu du temps où nous sommes, il auroit fait de bien meilleurs vers que ceux qu'il nous a laissé. On peut dire la même chose de Montagne,

qui a été le meilleur écrivain de son tems. Il aimoit les Rélations de voyages, & s'est servi fort à propos de celles qu'il a pu recouvrer de son temps. Il auroit bien profité de celles qui se sont faites depuis lui.

¶ Ronsard n'a pas si bien réüssi dans la Poësie Françoise que les autres Poëtes qui vivoient à peu près dans le même temps que lui. Cependant il étoit sçavant, & principalement dans la Langue Grecque, ce qui ne contribua pas peu à le faire mépriser dans la suite. Car il s'appliqua si fortement à mettre en françois ce qu'il sçavoit du grec, & négligea tellement les autres pensées qu'il pouvoit avoir, que ses Ouvrages tomberent bien-tost dans un mépris presque général. Il est vray qu'il eut les Grands de son costé pendant quelque temps; Muret même qui avoit tant d'érudition, trouva ses Ouvrages si excellens, qu'il fit des Notes sur quelques-uns; mais cela ne dura pas; Et je crois qu'il seroit très-difficile dans ce temps-ci de rencontrer une personne qui osast se vanter de les avoir & de les lire.

Digitized by Google

¶ M. le Président Ranconnet étoit un sçavant homme, & Cujas en a parlé avec grand éloge. Les Livres de sa Biblioteque sont recherchez par les Curieux, parce qu'il marquoit d'un crayon rouge ce qu'il y avoit de bon à remarquer dans chaque Auteur.

¶ A Rome dans le temps que les pénitences publiques étoient en usage & plus fréquentes qu'aujourd'huy (car elles y sont encore en usage en certaines rencontres) un Confesseur jugea à propos d'ordonner pour pénitence à une Dame, une discipline publique. La Dame en avertit son mari, & le mari qui sçavoit que sa femme étoit délicate, s'offrit de recevoir la discipline pour elle, & la reçut, parce que cela se pratiquoit. La Dame qui y étoit présente dit au Confesseur : Mon Pere, foüettez, foüettez fort, car je suis une grande pécheresse.

¶ La charité n'étoit pas connuë chez les Payens, mais en récompense ils pratiquoient mieux l'hospitalité, que nous ne pratiquons la charité.

¶ Lors que les Recteurs de l'Université de Paris parlent en public, c'est

une Loy qu'ils doivent réciter par écrit, parce que ce seroit une confusion pour tout le Corps s'il venoit à manquer. Ceux qui ont assez bonne mémoire pour réciter par cœur peuvent le faire, mais ils sont obligez d'avoir leurs cahiers devant eux.

¶ La methode de lire l'Histoire, composée par Bodin est excellente. Elle mériteroit d'être traduite en bon françois, mais il faudroit sçavoir beaucoup de choses pour s'en bien acquiter. Quand M. de Launai parle de Bodin, il l'appelle M. Bodin, parce qu'il étoit Angevin. M. de Launai a fait un amas de toutes les brochures qu'il a rencontrées, & les a fait relier en plusieurs volumes, & parce qu'il y en a de méchantes parmi les bonnes, il a écrit ce mot au commencement : *Sunt bona, sunt mala.* Un Italien a fait un Catalogue de ces sortes de brochures sous le titre de *Bibliotheca volante.* On appelle aussi ces brochures des *bluets*, parce que la pluspart sont brochées en papier bleu.

¶ C'est une belle Bible que la Bible du Président le Jay. Cependant qui le

Digitized by Google

croiroit, elle est si méprisée, pour ainsi dire, & à si bon marché que sa relieure couste plus que la Bible même. Le Cardinal de Richelieu avoit offert au Président le Jay de luy rembourser la dépense qu'il avoit faite pour la faire imprimer, & de luy faire un présent considérable, à condition qu'elle paroîtroit sous son nom, mais le Cardinal mourut trop tost. Je crois que le Traité avoit été commencé, mais les parens du Cardinal ne voulurent pas en entendre parler. Vitré qui avoit imprimé un si bel ouvrage, avoit entre ses mains toutes les matrices des differens caracteres qui avoient servi à l'impression de cette Bible, mais la gloire de voir son nom à la tête du plus bel Ouvrage qui soit jamais sorti de dessous la Presse, & l'envie de s'immortaliser, lui fit concevoir le dessein étrange de fondre les matrices, les poinçons, & tous les caracteres qui y avoient servi. Ce que l'on ne reconnut qu'aprés sa mort, lors qu'on voulut s'en emparer de la part du Roy, qui les vouloit mettre au Louvre.

¶ Le Pere Lauria, aujourd'huy Car-

Digitized by Google

dinal de ce nom, devoit être fait Cardinal par le Pape Clement IX. de qui il étoit grand ami, pendant qu'il étoit Cardinal, & c'étoit l'intention de ce Pape. Mais voici de quelle maniere cette intention ne fut pas executée. Le Pere Lauria fut voir le Pape Clement IX. après sa création, mais longtemps après les autres. Le Pape lui en fit un reproche obligeant, & le Pere Lauria s'excusa sur ce qu'il n'appartenoit pas à un pauvre Religieux comme lui de se présenter devant sa Sainteté, parmi la foule de ceux qui le devançoient en toutes manieres. Ensuite le Pape s'entretint familierement avec lui, & lui dit fort obligeamment qu'il feroit tort à leur amitié de ne pas croire qu'il le feroit Cardinal, que c'étoit son intention, & qu'il devoit s'y attendre. Tout autre que le P. Lauria, qui n'auroit pas connu la Cour de Rome comme luy, se feroit fié sur la parole du Pape, & auroit commencé à lui faire des remercimens du Chapeau de Cardinal, avant que de l'avoir receu; mais quoiqu'il pust se flatter que le Pape ne vouloit pas le tromper, après la familiarité

miliarité avec laquelle il avoit vécu avec lui jusqu'alors, néanmoins il lui dit en lui parlant à la Napolitaine : *Santissimo Padre, tu non sai ancora cósa e l'esser Papa, io ti dico che tu non mi farai Cardinale.* Le Pape fut étonné de ce sentiment du P. Lauria, & lui demanda comment il pouvoit assurer si affirmativement qu'il ne le feroit pas Cardinal, puisque cela dépendoit de lui, & qu'il étoit maître de le faire? Le P. Lauria lui repartit : *Si, si, te lo dico, tu non mi farai Cardinale.* Il faut remarquer que les Papes dans les premieres promotions, quand ils ont un neveu, ne font point de Cardinaux que de concert avec lui, afin qu'il connoisse ceux à la tête desquels il doit être, & qu'il soit assuré qu'ils auront tous pour lui l'attache qu'ils doivent en reconnoissance du Chapeau receu. Le Pape Clement IX. avoit fait en quelque maniere la liste de ceux qu'il devoit faire Cardinaux; & comme dans ces sortes de promotions on admet ordinairement un Théologien fameux, il avoit mis le P. Lauria dans sa liste, non seulement comme son ami, mais encore

comme un grand Théologien, connu par ses Ouvrages & par les emplois qu'il avoit eu en plusieurs Congrégations. Mais il n'avoit pas encore communiqué cette liste à son neveu, qui étoit Internonce en Flandre dans le temps de sa création, & qui, après avoir traversé la France pour se rendre à Rome, étoit tombé malade en Piedmont, où le Duc de Savoye avoit pris un grand soin de lui pendant sa maladie. Enfin le neveu se rendit auprès du Pape son oncle, qui l'attendoit pour faire la promotion de Cardinaux ; mais auparavant il lui fit voir la liste des sujets qui devoient en être. Le Neveu la trouva à son gré, à l'exception du P. Lauria. Il dit au Pape, qu'il ne doutoit pas que ce ne fût l'amitié que Sa Sainteté avoit pour ce Pere, qui lui avoit fait faire ce choix ; mais qu'il feroit toûjours à temps de donner ce témoignage d'amitié à ce Pere ; & que pour cette fois il espéroit qu'il aimeroit mieux obliger le Duc de Savoye, avec qui il s'étoit comme engagé de faire donner le Chapeau au P. Bona en reconnoissance des

soins qu'il avoit pris pour lui pendant sa maladie, dans l'espérance qu'il avoit d'obtenir cette premiere grace qu'il lui demandoit. Ainsi le Pape Clement IX. ne voulant désobliger ni son Neveu, ni le Duc de Savoye, préfera le P. Bona, qui étoit aussi d'un très-grand mérite, & digne de la Pourpre, au P. Lauria, qu'il remit à une autre promotion; mais la mort le prévint, & le P. Lauria ne fut fait Cardinal que depuis par un autre Pape.

¶ Je ne comprens rien dans ce qui se passe entre la Cour de Rome & nos Archevêques, touchant le *Pallium*. Car comment se peut-il faire qu'un Evêque, après avoir fait toutes les fonctions d'Evêque, ne puisse plus faire les mêmes fonctions d'abord qu'il est Archevêque, à moins qu'il n'ait le *Pallium*? Un Archevêque n'a pas besoin d'être sacré de nouveau, quand il a été Evêque auparavant, & ce n'est qu'en qualité d'Evêque qu'il ordonne les Prêtres, & qu'il fait les autres fonctions de son Ministere, & ce caractere ne peut lui être osté pour quelque prétexte que ce soit. Pourquoy donc un Archevêque ne peut-

il pas faire ces fonctions s'il n'a le *Pallium*? Cela arrive pourtant tous les jours, mais c'est un secret de la Cour de Rome. Néanmoins un de nos Archevêques n'eut pas le scrupule des autres là-dessus. Il ne laissoit pas de faire toutes les fonctions Episcopales, quoiqu'il n'eust pas le *Pallium*. Il disoit qu'il avoit trouvé celui de son Prédecesseur en faisant l'inventaire de ses meubles.

¶ Il me semble que Pline a été bien hardi dans son Histoire Naturelle (*c.* 55. *l.* 7.) d'avancer si ouvertement que l'ame n'étoit pas immortelle. C'est un sentiment très-dangereux dans un Etat, parce que ce Principe posé, les bons n'espérent plus de récompense, & les méchans ne craignent plus le châtiment. Néanmoins pour être dans ce sentiment, Pline ne laissoit pas d'être un des plus honnêtes hommes de son temps, & c'étoit le desir de mourir dans cette réputation qui le faisoit agir comme les autres Romains qui aspiroient à la gloire; mais ces Romains se repaissoient d'un viande bien creuse.

¶ J'ay lû un bel endroit dans Pline,

Digitized by Google

où pour exprimer en même temps l'invention & la malice des hommes, il dit en parlant des fléches : qu'on a donné des aisles au fer & qu'on en a fait un oiseau : *Ferrum alitem fecimus.* Qu'auroit-il dit, s'il fût venu aprés l'invention des armes à feu, & principalement, de ces nouvelles bombes qu'on jette de plus loin que de la portée du canon ?

¶ M. Ogier disoit qu'en lisant Pline le Jeune, il avoit remarqué qu'il faisoit une description si belle & si exacte de sa maison, qu'il sembloit qu'il la vouloit vendre.

¶ S'il nous étoit permis de choisir le lieu de nôtre naissance, il faudroit naistre en Italie à cause de la douceur du climat. Aprés avoir reçeu le jour en ce beau païs-là, il faudroit venir en France pour y vivre ; car c'est le païs du monde où l'on sçait le mieux aprêter à manger ; Et aprés avoir assez vécu, si l'on vouloit aller mourir quelque part, il faudroit que ce fût en Espagne, parce que c'est un païs fort triste, peu cultivé, & qui est fort propre à faire songer à la mort. La différence de ces

trois païs a donné lieu à cette distinction : *Italia para nacer, Francia para vivir, España para morir.*

¶ Pour marquer le caractére des Italiens, des Espagnols & des Grecs, on dit ordinairement : Ecrire en Italien, se vanter en Espagnol, tromper en Grec.

Le mal François est de dépenser plus que son revenu.

¶ Le meilleur Mouton que l'on puisse manger est celui d'Espagne ; car ces animaux ne s'y nourrissent que de Thym, de Marjolaine & de Serpolet. Le plus excellent Bœuf est celui d'Angleterre, à cause de l'excellence & de la quantité des pâturages de cette Isle ; & le meilleur Veau est celui d'Italie ; car là on les nourrit de lait & de jaunes d'œufs, & on ne souffre point qu'ils mangent de l'herbe, ce sont particuliérement ceux que l'on appelle à Rome *Vitelle monganne.*

¶ J'ai oüi dire que pour un grand senteur, il faloit que trois Royaumes y contribuassent : Que l'Espagne en prépa-ast la peau, à cause de l'excellence & de la quantité de fleurs, les Espagnols entendant bien cela, & rien au-

tre chose ; après que la peau auroit été préparée en Espagne, il faudroit l'apporter en France pour la couper : car c'est en ce Royaume qu'on donne le bon air & la grace à toutes choses. Après que le gand auroit été coupé, il faudroit l'envoyer en Angleterre pour le coudre, car la couture à l'Angloise est la meilleure de toutes les coutures.

¶ Les cires de Bretagne & de la Basse-Normandie blanchissent parfaitement bien. Celles de la Haute-Normandie, du côté de Paris ; celles du Berry & du Limousin ; & celles d'Angleterre, de Hambourg, & de Dantzic, blanchissent, mais non pas si parfaitement. Toutes celles de Touraine, & la plusspart de celles de Poitou, & toutes celles du Maine, à la réserve des lieux qui sont voisins de la Bretagne, & toutes celles d'Anjou, à la réserve des lieux voisins de la même Province, & particulierement de Chateau-Gontier ; & quelques-unes de la Haute-Normandie, ne blanchissent point du tout. Celles du Comté de Bourgogne blanchissent difficilement. Celles d'Athenes blanchissent d'elles-mêmes ; c'est-à-dire,

ſans les expoſer à l'air. Je laiſſe à Meſſieurs de l'Académie Royale à examiner les raiſons d'une choſe ſi extraordinaire. Il y a eu de tout temps un grand debit de cire dans les Provinces d'Anjoû & du Maine, comme le marque l'art. 25. d'une ancienne * Coutume manuſcrite de ces deux Provinces rédigée par écrit en 1385. *Qui emble avettes & ruches, pert les œils.*

¶ On ne doit point deſapprouver le ſoin que l'on a d'empêcher le cours des Gazettes à la main qui ſont remplies de fauſſetez. Elles ne font point tant de tort à Paris, parce qu'on eſt à la ſource, que dans les Provinces où elles mettent quelquefois les gens bien en peine. M. le Févre en étoit ſouvent dans de grandes alarmes à Saumur, où il étoit alors dans le temps que M. Péliſſon, qu'il avoit raiſon d'aimer, étoit à la Baſtille pour les affaires de M. Fouquet. Il me mandoit un jour : *M. Péliſſon ſera-t'il toûjours* in Chitone laina *dans un habit de pierres?* pour dire

* Cette Coûtume MS. ſe trouve dans la Biblioteque de M. de Harlay, Premier Préſident du Parlement de Paris.

Digitized by Google

entre quatre murailles. *Craindra-t'on toûjours? ..... Je n'ay rien vû de si importun que le petit Gazetier de Paris.* Il entendoit parler de celui qui envoyoit les nouvelles manuscrites dans les Provinces.

M. le Févre n'étoit pas content de l'Académie de Saumur où il étoit Professeur. Il m'écrivit une fois pour me prier de lui faire avoir le contrôlle aux Traites des Gabelles de Saumur. *Je quitterois là de bien bon cœur l'Académie*, me disoit-il, *& ne rendrois jamais de services à des gens mesquins, taquins, malins, & qui m'ont traité de telle sorte, qu'il y a plus de cinq ans que je n'ay parlé à aucun d'eux.* Il ajoûtoit en me priant de l'excuser de l'importunité qu'il croyoit me donner: *Urget res angusta domi, & ea si unquam amplior facta fuerit, certum est nemini homini supplicare, ibi tum veniam petemus, nunc opem.* Qui auroit pû s'empêcher de rendre service à un homme, qui importunoit si agréablement & si sçavamment? Ses différens avec l'Académie de Saumur venoient de causes assez légeres. Cependant on voulut lui faire

de la peine, & c'est ce qu'il me manda dans une Lettre que je veux vous faire voir: *Monsieur; Il y a déja huit jours que je suis aux prises avec l'Académie, & avec le saint & sacré Consistoire de cette Eglise. Je sçai que l'on me veut joüer un mauvais tour, & devinez pourquoy? C'est que j'ai écrit en quelque endroit que les Anciens aimoient les yeux noirs, & que j'ai pardonné à Sapho, si elle a aimé les femmes, puisque cette faveur lui avoit inspiré la belle Ode que vous sçavez, & que Catule a traduite presque toute entiere. Voilà avec quelques autres choses aussi légeres que celles-là, ce qui fait ici tant de bruit. Voilà pourquoy on assemble les deux Corps, ce qui ne s'est point fait depuis que la Huguenoterie est plantée en cette Ville. On croit m'effrayer, & l'on se trompe. Je vous dis cela, afin que m'aimant comme vous faites, vous songiez aux moyens de me faire avoir raison, si ces hypocrites me poussent à bout. Vous avez des amis à la Cour & au Conseil, j'en ay aussi. Je prétens mener ces canailles de belle maniere; & nous ver-*

Digitized by Google

tens si pour des bagatelles, des ironies, des hyperboles, & autres choses de cette nature, on mettra en peine des gens comme moy? Moy, dis-je, qui vis plus honnêtement que ces Marchands de choses saintes; moy qui ay l'approbation de tout ce qu'il y a d'honnêtes gens en cette Ville, soit de vôtre Religion, soit de celle que ces Cafars prêchent? Mais mon mal est, que, quoique je suis paisible & modeste au delà de tout ce que l'on pouvoit attendre de l'ame la plus humble, je fais mal aux yeux à ces sortes de gens-là. Ils croyent que j'en sçai trop, & que je ne les estime pas assez: mais ils ne sçavent rien de ce qui se passe dans mon cœur: car je ne parle de personne, & je n'ay pas ici de sujet qui me puisse obliger à faire de comparaisons. Cependant ils me poursuivent, & croyent que je ne voudray pas me servir de la voye du Conseil ou de la Cour; mais ils ne me connoissent pas: c'est pourquoy je vous en donne avis, afin que vous voyez ce que l'on peut faire. Je ne vous seray point à charge que dans la derniere extrémité; car j'ai des amis en nôtre voisi-

nage qui ne sont pas du commun ; & lesquels s'employent aussi d'une maniere non commune.

Quelque temps après M. le Févre publia ses belles Notes sur Longin ; qu'il dédia au Roy. La * Dédicace en est très-belle ; mais parce que parmi les autres loüanges qu'il donne à S. M. il parle aussi du bruit qui couroit alors qu'elle avoit dessein de faire refleurir les belles Lettres, & d'y employer non seulement les Sçavans de France, mais de faire venir aussi les Etrangers ; Ses Confreres de la R. P. R. lui firent une nouvelle querelle, & soupçonnerent d'abord que cela tendoit à se faire connoître pour être aussi employé, & que pour ce sujet il ne feindroit pas de changer de Religion, & je ne doute pas qu'il ne l'eût fait si cela fût arrivé. Voici ce qu'il m'écrivit là-dessus ; *J'ai à vous dire que la Dédicace de Longin,* aperuit latissimam aream suspicionibus apud *φράτορας nostros ; & quelqu'un des*

* M. Graverol dans les Mémoires de la Vie de M. le Févre, dit qu'il croit que ce fut à cause de cet Ouvrage que le Roy fit à M. le Févre une pension de 500. écus.

Digitized by Google

Rabbinastres en a déja dit sa petite pensée. Il les faut laisser parler, & ne rien faire que de bien sur, εἰς αἰῶνας τῶν αἰώνων. *C'est à quoi je vous supplie de bien penser*; nam si quid titubatum fuerit tum me hominem nauci haud putavero. *Et certainement* Ego me potius avita abjudicarem, quam me ludum jocumque factum viderem. *Enfin* tu impulisti; ne quid accusandus sis, vide.

Comme M. le Févre faisoit honneur aux belles Lettres, il étoit aimé & estimé de tout le monde, & l'on se faisoit un plaisir de le servir à cause de son mérite particulier. M. de Vardes voulut l'avoir auprès de lui dans le temps qu'il étoit bien à la Cour. Il lui fit offrir quinze cens livres & sa table, mais M. le Févre voulut avoir deux années d'avance & l'affaire ne se fit pas. M. de Vardes pendant sa disgrace est devenu un grand homme de Lettres, par la fréquentation des personnes sçavantes qu'il avoit auprès de lui.

Cette affaire ayant manqué, M. le Févre pria ses amis de le produire auprès de M. Colbert. Quelques-uns en

parlerent fort avantageusement; mais des envieux suggérérent faussement à ce Ministre qu'il avoit esté Prêtre & Moine. Sur ce rapport M. le Févre m'écrivit: *Vous m'obligerez bien fort si vous pouvez faire sçavoir à M. Colbert par quelque sarbacanne, que celui qui a dit que j'ai été Prêtre & Moine a menti par sa gorge*: Sicaro *les Italiens disent* à mentito per la gola. Comme M. Colbert avoit soin des affaires du College Mazarin, M. le Févre avoit en veuë la Charge de Bibliotécaire, mais elle n'a été donnée que long-temps aprés sa mort.

¶ Scheffer fit imprimer les Fables de Phedre avec des Notes après l'édition de M. le Fevre; & parce que sur le mot de *revocare*, M. le Fevre avoit dit que celui d'ἀντικαλεῖν, qui signifie la même chose, ne se trouvoit que dans S. Luc, au moins le croyoit-il ainsi, Scheffer lui attribuë d'avoir dit que *revocare* ne se trouve dans aucun Auteur Latin, que dans Phedre, pour donner à souper à celui qui nous a traité auparavant, à quoi il n'avoit pas songé. Voilà de quelle maniere on a quel-

reffe les uns avec les autres, faute de s'entendre. Néanmoins M. le Fevre s'est défendu sans aucune marque d'émotion.

¶ Le Castelvetro est très-obscur & avec cela il a un très-grand défaut ; c'est qu'il ne rapporte jamais que la moitié des passages qu'il cite, & même quelquefois il n'en rapporte que les premiers mots, qui ne servent de rien à son sujet, comprenant le reste qui y contribuë sous un *& cetera.*

¶ Le feu ayant pris à Lyon dans la maison de Castelvetro, il se mit à crier *al poëtica,* sauvez ma poëtique. La meilleure Edition de ce Livre est celle de Vienne en Autriche.

¶ M. le Duc de Virtemberg ayant écrit à M. le Maréchal de Grammont une Lettre pleine de hauteur & de fierté ; M. le Maréchal de Grammont lui manda pour toute réponse : *J'ai reçu la très-obligeante vôtre, & partant je demeure très-desireux de vous complaire.*

¶ M. le Maréchal de Grammont étant allé par ordre du Roy voir le Ministre Morus qui étoit malade à l'extrêmité :

Digitized by Google

à son retour le Roy lui demanda comment il étoit ? Le Maréchal lui dit : Sire, je l'ay vu mourir ; il est mort en bon Huguenot ; mais une chose en quoy je le trouve encore plus à plaindre, c'est qu'il est mort dans une Religion qui n'est maintenant non plus à la mode qu'un chapeau pointu.

¶ Je fis présent de mes Poësies au P. Verjus dans le temps qu'il étoit à Quimper, d'où il m'écrivit une belle Lettre de remerciment, dans lequelle, entr'autres choses, il me mande : *Je fais croistre vôtre gloire en un païs où Homere, Virgile, Horace & Ovide n'étoient pas plus connus que vous avant moy, & où vous avez presque autant d'antiquité que ces grands hommes.* Quoique cette pensée soit remplie de flatterie à mon égard, néanmoins elle est très-belle d'ailleurs.

¶ Il y a une infinité de choses qui n'ont point de noms, comme dit le Jurisconsulte : *Plura sunt negotia quam vocabula.*

¶ Il n'y a pas de métier plus difficile que celui de bien remercier.

¶ C'est Théophile qui a fait ces vers

Digitized by Google

vers contre Saint-Amant, qui étoit Gentilhomme Verrier :

Gentilhomme de Verre,
Vôtre noblesse est mince ;
Car ce n'est pas d'un Prince
Daphnis que vous sortez :
Si vous tombez par terre,
Adieu les qualitez.

Théophile s'étoit retiré à Senlis au sortir de sa prison. Il y fut attaqué d'une fiévre tierce. Malheureusement on avoit laissé près de lui deux bouteilles de vin d'Espagne qu'il but pendant la soif de l'accés, & deux jours après on l'enterra.

¶ Nous avions un grand commerce de Lettres & de Littérature M. Pellisson & moi pendant qu'il étoit à la Bastille, à cause des affaires de M. Fouquet. Il m'écrivoit des Lettres fort sçavantes, ausquelles je répondois le mieux qu'il m'étoit possible ; mais lors que ses affaires furent dans un état à l'en pouvoir faire sortir, & qu'il falut solliciter, alors je m'employai pour lui avec chaleur. Ses autres amis lui ayant fait sçavoir tout ce que je faisois pour soûtenir ses interests, il m'écrivit : *Je ne vous parle plus de grec.*

Je vois bien (μέγα θαῦμα) *que vous êtes paresseux critique & diligent homme d'affaires. Je vous proteste pourtant que je m'en vengerai*, Si quando liceat & græcari & pergræcari.... *de quelque côté que viennent les bienfaits*, ajoûtoit-il, *il faut les recevoir avec joie:*

> *Abs quivis homine cum est opus, beneficium accipere, gaudeas.*

Mais le plaisir est infiniment plus grand d'être obligé par un ami.

¶ Muret a été brûlé en effigie à Toulouze. Il a fait de très-beaux vers Latins, qu'il montra à Joseph Scaliger, comme étant de Trabeas ancien Poëte. Il lui dit qu'il les avoit trouvez dans un bel endroit. Scaliger le crut, & en parla comme d'une belle découverte. Mais depuis ayant sçu que Muret l'avoit trompé, il eut honte de s'être laissé abuser, & fit cette Epigramme contre lui:

> *Qui rigida flammas vitaverat ante Tholosa,*
> *Muretus, fumos vendidit ille mihi.*

Tout ce qu'a fait Muret est bon. Je me souviens d'une Epigramme qu'il fit

fur un Bacchus posé sur une fontaine. Elle est belle, la voici :

Nondum natus eram cum me propè perdidit ignis,
Ex illo lymphas tempore, Bacchus, amo.

Il n'y avoit autre chose à dire dans cette rencontre sur Bacchus, qui d'ailleurs aime le vin.

¶ Comme on demandoit à M.... quel étoit l'état de sa fortune : Je n'ay rien, dit-il, mais je dois.

¶ Lors que le Roy eut donné à M. de la Rochefoucault la Charge de grand Veneur, sa Majesté lui écrivit une Lettre de compliment, sur laquelle elle voulut bien consulter M. le Président Rose. En voici le commencement : *Monsieur, je me réjoüis avec vous comme vôtre ami, du présent que je viens de vous faire, comme vôtre Maître.* Sire, lui dit M. Rose, puisque V. M. veut bien me faire l'honneur de me consulter, je prendray la liberté de lui dire que cela est trop brillant, & qu'il y a trop d'esprit pour une Lettre d'un Roy à un de ses Sujets ; le caractére de Souverain demande plus de sérieux. Le Roy qui a le sens plus juste qu'au-

cun autre de son Royaume, approuva la remarque & changea sa Lettre. Cela est beau pour un Prince.

¶ C'est un excellent Livre que les Lettres de Languet. M. Languet étoit Conseiller au Parlement, & homme de grand mérite. C'est lui qui est Auteur d'un Ouvrage admirable, intitulé *Vindiciæ Regiæ contra Tyrannos.* Il fit ce Livre pour deffendre la Cause d'Henry IV. Comme il y alloit de la vie de s'en déclarer Auteur, il prit si bien ses mesures avec son Imprimeur, & le secret fut si bien gardé par l'intérest qu'ils y avoient l'un & l'autre, qu'on ne sçut que long-temps après la mort de M. Languet, que ce Livre étoit de lui; & l'Imprimeur qui déclara qu'il l'avoit imprimé après la paix faite, découvrit aussi au Roy Henry IV. comment la chose s'étoit passée.

¶ M. Coltellini étoit du nombre des amis que j'ai eu, & que j'ai encore à Florence. Il avoit beaucoup de mérite, il étoit Avocat de Florence, Garde des Archives de la Ville, Chef de l'Académie des Apatistes, membre de celle de la Crusca, & grand ami de Ni-

Digitized by Google

colas Heinsius. Il étoit aussi grand Jurisconsulte, & il a fait imprimer quelques Poësies Italiennes, & quelques Discours de dévotion en Prose.

¶ En 1400. Jean de Montagu donna à l'Eglise de Paris une grosse Cloche, qui fut appellée *Jacqueline*, du nom de Jacqueline de la Grange sa femme. En 1681. le Chapitre de Paris fit refondre cette Cloche, parce qu'elle étoit dissonante des autres. Le Roy Loüis le Grand la nomma avec Marie Terese sa femme, & s'étant trouvée encore dissonante, le Chapitre de Paris la fit refondre une seconde fois, & y fit mettre cette inscription: *Quæ priùs Jaquelina, Joannis Comitis de Monte-acuto donum pond. XV. M. nunc duplò aucta, Emanuel Ludovica Theresia vocor, à Ludovico Magno & Maria Theresia Austriaca ejus conjuge, nominata: & à Francisco Harlæo, primo ex Archiepiscopis Parisiensibus Duce ac Pari Franciæ, benedicta. Die 29. Aprilis, anno Domini* 1686.

¶ C'est ce même Jean de Montagu, Grand Maistre de la Maison, & Sur-Intendant des Finances de Charles VI.

Roy de France, qui fut accusé d'avoir volé les finances du Roy, & qui pour cela fut condamné à être décapité. Ce qui se fit sans la participation du Roy, & à l'instigation du Duc de Bourgogne & du Roy de Navarre. Il eut la tête tranchée aux Halles de Paris le 17. Octobre 1409. & porté ensuite au Gibet de Monfaucon, où il resta pendu l'espace de près de trois années, puisque son corps ne fut osté de ce gibet que le 27. Septembre 1412. pour être porté aux Celestins de Marcoussi qu'il avoit fondez, & dont il étoit Seigneur. Quoiqu'il eut été condamné sans la participation de Charles VI. Le Roi ne laissa pas de donner la confiscation de tous ses biens à Loüis Duc de Guyenne, Dauphin. J'ay pourtant appris de M. Perron, qui a fait une étude particuliére de la Vie de ce Seigneur, que tous ses biens furent enfin rendus à ses heritiers.

¶ Estienne de Tournay Abbé de sainte Geneviéve, dit que: *Plumbo Anglicano teguntur Ecclesiæ, Romano deteguntur.* Il y a de l'abus par tout.

¶ M. de Furstemberg Evêque de

Digitized by Google

Paderborn, m'a fait présent d'un Exemplaire de ses Poësies. Il n'étoit pas moins bon Italien qu'il étoit bon Latin. Comme il avoit été Camérier secret du Pape, il pouvoit espérer d'être Cardinal; mais son Evêché valoit beaucoup mieux qu'un Chapeau de Cardinal. Il a dit lui-même à M. Bigot qu'il lui valoit cinq cens mille livres de rente, & avec cela il étoit Coadjuteur de Munster. Avec un secours si considérable, il lui étoit aisé de faire des vers. Jamais Poëte de profession n'a été si riche. Les Poëtes ont toûjours demandé, mais lui, il pouvoit donner. Il a fait présent de ses Poësies à tous les Poëtes, & à tous les gens de Lettres de Paris.

¶ M. Guiet étoit capricieux, on connoissoit cela même dans les corrections qu'il faisoit sur les Auteurs. M. de Thou me demanda un jour si je n'avois point de lui des corrections sur Ovide. Je les lui prêtai avec quelques Auteurs que j'avois, corrigez de sa main. En me les renvoyant il me manda que rien ne le faisoit souvenir davantage du génie & du caprice de M. Guiet que ces corrections.

Digitized by Google

M. de Thou au 50. Livre de son Histoire, appelle *Pescheseul* en Anjou *Piscarium*, mais ce mot françois est mal rendu en Latin. Il faloit dire : *Piscasolium*. Quelques-uns l'appellent *Peschereüil*, & je crois que c'est le véritable nom. *Piscarium*, *Piscariolum*, Peschereüil.

Le même au 3. Livre de son Histoire, parlant de Jean de Poitiers, Seigneur de S. Valier : *Ad mortem damnatus*, dit-il, *cum duceretur ad supplicium, ex pavore in tam acutam febrim incidit, ut veniâ in gratiam filiæ quæ pulchritudine suâ multorum Procerum benevolentiam demeruerat, à Francisco primo impetratâ, vix ad mentem & sanitatem sæpius misso sanguine reduci potuerit ; unde* Sanvaleriana febris *in proverbium abiit*. Ce Seigneur ayant été condamné à mort, & étant conduit au supplice, étoit tombé de frayeur dans une fiévre si maligne, que malgré sa grace que François I. venoit d'accorder à sa fille, qui par sa beauté s'étoit acquis l'amitié de plusieurs Seigneurs, on eut bien de la peine à lui remettre l'esprit, & à le guérir

Digitized by Google

guérir de sa fiévre, quoiqu'on lui eut tiré beaucoup de sang ; & c'est de là que *la fiévre S. Valier* est passée en Proverbe, pour dire, une fiévre très-maligne.

¶ M. de Thou vendit sa Charge, dans l'intention d'être Chancelier, ou Premier Président, mais il ne pût obtenir ni l'une, ni l'autre de ces deux Dignitez. Dans ce temps-là Robert Estienne eut un procès contre une personne qu'il accusoit de lui avoir pris sa flûte, & le perdit. Quelque temps aprés il alla voir M. de Thou, qui le railla sur son procès perdu, en lui disant : *Hors de Cour & de Procès.* Robert Estienne qui sçavoit que M. de Thou avoit été refusé dans les deux Charges qu'il avoit postulées, lui repartit avec beaucoup d'esprit : *Hors de Cour & de Palais.*

¶ J'ai lû dans un Ouvrage d'Henry Estienne, que Robert Estienne son pere lui fit apprendre le grec avant que d'apprendre un seul mot de Latin, & que quand on commença à lui montrer le Latin, on lui donna d'abord Horace à lire.

¶ On vient à bout de tout, pourvû

Digitized by Google

qu'on y mette tout le temps qu'il faut :

Capta quidem sero Pergama, capta tamen.

¶ Un Procureur du Roy du Châtelet étant aux Célestins, un Pere le conduisoit par tout, & lui faisoit voir la Maison, & comme il n'étoit pas loin de Midi, un ami qui accompagnoit le Procureur du Roy tira le Pere à part, & lui fit entendre qu'il ne feroit pas mal de prier le Procureur du Roy de dîner. Le Pere lui dit : Monsieur, nous avons nos Causes commises aux Requestes du Palais.

¶ Un de nos Angevins n'alloit jamais aux Convois & aux Enterremens, quoiqu'il en fut prié. J'ay peur, disoit-il, qu'on ne me donne le bouquet. Pour moy j'ai bien reçeu des billets sans y aller. Et il n'y a pas deux jours qu'on m'en faisoit des reproches : Bon, répondis-je, cet homme-là ne viendra pas au mien.

¶ Matthieu Paris, Moine Anglois, est un bon historien, à l'exception des visions & des apparitions de phantômes dont son Ouvrage est rempli. C'est là son mauvais costé. Mais de son temps

Digitized by Google

lors qu'on écrivoit une Histoire il étoit aussi essentiel de raconter plusieurs miracles, qu'il l'est aujourd'hui de n'en rapporter que peu ou point, à moins que ce ne soient des choses connuës généralement de tout le monde. D'ailleurs Mathieu Pâris est sincere & franc; & sans se mettre autrement en peine de faire le portrait des gens, il en donne toutes les idées qu'il est nécessaire d'en donner. Cela vaut mieux à mon goust que l'affectation de faire continuellement des portraits dont le trop grand nombre rebute un Lecteur.

¶ Tertullien parlant de la cruauté de ceux qui ont les premiers travaillé à l'anatomie du corps humain, dit que pour connoître les hommes, ils les haïssoient: *Oderant homines, ut nossent.*

¶ Jean de Salisbéry, Polydore Virgile & Lipse, ont crû que Jules César n'étoit pas Auteur des Commentaires que nous avons de lui, & ils les ont attribuez à Julius Celsus, qui vivoit il y a un peu plus de huit cens ans. Ce qui les a fait donner dans cette erreur est que Julius Celsus a fait la

Digitized by Google

Vie de Jules Cesar qui se trouvoit à la tête de ses Commentaires. Il est bon de sçavoir que cette Vie étoit fort rare il y a quarante ans, parce qu'elle n'avoit été imprimée qu'une seule fois en Italie.

Nous avons grand sujet de regreter les Livres de Cicéron *de Gloria* & *de Legibus*. Ce que nous avons de ce grand homme ne sert qu'à nous rendre cette perte encore plus sensible, & les fragmens qui restent de ce dernier Traité, ne nous laissent aucun lieu de douter que ce ne fust un Ouvrage très-excellent.

Le Traité *de la Gloire* de Cicéron fut trouvé tout entier par Philelphe. Il regarda cette heureuse découverte comme un moyen de se faire valoir dans le monde, & acquérir une grande réputation. C'est pourquoi il songea d'abord à le faire paroître comme son propre Ouvrage, mais craignant que ce mensonge n'eut été découvert par la suite des temps, il fit un Traité *De contemptu mundi*, qu'il ne composa que des lambeaux du Livre de Cicéron, qu'il attacha ensemble du mieux

qu'il puſt, après quoy il jetta au feu le Traité *de la Gloire*, & fit perdre à la République des Lettres par cette action odieuſe, un Ouvrage où il eſt à préſumer que Cicéron n'étoit pas moins admirable, ni moins éloquent que dans ſes autres Ouvrages.

¶ Léonard Arétin étoit un des Sçavans qui ſe ſont le plus diſtinguez dans le temps du renouvellement des Lettres ; mais il a fait une choſe qui ne lui eſt pas honorable. Il trouva un Manuſcrit grec de Procope, *de bello Gothico.* Il le traduit en Latin, & fit paſſer cet Ouvrage comme s'il eut été de lui ; mais depuis on trouva d'autres Manuſcrits du même Ouvrage de Procope, & la ſupercherie de Léonard Arétin fut découverte. Machiavel s'y prit plus adroitement dans une ſemblable affaire. Un Manuſcrit des Apophtegmes des Anciens de Plutarque lui étant tombé entre les mains, il en prit ce qui lui plût davantage, & ne croyant pas qu'une ſimple traduction lui fiſt aſſez d'honneur dans le monde, & ne s'accommodant pas d'ailleurs d'une impoſture auſſi groſſiere & auſſi fa-

Digitized by Google

cile à découvrir que celle de Léonard Arétin ; il agit à la vérité plus finement que lui, mais non pas plus consciencieusement. Il entreprit la Vie de Castrucio Castracani, & là, il mit dans la bouche de son Heros la plûpart des bonnes choses que Plutarque rapporte des Anciens ; encore a-t'il déguisé sa mauvaise foy, & n'a pas poussé l'impudence si loin que Léonard Arétin l'a poussée.

¶ Le Traité des Magistrats Romains que nous avons de Fenestella, est un Ouvrage supposé par Dominique Socio Florentin.

¶ Quintilien fut racheté à Basle des mains d'un Charcuitier, pendant le Concile qui s'y tenoit ; & c'est le seul Exemplaire Original qu'on en ait jamais vû. Agobard fut trouvé à Lyon chez un Relieur par Papirius Masso. Le Gouverneur de feu M. le Marquis de Rouville joüant à la longue paulme dans une Terre près de Saumur, lut par hazard ce qui étoit écrit sur le parchemin de son batoir, & reconnut que c'étoit une feüille de la seconde Décade de Tite-Live. Il courut en même

temps chez le faiseur de batoirs, qui lui dit qu'il n'y avoit pas long-temps qu'il avoit employé la derniere feüille.

¶ S. Augustin s'est trompé en disant que Nathanael n'avoit pas été Apostre; car Nathanael est le même que S. Barthelemy. *Tholmai* étoit le nom de son pere. *Bar* signifie fils. S. Jean le nomme toûjours Nathanael, & les trois autres Evangelistes le nomment toûjours Barthelemy.

¶ S. Grégoire le Grand s'est trompé lors qu'il a confondu la Magdelaine avec la pechereſſe. On fait encore plus en ce siecle, car on confond encore Marie de Béthanie avec les deux femmes précédentes. Marie surnommée Magdelaine, à cause peut-être qu'elle étoit de *Magdalum* en Galilée, suivit nôtre Seigneur avec S. Jeanne femme de Chuze, depuis qu'il passa en son païs. Nôtre Seigneur la guérit un jour d'une possession de sept demons. (Quelques Prédicateurs disent que ce sont les sept pechez; cela est bien joli à dire en Chaire, mais cela n'en est pas plus vray. Si on vouloit ainsi allégoriser tous les miracles de nôtre Sei-

gneur, où en seroit l'Evangile?) Elle étoit aux pieds de la Croix, elle acheta des parfums pour le sepulcre, & fut la premiere à qui Jesus-Christ apparut aprés sa Resurrection. Elle mourut le 22. Juillet. On ne trouve point quelle ait été mariée; on croit qu'elle se retira à Ephese auprès de S. Jean l'Evangeliste, car son tombeau s'y voyoit encore dans le septiéme Siecle, & S. Modeste Patriarche de Jerusalem, dit qu'elle y fut martyrisée, & qu'elle avoit toûjours conservé sa virginité. Son corps fut apporté d'Ephese à Constantinople sous l'Empire de Leon le Philosophe. Marie de Béthanie étoit sœur de Lazare & de Marthe. Nôtre Seigneur soupant chez Simon le Lépreux, elle luy parfuma la tête d'une huile de senteur fort précieuse, qu'elle avoit, non pas dans une boëte d'Albâtre, mais dans une phiole de verre, qu'on nomme en Latin *Alabastrum*, parce que les premieres en étoient. Tous les Peres la prennent pour la figure de la vie contemplative, à cause de la maniere dont elle reçeut Jesus-Christ. Elle mourut à Jérusalem le 4.

Digitized by Google

Juin. La Pécheresse de Naïm fut convertie par nôtre Seigneur au souper de Simon le Pharisien à Naïm & non pas à Jérusalem. C'est elle dont nôtre Seigneur dit : Elle a beaucoup aimé. Il y a apparence qu'elle étoit étrangere & femme publique.

¶ J'ai vû entre les mains de M. Grudé de la Ville d'Angers, deux Poëmes françois de la composition d'Estienne Grudé son parent, dans lesquels il décrit les miracles de Nostre-Dame du Chesne, de la même façon que Lipse décrit en son *Virgo Hallensis* ceux de Nostre-Dame du Hal. Cette Nostre-Dame du Chesne étoit une Image de la Vierge, mise vers l'an 1494. dans un vieux Chesne, appellé *Le Chesne de la Jariaye*, qui étoit à l'entrée de la Lande de Vion, du costé de l'Anjou, dans la Paroisse de Vion : ou Léonard Siette, Curé de Vion, Archiprêtre de la Fléche ; (car l'Archiprêtré de la Fléche est attaché à la Cure de Vion) ; fit bâtir vers l'an 1628. une grande Chapelle, dans laquelle est aujourd'huy cette Image de la Vierge. Ce qu'Estienne Grudé a écrit à la tête de son second

Poëme, mérite d'être remarqué. Voici les paroles : *Item : Autre Loüange & Requeste, faite par moy Estienne Grudé, & présentée par Jean Grudé mon fils, au voyage par lui fait le Samedy* 19. *May* 1515. *Et ce jour se trouva Pelerins plus de quatre mille. Et il y en eut plusieurs amenez en charrette, & autrement détenus de diverses maladies. Et plusieurs s'en retournerent bien joyeux.* Il y a un Livre des Miracles de cette Image de la Vierge, intitulé *Le Pelerin de Nostre-Dame du Chesne en Anjou*, imprimé à la Fléche par Grivau.

¶ La Croix du Maine, Auteur du Livre intitulé : *Bibliotheque Françoise*, s'appelloit *François Grudé* ; & il étoit du Mans ; fils d'un Bourgeois du Faux-bourg de S. Nicolas. Mais comme il avoit une petite Terre dans la Parroisse de Conneray qui est de la Province du Maine, il se fit appeller *La Croix du Maine* : & comme il a pris ce nom dans *sa Bibliotheque Françoise*, qui est le seul Livre que nous ayons de lui ; quoique si on l'en croit, il en ait fait un nombre infini d'autres, peu de per-

Digitized by Google

sommes sçavent qu'il avoit nom *François Grudé*. M. Blondeau Avocat du Mans, m'a dit que ce *La Croix du Maine* étoit de la Religion Prétenduë Reformée. Joseph Scaliger n'en a pas parlé avantageusement dans le *Scaligerana*.

¶ Nos Historiens d'Anjou remarquent que les Perdrix rouges ont été apportées en Anjou par René Roy de Sicile, & Duc d'Anjou. Ce qui me fait souvenir que les petites Poules nines, appellées autrement les petites Poules Blanches de Barbarie, qui sont en grand nombre en Anjou, y furent apportées en 1664. par le sieur de Grammon, Guidon des Gensdarmes du Roy. Ces Poules nous sont venuës en France du Royaume de Barbarie, par la Hollande.

¶ Les Poulardes de Sablé ne sont pas moins excellentes que celles de Mézeray, qui n'en est éloigné que de quatre lieuës, & qui sont estimées les plus excellentes de toutes les Poulardes. Nous appellons *Poulardes*, des poulettes châtrées qu'on engraisse avec du

Digitized by Google

grain dans un lieu obſcur. Martial en parlant de la maniere d'engraiſſer les poulettes par les ténébres ; dit qu'en cela la gueule a été ingénieuſe, qui eſt une façon de parler dont l'Empereur Marc Aurele s'eſt auſſi ſervi Voici l'endroit de Martial :

Paſcitur & dulci facilis Gallina farina :
Paſcitur & tenebris. Ingenioſa gula eſt.

Mais comme la gueule s'eſt encore montrée beaucoup plus ingénieuſe en châtrant les poulettes, qu'en les engraiſſant par les ténébres, & que non ſeulement Martial n'en a point fait de mention au lieu allégué : mais que tous les anciens Auteurs de l'agriculture ; Caton, Varon, Columelle, Pline, Palladius ; les Ecrivains Géoponiques, n'en ont point parlé ; il eſt à croire que les Anciens n'ont point connu cette caſtration : & il eſt conſtant qu'ils n'ont point connu celle des poules d'indes, que j'ai veuë pratiquer dans l'Anjou, par une Dindonniere du Maréchal de Brezé. Les Anciens ont pourtant connu la

* castration des femmes : cette castration ayant été inventée par Gyges Roy de Lydie, comme l'a écrit Xanthe le Lydien, dans son Histoire de Lydie ; selon le témoignage d'Hesychius dans l'éloge de cet Historien de Lydie.

¶ Il y a dans le Maine près Montoire, un lieu appellé Lavardin, qui a donné son nom a une très-illustre famille du Vendomois, dont étoit *Johannes de Lavarzino*, mentionné avec sa sœur Richilde, Comtesse de Vendôme, dans un Titre de l'Abbaye de Vendôme, du temps de Jean Comte de Vendôme, & de Girard Abbé de Vendôme. La Croix du Maine dans sa Bibliotheque à l'article de Jacques de Lavardin, dit qu'Hildebert Evêque du Mans, étoit de cette famille : ce qui n'est pas véritable. Il étoit du lieu, mais non pas de la Maison de Lavardin. C'étoit un homme de beaucoup

* Dans le Livre du Pere Théophile Raynaud, intitulé : *Eunuchi nati facti mystici*, imprimé à Dijon en 1655. inquarto, il y a un Chapitre *De castrandis mulieribus*. Georg. Francus Professeur en Médecine à Heydelberg, a fait un petit Traité *De castratione mulierum. Heidelbergæ*, inquarto 1673.

de sçavoir, de beaucoup de mérite; mais de nulle naissance.

¶ Autrefois parmi les François, lors qu'un Juge s'étoit laissé corrompre par argent ou autrement, la Partie lézée pouvoit défier son Juge, en maintenant qu'il avoit donné un faux jugement. Cela dura jusques environ l'an 1200. & même plus avant.

¶ Feu M. le Prince comparoit saint François Xavier à Alexandre, & Cesar à S. Ignace. Les deux derniers, disoit-il, étoient également prudens & braves, mais les deux premiers avoient encore plus de bravoure que de circonspection.

¶ M. P.... étant Premier Président de..... se plaignoit de M. le Chevalier de..... qui lui avoit écrit une Lettre, dans laquelle en lui demandant justice contre un homme qui l'avoit volé, il lui parloit en ces termes: Prenez-moy cet homme-là & me le pendez. Cela eut été bon, disoit M. P..... dans le temps que j'étois Intendant en G..... En effet, on disoit de lui qu'il étoit *vir bonus strangulandi peritus*, comme on avoit dit que M. Machaud étoit *vir bo-*

Digitized by Google

nus decolandus peritus, parce qu'il avoit fait trancher la tête à tant de Gentils-hommes, qu'on lui donna le nom de *Machault couppe-tête*.

¶ Quoique je n'aime pas la médisance, & que je n'aye jamais eu beaucoup d'inclination à médire, je ne puis néanmoins m'empêcher d'admirer ces deux vers de M. Despreaux:

Méprisons de Senlis le Poëte idiot,
Le fade traducteur du françois d'Amiot.

Le Poëte idiot de Senlis, c'est *M. de Linieres*. Se peut-il rien de plus heureux que ce second vers pour faire entendre que M. l'Abbé Tallemant dans ce qu'il nous a donné des Vies de Plutarque, s'est servi davantage de la traduction d'Amiot, que du texte grec. Ces vers de M. Despreaux n'ont point été imprimez, que je sçache, non plus que ceux-ci:

Qui peut souffrir tes vers pitoyable Fourcroy
Pourroit bien pour sa peine aimer ceux de Mauroy.

C'est une traduction de ce vers de Virgile:

Digitized by Google

Qui Bavium non odit, amet tua carmina Mævi.

¶ M. Amiot qui nous a donné la traduction de Plutarque, étoit de Melun, né de parens pauvres, mais d'une grande probité, *parentibus honestis magis quam copiosis*, comme il le disoit lui-même, puisque son pere étoit vendeur de bourses & d'aiguillettes. Il fit ses études au College du Cardinal le Moine en 1529. temps auquel le College Royal fut fondé. Il apprit le grec sous les deux premiers Professeurs Royaux, sçavoir Pierre Danés & Jacques Tusan, & les Mathematiques sous Oronce Finée. Sa grande capacité dans les Sciences l'ayant fait connoître à M. Colin, Abbé de saint Ambroise de Bourges, il voulut l'avoir auprès de lui. Il n'avoit que 23. ans lors que cet Abbé l'emmena à Bourges, pour le placer auprès des enfans de M. Bochetel, Secretaire d'Etat. Il ne fut pas long-temps auprès d'eux sans leur faire faire de grands progrès dans leurs études, & les mit aussi en fort peu de temps en état de se passer de

lui. En reconnoissance de cela M. Bochetel lui fit donner par Madame Marguerite, Duchesse de Berry, sœur unique de François Premier, une place de Lecteur public en grec & en latin à Bourges, qu'il posseda pendant dix ans. Pendant ce temps-là il traduisit de grec en françois l'Histoire de Theagene & Cariclée, dont il ne connoissoit pas encore l'Auteur, & il ne sçut que long-temps après étant à Rome, qu'il s'appelloit Heliodore Evêque de Trica en Thrase, qui étant repris sur ce Livre, aima mieux perdre son Evêché que de brûler son Ouvrage. M. Amiot dédia cette traduction à François Premier, & ce Prince lui donna l'Abbaye de Bellosanne, qui vaquoit par la mort de François Vatable. Et ce fut là le dernier Bénéfice que le Roy donna, car il mourut peu de temps après.

Après la mort de François Premier, qui arriva en Janvier 1547. M. Amiot fut Précepteur des Ducs d'Orleans & d'Angoulesme, fils de Henry Second, & demeura auprès d'eux jusqu'à la mort de François Second. Ce fut en ce-

temps-là qu'il acheva la traduction des Vies de Plutarque qu'il avoit commencé sous François Premier, & l'a dédia à François Second. Charles IX. un de ses Eleves, lui donna l'Abbaye de saint Cornille de Compiegne, le fit Grand Aumônier de France, depuis Evêque d'Auxerre & Conseiller d'Etat & des Finances. En reconnoissances de tant de faveurs, il dédia à Charles IX. son bien-faicteur, le premier & le second Tome de ses Morales de Plutarque. Henry III. qui succeda à Charles IX. à la priere de Madame de Savoye sa tante, le continua dans la Charge de Grand Aumônier, & l'honora de celle de Commandeur de l'Ordre du S. Esprit qu'il venoit de fonder, & qu'il attacha dès lors à cette dignité. Après avoir mis la derniere main à toutes ses traductions, il fut attaqué d'une douleur de reins si excessive, qu'elle lui causa une fiévre continuë, à laquelle il ne put resister. Il mourut le 6. Février 1593. âgé de 79. ans.

¶ Un Italien fort adonné au jeu & peu riche, avoit coûtume de dire lors

qu'il

qu'il perdoit : *O fortuna traditrice! tu mi poi ben far perdere; ma pagar nò.* O fortune traîtresse! tu peux bien me faire perdre, mais tu ne me feras pas payer.

¶ Les foux sont aisez à connoître, ils ne sçavent pas se taire : Μωρὸς σιωπᾶν οὐ δύναται. Le Sage avant que de parler songe à ce qu'il doit dire, mais le fou, comme disent les Italiens, *Parla prima e pensa poi.* Le Cardinal Madrucce disoit que ce n'est pas être fou que de faire une folie, mais de ne la sçavoir pas cacher.

Poëta Regius, en bon françois, signifie le fou du Roy. Le Poëte Regnier le Satyrique a dit :

Les fous sont aux échets les plus proches des
Rois. *

¶ Le Roy ayant envoyé demander à M. le Chancelier Sillery s'il vouloit qu'on lui fit son procès. M. de Sillery pria celui qui fut chargé de lui faire cette demande, de réciter à sa Majesté de sa part, ce verset des Pseaumes:

* Le même dit que les hommes de sçavoir ont la visiere tendre.

Non intres in judicium cum servo tuo, quia non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens.

¶ Je n'ay pas tant de mépris pour Ovide que M. du Périer. Malgré sa prévention je trouve qu'il a fait de très-beaux vers, témoin celui-ci :

Expatiata ruunt per apertos flumina campos.

Ne semble-t'il pas que vous voyez les rivieres sortir de leurs lits & se promener par les campagnes.

Ovide a des expressions fortes & heureuses, par exemple, lors qu'il parle de Jupiter qui foudroye Phaëton :

.... *& sævis compescuit ignibus ignes.*

Ce qu'il dit de Phaëton, lors qu'il aborde Apollon son pere, est si beau pour marquer l'aveuglement de ce fils à vouloir conduire le Char du Soleil :

Suntque oculis tenebræ per tantum lumen obortæ.

Mais ce qu'il fait dire à ce pere qui ne veut pas rejetter la demande de son fils est infiniment plus beau & plus tendre :

Digitized by Google

Pignora certa petis, do pignora certa timendo.

Mon fils, vous me demandez des gages assurez de ma tendresse, je ne puis vous en donner de plus certains que la crainte que je vous fais voir.

¶ Le beau vers d'Ovide que dit Charles I. Roy d'Angleterre, lors qu'il étoit en prison! & qu'il exprime bien la chûte de ce Prince, & l'état malheureux où il se trouvoit alors!

Qui decumbit humi, non habet unde cadat.

¶ Vers le 11 Siécle les Rois de France avoient coûtume de se faire mettre la Couronne sur la tête aux bonnes Fêtes de l'année. Yves de Chartres dans ses Epistres, dit qu'en 1094. Hugue Archevêque de Lyon & Légat du Pape, étant au Concile d'Autun, excommunia Philippe Roy de France, à cause de son mariage avec Bertrade de Montfort, & lui fit déffenses de porter la Couronne, mais nonobstant ces deffenses Raoul Archevêque de Tours, mit la Couronne sur la tête de Philippe le jour de Noël, & aprés la mort du Pape Urbain II. qui arriva en 1099.

Digitized by Google

quelques Evêques de la Province Belgique mirent encore la Couronne sur la tête de Philippe le jour de la Pentecoste.

¶ Au commencement du 13. Siecle la Charge de Connétable en France, n'étoit pas alors la premiere du Royaume, comme elle a été depuis. Ce n'est que depuis la bataille de Bouvines, qui fut donnée en 1215. selon Rigordus qui y étoit. Mathieu Pâris la met en 1214. mais Gaguin qui la met en 1211. se trompe.

¶ Un Ambassadeur d'Espagne se plaignant au Roy Henry IV. de ce qu'on ne faisoit pas raison au Roy son Maître de quelques limites dont on s'étoit emparé, dit : Le Roy mon Maître viendra disputer son droit à la tête de cinquante mille hommes. Henry IV. lui dit : Ce ne seront que des ombres. Faisant allusion au nom Espagnol *hombres*, qui signifie *hommes*.

¶ S. Grégoire le Grand est le premier des Papes qui a donné des Dispenses pour les Mariages. Ce fut à l'occasion de Guillaume le Conquérant, qui ayant épousé Matilde, fille de Bau-

doüin V. du nom, Comte de Flandre, qui étoit sa parente en un degré prohibé, le Pape lui permit de la retenir, à la charge que lui & Matilde fonderoient chacun une Abbaye. En ce temps-là les Mariages n'étoient permis qu'au delà du septiéme degré.

¶ Nous avons deux Livres qui portent le titre de Philothée. Le premier masculin, qui est un ouvrage de Théodoret, où il décrit la Vie de trente Solitaires, dont les dix derniers, entre lesquels est S. Simeon Stylite, vivoient encore de son temps. Le second, féminin, qui est un petit Ouvrage de S. François de Sales.

¶ Le Chevalier B........ étoit un homme extrêmement bien-fait. Quelques-uns prétendent que cela lui procuroit quantité de bonnes fortunes, qui, sans qu'il eut aucun bien visible, le faisoient subsister honorablement. D'autres m'ont assuré, comme le sçachant de bonne part, qu'il avoit un secret pour faire les perles, & que c'étoit là son revenu. Ils prétendoient qu'il broyoit des semences & des petites perles, & qu'il en composoit une

Digitized by Google

paste qu'il sçavoit durcir & faire redevenir perles de la grosseur & de la rondeur qu'il vouloit.

¶ M. l'Abbé de la R..... loüoit fort, en présence de Mademoiselle, feu Monsieur le Duc d'Orleans, Gaston de France. C'étoit, disoit-il, un Prince très-sage, très-pieux, & qui valoit beaucoup : vous devez sçavoir mieux que personne, luy répondit Mademoiselle, ce qu'il valoit, vous l'avez vendu assez de fois pour cela. L'Abbé de la R..... avoit gouverné Monsieur pendant nos guerres civiles.

¶ Il faut bien se donner de garde de haïr *gratis*, c'est-à-dire par antipathie.

¶. On ne peut pas faire une plus grande injure à un Auteur qu'en lui disant qu'il réduit ses Libraires à l'hôpital.

¶ Le mot de *Porphyrogennete* ne vient pas de *né dans la pourpre*; mais de *né dans le Palais de Porphir*. Ce Palais étoit un de ceux de Constantinople. C'est Cedrenus qui le dit, & cela a été remarqué par M. de Balzac. Le P. Maimbourg dans ses Iconoclastes met *Porphyrogenite* : cela est très-mal : car on

Digitized by Google

dit en Latin *Porphyrogenneta*, outre que l'usage est pour *Porphyrogennete*.

¶ Dans une Audiance que la Reine Marie de Médicis donnoit à des Ambassadeurs Suisses, après que celui qui portoit la parole eut acheyé sa harangue. La Reine demanda à Melson ce que ces Messieurs avoient dit, afin de sçavoir ce qu'elle avoit à leur répondre. Melson qui étoit Interprete, mais qui ne sçavoit pas la Langue des Suisses, répondit hardiment : Madame, ces Ambassadeurs disent que Vôtre Majesté est la plus grande Princesse, la plus belle & la plus aimable qui soit dans l'Europe, & s'étendit sur les loüanges. Des gens qui entendoient le Suisse étant présens à cette Audiance, dirent que les Ambassadeurs n'avoient rien dit approchant de cela. L'Interprete tout en colere reprit : Oh ! s'ils ne l'ont dit, ils ont dû le dire.

¶ M. Sarazin ne sçavoit presque rien qu'un peu de Latin, & quelques mots grecs. Il a voulu faire le sçavant dans son Ouvrage intitulé *Atticus Secundus* ; c'est pour cela que je dis qu'il y a mis tout ce qu'il sçavoit. Sa *Conjuration de*

Valstein est écrite d'un stile trop poëtique. On en peut juger par ces paroles: *Un superbe Palais s'élevoit sur la ruine de cent maisons.*

M. Sarazin appelloit M. Giraut Chanoine du Mans, qui étoit bel homme & bien-fait, *Lilius Giraldus*, faisant allusion au sçavant Lilius Giraldus. M. Giraut étoit fort aimé de M. l'Evêque du Mans, & c'est lui qui le produisit auprès de M. le Prince de Conti.

¶ Lors que M. Sarazin vouloit me marquer que j'étois fort de ses amis, il me disoit que j'étois *sur son ongle.* C'étoit une façon de parler qui lui étoit ordinaire avec ses amis, il s'en servoit aussi dans ses Lettres, & je vais vous en faire lire une qu'il m'écrivit de Flandres, où il étoit alors. La voici:

Ah, illustre de mon ongle! M. Bigot me manque bien au besoin, & en son absence un cher M. Giraut; car très-assurément je ne serois pas des derniers à avoir les nouveautez de Paris, & je suis très-assuré qu'ils prendroient la peine de me les envoyer. Cela ne vous couteroit pas beaucoup, si vous vouliez seulement dire à vôtre M.

Fleury

Digitized by Google

Fleury de me les ramasser & de m'en faire un paquet, quand vous n'aurez pas le loisir de m'écrire deux lignes pour me dire l'état de vôtre santé. Nous n'avons rien ici de nouveau, sinon que M. le Prince a la goute depuis six jours, elle le tient entre la cheville du pied droit & le gros orteil, les grandes douleurs sont passées, & il n'a plus que l'incommodité de ne pouvoir se soûtenir sur son pied. Il est bon que la paix se fasse; car la guerre ne vaut rien pour les gouteux, c'est un métier où il faut avoir bon pied, bon œil. Sa Majesté a toûjours fait voir que cela ne lui manquoit pas. Il est temps qu'il se repose, & nous aussi; car vous sçavez qu'il y a tempus frondandi & tempus plantandi. *Aimez-moy toûjours & me croyez tout à vous.*

¶ On demandoit à un Gentilhomme Angevin qui avoit plusieurs Terres, & beaucoup de freres cadets, pourquoy il n'alloit pas à la chasse, comme tous les Gentilshommes ses voisins. Il dit: C'est qu'on voit souvent les fusils des cadets porter sur les aînez, & rarement les fusils des aînez porter sur les cadets.

¶ *Peinturer* est un bon mot fran-çois, & on ne s'en peut passer. S. Augustin dit à des Payens : Vous vous plaignez qu'on vous a pris vôtre Hercule; on vous en taillera un autre qu'on *peinturera*. Si le traducteur avoit mis *peindra*, il n'auroit pas rendu la pensée de S. Augustin, qui vouloit dire: On enduira vôtre Statuë de couleur, mais non pas, on représentera une Statuë dans un Tableau ; ce qu'auroit signifié, *peindra*.

¶ Un Paysan alla trouver un Avocat pour consulter une affaire. L'Avocat après l'avoir examinée, lui dit qu'il trouvoit sa Cause bonne. Le Paysan paya l'Avocat de sa Consultation, & lui dit : Monsieur, à présent que vous êtes payé, dites-moy sincerement, trouvez-vous encore mon affaire bonne?

¶ Dans le 14. Siécle, la Charge ou Dignité de Chancelier de France n'annoblissoit pas, & les roturiers n'étoient pas en ce temps-là capables de posseder des Fiefs, comme ils ne le sont pas encore présentement sans payer les Francfiefs. Le Cardinal Pierre de la Forest, Chancelier de France, né à Sa-

Digitized by Google

ſe, & non pas à Billom, ou à Maſuç-ſe en Auvergne (comme le prétend M. Audiger dans ſes Hommes Illuſtres d'Auvergne) de condition roturiere, & qui vivoit en ce temps-là, ſe fit annoblir par le Roy Jean. Ses Lettres d'annobliſſement ont été imprimées par François du Cheſne. Elles ſont du mois d'Octobre 1354.

¶ Je liſois ce matin un Diſcours ſur la valeur, par M. l'Abbé de S. Réal. Il eſt adreſſé au Duc de Baviére. C'eſt une bonne Piéce. Le françois n'en eſt pas des plus correcte; mais on y voit par tout ce que l'on appelle *Eloquentia verborum*. Quand B..... imprimoit les Notes de cet Abbé ſur les Lettres à Atticus, pour faire voir qu'il ſçavoit du Latin, il diſoit : J'imprime les Lettres ad Atticus.

¶. M. l'Abbé de S. Réal vient de faire imprimer un petit Livre de la Critique, où il veut que l'honnêteté ne permette pas de critiquer les Ouvrages d'un homme qu'après ſa mort. Il me ſemble que l'honnêteté au contraire, défend de toucher à la réputation d'un Homme qui n'eſt plus en état de ſe dé-

fendre : c'est *vellere barbam leoni mortuo*, & la Critique, à mon gré, ne doit jamais être plus observée, que lors qu'elle s'exerce sur des gens qui ne sont plus en pouvoir de répliquer.

¶ M. Nublé étoit un très-habile Critique, & l'on pouvoit croire qu'un Ouvrage étoit bon lors qu'il étoit de son goût. M. Desmarests lui faisoit voir tous ses écrits, & disoit ordinairement que de tous les Critiques il n'y en avoit point dont il apprehendât plus le sentiment que celui de M. Nublé.

M. Nublé ne pouvoit souffrir que le P. Chiflet Jésuite, qui étoit de mes bons amis, soutînt que S. Denis Aréopagite fut venu en France.

¶ C'est M. Nublé qui nous a confirmé dans la pensée où l'on étoit que M. Cujas avoit fait des Leçons à Paris. Il trouva cette particularité en un endroit des récitations de M. Cujas, qu'il a dictées sur le Titre, *De bonis libertorum & jure patronatus*, qui est le 4. du VI. Livre du Code, où parlant de la Loy 4. de ce Titre, qui marquoit dans les anciennes Editions, & qu'il a

depuis restituée au Chapitre 34. du xxi. Livre de ses Observations, il dit: *Et extat integra in scrinio Regis sacratissimi, in hac urbe nimirum* βασιλικῶν *l. 49. Tit. 1.* Mais on n'en doute plus présentement depuis qu'on a trouvé l'Arrest du Parlement du 2. Avril 1576. par lequel la Cour lui permettoit de faire les Lectures & Profession en Droit Civil dans l'Université de Paris, à tel jour & heure dont il seroit convenu avec les Docteurs Régens en Droit Canon, avec permission à M. Cujas & aux Docteurs de donner les degrez à ceux qui auroient étudié le temps requis.

C'est lui qui a aussi découvert que le 37. Chap. du xix. Liv. des Observations de M. Cujas, est la Censure des deux premiers Livres des Sélections de Guillaume Fournier, dont le troisiéme n'étoit pas encore imprimé dans le temps qu'il fit cette Censure, & que cela ne regarde pas Charles du Moulin, comme on le croyoit, à cause de l'*Asinus & Molendinum* qu'on y lit; mais Guillaume Fournier, de même que le *Furnacarius obdormivit ad Fornacem*, qu'on lui attribuoit déja. Il est bon de

sçavoir cela ; afin qu'on ne croye pas que M. Cujas ait mal parlé de Charles du Moulin.

¶ M. Nublé dit qu'avant que de répondre à quelque Satyre que l'on a fait contre nous, il faut considérer davantage ce qui nous convient le mieux, que ce que mérite l'Auteur de la Satyre.

¶ Théodulphe étoit Evêque d'Orléans en 817. Dans l'Hymne qu'il a faite : *Gloria, laus & honor, &c.* il décrit la Procession générale qui se fait à Angers le Dimanche des Rameaux, de l'Eglise S. Maurice, à l'Eglise S. Michel du Tertre. Il chanta cette Hymne étant prisonnier dans le Palais des Comtes d'Anjou (aujourd'hui le Palais Episcopal d'Angers) au sujet de la conjuration de Bernard Roi d'Italie, contre Loüis le Debonnaire, fils de Charlemagne. Ce Prince véritablement debonnaire qui assistoit à cette Procession, prit un si grand plaisir à entendre chanter les vers mélodieux de cette Hymne, qu'il fist mettre Théodulphe en liberté. Depuis ce temps-là l'Eglise chante cette Hymne tous les ans le jour

Digitized by Google

de Pasques-Fleuries devant la Croix, & avant que de rentrer en l'Eglise fermée. Ce fait est rapporté par Sigebert ; mais Fauchet dit que l'on ne trouve point que l'Empereur ait été cette année en ce païs.

¶ O l'admirable vers ! que celui du Tasse pour représenter un valet, qui se hâte de descendre de Cheval pour secourir son Maître que des voleurs maltraitoient :

Non scese, no, ma precipito di sella.

¶ Marguerite Stuard femme de Loüis XI. qui n'étoit pour lors que Dauphin, rencontrant Alain Chartier endormi, le baisa, quoiqu'il fut fort laid ; Je baise, disoit-elle, une bouche de laquelle sont sorties de si belles choses.

¶ M. l'Evêque de P..... est d'Anjou. Il doit son élevation à son mérite. Il est fils d'un Notaire d'un Village près de Saumur en Anjou appellé les Côteaux. Il fut fait Evêque d'Acqs par ses Prédications ; mais s'ennuyant à Acqs, dont l'Evêché ne vaut pas plus de dix mille livres de rente, il vint à Paris pour briguer l'Evêché de P..... dont il

joüit maintenant. On fut choqué de voir tant d'ambition dans une personne de si basse naissance, & élevé si pauvrement dans l'Oratoire, cela donna occasion de dire de lui, qu'il étoit né gueux, qu'il avoit vécu en gueux, & qu'il vouloit encore P.....

¶ Ce m'est une mortification toutes les fois que je songe aux vers de la Poëtique d'Horace :

At nostri proavi Plautinos & numeros &
Laudavere sales, nimium patienter utrumque
Ne dicam stultè mirati.

Car c'est-à-dire franchement que nous ne voyons pas bien clair dans le goust du siécle d'Auguste. Qui est-ce qui n'estimeroit Plaute infiniment à n'en juger que par les connoissances que nous en avons ? Scaliger, Turnebe, Lipse veulent du mal à Horace de cet Arrest & préferent leur goust au sien ; mais comme le remarque M. Heinsius, les Romains du temps d'Horace, sçavoient mieux que nous ce que c'est que l'Urbanité, & étoient plus capables de juger de Plaute que nos Saumaises. D'ailleurs ce ne peut être l'envie, qui, com-

me le veut Parhasius, ait obligé Horace à parler contre un Poëte mort depuis si long-temps.

¶ La Charge de Président au Grand Conseil fut créé par François I en faveur de Gui Breslay, à la sollicitation du Chancelier Poyet, qui étoit son ami particulier, & qui la lui fit donner. Avant cette création, le plus ancien des Maîtres des Requêtes qui se trouvoit au Grand Conseil, y présidoit en l'absence du Chancelier qui en étoit le Président, le Grand Conseil ayant été extrait par Charles VIII & par Loüis XII du Conseil Privé appellé alors *le Grand Conseil*, où présidoit le Chancelier, comme le remarque Pasquier. Mais Breslay n'exerça sa Charge de Président que depuis 1539. jusqu'en Mars 1543; car le Chancelier Poyet son Protecteur, étant tombé dans la disgrace de François I, & ayant été fait prisonnier en 1541,& condamné en 1543; les Maîtres des Requêtes obtinrent en la même année une Déclaration du Roy pour présider au Grand Conseil, comme avant l'Edit du mois d'Octobre 1549. Cette Déclaration se trouve

enregistrée au Grand Conseil le 6. Mars 1543. Ce qui fait voir que Pasquier s'est trompé, en disant que cette Déclaration est de Henri II. Il est vray que depuis, au mois de Septembre 1551. Henri II créa deux Présidens au Grand Conseil du nombre des Maîtres des Requêtes, dont les successeurs dans ces Charges devoient être Maîtres des Requêtes : ce qui a été depuis toûjours observé dans les créations suivantes.

Nous avons de ce Gui Breslay un Dialogue en françois intitulé : *Du Bien de Paix, & Calamité de Guerre*, imprimé à Paris inseize par Galiot du Pré en 1538. dans lequel le Cardinal de Tournon, alors Archevêque d'Ambrun, & Jean de Selve, depuis Premier Président du Parlement de Paris, qui alloient en Espagne pour traiter de la Paix entre François I. & Charlequint, s'entretiennent du bien de la Paix, & du malheur de la Guerre. Il avoit aussi écrit quelque chose en Latin que la Croix du Maine nous avoit promis, mais qu'il ne nous a pas donné.

¶ La plufpart du temps les maladies Epidémiques ne consistent que dans

l'imagination & dans la friponnerie des Médecins & Chirurgiens Charlatans. M. l'Abbé Bourdelot m'a dit que la Reine Anne d'Austriche mourut d'un Cancer au sein ; toutes les femmes se faisoient visiter, & croyoient être atteintes de ce mal, un Charlatan pour son profit n'eût pas manqué de les penser ; & par ses remedes, il eut peut-être fait d'un mal imaginaire un mal véritable.

¶ Quand j'apprens la maladie de quelques-uns de mes amis, je me souviens toûjours de ce Distique de Catulle :

Phœbe fave : laus magna tibi tribuetur, in uno
Corpore servato, restituisse duos.

¶ Voir clair la nuit, est une maladie que l'on nomme Nyctalopie.

¶ La plus grande loüange que l'on donne à Homere, c'est de n'avoir eu avant lui personne qu'il ait pu imiter ; & personne après lui qui l'ait imité. C'est Velleius Paterculus qui la lui donne, de même qu'à Archilochus, en fait de vers ïambes : *In quo hoc maximum est quod neque ante illum, quem imitaretur ; neque post illum, qui eum imita-*

ri posset, inventus est. Neque quemquam ullum cujus operis autor fuerit, in eo perfectissimum, prater Homerum & Archilochum reperiemus.

¶ Une des plus belles loüanges qu'on ait donnée à Séneque, est ce que Tacite dit de lui : *Rarus per Urbem.*

¶ M. de la Mare & M. Lautin ont un troisiéme Traité manuscrit *de Coma* de M. de Saumaise. C'est un petit Traité du Docteur Voetius d'Utrecht, intitulé *Absalon*, qui avoit donné lieu à M. de Saumaise de traiter cette matiere.

¶ En France les valets vont toûjours après les Maîtres. Il n'en est pas de même en Italie : *La State dinanzi ; l'Inverno, da dietro.* Les Maîtres marchent devant leurs valets en Eté à cause de la poussiere ; & en Hyver, ils vont derriere à cause des mauvais chemins.

¶ M. Carpzovius qui m'écrit quelquefois d'Allemagne, s'est marié à la fille d'un Marchand très-riche, & cela l'a obligé de s'attacher plûtost à la marchandise qu'à la littérature.

¶ Les Ouvrages où tout le monde prend part, donnent bien plus de réputation, que de plus excellens qui ne

Digitized by Google

sont entendus que par des esprits sublimes. Les viandes doivent plûtost être aprestées au goust des conviez qu'au goust des Cuisiniers, quelques habiles qu'ils soient : car, dit Martial :

..... Cœna fercula nostra,
Malim convivis, quam placuisse cocis.

Pour donner un Ouvrage qui puisse avoir l'approbation du public, il faut le lire trois fois. La premiere, pour l'entendre ; la seconde, pour le critiquer ; & la Troisiéme, pour le corriger.

¶ Le Cardinal Bessarion a été sur le point d'être Pape, & il l'auroit été sans l'imprudence de Perroty son Conclaviste. Des Cardinaux qui vouloient lui donner leurs suffrages, étant venus à sa cellule pour lui parler, Perroty les renvoya, croyant qu'ils ne vouloient autre chose que briguer les suffrages de son Patron. Le Cardinal Bessarion qui le sçut se contenta de dire à Perroty: *O Perrote, Perrote! intempestiva tua sedulitas hodie mihi Thiaram, tibi galerum, ademit.*

¶ Rien n'est égal à l'empressement

Digitized by Google

que témoignoit le public pour avoir les Lettres de M. de Balzac, lors qu'il s'en rimprimoit de nouvelles. C'étoit le présent le plus agréable que les Galands pussent faire à leurs Maîtresses. La galanterie, comme à présent, n'étouffoit pas le goust de la littérature; c'étoit à qui en auroit des premiers, & les Libraires sçavoient très-bien profiter de cette impatience du Public. Ils faisoient acroire qu'ils n'avoient pas encore fait leurs présens, pour vendre les Exemplaires plus chers.

¶ Belon dans son Livre *des Oyseaux*, rend une raison bien puérile de la haine que l'Aigle a naturellement contre le Roitelet. Il dit que c'est à cause que ce dernier s'appelle en grec Βασιλίσκος Petit Roy.

¶ *Meretrix corpore corpus alit*. Et la Loy dit: *Turpiter faciunt cum sint meretrices, turpiter non accipiunt cum sint meretrices.*

¶ Il y a eu plusieurs personnes autrefois qui ont porté le surnom de *Diable*. On trouve dans les Livres anciens un *Rogerius Diabolicus*, Seigneur de Montrésor; un *Wilielmus cognomento Dia-*

Digitized by Google

belus, Moine Anglois. Un Hugue VI. du nom, surnommé *le Diable, Sire de Lesignem*, dans l'Histoire des Comtes de Poitou de Besly. Robert Duc de Normandie, pere de Guillaume le Conquérant Roy d'Angleterre, fut aussi surnommé *le Diable*. Et Olivier le Dain, s'appelloit originairement *Olivier le Diable*. Il changea le nom d'*Olivier le Diable* en celui d'*Olivier le Mauvais*, & ensuite, en celui d'*Olivier le Dain*. M. le Marquis de Ressuge m'a dit qu'en Norwege & en Suéde, il y a une Maison du nom de *Trolle*, qui veut dire *Diable*, & que ceux de cette Maison portent pour Armes un Diable. Il m'a dit aussi qu'en Autriche, il y a une Maison du nom de *Teufel*, qui signifie aussi *Diable*, qui a changé ce nom en celui de *Saint-Onetas*. Le P. Briet & le P. Labbe prétendent que cette famille a pris son nom des endroits de la Bretagne appellez *Diableres*.

¶ Le Roy voyant un jour à sa Messe plusieurs jeunes Abbez, de qui les visages ne lui étoient pas connus, demanda à un Prélat qui ils étoient? Le Prélat répondit, Vôtre Majesté n'en en-

tendra pas parler sitôt ; ils n'en sont encore qu'à frere Bruner.

¶ Il falloit que la puissance des Papes parut déja bien grande dès le IV. siécle, car S. Jerôme dit que Pretextat qui avoit été désigné Consul, disoit à S. Damase : *Facite me Romanæ urbis Episcopum, & ero protinus Christianus.*

¶ La Callipédie de M. Quillet, déguisé sous le nom de *Calvidius Letus*, est un très-beau Poëme Latin. Quelque mécontentement qu'il eut, fit qu'il y inséra quelques vers contre M. le Cardinal Mazarin & sa famille. Il fit imprimer ce Livre en Hollande. Le Cardinal l'ayant sçu, fit avertir M. Quillet de lui venir parler ; mais au lieu de lui témoigner du ressentiment, il se plaignit seulement avec douceur de ce qu'il l'avoit si peu ménagé dans ce Poëme. Vous sçavez, ajoûta-t'il, qu'il y a long-temps que je vous estime, & que si je ne vous ay pas fait du bien, c'est que des importuns m'obsédent & m'arrachent les graces ; mais je vous promets que la premiere Abbaye qui vaquera sera pour vous. M. Quillet touché de

tant

tant de bonté, se jetta aux genoux du Cardinal, lui demanda pardon, & promit de corriger son Poëme de telle maniere qu'il en seroit content ; le suppliant dès lors de vouloir bien souffrir qu'il le lui dédiast ; ce que le Cardinal lui permit. En effet, il fit imprimer cette seconde Edition corrigée *in octavo* à Paris en 1656. & la dédia à M. le Cardinal, qui peu de temps auparavant lui avoit donné une Abbaye considérable, dont la mort l'empêcha de joüir longtemps. La premiere Edition de ce Livre qui est la plus rare, est imprimée *inquarto* à Leide en 1655. Celle de Paris est plus ample ; Voici les principaux endroits qui regardoient le Cardinal Mazarin, qui sont retranchez dans l'Edition de Paris.

Liv. 4. parlant des Italiens.

Quid quod adulatrix formas se vertit in omnes,
Natio, servitio repens, magnatibus astans,
Subdola, lucro inhians, si jusseris ibit in orcum,
Italus esuriens, crimen nec respuet ullum.

Et parlant des François.

Quid loquar ut blande galla excipiatur in aula,
Advena trinacriis etiam devectus ab oris,
Gallia in externos nimia bonitate redundat,

Illa alienigenis prava ratione regendum
Se tradit plerumque, suumque in gloria robur
Subjicit hospitibus longinquo è littore fusis.

Et encore dans le même Livre.

Scilicet indoctos animos ignavaque Regum
Corda fovent pravâ sontes ratione Ministri,
Utque suum servent regnum, regna omnia perdunt.
Fors erit ut nostri pulcherrima gloria sæcli,
Celtarumque insigne decus, Rex munere divum
Editus, & fati Lodoicus curâ potentis,
Discussis quondam nebulis, diffundat ubique
Ingenitum jubar & proprio se lumine promat.
Sic sæpe obscura denso velamine nubis
Obsitus & terra pressus caligine Titan,
Nativo demum radiantis acumine lucis,
Nubila perrumpit Victor, seque asserit orbi,
Splendidus & toto rutilans spatiatur olympo.

Cette Prophétie par laquelle finit la Callipédie dans l'Edition de Leyde, & qui est retranchée dans celle de Paris, s'est accomplie à la lettre après la mort du Cardinal Mazarin.

¶ Platon consultoit les Professeurs des Arts; non pas qu'il n'en sçût autant qu'eux, mais parce qu'ils en faisoient profession. *Professioni, non Arti cedens.*

¶ Un certain homme ayant recüeilli ce qui s'étoit dit dans plusieurs entretiens que Sengebert & le Prieur des Matras avoient eus en sa présence, il

arriva qu'aprés sa mort le recüeil tomba entre les mains du dernier, qui y lut qu'il avoit mangé de la viande en Carême sans nécessité. Peste soit du sot, dit-il, en jettant l'écrit par terre, il devoit au moins ajoûter que j'en avois eu permission de mon Curé.

¶ Bucanan a été un Poëte très-célébre dans son temps. Tous ses vers sont excellens, mais il y en a qui sont si beaux, que je me fais un plaisir de les répéter souvent, par exemple ceux-ci où il parle de sa Maîtresse :

Illa mihi semper presenti dura Neæra,
Me quoties absum, semper abesse dolet.
Non desiderio nostri non mæret amore,
Sed se non nostro posse dolore frui.

Elle n'a pour moy, dit-il, que des cruautez lors qu'elle me voit : cependant elle est dans des tourmens toutes les fois que je m'éloigne d'elle : mais ce n'est ni le regret de ne me pas voir, ni l'amour qu'elle a pour moy qui la fait souffrir ; c'est qu'elle n'a pas le plaisir de voir que je souffre.

Bucanan avoit été Précepteur des enfans de M. de Brissac. Comme il étoit un jour à sa table, il lui arriva

Digitized by Google

dans le temps qu'il mangeoit du potage bien chaud, de laisser aller un vent qui fit du bruit : mais sans s'étonner, il dit à ce vent qui étoit sorti comme malgré lui : Tu as bien fait de sortir, car j'allois te brûler tout vif. Puisque la conversation est sur ce sujet, je diray encore ce que j'ay sçu de M. de Racan. Le Cardinal du Perron joüant aux échets avec Henry IV. dans le temps qu'il plaçoit un cavalier, il lui arriva la même chose qu'à Bucanan en mangeant sa soupe. Le Cardinal pour couvrir cette liberté, dit : Au moins, Sire, il n'est pas parti sans trompette. M. de Racan m'a assuré qu'il avoit entendu l'un & l'autre. Ces sortes d'inconveniens peuvent arriver à tout le monde dans les meilleures compagnies, & l'on ne devroit pas s'en offenser.

¶ *Decimas Exemplationum nemorum de Brion : Exemplationes Boschi de Boëria* : c'est-à-dire, *Les Dismes des terres défrichées dans la Forest de Bovére : Les Dismes des novales des Forests de Brion & de Bovére.* Les mots *Exemplum, Exemplar, Exemplatio*, se trouvent dans cette signification en plu-

ſieurs Titres Latins des Provinces d'Anjou & du Maine : Et, ce qui eſt remarquable, ils ne ſe trouvent gueres que dans les Titres de ces Provinces là.

¶ Faret dans ſon Honnête Homme, dit qu'il vaut mieux être ſuperficiellement imbu de pluſieurs choſes, que de n'en ſçavoir qu'une à fonds, parce que celui qui ne ſçait qu'une choſe eſt ſouvent obligé de ſe taire.

¶ Bergerac étoit un grand ferailleur. Son nez qu'il avoit tout défiguré, lui a fait tuer plus de dix perſonnes. Il ne pouvoit ſouffrir qu'on le regardaſt, & il faiſoit mettre auſſi-toſt l'épée à la main. Il avoit eu bruit avec Mondory le Comédien, & lui avoit défendu de ſa pleine autorité de monter ſur le Théatre. Je t'interdis, lui dit-il, pour un mois. A deux jours de là Bergerac ſe trouvant à la Comédie, Mondory parut & vint faire ſon rôlle à ſon ordinaire, Bergerac du milieu du Parterre lui cria de ſe retirer en le menaçant, & il falut que Mondory, crainte de pis, ſe retiraſt. Bergerac diſoit, en parlant de Mondory : A cauſe que ce Coquin là eſt puiſſant, & qu'on ne peut pas le

Digitized by Google

bâtonner tout entier en un jour, il fait le fier? Si Bergerac avoit vécu dans ce temps-ci, je doute fort qu'il fut autant estimé, à beaucoup près, qu'il l'a été de son temps, qui étoit le regne des pointes & des équivoques. Je ne sçai si les bons mots de Bergerac, qui ont le plus été admirez de la Cour, *qu'on ne sçavoit*, en parlant d'un homme qui sentoit mauvais, *si sa mere étoit accouchée de lui par le derriere*. Que *M. de Bouttevilles*, qui avoit eu le cou coupé pour s'être battu en duel, *s'étoit allé loger aux Champs Elisées près les Grammairiens Grecs qui ont inventez le duel*, & autres semblables, dérideroient à présent le front à des Laquais, tant le goust est changé. Qui se fut mêlé de prédire alors un pareil changement, se fut fait moquer de lui; comme un homme qui soûtiendroit à présent que ce goust là peut revenir.

¶ Le P. L..... Augustin, très-connu dans la République des Lettres, me disoit un jour qu'un Augustin & un Maturin dans un Acte public, disputans ensemble de l'ancienneté de leur Ordre, le Maturin apportoit tant de preu-

ves tirées des Histoires de son Ordre & des autoritez des Papes pour soûtenir sa Cause, qu'il croyoit avoir triomphé de son adversaire. Mais l'Augustin prenant la parole à son tour, lui dit que toutes ces autoritez ne l'étonnoient point, & qu'il ne vouloit pour le confondre que lui citer un Traité d'un de leurs Peres, qui a pour titre *Augustinus supra Trinitatem.* Tout le monde se mit à rire, battit des mains, & fut pour celui-ci.

¶ Henry IV. étant dans sa chambre avec une Dame qu'il aimoit. M. de Sully entra dans l'antichambre & voulut passer outre. On lui dit que cela ne se pouvoit pas. Il se douta aussi-tost qu'il y avoit quelque intrigue qu'on vouloit lui cacher. L'envie de sçavoir ce qui se passoit, le fit appuyer sur une fenêtre qui regardoit vers le petit escalier du Cabinet du Roy. Il vit sortir une Dame vétuë d'un habit verd qu'il ne put reconnoître. Un moment après le Roy vint à lui, & lui dit: Comment te portes-tu, Sully? Le Duc lui répondit, Sire, je suis toûjours très-humble serviteur de Vôtre Majesté: Mais, Sire,

Digitized by Google

reprit le Duc qui voyoit le Roy un peu émû, la santé de vôtre Majesté me paroist un peu alterée. C'est, dit le Roy, que j'ai eu la fiévre pendant toute la matinée. Il est vrai, Sire, dit le Duc, je l'ay vû passer, elle étoit toute verte. Ventresaintgris, lui dit le Roy, on ne sçauroit te tromper, tu vois trop clair.

¶ Je ne voudrois pas être appellé Conseiller du Roy, depuis qu'on a donné ce titre aux Commissaires & aux Notaires. On appelle les Notaires dans une Comédie, Conseillers Gardenotes, & moy j'appelle les Commissaires, Conseillers Boüeux.

¶ Le Livre des Caracteres de Théophraste m'a plû. Dans les Caracteres du siécle je n'y ay pas encore trouvé le mien. A la vintiéme Edition il n'y sera pas. Dieu veüille que je la voye.

¶ M. Simon est de la Ville de Dieppe, où il s'est retiré depuis quelque temps, & où il travaille avec une grande application. C'est un homme trés-sçavant dans les matiéres Ecclesiastiques & de Littérature. Il est Auteur de deux petits Ouvrages intitulez : *Novorum Bibliorum Synopsis*, imprimé à Utrecht

en

Digitized by Google

en 1684. & *Ambrosii ad Originem Epistola de novis Bibliis Polyglottis*, imprimé aussi à Utrecht en 1686.

¶ M. le Moine se plaignoit à moy dans le temps qu'il étoit Professeur à Leide, que les belles Lettres ne faisoient plus en Hollande le bruit qu'elles y faisoient autrefois.

¶ Il y a des gens qui sont toûjours sur les consultations, & ne font jamais rien de ce qu'il faut faire. Je dis de ces gens-là: *Qui observat ventos non seminat.*

¶ On a dit du Prédicateur Loysel: *Vultus hilaris, vox flebilis, sermo inintelligibilis.* Je fis un jour tous mes efforts à un de ses Sermons pour comprendre ce qu'il disoit, & malgré toute l'application d'esprit que j'y apportai, je n'en pus jamais venir à bout.

¶ Le Chifre Statique 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, dont nous nous servons présentement, a commencé d'être mis en usage en Europe pour la premiere fois en 1240. dans les Tables Alphonsines, dressées par les ordres d'Alfonse, fils de S. Ferdinand Roy de Castille, qui employa pour cela Isaac Hazan Juif,

Chantre de la Synagogue de Tolede; & Aben-Ragel Arabe. Les Arabes les avoient eu des Indiens en 900. Les autres Occidentaux les eurent des Espagnols en très-peu de temps. Le premier Grec qui s'en soit servi est Planudes dans un Ouvrage qu'il dédia à Michel Paléologue en 1270. Ainsi les Grecs ne les ont pas eu des Arabes, mais des Latins. La premiere fois que l'on vit de ces chifres à Paris, fut en 1256. dans la Sphere de Jean de Serbois (*de Sacrobosco*) enterré aux Maturins.

¶ Quatre P furent mis au dessus de la porte du Premier Président de Bourdeaux, qui s'appelloit Pierre Pontac, & cela vouloit dire: Pierre Pontac Premier Président. Un plaideur ayant un jour attendu trois ou quatre heures dans son antichambre, fut surpris par le Premier Président lors qu'il avoit encore les yeux attachez sur ces quatre P. Le Président lui demanda: Eh bien, Monsieur, que croyez-vous que veulent dire ces quatre lettres? Ma foy, Monsieur, lui dit le plaideur, elles veulent dire: *Pauvre Plaideur Prenez Patience.*

Digitized by Google

¶ Le Cardinal Briçonnet a célébré la Messe avec deux de ses fils; l'un qui étoit Archevêque, & qui lui servoit de Diacre; l'autre qui étoit Evêque, & qui lui servoit de Soûdiacre.

¶ On n'avoit encore jamais imprimé de Livres Latins en Irlande, jusqu'en l'année 1631. en laquelle Usserius y fit imprimer son Histoire de Godescalque.

¶ Usserius sçavant Chronologiste, étoit Archevêque d'Armagh en Irlande, peu riche. Le Cardinal de Richelieu lui envoya offrir une pension: mais au lieu de l'accepter, Usserius luy envoya des Levriers.

¶ Vers l'an 1080. lors que quelque Seigneur, ou autre, faisoit quelques donations à l'Eglise, la coûtume étoit en ce temps-là de faire consentir à ces donations les heritiers des Donateurs, jusqu'aux enfans à la mammelle, pour lesquels les Peres, les Meres, les Nourrices, les Tuteurs, ou quelques autres personnes semblables répondoient; & parceque par ces donations à l'Eglise les Seigneurs aliénoient quelquefois des Fiefs considérables que leurs enfans

Digitized by Google

répétoient dans la ſuite, quoiqu'on les euſt fait conſentir à ces donations étans jeunes, les Moines ou autres gens d'Egliſe qui étoient alors en poſſeſſion de ces grands biens, furent obligez de payer à chacun des enfans ou heritiers des Seigneurs donateurs, une ſomme d'argent. Comme on le peut voir par le don de l'Egliſe de Vertou, faite aux Moines de S. Aubin d'Angers, par Gui Tréſorier de S. Aubin d'Angers, lequel étoit marié; & comme on le peut voir encore dans une Chartre de S. Aubin, qui eſt du mois d'Octobre de l'an 1080. & c'eſt delà que nous vient le droit d'indamnité.

¶ Loüis XIII. ayant trouvé un poux ſur l'habit du Maréchal de Baſſompierre, voulut en plaiſanter; le Maréchal lui dit, Vôtre Majeſté fera croire qu'on ne gagne que des poux à ſon ſervice.

Ce Maréchal mourut à Provins d'une doſe d'*Opium* un peu trop forte, qu'un Médecin malhabile lui donna.

¶ René de la Rouvraye, ſieur de Breſſaut, étoit un homme de mérite, & qui a eu beaucoup d'emplois militaires, mais grand perſécuteur des Catho-

Digitized by Google

stiques, comme l'a remarqué le Président de Thou, en parlant de la Journée de S. Barthelemy... *nec non Renatus Roboreus Bressaldus, sacerdotibus infestus quorum multos indigne mutilaverat, postea capitali supplicio affectus.* C'est aussi de lui dont Brantome entend parler, en parlant d'un Gentilhomme d'Anjou qui avoit un baudrier d'oreilles de Prêtres. Et c'est lui-même qui est représenté en taille douce avec une chaîne d'oreilles, en forme de baudrier, à la page 53. du Livre intitulé : *Théatre des cruautez des Heretiques de nôtre temps*, imprimé à Anvers chez Adrien en 1588. Il fut décapité à Angers au Pilori le 10. Novembre 1572. & Claude de Racapé sieur de Maignannes & de Menil, Lieutenant des Gardes du Roy, fit confisquer sur lui par félonie, la Terre de Bressaut.

¶ Jean Brunet, Avocat de Valence, a fait un Recüeil de Nativitez. Ce Recüeil, tout au plus ne devoit être bon que pour son Auteur ; cependant au 184. feüillet il se trouve une chose remarquable pour tous ceux qui sont curieux de ce qui regarde la Vie de M.

Digitized by Google

Cujas. C'est une figure au milieu de laquelle est écrit : Magdeleine du Roure est née en 1537. le 21. Septembre 16. heures 4. minutes après midi ; au dessus, *Temperata*, & au dessous : Ladite se maria & épousa M. Cujas le 24. de May 1558. Papirius Masso parle de ce mariage, mais il n'a rien dit du temps. On trouve encore dans le même Recüeil la Nativité d'Ennemond Bonnefoi, qui a fait voir qu'il étoit un très-grand personnage, par l'Edition du *Jus Orientale* qu'il fit faire autrefois avec des Notes. Il est né en 1536. le 20. d'Octobre.

¶ Je devois écrire à M. le P. Président en faveur d'un de mes amis, qui avoit une affaire assez fâcheuse. Après avoir long-temps cherché surquoi travailler, je ne trouvai rien de plus beau que ce qu'Agesilas écrivoit en pareille occasion à un de ses amis : *Si Cinnias n'a point failli, délivrez-le pour l'amour de vous; s'il a failli, délivrez-le pour l'amour de moy; de quelque maniere que ce soit, délivrez-le.*

¶ Tous les Historiens qui ont parlé d'Alain Seigneur de Châteaugon-

tier, comme Courvaisier, Bourdonnet, se sont trompez en appellant ce Seigneur Alain. Il s'appelloit Alard; Messieurs de Sainte-Marthe dans leur *Gallia Christiana*, à l'article de l'Abbaye de Bellebranche ont fait la même faute.

¶ Le Pere Bourdalouë prêchoit le Carême à S. Sulpice. Un jour de Fête que M. le Prince y étoit, il se fit longtemps attendre. Cependant tout le monde causoit dans l'Eglise en attendant que le Prédicateur vint, & comme la foule étoit grande, le bruit étoit aussi fort grand. Si-tôt que M. le Prince apperçut le P. Bourdalouë, il s'écria tout haut: Voici les Ennemis, voici les Ennemis.

¶ Le Pere .... prêchant à S. Paul le jour de S. Jean l'Evangeliste, dit qu'il y avoit cette différence entre S. Jean & S. Paul, que l'un étoit bien plus ouvert & accommodant que l'autre; car, dit-il, S. Paul fait le mystérieux & le réservé, & ne veut dire à personne les secrets qu'il a appris au Ciel; mais S. Jean ne cache rien: Tout ce que j'ay vû & tout ce que je sçai du Verbe, dit-

il, je vous le dis : *Quod vidimus de verbo vitæ annuntiamus vobis.* A ces mots Mad. de Sevigny se tourna de mon costé, & me dit : Il me semble qu'il met S. Paul bien bas, & S. Jean bien haut. Venez l'entendre, luy répondis-je, le jour de S. Paul, vous verrez qu'il mettra S. Jean bien au dessous de lui, & qu'il vous prouvera que saint Paul étoit sage & prudent de cacher les secrets du Ciel, & que S. Jean étoit un indiscret de les réveler.

¶ M. Quinaut est parmi nous l'Auteur d'une nouvelle espece de Poëme, je veux dire des Opera, où je doute que jamais l'on puisse réüssir mieux que lui. Je l'ai vû Clerc d'un Avocat au Conseil. Lors qu'il fit ses premieres Piéces, elles étoient si goûtées & si fort applaudies, que l'on entendoit les brouhaha à deux ruës de l'Hostel de Bourgogne. Un Marchand qui aimoit la Comédie, conçut tant d'estime pour lui, qu'il l'obligea de prendre un appartement chez lui. Ce Marchand quelque temps après vint à mourir. M. Quinaut fit les affaires de la famille & épousa ensuite la Veuve de son bon

ami, de laquelle il a eu plus de quarante mille écus de bien. Il étoit fort bien payé de ses Opéra, & comme il étoit naturellement assez ménager, il est mort riche de plus de cent mille écus. Ce ne fut point du tout par besoin, mais plûtost pour se divertir, qu'il fit l'Opéra difficile qu'il adresse au Roy:

Ce n'est pas l'Opera que je fais pour le Roy
Qui m'empêche d'être tranquile,
Tout ce qu'on fait pour lui, paroît toûjours facile.
La grande peine où je me vois,
C'est d'avoir cinq filles chez moy,
Dont la moins âgée est nubile.
Je dois les établir, & voudrois le pouvoir;
Mais à suivre Apollon on ne s'enrichit gueres,
C'est avec peu de bien un terrible devoir,
De se sentir pressé d'être cinq fois beaupere.
Quoy cinq Actes devant Notaire,
Pour cinq filles qu'il faut pourvoir?
O Ciel! peut-on jamais avoir
Opéra plus fâcheux à faire.

On fit quantité de réponses à ce Madrigal. Voici celle qui m'a paru la plus raisonnable.

J'en sçai, galand Auteur, qui ne vous plaignent guere,
De vous sentir pressé d'être cinq fois beaupere.

Si cet empressement
Vient des Partis qui brûlent pour vos filles,
Et qui cherchent vôtre agrément,
Pour les mettre dans leurs familles.
Vous sçavez l'art de feindre, & pourrez finement
Apporter du delay à leur contentement ;
Si c'est d'elles qu'il vient, ah ! c'est une autre affaire,
Le danger en ce cas suit le retardement,
Il faut pour l'éloigner veiller exactement,
A cinq dots à la fois qui pourroit satisfaire ?
L'embaras n'est pas ordinaire,
L'un est un Opéra, l'autre un fâcheux tourment,
Je vous en plains alors, & plains extrémement.

¶ Les Opera nous viennent d'Italie. Un de leur premiers Auteurs, c'est Rinoucinni. Cet homme étoit un peu fou, à ce que j'ay entendu dire à gens qui l'avoient connu. Il se mit en tête que Marie de Médicis l'aimoit, & qu'il n'y avoit que la crainte du tablier qui l'empêchast d'entrer en commerce avec lui. Dans cette ridicule pensée il passa avec elle en France, où la vertu de cette Reyne lui fit bien-tost perdre contenance. Il fut assez étourdi pour confier ses sottises à quelques-uns, & les railleries piquantes qu'on en fit l'obligerent enfin à quitter la France.

Digitized by Google

¶ Je me suis trouvé aujourd'hui dans un grand embarras. Une Demoiselle de Beauvais, contre qui quelqu'un s'est diverti à faire des vers ; est venuë ici avec un beau compliment, me prier de vouloir bien entreprendre sa défense, & faire réponse à ces vers ; & afin que j'eusse moins de répugnance à lui accorder ce qu'elle souhaittoit, elle a ajoûté que ce seroit en payant. Jugez, moy qui ne choque jamais personne, & particulierement les Dames, si je n'ai pas été embarrassé à lui faire comprendre qu'elle s'étoit mal adressée, & que je n'étois pas tel qu'elle pensoit.

¶ M. Vanden-Broecke, que j'appelle Broechius dans les Lettres Latines que je lui ay écrites, étoit Flamand, de Dendermonde, & Professeur en Eloquence dans l'Académie de Pise. Depuis sa mort on a fait imprimer ses Lettres Latines, parmi lesquelles il y en a de celles que j'ai reçues de lui & de celles que je lui ay adressées. Il y a aussi de ses Poësies Latines que j'ai fait imprimer ici à Paris. M. Redi m'avoit procuré sa connoissance & son amitié.

Digitized by Google

¶ M. le Duc & M. le Maréchal de Créqui étant tous deux malades de la maladie dont ils sont morts, M. le Comte de Canaple, puisné du Duc, les alloit voir l'un après l'autre, avec beaucoup de soin & d'attache. M. le Duc de Créqui lui dit : Mon pauvre frere, ta chandelle brûle par les deux bouts.

¶ Quelques-uns ont des pensées justes sur toutes choses; mais on ne s'en apperçoit point, parce qu'ils ne sçauroient les exprimer. Ils conçoivent bien, & enfantent mal. Erasme dit qu'il semble qu'ils ayent appris à confesse tout ce qu'ils sçavent, tant ils se donnent peu de liberté d'en parler. D'autres au contraire conçoivent mal, & enfantent bien; ils en disent plus qu'ils n'en sçavent. On disoit au Siécle passé que le Procureur Général Bourdin sçavoit plus qu'il ne disoit; & que l'Avocat Général Jean Baptiste du Mesnil disoit plus qu'il ne sçavoit.

On conte du Procureur Général Bourdin, que dormant un jour à l'Audiance, un Conseiller dit à un autre : Voilà nôtre Procureur Général qui dort

Digitized by Google

comme un cochon. M. Bourdin qui entendit cela, leva la tête, & dit: D'un cochon tout est bon, mais d'un asne rien n'en vaut.

¶ Nanteüil n'avoit pas moins d'esprit que d'habileté dans son art. Il faisoit un jour le Portrait du Roy en Pastel, & pour donner à sa Majesté un visage gai, il l'entretenoit de tout ce qu'il croyoit capable de lui donner de la joye: Sire, lui disoit-il, en venant au Louvre j'ai passé par les Augustins, où l'on prêchoit la Passion. Le Prédicateur en étoit à cet endroit, où il est écrit, que les serviteurs du Pontife & autres gens se chauffoient à cause qu'il faisoit froid: *Et calefaciebant se*, disoit ce bon Pere, *quia frigus erat*. Et voici la reflexion qu'il faisoit faire à ses auditeurs: Vous voyez, Messieurs, que nôtre Evangeliste ne se contente pas de rapporter la chose comme un Historien, *& calefaciebant se*, & il se chauffoient; mais il en rend la raison comme Philosophe, *quia frigus erat*, parce qu'il faisoit froid.

¶ M. le Bon faisoit autrefois ici la même chose que M. l'Abbé Tallemant à

l'Académie. Je l'appellois toûjours *l'Amy Lecteur*. Il est vrai que peu de gens s'en acquitoient mieux que lui, car c'est un talent que de sçavoir lire. Il faisoit aussi un récit d'une maniere charmante & avec une présence d'esprit inconcevable pour tous les faits. Il n'étoit pas moins bon critique.

¶ Du Belley a fait cette belle Epigramme sur un Chien qui étoit de bonne garde contre les voleurs, mais qui laissoit entrer les Amans sans abboyer :

Latratu fures excepi ; mutus, amantes :
Sic placui Domino ; sic placui Dominæ.

On les a traduits en Italien, ainsi :

Latrai a i ladri, a gli amanti tacqui,
Così a Messere e a Madonna piacqui.

¶ M. le Chevalier de Cailly en a fait aussi de fort jolis sur une Chate qui battoit toûjours une belle petite Chienne qu'il avoit :

Nôtre Chatte qu'il vous souvienne,
Que si vous battez nôtre Chienne,
Vous serez bien-tost le manchon
De nôtre petite Fanchon.

M. le Chevalier de Cailly, dont l'A-

Digitized by Google

nagramme eſt d'Aceilly, ne vouloit pas que ſon Libraire vendit ſes Poëſies. Il en faiſoit préſent lui-même aux perſonnes de ſa connoiſſance, à l'exemple de cet Auteur dont parle Pline, *Quia nullo pretio permutari poſſe credebat.* Il étoit d'Orleans, neveu de feu Madame la Préſidente de Bailleul.

¶ M. le Duc d'E..... étant au lit de la mort, ſon Confeſſeur l'obligea de faire quelque ſatisfaction à ſon valet-de-chambre ; ce qu'il eut bien de la peine à faire : Je ne croyois pas, dit-il, que pour mourir en bon Chrêtien, il fallut ſe réconcilier avec ſon valet-de-chambre.

Le même alla un jour trouver M. du Belley, pour le prier de l'aider dans un Livre qu'il vouloit compoſer, & qui devoit contenir la Vie des Ducs & Pairs & Chevaliers de l'Ordre qui n'étoient pas Gentilshommes.

¶ M. de Bourlemont Archevêque de Toulouze, fut nommé Commiſſaire en 1667. pour faire le procès aux quatre Evêques. Il écrivit avant que de partir à M. Bertier Evêque de Rieux, que les Janſeniſtes le menaçoient de l'accabler

Digitized by Google

d'écritures ; mais qu'il ne craignoit guere leurs menaces, & que tout ce qui lui faisoit de la peine, étoit que les chaleurs étant effroyables, il brûleroit de chaud en chemin. M. de Rieux qui a beaucoup d'esprit, & qui étoit intime des quatre Evêques, lui répondit: A ce que je vois, Monseigneur, vous êtes du nombre de ces gens dont parle S. Augustin, qui ne craignent pas de pécher, mais de brûler : *Qui non timent peccare, sed ardere.*

¶ M. Habert de Cérisi un de plus beaux esprits de nôtre temps, est l'Auteur d'une Chanson de l'Amant qui se meurt, dont le refrain est :

Ah! c'en est fait, je céde à la rigueur du sort,
Je vais mourir, je meurs, je suis mort.

¶ Je disois un jour à M. de Launoy qu'il avoit choqué tous les Jacobins dans les écrits qu'il avoit fait contre le Pere Nicolaï, & qu'ils écriroient tous contre lui. Il me répondit malicieusement : Je crains bien plus leur canif que leur plume.

¶ Le Petit Pere André préchant le jour des Rois à Nanci devant M. le Maréchal

Maréchal de la Ferté, dont on se plaignoit alors dans cette Province, fit rouler tout son Sermon sur les présens que les hommes doivent à Dieu puisqu'ils tiennent de lui tout ce qu'ils ont: *Afferte*, disoit-il, *filios arietum; afferte aurum & argentum, afferte omnia quæcumque habetis.* Il répéta si souvent ce mot *afferte*, que ceux qui étoient auprès du Maréchal, plus attentifs à ce que disoit le Prédicateur, que lui-même qui songeoit à toute autre chose, lui firent remarquer cette affectation du petit Pere André.

¶ J'affistay un jour à un Sermon du même Pere, où je lui entendis faire la comparaison d'un pauvre, à une poule; & d'un riche, à un chien de Boulogne. C'étoit le jour de l'Evangile du Mauvais Riche. Un riche, disoit-il, quand il vit, Dieu le traite comme les femmes traitent leurs petits chiens. Elles partagent avec eux tous leurs bons morceaux, ne les nourrissent qu'avec des friandises, & les décorent avec de jolis rubans; mais quand le chien est mort, on le jette sur le fumier. La poule est une misérable qu'on ne nourrit

qu'avec les choses les plus viles; mais après sa mort, elle est servie avec honneur à la table du Maître. De même le riche pendant sa vie est heureux, mais après sa mort il est enseveli dans l'Enfer, au lieu que le pauvre est placé dans le sein d'Abraham.

¶ Le même prêchant dans une Eglise d'une Societé très-connuë, le jour du Patron, prit pour texte de son Sermon: *Vos estis fines terræ*, qu'il rendit ainsi: *Vous êtes les fins de la terre.* Ce qu'il prouva par l'exemple des Apôtres qui avoient porté la Loy du Seigneur jusqu'aux extrêmitez de la terre.

¶ M. P..... l'Avocat étant de retour d'un Jardin de ses amis, où il étoit allé se promener, on lui demanda comment il avoit été traité: le plus civilement du monde, répondit-il; on m'a voulu faire manger. On avoit lâché deux gros dogues, dont il avoit eu bien de la peine à se débarasser.

¶ M. Bartholin avoit une très-belle Biblioteque en Dannemarc. Elle fut brûlée avec tous ses papiers, & un excellent Commentaire de Rhodius sur Cornelius Celsus. Cet accident est le

Digitized by Google

plus grand malheur qui puiſſe arriver à un homme de Lettres. Il a fait un petit Traité *De Bibliotheca incendio.*

¶ Un Servite grand Logicien, & redoutable dans la diſpute, avoit ſi fort en tête ces mots, *contra ſic argumentor*, que ſe tournant un jour vers le peuple en célébrant la Meſſe, au lieu de dire *Dominus vobiſcum*, il dit: *contra ſic argumentor.*

¶ Heureux ceux qui ont aſſez de force d'eſprit pour negliger de répondre à des libelles. Pour moy, le meilleur remede que je trouve contre les injures, c'eſt de les oublier, je me ſuis toûjours bien trouvé de ce précepte: *Injuriarum remedium eſt oblivio.*

¶ M. Boitard Préſident de la Chambre des Comptes de Montpellier, ſe plaiſoit fort à faire la guerre à M. de Gombaud. Un jour pour le railler, il fit mettre à ſa porte une affiche, où on liſoit ces mots: *Si quelqu'un a trouvé un ſac de ſatin de Bruges, où ſont les penſées de Gombaud, il n'a qu'à les porter à l'Ecu d'Ancézune, ruë des Noyers au quatriéme étage,* ubi ponunt ova columbæ; *on lui donnera*

une honnête récompense.

¶ M. de la Hoguette étant bien malade, & voyant beaucoup de Médecins autour de son lit, s'avisa de faire comme un soldat qu'on va passer par les armes. Il fit approcher celui de tous ces Médecins qu'il crût le plus habile, & lui dit : Monsieur, je vous prends pour mon Parrain.

¶ Casaubon a voulu reprendre Baronius de ses fautes ; mais il en a fait de plus grandes en moins d'espace * ; il ne faut que lire ce qu'il écrit sur la Fête de l'Epiphanie pour en être convaincu.

¶ Cette pensée de Séneque sur la colére est très-belle : Il souhaittoit, disoit-il, que les mouvemens impétueux de cette passion pussent être arrêtez d'abord, ensorte qu'elle ne pust nuire qu'une fois, à l'exemple des Abeilles, dont l'aiguillon se rompt à la premiere piqure qu'elles font : *Utinam quidem ea homini lex esset, ut ira cum telo suo frangeretur ; nec sæpiùs, apum exemplo, liceret nocere quàm semel, nec alie-*

* Voyez la Préface de l'Essay du Dictionnaire Critique de M. Bayle.

Digitized by Google

nis viribus odia exercere. Le même dit : *Ira ruinis simillima quæ super eum quem oppressere franguntur.*

¶ Je connois une personne qui régale des Auteurs de temps en temps. Mais il veut avoir le plaisir de les placer suivant la grosseur & la grandeur des Livres qu'ils ont fait imprimer. Ainsi il donne le haut bout & les places d'honneur à ceux qui ont fait imprimer des Livre *in folio foliissimo*, ensuite les Auteurs des Livres *in quarto*, puis ceux des *in octavo*, des *in douze*, &c. chacun selon leur rang.

¶ Saint Loüis a été le premier Saint Canonisé selon la maniere & les cérémonies qui se pratiquent aujourd'hui dans l'Eglise.

¶ Il s'est tenu deux Conciles à Limoges pour déterminer si S. Martial devoit être appellé Apôtre : *Lemovicense primum & secundum.*

¶ Mess. d'Urfé se nomment Lascaris en leur nom de famille, & prétendent être issus des anciens Lascaris, Empereurs de Constantinople. Le dernier Marquis d'Urfé, qui avoit épousé une Daligre, disoit à son fils, qui est

Digitized by Google

Exempt des Gardes : Mon fils, vous avez de grands exemples à suivre, tant du côté paternel que maternel ; de mon côté, vos Ancêtres étoient Empereurs d'Orient, & du côté de vôtre mere, vous venez des Vicerois de Naples. Le fils répondit : Il faut, Monsieur, que ce soient de pauvres gens de n'avoir pû faire qu'un misérable Exempt des Gardes ; d'où vient qu'ils ne m'ont laissé ni l'Empire, ni leur Viceroyauté ?

¶ Autrefois pour pouvoir prêcher il falloit être actuellement Evêque, & aujourd'hui pour pouvoir devenir Evêque, il faut actuellement prêcher.

¶ Arminius Chef de Secte en Hollande, n'a pas fait de gros Ouvrages ; mais il a fait imprimer plusieurs petits traitez que M. Bigot a recüeilli en deux volumes *in quarto*.

¶ J'avois appris que Flaminius excellent Poëte Italien, avoit fait des Hendécasyllabes à la loüange du Casa que je n'avois pas lû. Je priai M. Magliabecchi, Bibliothecaire du Grand Duc, de me dire où je les pourrois trouver. Il satisfit à ma priere le plus obligeamment du monde ; il ne se contenta pas

Digitized by Google

de me marquer qu'ils avoient été imprimez plusieurs fois avec ses autres Poësies à Florence par Torrentinus *in seize*, & *in octavo*, à Venise par Valgrise & ailleurs, sous le titre de *Carmina quinque Illustrium * Poëtarum*, il eut la bonté de les copier lui-même sur la premiere Edition *in seize* de 1552. page 195. & de me les envoyer. Ils sont excellens, & je souhaiterois que tous ceux qui aiment la Poësie Latine les sçussent par cœur comme moi, les voici :

Disertissime casa, quem libellum,
Legendum dederas mihi, relegi
Sapè ac sapiùs : & tamen legendi
Is desiderium mihi reliquit.
Nec mirum : Si quidem tuus Libellus
Tam doctus, numerosus, elegansque est,
Ut scriptus videatur aureo illo
Sæculo Ciceronis, atque ab ipso
Divino Cicerone : nec profectò

* Ces Poëtes illustres sont Petr. Bembus. Andreas Naugerius. Balthasar Castilionus. Joan. Cotta, & nôtre Ant. Flaminius. A propos de ce Recüeil, il y a page 70. un vers très-dur, *Neu longava vetustas facti famam aboleret*, en la place duquel il faut lire, *Neu famam posset longava abolere vetustas*; ou bien, *Neu factum posset longava abolere vetustas.*

Digitized by Google

Vivet iste minùs diu Libellus
Quam Libri Ciceronis. Ergo, Casa
Disertissime, perge: sæculumque
Nostrum orna aureolis tuis Libellis.

C'est ce Flaminius dont je viens de vous parler, qui a fait cette belle Epigramme sur la mort de Savonarole qui fut brulé vif:

Dum fera flamma tuos, Hieronyme, pascitur artus
Relligio sacras dilaniata comas,
Flevit, & , O! dixit, Crudeles parcite flammæ,
Parcite, sunt isto viscera nostra rogo.

¶ M. Sc..... fut un jour surpris d'un hoquet si violent, que ceux qui étoient alors auprès de lui, craignirent pour sa vie, mais le fort du mal étant passé: Si jamais, dit-il, je reviens de cela, je feray une belle satyre contre le hoquet. Ses amis s'attendoient à toute autre résolution, qu'à celle-là.

Le même avoit une maison qu'il vendit quatorze mille francs à M. Nublé. M. Nublé croyant qu'elle valoit davantage, lui en donna seize mille. Là dessus M. Sc..... m'écrivit, & me pria de l'aller voir. Il me dit d'abord sans rire, comme s'il eut été fâché: M. Nublé m'a joüé un tour qui ne s'est jamais fait.

Digitized by Google

fait. Quoi! ajoûta-t'il, je luy vends une maison quatorze mille francs, & il m'en donne seize? encore une fois, cela ne s'est jamais fait; & c'est pour cela, Monsieur, que je vous ay prié de me venir voir.

M. S..... un peu avant que de mourir, voyant ses parens & ses domestiques qui fondoient en larmes: Mes enfans, leur dit-il, vous ne pleurerez jamais tant que je vous ay fait rire.

Quelques-uns tiennent que M. S..... auroit pu pousser la matiére de son *Roman Comique*, beaucoup plus loin qu'il n'a fait. C'est à mon gré le seul de ses Ouvrages qui passera à la postérité. Et comme dit Catulle:

Canescet seclis innumerabilibus.

En quoy il excelloit sur tout, c'étoit à narrer. Il le faisoit d'une maniére agréable & toûjours la plus naturelle du monde. Il y a des endroits dans le Livre que j'ai dit qui valent infiniment par ce côté là. Pour son Burlesque, il est tombé faute de gens qui ayent sçû manier ce stile là comme lui, & qui ayent eu son génie. Le Pere Vavasseur,

qui nous a donné un si beau Traité *de Ludicra dictione*, n'avoit pas une idée bien juste du Burlesque, je m'en rapporte à Messieurs les Critiques. Les Anciens n'ont jamais connu le Burlesque.

M. Patru se moquoit du Burlesque de Sc..... il disoit que tout y étoit ridicule, qu'on en avoit ri à Paris pendant trois ans, & qu'on s'en étoit dégouté.

M. S..... donne quelque part en ses Ouvrages un coup de dent à M. Boisrobert. Je ne sçay point ce qui les avoit mis ensemble. M. Pellisson nous pourroit bien dire cela. Je me souviens seulement que le sujet de leur broüillerie avoit quelque chose de fort plaisant.

¶ Saint Epiphane appelle la maniere dont les Pharisiens servoient Dieu, Ἐθελοπερισσοθρησκεία, comme qui diroit, Culte sans fondement & fait à plaisir.

¶ J'avois quelques Bénéfices. Je les ay résigné, & ne me suis réservé que des pensions : ainsi me voilà présentement, *vir supra titulos*.

¶ L'an 1209. les Livres de Métaphysique d'Aristote furent brûlez à Paris

Digitized by Google

& l'on fit défenſe de les lire ou de les retenir, ſur peine d'excommunication, parce qu'ils donnoient occaſion à de nouvelles héréſies. C'eſt ce que dit Rigord en la Vie de Philippe Auguſte. L'an 1215. les mêmes Livres avec ceux de la Phyſique furent de nouveau interdits à Paris par un Légat Cardinal, du Titre de S. Eſtienne du Mont-Célius. Sa Dialectique fut toutefois permiſe; & pour lors celle de S. Auguſtin, dont on s'étoit toûjours ſervi à Paris, fit place à celle d'Ariſtote, dont on s'eſt ſervi depuis juſqu'à préſent. On voit par la Vie de ſaint Ode de Cluny, qu'on enſeignoit à Paris de ſon temps la Logique & même la Muſique de S. Auguſtin.

¶ Ce qu'il y a de pis dans le Péripatétiſme, ne vient pas d'Ariſtote, mais de ſes diſciples, & de ſes diſciples les plus modernes. La Logique de l'Univerſité de Paris & des autres, où l'on s'imagine ſuivre Ariſtote, eſt l'art de parler ſans jugement des choſes qu'on n'entend point.

¶ Théophraſte à près de cent ans ſe trouvoit trop jeune pour mourir, par-

Digitized by Google

ce qu'il ne croyoit pas avoir suffisamment étudié faute de temps. Je m'accommoderois pourtant bien d'un *Ævum*. M. l'Abbé..... me disoit dernierement que je n'étois pas vieux. Quel âge avez-vous, me disoit-il, soixante-ans? Ah! plut à Dieu, luy répondis-je, que les eusse, avec un peu de force & de santé, je verrois encore bien de belles choses; vraiment je ne les ay pas, ils sont bien passez & fort loin.

¶ M. Costard avoit un procès de conséquence. Son Rapporteur étoit fort sollicité par sa Partie d'en faire le rapport. Il lui manquoit des papiers d'une très-grande conséquence, & il lui falloit du temps pour les recouvrer; il eut recours à moy, & me pria de faire ensorte auprès de son Rapporteur de gagner du temps; & afin de m'y engager, voici ce qu'il me mandoit: *J'ay besoin de deux ou trois mois pour recouvrer des papiers sans lesquels je cours fortune de perdre mon procès; & si je le perds, je vous avertis que j'en seray ruiné, & qu'il faut que vous vous résolviez de me nourrir le reste de mes jours. Ce n'est pas une chose aussi aisée*

que vous pourriez bien penser, car je suis devenu friand en diable, & je ne sçaurois plus rien manger qui ne soit aprêté de la main d'un excellent faiseur de sauces. Songez-y donc, Monsieur, si vous le voulez, & ne vous allez pas attirer une charge si importune; elle vous dureroit peut-être plus long-temps que vous ne croyez; car mon Médecin me dit souvent que je suis vivace, & selon toutes les apparences devant que la goute m'étouffe, je me diray encore de longues années, Monsieur, vôtre, &c.

¶ On croit que le nom de *Gibelin* vient (par une corruption étrange) de Guibert Antipape, sous le nom de Clement, qui vivoit du temps de Grégoire VII vers l'an 1061.

¶ M.... D..... m'a dit qu'il avoit remarqué qu'en Angleterre les lieux publics ne sont quasi peuplez que de filles & de femmes de Prêtres. La raison est que les Bénéfices étant fort gras, toutes les Angloises qui aiment la bonne chere & le repos, & dont les vuës ne percent pas fort avant dans l'avenir, sont ravies d'épouser un Prêtre, qui

de son côté ne manque pas en bon Ecclesiastique de choisir la plus jolie. Après sa mort, mere & filles ne sçavent plus que devenir ; & comme elles sont assez belles, elles se mettent à pratiquer. On ne peut pas concevoir l'obligation que l'on a au Concile de Trente d'avoir empêché le mariage des Ecclesiastiques Catholiques, & le mal que cela auroit produit.

¶ M. l'Evêque d'Amiens étant dans la faveur demeuroit toûjours à la Cour, & n'alloit ordinairement à son Diocese que les Fêtes de Pâques. Cela fut cause qu'on l'appella *le Pere Pascal*. M. l'Archevêque de Sens l'appelloit aussi *Le Pere Damien*.

¶ *Inamabile ridet*, se peut fort bien dire d'une personne qui rit de mauvaise grace.

¶ Parmi les Manuscrits Grecs de la Biblioteque du Roy, il y a des Actes d'un Concile de Constantinople, qui dispensent un Empereur des Commandemens de Dieu. Le Manuscrit n'est pas apocriphe ; mais c'est le Concile qui n'est pas orthodoxe.

¶ Il seroit à souhaitter que l'on pust

Digitized by Google

dire des Juges de ce temps-ci, ce que l'on disoit de Caton : qu'il étoit d'une droiture si grande, que personne n'osoit le solliciter pour une injustice : *O te felicem, Marce Cato, à quo rem improbam petere nemo audet !*

¶ Les Vestales à Rome avoient le Privilege *quod non submoverentur à Lictoribus.* Que les Licteurs ou Huissiers ne les faisoient pas ranger quand elles se rencontroient dans les ruës par où passoient les Magistrats. Et lors qu'elles rencontroient en leur chemin un criminel qu'on menoit au supplice, elles lui donnoient grace, en jurant que la rencontre n'étoit pas préméditée.

¶ Mad. de V..... avoit un commerce de galanterie avec M. de Monbrun Souscarriere. M. de V..... son mari ne pouvant souffrir ce commerce, fit appeller M. de Monbrun en duel. Le rendez-vous étoit à la Place Royale, où ils se battirent en présence de beaucoup de monde ; mais le pauvre M. de V..... eut le malheur de se voir desarmé, & tout ensemble cocu & battu. C'est ce qui

donna occasion à M. de Gombaud de faire cette Epigramme :

Il fut battu, le bon Seigneur,
En présence de plus de quatre.
Et pour recouvrer son honneur,
Il alla se faire encor battre.

Ce Monbrun Souscarriere étoit bâtard de M. de Bellegarde, que l'on appelloit M. le Grand, parce qu'il étoit Grand Ecuyer du temps d'Henry IV. C'est lui qui apporta d'Angleterre en France l'usage des chaises à porteurs.

¶ Quand le Cardinal Chigi vint en France, un de ses Prélats élévé dans la méchante opinion que les Italiens ont de la prudence & de la sagesse des François, ne pouvoit se lasser d'admirer le bel ordre que le Roy avoit mis dans le Royaume, & l'habileté avec laquelle on ménageoit les affaires étrangeres. Il ne pouvoit s'empêcher d'en parler souvent à M. le Légat. Est-il possible, disoit-il, que ce soient là ces François si étourdis & si irréguliers dans leur conduite. M. le Légat lui répondit : *Gli Francezi pazzi sono morti.*

¶ La Flandres a toûjours été regardée

comme le patrimoine de Mars. Strada dit: *Ut in alias terras peregrinari Mars ac circumferre bellum, in Belgio armorum sedem fixisse videatur.* En effet, sans remonter plus haut, il y a cent cinquante ans que la guerre y est perpetuelle. M. de Voiture dit dans une de ses Lettres, que les plus beaux Lauriers qui se moissonnent dans l'Univers, se sont toûjours cueillis en Flandres.

¶ Un déserteur qu'on alloit pendre, étant sur l'échelle donna une tasse d'argent à son Confesseur, qui étoit un Cordelier. Le Bourreau indigné de ce qu'il ne la lui avoit pas plûtost donnée, dit au Cordelier : Eh, bien, mon Pere, pendez-le.

¶ Les Moines ont introduit en Espagne une Coûtume qui leur est fort utile, c'est que l'argent pour payer les Messes que demande un homme qui meurt, se prend sur les biens qu'il laisse, préférablement à toutes ses dettes. Les Espagnols ordonnent souvent une si grande quantité de Messes, qu'il ne reste plus rien, la plusspart du temps aux créanciers & aux heritiers. Ils appellent cela en Espagne, faire son ame

heritiere, *Fulano*, disent-ils, *a dejado su alma heredara.* Quand le pere du Roy d'aprésent mourut, il ordonna que l'on dit cent mille Messes à son intention.

¶ Un homme de la robbe ayant perdu sa femme ; pour éviter les incommoditez & la fatigue des complimens qui sont inséparables dans ces sortes de rencontres, ordonna à son Cocher de prendre son capot de deüil dans lequel un homme est si bien caché qu'on ne lui voit que les yeux, & lui commanda de soûpirer & de sangloter de temps en temps. Un de ses amis prenant son Cocher pour lui, employoit les plus fortes raisons qu'il sçavoit pour le consoler. Le Cocher ne répondoit que par des soupirs. A la fin se voyant pressé de répondre : Je ne suis que le Cocher de Monsieur, dit-il à cet ami. Alors l'autre changeant de langage sans s'étonner, lui demanda combien valoit l'avoine.

¶ Une Dame demandoit au Prince Maurice, quel étoit le premier & le plus grand Capitaine de son Siécle : Madame, lui dit-il, le Marquis de Spino-

la est le second. Il donnoit par là à entendre qu'il se croyoit le premier, mais qu'il n'osoit se nommer.

¶ M. l'Abbé B.... à la premiere visite qu'il fit à son Abbaye, vit que ses Moines étoient des gens qui ne cherchoient qu'à lui faire piéce & à le chicaner. Pour leur en ôter l'envie, il songea à leur donner quelqu'autre occupation. C'est pourquoy la premiere fois qu'il y retourna, il mena avec lui une pleine carossée de filles de Paris qu'il avoit choisis exprès les plus gâtées. Quand elles furent arrivées, il pria les Moines de leur tenir compagnie, disant que c'étoient ses parentes. Les Moines qui ne songeoient qu'à chagriner leur Abbé sans penser au piége qu'il leur tendoit, furent promener avec elles dans les bois, le feu s'y prit bien viste, & en un mot ils s'accommoderent en vrais Moines. Dieu sçait après cela si l'Abbé en fit ce qu'il voulut?

¶ M. l'Abbé Regnier parle en perfection le François, le Latin, le Grec & l'Espagnol. J'ay fait là-dessus l'Epigramme suivante:

Digitized by Google

Oppida certarunt septem de patriâ Homeri,
De patriâ certant oppida mille tuâ.

¶ *Puisque nous ne pouvons y atteindre, vengeons-nous-en à en médire.* C'est la consolation que Montagne se donnoit en parlant de la Grandeur. Les Grands peuvent bien pardonner cette vengeance, elle ne leur fait pas de mal, & elle est de quelque soulagement à ceux qui ne peuvent pas les égaler. Etant hommes, comme eux, il n'y a différence des uns aux autres que d'un travers de roüe.

¶ Dans les démêlez que les petits ont avec les Grands, il faut toûjours que les petits demandent pardon, *qui finis apud imperantes.*

¶ Le plus haut qu'un Seigneur puisse prendre en écrivant à son vassal, est; Vôtre bon Seigneur à vous faire justice.

¶ Il en est souvent du mariage des Grands comme de leur baptême. Il y a long-temps que tout est consommé dans le particulier, lors que l'on donne au public le spectacle de la cérémonie.

Digitized by Google

¶ Ces deux vers qui sont au bas du Portrait de M. Vaillant, qui fait de si beaux Livres sur les Médailles Antiques, sont de M. de la Monnoye :

Tot collecta mori cur non monumenta vetabunt?
Tot collecta vetat qui monumenta mori.

M. Vaillant, & plusieurs autres personnes se plaignent fort de l'Auteur *De Nummis Populorum*, de ce qu'il ne fait aucune mention de ceux qui lui ont fourni des Mémoires pour cet Ouvrage. Cependant *Ingenui est fateri per quos profeceris.*

M. Vaillant m'a dit une chose très-remarquable, & que je n'ay jamais lû nulle part. Il a remarqué dans les Médailles Antiques, que les Fleuves qui portent leur nom & leurs eaux jusqu'à la mer, sont représentez par une figure ayant de la barbe *; & qu'au contraire ceux qui perdent leur nom & leurs

* Ainsi ceux qui ont représenté avec une barbe la Sambre, qui perd son nom & ses eaux dans la Meuse, au revers d'une Médaille frappée pour la prise de Namur, n'avoient pas encore eu connoissance de cette Observation.

eaux dans un autre Fleuve avant que d'arriver à la Mer, sont représentez sans barbe, ou sous la figure d'une femme.

M. Vaillant m'a dit aussi que l'on voyoit des Saltimbanques ou Danceurs de corde sur les Médailles; & sur tout qu'il y en avoit une belle que les Corinthiens avoient fait frapper à Caracalla, où on les voyoit très-bien représentez. On disoit ici dernierement, en parlant de la facilité avec laquelle M. Vaillant lit les Médailles les plus frustes: Monsieur Vaillant lit une Médaille comme un Manceau fait un Exploit.

¶ M. Corneille disoit: M. Rotrou & moy ferions subsister des Saltimbanques; pour marquer que l'on n'auroit pas manqué de venir à leurs Piéces, quand bien même elles auroient été mal représentées.

¶ J'ai vû feu M. Corneille fort en colere contre M. Racine pour une bagatelle, tant les Poëtes sont jaloux de leurs ouvrages. M. Corneille dans le Cid. Act. 1. Sc. 1. dit en parlant de Don Diegue:

Ses rides sur son front ont gravé ses exploits.

M. Racine qui a senti le foible de ce vers, s'en est joüé dans les Plaideurs, où il dit d'un Sergent :

> Ses rides sur son front gravoient tous ses exploits.

Quoi, disoit M. Corneille, ne tient-il qu'à un jeune homme de venir tourner en ridicule les plus beaux vers des gens ?

¶ *Auratus*, en François, Dorat, a fait une quantité de méchans vers. Il s'appelloit *Disne-matin* en son nom, on lui donna le nom de Dorat, à cause qu'il avoit les cheveux d'un blond doré. Il se maria à l'âge de 78. ans, & pour s'excuser, il appelloit cela une licence poëtique.

¶ Le P. Sirmond & le P. le Moine, tous deux Jesuites, ont écrit sur des matiéres bien différentes. L'un n'a fait que des Livres de Doctrine & d'érudition, & l'autre n'a fait que des Livres François en faveur des Dames : comme *La Gallerie des Femmes fortes*, & autres de cette nature. Un jour le Frere Portier des Jesuites alla dire au P. Sirmond que des Dames le demandoient. Mon Frere, lui dit le P. Sirmond, son-

Digitized by Google

gez-vous bien à ce que vous dites ? Des femmes me demander ! sans doute vous vous méprenez ; il faut nécessairement que ce soit le P. le Moine que ces Dames demandent.

¶ C'est un pauvre Livre que les Métamorphoses d'Ovide en Rondeaux. Il n'y a en tout qu'un bon Rondeau : c'est celui de Deucalion & de Pyrrha, encore n'est-il pas sans défaut. Le voici :

A coups de pierre ils ne s'attendoient guére
De repeupler l'Univers solitaire,
Deucalion & Pyrrha seuls restoient,
Et par dessus leurs têtes ils jettoient,
Non sans horreur les os de leur grand' mere.
Simples cailloux en langage vulgaire
Estoient ces os, sur la foy du Mystére
Le grand débris du monde ils rajustoient.
A coups de pierre.
Tous deux avoient leurs pareils à refaire,
Qui n'étoit pas une petite affaire,
De leur travail comme ils s'y comportoient,
Corps, têtes, bras, mains, pieds, jambes sortoient :
Ils firent là ce qu'on ne voit plus faire.
A coups de pierre.

Je demande, si faire des hommes en jettant des pierres derriere soy, veut dire, faire des hommes à coups de pierre ? ou Deucalion & Pyrrha jettoient

les

les pierres derriere eux. *Ovid.*

Et justos lapides sua post vestigia mittunt.

Je ne parle point du dessein de ce Livre qui est extrêmement bizarre. Je dis seulement que le beau & le vray doivent regner dans tous nos Ouvrages.

¶ Je ne sçai de qui est cette belle Epigramme *; mais elle est très-nette, & le sujet en est bien traité :

Impubes nupsi valido, nunc firmior annis,
Ex succo & molli sum satiata viro.
Ille fatigavit teneram, hic ætate valentem,
Intactam tota nocte jacere sinit.
Dum licuit, nolui; nunc dum volo non licet uti.
O Hymen! aut annos, aut mihi redde virum.

¶ Les Huguenots prirent en Gascogne quelque place sur les Catholiques, qui dans le temps qu'ils y avoient été les Maîtres, avoient empêché les mascarades & les autres folies qu'ils ont coûtume de faire au Carnaval. L'Hyver d'après la prise, on les recommança de plus belle. Une vieille Huguenote qui étoit restée dans la place tout le temps

* L'Epigramme de Beze & de ses trois femmes, est à peu près du même genre.

que les Catholiques en avoient été les Maîtres, entendant une bande de mascarades, mit la tête à la fenêtre : Dieu soit loüé, dit-elle, c'est à présent que l'on voit que la véritable Réligion est rétablie ici.

¶ M. de Voiture étoit à Amiens logé chez son pere dans un temps que toute la Cour y étoit. Comme il étoit à la mode & fort couru des Dames, il y en avoit toûjours quelqu'une qui le venoit demander. Il n'y est pas, crioit son pere, dès qu'il voyoit un Carosse arrêter à la porte ; ces carognes-là, ajoûtoit-il, ont déja donné deux fois la vérole à mon fils, & si Dieu ne l'assiste, je crois qu'elle la lui donneront bien-tôt pour une troisiéme.

¶ Le mot *nepos* est un mot fort équivoque. Dans les Auteurs Latins du siécle d'or, & dans ceux du siécle d'argent, il signifie toûjours *Petitfils* ; & jamais *neveu* ; & nos Ecrivains Latins, qui disent aujourd'hui *ex fratre nepos* ; pensant parler élégamment, parlent barbarement. Il faut dire, pour parler le langage du siécle d'Auguste, *fratris filius* ; *sororis filius*. Et à ce propos il est

à remarquer que la Langue Latine ancienne n'a point de termes pour dire en un mot ce que nous appellons *neveu*. La basse Latinité s'est servie de *nepos* en cette signification : & elle s'en est servie plus ordinairement qu'en celle de petit-fils. Et c'est de *nepote*, ablatif de *nepos*, que nôtre mot françois *neveu* a été fait, par le changement, premierement du P en B ; & par le changement ensuite du B en V consonne : c'est pourquoy il n'y faut point de P, & ceux qui écrivent *nepveu* ; & plusieurs écrivent de la sorte ; commettent une grande faute contre l'ortographe. *Nepos* se trouve en la signification de *neveu* dès le commencement du sixiéme siécle : Fortunat Evêque de Poitiers, qui vivoit dans ce siécle là, s'en étant servi en cette signification dans les vers suivans, comme l'a remarqué M. de Valois à la page 452. du Premier Volume de son Histoire de France :

In tantum patrui se prodidit esse sequacem,
Ut modò sit tutor conjugis iste nepos.

Mais ce mot a été depuis employé pour signifier plusieurs autres dégrez de pa-

Digitized by Google

renté inférieure, comme l'ont très-véritablement remarqué Besly à la page 33. de son Histoire des Comtes de Poitou, & le P. Chiflet Jesuite, dans sa Lettre touchant Béatrix Comtesse de Châlons, à la page 26. Blondel dans son Second Volume contre le P. Chiflet à la page 178. a fait une semblable remarque touchant le mot *Avunculus*. Il a même signifié *le Cousin Germain*, ce qui paroît tout-à-fait étrange. Les Annales de Mets en l'année 892. *Walgarius nepos Odonis Regis: Filius scilicet avunculi ejus Adelelmi.* Et Jean Jacques Chiflet page 189. de ses Lumieres généalogiques, croit que *nepos* peut signifier *le Cousin Germain*.

¶ Montmaur le Professeur, qui m'a donné occasion de faire le *Gargilius Mamurra* étoit riche. Il avoit bien cinq mille livres de rente; mais il étoit extrêmement avare, & d'une avarice très-sordide. C'est pour cela qu'il alloit dîner chez les uns & chez les autres, qui le souffroient à cause de sa grande mémoire, & parce qu'ils s'en divertissoient. Il dînoit un jour chez M. le Chancelier Séguier. En desservant on

Digitized by Google

laissa tomber un plat de potage sur lui. Il vit bien que cela étoit fait exprès. Il dit en regardant M. le Chancelier : *Summum jus, summa injuria.*

¶ Séneque dit qu'un Vieillard que l'on pressoit à Rome de boire à la neige, répondit : *Ætas mea frigore suo contenta est.*

¶ Il y a des gens qui par leurs dépenses superfluës employent la premiere partie de leur vie à rendre l'autre misérable.

¶ Mad. de Seignelay reprochoit à l'Ambassadeur de Siam qu'ils avoient plusieurs femmes, l'Ambassadeur lui répondit : Madame, si l'on en pouvoit trouver à Siam d'aussi belles & d'aussi bien faites que vous, nous n'en aurions qu'une ; mais comme cela ne peut être, il nous est pardonnable de nous en dédommager sur le changement. Cela est tout-à-fait françois, & montre bien qu'à peu de choses près, l'esprit est le même chez la pluspart des peuples ; & que la plus grande différence qui s'y trouve, naist de l'éducation. Rien à mon gré n'étoit plus injurieux aux Ambassadeurs Siamois que cette

Digitized by Google

grande admiration que l'on témoignoit pour tout ce qu'ils disoient de raisonnable ; c'étoit leur avoüer la mauvaise opinion qu'on avoit d'eux.

¶ M. P.... Ingénieur disoit un jour, Que ne sçay-je les Langues Orientales, j'ay le plus beau systême de Religion & le mieux lié qui fut jamais ; Oh ! que je deviendrois opulent en peu de temps.

¶ Rabelais disoit qu'il faloit acheter tous les méchans livres, parce qu'ils ne se réimprimoient point.

¶ Boniface VIII est le premier des Papes qui ait pris un Ecusson avec des Armes. Celles qu'on trouve avant lui sont inventées après coup.

¶ La Cause d'une saisie de vingt-quatre Bouriques chargées de plâtre ayant été portée à une Chambre du Parlement de ..... le Présidént renvoya cette affaire au plus ancien Avocat pour la juger. Comme un de ses Confreres s'en scandalisoit, l'Avocat lui dit : Voyez-vous pas bien que ces Messieurs ne peuvent pas juger en cette Cause. Ils sont parens au degré de l'Ordonnance.

¶ Il n'y a point de Chartreuse en

Anjou, parce que les habitans y aiment trop à parler. M. Du..... m'a dit qu'il en étoit de même à Beauvais, & que lors que l'on avoit voulu y en établir, tous les Religieux mouroient de rétention de parole.

¶ Je ne crois pas qu'il y ait rien de si incommode qu'un homme qui parle toûjours. Je me souviens de deux vers qui furent faits sur le fils d'un Apoticaire qui rompoit la tête à tout le monde de son caquet :

Filius Albini Philodemus Pharmacopolæ
Instar mortari tenuit sine fine paterni.

On a dit aussi du fils d'un Huissier qui lui ressembloit :

Clamosus juvenis clamoso sanguine cretus.

Pour moy, quand j'entends un grand parleur, je dis ce que Cicéron disoit d'un certain Aterius qu'on ne pouvoit plus faire taire, quand il avoit une fois commencé à parler : *Aterius noster sufflaminandus est.* Il faut faire à cet homme ce que l'on fait aux roues de Carosses à la descente d'une montagne, il faut l'enrayer.

Digitized by Google

¶ Mad. C..... appelloit ceux qui en parlant toûjours répetent cent fois les mêmes paroles, des horloges à répétition. Elle disoit aussi d'une Dame qui à la vérité parloit beaucoup, mais qui parloit bien, que c'étoit un Moulin à paroles, par rapport aux Moulins qui avec leur grand bruit font de la farine.

¶ Le Cardinal du Perron étoit grand parleur. Quand il se mettoit sur je ne sçay quel Concile, il ne finissoit pas. Lors que son valet-de-chambre l'entendoit enfiler cette matiére, il prenoit son manteau, & disoit à ses camarades, *andiamo al bordelo*, faisant entendre qu'ils auroient du temps de reste.

¶ Voici l'Epitaphe d'un grand parleur:

Cy dessous gist un Monsieur de la Barre,
En son vivant ce fut un homme rare,
Il parloit prou, mais il raisonnoit peu.
Dieu gars de mal tous ces esprits de feu.

¶ M. l'Evêque de Mets, cy-devant Archevêque d'Ambrun, suivoit la Cour dans une Campagne. Un jour qu'il étoit à table on lui porta la santé du Roy; mais il ne se pressa pas de la boire, &

& comme on lui en fit des reproches, il dit fort sérieusement. Je n'ay garde de la boire, on m'enrolleroit.

¶ M. Godeau étoit de Dreux & parent de M. Conrart. Il étoit fort lait & fort petit. C'est contre lui que Voiture a fait le Rondeau qui commence par ces mots : *Vous parlez*, & où il le traite de petit Embrion. M. Godeau, le P. Sirmond, M. Nublé & M. Bigot, étoient des hommes de l'ancienne vertu. J'estimois encore plus leur probité que leur sçience, quelque vaste qu'elle fût.

¶ M. Godeau étant Evêque de Grasse, fut député de la part des Estats de Provence, pour remontrer à la Reine Anne d'Autriche, Regente du Roy, que cette Province ne pouvoit pas payer une somme considérable d'argent qu'elle lui avoit fait demander. Il dit entr'autres choses dans sa Harangue : Que la Provence étoit fort pauvre, & que comme elle ne portoit que des Jasmins & des Orangers, on la pouvoit appeller une gueuse parfumée.

¶ Quand on apportoit la lumiere le soir, les Grecs disoient anciennement :

χαῖρε φίλον φῶς, *Salve amica luce.* Au lieu de cette expression, les Grecs d'aujourd'hui se donnent le bon soir lors qu'il y a compagnie. La même chose se pratique en Italie, en Provence & ailleurs. On ne dit rien à Paris.

¶ Quand le Prince d'Orange (Guillaume I.) prit le parti de se retirer en Allemagne à l'arrivée du Duc d'Albe dans les Pays-Bas; le Comte d'Egmont dans une conférence qu'ils eurent ensemble à Willembroch, fit tout ce qu'il put pour l'en dissuader. Il lui représenta que sa fuite ne manqueroit pas de le rendre coupable, & que les Espagnols lui confisqueroient tous les biens immenses qu'il avoit dans les Pays-Bas. Et quand il vit que rien ne pouvoit le détourner de ce dessein: Adieu donc, lui dit-il, Prince sans Principauté. Adieu Comte sans tête, lui repartit le Prince d'Orange. Sa prédiction ne manqua pas d'arriver, car quelque temps après le Comte d'Egmont, qui comptoit un peu trop sur les grands services qu'il avoit rendu à l'Espagne, fut décapité à Bruxelles. Le Prince d'Orange n'étoit pas si soldat, ni si grand Capitaine que lui; mais

il avoit des veuës bien plus sûres, & étoit meilleur Politique. Je remarque que tous les Princes de la Maison de Nassau, si l'on en ôte le pere du Prince d'Orange d'aujourd'huy, ont toûjours été gens d'une prudence bien rafinée.

¶ M. de Charnacé qui fut envoyé en Suede en 1628. a été un des plus habiles hommes de son temps. Il étoit en même temps homme d'intrigue, homme d'affaire, & homme d'Etat. Il avoit l'esprit souple, adroit, insinuant, agréable, complaisant; qui ne trouvoit rien d'impossible, plein de ressource pour les grandes affaires, & qui les manioit avec adresse. Cela parut avec le Roy de Suéde (Gustave Adolphe) qu'il engagea à la guerre d'Allemagne contre toutes les apparences du monde. Sa maniere de négotier étoit assez particuliere. Il étudioit long-temps ses gens avant que de parler d'affaires, & ne témoignoit rien qu'il ne fut sûr de l'effet que ses paroles devoient produire. Il ne resta en tout que six mois en Suéde. Les trois premiers mois, il ne parla de rien. Il s'appliqua seulement à connoître l'humeur & l'esprit du Roy,

Digitized by Google

& pour cela il faisoit la débauche, joüoit & chassoit avec lui ; de sorte qu'il sçut si bien contrefaire son humeur, que le Roy disoit quelquefois : Cet homme est admirable, je le trouve toûjours de même humeur que moy, & jamais je ne le trouve en défaut. Dans les trois derniers mois il fit son Traité.

¶ Les Grecs ont fait des Ouvrages Lipogrammatiques, c'est-à-dire, dans lesquels une lettre de l'alphabet manque. C'est de cette maniere que Tryphiodore a fait son Odyssée ; il n'y avoit point d'α dans le premier Livre, point de β dans le second, & ainsi des autres.

¶ On se donne bien de la peine dans le monde pour acquérir de la gloire, cependant elle n'est tout au plus sensible que pendant la vie, elle ne touche plus après la mort. C'est la pensée des Italiens : *La fama e viva a i vivi, & morta à i morti.*

¶ On disoit d'une main d'un Duc de Savoye, qui pendant sa vie avoit été fort vaillant & fort libéral, laquelle étoit représentée en un Tableau : *Questa mano si stringe al ferro, e si dilata all' oro.*

Digitized by Google

¶ Juvenal dit d'un homme disgracié qui se divertissoit loin de la Cour: *Fruitur diis iratis.*

¶ Gervais de Cantorbie rapporte qu'on disoit autrefois : *Civitas non est mortuorum, sed vivorum*; parce que les Cimetieres étoient toûjours hors des Villes ; non seulement on n'enterroit point dans les Eglises: mais même il n'étoit pas permis d'en bâtir, pas même d'Oratoires dans les lieux où il y avoit eu quelqu'un enterré. Dans toutes les Lettres de S. Grégoire où il permet de bâtir quelque Eglise, il y a toûjours: *Si nullum corpus ibi constat humatum.*

¶ Autrefois dans les plus grandes Villes on ne baptisoit que dans un même lieu. A Paris, par exemple, on ne baptisoit qu'à S. Jean le Rond. A Orleans il y en avoit deux, un pour les garçons, qui étoit S. Pierre-Lentin, *S. Petri Lactentium*; & un autre pour les filles, qui étoit S. Pierre Puellier: en Latin *S. Petri Puellarum.* A Poitiers, à Florence & à Pise, S. Jean le Rond. Et à Rome, *il Battisterio di Constantino.* Encore présentement à Rome on ne baptise qu'en

Digitized by Google

certaines Paroisses pour cela appellées *Baptismales* : lesquelles ont chacune dans leur district plusieurs petites Paroisses qui dépendent d'elles pour le Baptême seulement.

¶ J'ai oüi parler d'un homme qui avoit eu plus de cinquante bénéfices l'un après l'autre, & qui à force de permuter étoit parvenu d'une Chappelle de vingt écus à un bénéfice de sept à huit mille livres de rente. Cet homme vit encore en Gascogne, & on l'appelle Monſ. l'Abbé des Expédiens. Il a bien mérité ce nom.

¶ Quand les Bacheliers traitent en Sorbonne, les vieux Docteurs leur disent : *Patres nostri manducaverunt nos; & nos manducabimus vos.*

¶ C'est moy qui ay pris soin des Lettres de M. Costar, & qui lui conseillay de les faire paroître en deux Volumes. C'est moy aussi qui ay donné le dessein du Dictionnaire de Rimes Françoises, & qui ay persuadé à M. Fremont d'Ablancourt d'y travailler, comme il a fait. M. d'Ablancourt son oncle voulut s'en prendre à moy de ce que M. Fremont, qui prenoit cet Ouvra-

Digitized by Google

ge à cœur, le consultoit souvent sur les mots françois. Cependant dans la suite il en fut bien aise. Il conseilla même à son neveu de faire ce Dictionaire en deux façons; l'une en petit *in folio*, où seroient toutes les terminaisons des conjugaisons des Verbes, & l'autre en petit volume à mettre dans la poche, où il n'y auroit que l'Infinitif de chaque Verbe. *Car il est important*, disoit-il, *qu'il y ait un Dictionaire de Rimes qu'on puisse porter à la poche, à cause que la poësie s'acheve autrement dans la promenade que dans le cabinet, & il faut s'en pouvoir servir par tout.* M. de Fremont pria M. Richelet de lui aider dans ce dessein, & nous leur avons obligation à tous les deux des premieres Editions de ce Livre en petit volume. Depuis quelque temps M. de Fremont étant passé en Hollande, M. de Richelet en a donné lui seul une nouvelle Edition augmentée d'une infinité de mots François, & rangée dans un ordre très-facile & moins embarassant pour trouver les Rimes; il y a même ajoûté un petit abregé de la Versification & des Remarques sur les

Digitized by Google

ſyllabes difficiles. Les Editions de ce Livre imprimées à Geneve *in octavo*, ne valent rien, ce ne ſont que de méchans mots, ou des mots forgez.

¶ M. Richelet dans ſes Notes ſur une Lettre de M. Coſtar, ſi je ne me trompe, avoit reproché à Meſſieurs du Périer & Varillas, qu'ils étoient faits comme des crieurs d'Arreſts. Cela piqua au vif M. du Périer, qui ſe fit faire une brandebourg qui lui couta cent francs; mais il n'eſt pas deſtiné à être brave. En ſortant d'ici à ſept heures du ſoir, il trouva un grivois à qui ſa brandebourg plû, il s'approcha fort modeſtement de lui, & s'inſinua tellement deſſous qu'il s'en trouva revêtu, & le pauvre M. du Périer reſta en juſte au corps.

¶ On faiſoit gloire de ne jamais citer l'Ecriture Sainte dans les diſputes de Scolaſtique; c'eſt pourquoy on trouve ces mots dans les Regiſtres de la Faculté: *Solida die ſexta Julii ab aurora ad veſperam fuit diſputatum & quidem tam ſubtiliter, ut ne verbum quidem de totâ Scripturâ fuerit allegatum.*

Digitized by Google

¶ Une mere affligée de la mort de son fils unique, pria M. Gombaud de lui faire une Epitaphe. Il lui fit celle-ci.

Colas est mort de maladie.
Tu veux que j'en plaigne le sort.
Que Diable veux-tu que j'en die ?
Colas vivoit, Colas est mort.

¶ Guy, en Latin *Vido*, & non pas *Guido*, comme quelques-uns croyent. Ce nom me fait souvenir de Guy IV Sire de Laval qui aimoit tant ce nom, qu'il pria le Pape de souffrir qu'il fist appeller son fils & tous ses descendans du nom de *Guy*. Le Pape, alors Pascal II en considération des services qu'il avoit rendus à la Chrêtienté dans son voyage de la Terre Sainte, luy en accorda la permission, qui fut confirmée par Philippe I Roy de France. Et Guy de Laval VII du nom, ratifiant ce Privilege, ordonna par son Testament de l'an 1268. que les aînez de la Maison de Laval porteroient le nom de Guy & les Armes de Laval, & que la Seigneurie de Laval seroit indivisible ; & cela à peine de privation de leur succéssion : laquelle en cas de non ob-

Digitized by Google

ſervance de toutes ces choſes, ſeroit déferée au plus prochain heritier.

¶ Chemiré le Gaudin eſt une petite Paroiſſe au païs du Maine, different de Chemiré ſur Sarte en Anjou. Cette Paroiſſe fut ainſi appellée du nom de Gaudin, Seigneur de Chemiré, qui avoit une fille nommée Dangeroſe, qui par l'excellence de ſes perfections & des attraits de ſon viſage, s'appelloit vulgairement *la belle fille*, ou la belle Nymphe, & dont le Château de cette Paroiſſe, appellé le Château de Bellefille, a toûjours retenu le nom. Bondonnet, Courvaiſier, & autres Hiſtoriens du Mans, rapportent: Que ſous le Pontificat de Huges XXXVII Evêque du Mans, Damaſe Seigneur d'Aſnieres, oncle de Dangeroſe, étant devenu amoureux de ſa niéce, en abuſa; ce qui étant venu aux oreilles de Hugues Evêque du Mans, il excommunia Damaſe, comme un concubinaire public. Damaſe ſe mocqua de l'Excommunication, & dit que cela ne lui feroit pas perdre le gouſt du pain & du vin, & ne lui empêcheroit point l'uſage de l'eau ni du feu. L'Evêque étonné de cette ob-

stination, lui prédit que si dans six mois il ne chassoit la Concubine, le feu & l'eau lui osteroient l'usage de la vie. Damase se mocqua de cette Prophetie ; mais quelques temps aprés comme il faisoit voler un Faucon dans une Plaine proche d'une petite Riviere, un orage le surprit, & comme il voulut l'éviter en passant l'eau, il se jetta dans un Esquif avec son Fauconnier ; mais il ne fut pas plûtost au coulant de cette Riviere, qu'un éclat de tonnerre mit sa Nacelle en piéce, & coula ces deux hommes à fond. Le corps de Damase demeura englouti dans les eaux : celui du Fauconnier fut trouvé dans une Isle voisine. Dangerose épouvantée de l'accident de son concubinaire, se vint jetter aux pieds de l'Evêque, demanda pardon de son peché, & se confina dans une de ses Terres, avec deux de ses parentes, où elle mena une vie pénitente l'espace de cinquante ans.

¶ La chausse fourée d'un Docteur qui prêche est un grand Sacrement. M... me demanda l'explication de cette énigme ; c'est, lui dis-je, un signe visible d'une science invisible.

¶ M. le Cardinal Mazarin envoya un jour M. Ondedei Evêque de Fréjus sa créature, à M. de Bellievre Premier Président, pour l'intimider & le menacer de prison & destitution de sa Charge, s'il ne faisoit une chose qu'il desiroit de luy. Mais le Magistrat au lieu de lui répondre, regardoit par la fenestre un cheval à qui on essayoit une bride, & à qui on faisoit faire le manege dans sa cour: Et à mesure que M. de Fréjus se tuoit de crier tout haut qu'on emprisonnoit & qu'on destituoit un Premier Président comme un autre, lors qu'il étoit desobéïssant aux ordres du Roy, M. de Bellievre crioit en montrant de la main M. l'Evêque de Fréjus: Mes enfans, voilà un cheval bien mal embouché.

¶ Après la mort de M. de Bellievre, M. de Lamoignon fut fait Premier Président. Surquoy M. Peyrarede fit ce Distique:

Quam tristi occubuit Gallis Pomponius astro,
Tam læto exoritur sidere Lamonius.

Quand M. le Premier Président de Lamoignon fut mort, M. le Président de

Novion, qui étoit le second Président, alla trouver le Roy pour lui demander cette Charge: Sire, luy dit-il, quand le Capitaine est mort, le Lieutenant se présente pour remplir sa place.

¶ M. de Novion disoit que les Gens du Roy étoient dans le Parlement, ce que les Orgues sont dans l'Eglise; c'est-à-dire, qu'elles ne servent qu'à allonger le service.

¶ M. le Chancelier Séguier disoit que la Charge d'un Président au Mortier dans une maison, étoit comme un Electorat.

¶ M. le Président de Mesmes étoit sçavant, & se plaisoit si fort dans la conversation des Sçavans, qu'on disoit de lui qu'en huit jours de temps il épuisoit un Docteur.

¶ Le Rondeau de Voiture, qui commence par ces mots: *Ma foy c'est fait de moy*, est copié d'un Sonnet Espagnol que M. de Court vit dans un Recüeil Manuscrit de Poësies Espagnoles, étant à Rome.

¶ M. l'Abbé le V..... qui est bossu par devant & par derriere, entendant dire qu'on alloit faire abbattre les Sail-

lies & les Auvents de devant toutes les portes & boutiques de Paris, dit plaisamment qu'il s'en alloit viste à son Prieuré, de peur que le Voyer passant par chez lui ne l'obligeast à faire abbattre les siennes.

¶ M. Anzout qui sçavoit bien la Cour de Rome, m'a fait souvent le conte que je vais vous dire : Un Prince Romain fit assassiner le Comte Fioume (en françois, de la Riviere) parce qu'il voyoit trop souvent la Princesse sa femme. Cela donna occasion à une Pasquinade fort plaisante. On représenta la Princesse avec une ligne au milieu du corps, semblable à celles avec lesquelles on marque à Rome contre les murailles jusqu'où monte le Tibre dans les inondations, avec ce mot : *Ecco dove è arrivato il fiume l'anno tale.*

Le même m'a dit que l'on appelloit à Rome le Palais Barberin, *Mons Martyrum*, à cause de la quantité de monde que les Barberins avoient ruïné pour le bâtir.

¶ M. le Maréchal de Schomberg disoit que les Suisses dans une armée,

faisoient la même chose que les os dans le corps humain.

¶ Il y a bien des gens qui ne pourroient pas dire *petite Oye* en Latin. C'est *acroteria Anseris. Acroteria* sont les extrêmitez.

¶ De dix Pontifes qui étoient dans l'Asie Proconsulaire sous les Payens, le Proconsul en choisissoit un chaque année qu'on nommoit Asiarque. On ne laissoit pas de donner le nom d'Asiarque à tous ceux qui l'avoient été, comme on voit par le 19. Chap. des Actes des Apôtres, où des Asiarques empêchent S. Paul d'aller à l'amphitheatre d'Ephese. La Vulgate a traduit *Princes d'Asie*. La Syrie avoit de même ses Syriarques; la Phénicie, ses Phéniciarques; & ainsi des autres de ces environs.

¶ Cicéron disoit à Verres, qui étoit velu comme un Ours, *Ne pilum quidem viri boni habes*.

¶ Lors que des vers sont estimez, & au goust de tout le monde, je dis : Ces vers ont bien pris, par allusion aux arbres, qui étant plantez en bonne terre, y prennent & y viennent bien; mais lors qu'ils sont mauvais, &

Digitized by Google

qu'on m'en demande mon ſentiment, je réponds alors ce que répondoit M. Chapelain dans une pareille occaſion: Ils ſont bons, diſoit-il, ſauf correction.

¶ Une Dame fort ſpirituelle parlant des vers qu'une de ſes amies faiſoit avec plus de travail & d'étude que de naturel & de génie, dit que c'étoient des eaux de Verſailles qui ne couloient pas de ſource.

¶ Scevole de Sainte-Marthe a fait d'excellens vers latins. En voici deux qu'il faut ſçavoir par cœur:

Lympha ſitim pellit, rabidum levat Aura calorem,
Vina curas fugant, Amor ipſe medetur amori.

¶ Dans le temps que je dis adieu aux Muſes, je dis ce mot grec à M. de C... Αἰσχρὸν γέρων ποιητής. Un vieillard ne doit plus s'occuper à faire des vers: ni à faire l'amour, dit M. de C.... principalement lors qu'il commence à ſe ſervir de Lunettes. C'eſt le Proverbe qui le dit: Bon jour Lunette, adieu Fillette. C'en eſt fait pour l'amour, il n'en faut plus parler:

Que

Quæ bello est habilis, veneri quoque convenit ætas
Turpe senex miles, turpe senilis amor.

¶ Ῥόπαλον en grec, signifie *Massuë.* C'est pourquoi on a appellé *vers Rhopaliques* ceux dont les mots vont en augmentant de syllabes, ainsi : Ὦ μάκαρ Ἀτρείδη, &c.

¶ Les vers Leonins ne sont pas ainsi appellez de *Leo*, comme l'a cru Jules Scaliger dans sa Poëtique, mais d'un certain *Leoninus* qui en a fait le premier.

¶ S. Chrysostome (Tom. V. 396.19.) dit qu'il y a beaucoup de Princes qui ont la maladie étrange de souhaitter que leurs successeurs soient méchans. Les bons Princes le souhaittent, dit ce Pere, s'imaginant que leur gloire en sera plus grande; Les méchans le desirent, croyant que ce sera un exemple pour appuyer leur propre méchanceté.

¶ *Villa nitida.* C'est une Métairie bien entretenuë, & dont le revenu est sûr & ne manque pas. Cela est d'Horace. ..... *Nitidis fundata pecunia villis.*

¶ Les Espagnols ont un Proverbe

merveilleux pour dire à ceux qui incommodent par leurs longs & pitoyables récits de quelque avanture tragique: *Que ceux qui sont morts s'en aillent en terre, & ceux qui se portent bien au cabaret.*

¶ M. de Balzac m'a extrêmement obligé par la peine qu'il s'est donnée de conférer six Manuscrits de Térence, pour me faire plaisir à l'occasion du différend que j'ay eu avec M. l'Abbé d'Aubignac, touchant le Ménédeme de Térence. Dans un de ces Manuscrits qui est fort ancien, il y a une figure qui représente Ménédeme tenant une pioche en l'air prête à être jettée dans la terre, *ad proscindendam terram.* Ce qui fait voir que je n'ay pas été le premier à croire que Ménédeme travailloit dans le temps que Chremes lui parloit, contre le sentiment de M. d'Aubignac, qui a prétendu qu'il étoit nuit, & que retournant des champs il portoit sa pioche sur l'épaule. Mais j'ay fait voir clairement dans un Ouvrage imprimé dans mes *Miscellanea*, & qui vient d'être reimprimé séparément en Hollande avec des augmentations, par les termes mêmes de Térence, que Térence suppo-

Digitized by Google

ſe que ſa Piéce commence dans le temps qu'il étoit encore grand jour, & que Ménédeme travailloit en ſon champ lors que Chremes lui parloit. Le Traité eſt aſſez gros, parce que j'ai été obligé de prouver contre M. d'Aubignac par l'autorité des Anciens mêmes, que la durée des Piéces de Théatre s'étendoit à plus de douze heures.

¶ Je ſuis vieux, je deviens ſcrupuleux. La vieilleſſe en verité ne change pas moins l'eſprit que le viſage. Je n'ay oſé lire le Livre de l'Abbé d'Aubignac ſur le différend que nous avons eu enſemble touchant la régularité de l'Heautontimorumenos de Térence, ſans en parler à des Caſuiſtes, & entr'autres au P. Jourdan. Quelle foibleſſe! Ovide a dit:

Jupiter è Cœlo perjuria ridet Amantum.

On peut dire la même choſe de ceux des Gens de Lettres.

¶ Les Armories des nouvelles Maiſons ſont, pour la plus grande partie, les Enſeignes de leurs anciennes boutiques.

Digitized by Google

¶ M. le Président de Bersy avoit une niéce qui étoit allée pour quelque temps à la campagne où elle tomba dangereusement malade. Ceux qui avoient soin d'elle, en donnerent avis à M. de Bersy, & lui manderent l'état dangereux de sa maladie, afin de lui envoyer quelque habile Médecin. M. de Bersy en fit assembler plusieurs chez lui pour les consulter. M. V..... qui est de Beauvais se trouva du nombre des mandez. Il voulut dire son sentiment comme les autres, mais à peine avoit-il prononcé quatre paroles, que M. de Bersy lui dit en l'interrompant: *Loquela tua picardum te facit.*

¶ La devise que Madame Royale Christine de France, a fait mettre sur des Canons qu'elle a fait fondre, est très-belle: *Habet sua fulmina Juno.*

¶ Les Lettres qu'Henry IV. écrivoit à ses Maîtresses, sont gardées en Original à la B. D. R. Elles sont vives & agréables, & portent le caractere de son génie. J'en ay lû une entr'autres qui est fort belle, & qui finit ainsi, *Garde-toy bien de manquer*; car autrement*

* Au rendez-vous s'entend.

Digitized by Google

je ne ferai voir que je suis Roy, & de plus, Gascon.

¶ M. d'Ervart qui avoit acheté la Maison de S. Cloud, où est présentement bâtie celle de Monsieur, étant allé voir M. Servien à sa maison de Meudon, qui est venuë depuis à M. de Louvois, on vint à parler de la beauté de la veuë de ces deux maisons. M. d'Ervart dit que la veuë de sa sienne étoit très-belle. M. Servien soûtint que Meudon étant plus élevé que saint Cloud, la veuë de sa maison en étoit incomparablement plus belle, surquoy M. d'Ervart lui dit : Vantez tant qu'il vous plaira vôtre veuë, je ne donnerois pas la mienne pour la vôtre. Tout le monde sçait que M. Servien n'avoit qu'un œil, & que M. d'Ervard avoit les yeux fort petits, mais très-bons.

¶ Un Boucher qui se mouroit disoit à sa femme : Voi-tu, Françoise, si je meurs, il faut que tu épouse nôtre garçon Jacques, c'est un bon enfant, & dans nôtre mêtier il faut un homme. Helas, dit-elle, tien j'y pensois.

¶ On conservoit autrefois du vin dans des Calebasses, comme on fait

Digitized by Google

encore aujourd'huy : cela se voit par un passage de S. Jerôme sur Jonas, par lequel il se raille d'un Critique qui lui avoit reproché d'avoir traduit dans ce Prophete par le mot d'*hedera*, ce qu'il falloit traduire par le mot de *cucurbita*. Il dit de ce Critique : *Timuit videlicet, ne, si pro cucurbitis hederæ nascerentur ; unde tenebrose & obscure, biberet, non haberet.*

¶ M. Berthier Evêque d'Utique & Coadjuteur de Montauban, étant à Paris reçeut un Courier, qui lui apprit que M. l'Evêque de Montauban étoit malade à l'extrémité. Il prit aussi-tost la poste, & arriva à Montauban dans l'espérance certaine de prendre possession de l'Evêché, mais il fut trompé, & M. l'Evêque de Montauban étant revenu de sa maladie, on mit sur la porte de la maison de M. d'Utique son Coadjuteur, ces paroles d'un Pseaume : *Utique non delectaberis.*

¶ S. Damase Pape avoit un Carosse, comme il paroist par ces paroles qu'Ammien Marcellin, qui véritablement étoit Payen, dit des Papes : car c'étoit S. Damase qui l'étoit de son temps :

Digitized by Google

ctum, id adepti, futuri sint ita securi, ut ditentur oblationibus Matronarum, procedantque vehiculis insidentes. C'est au Liv. 27.

¶ Protogene célébre Peintre de l'antiquité, ayant promis à la Courtisane Phryné de lui donner deux de ses plus beaux tableaux; elle usa de cette adresse pour sçavoir lesquels étoient les deux meilleurs. Elle lui fit dire que le feu venoit de prendre proche de son cabinet, & le Peintre s'étant écrié aussi-tôt: Ah! qu'on sauve le Satyre & le Cupidon, elle les lui demanda quelque temps aprés, & il ne put les lui refuser.

¶ M. de S..... en 1674. pendant que l'on étoit fort en peine de M. de Turenne, dont on ignoroit les mouvemens, eut la hardiesse & le bonheur de prédire le Combat de Seinzheim, & tous les glorieux succés qui le suivirent, un mois avant qu'ils arrivassent. Lors qu'on en apprit les nouvelles, tout le monde en fut fort surpris, & bien des gens s'imaginerent que M. de S..... n'avoit prédit tous ces évenemens que par les lumiéres de l'Astrologie Judi-

Digitized by Google

ciaire. Le Roy voulut en être éclairci. Il interrogea M. de S..... en particulier, & il avoüa à sa Majesté que ce n'étoit que les lumieres du bon sens, & une étude exacte du génie des Généraux & de la nature des armées. Le Roy dit en sortant de son Cabinet : Sans mentir S..... me vient de dire les choses du monde les plus extraordinaires pour un Astrologue. Les Courtisans le prirent dans un sens different de celui de sa Majesté, & l'approbation prétenduë du Roy fit passer S..... pour un second Nostradamus.

¶ J'étois un jour avec M. Salmonet qui a écrit l'Histoire d'Ecosse, & nous plaisantions sur l'inscription que j'avois donnée à ma maison, en l'appellant l'*Hostel de l'Impécuniosité*. Dans ce temps-là M. le Cardinal de Rets entra. Il n'étoit alors que Coadjuteur : Je viens d'apprendre, me dit-il, le nom que vous avez donné à vôtre maison. Je vous prie de m'y retenir un appartement. Il nous dit ensuite qu'il venoit de rencontrer M. de Mombazon, qui l'ayant vu en justeaucorps, sur lequel il y avoit de l'or, lui avoit dit tout surpris:

surpris. Quoy! mon Prélat, *Non solum in brevibus, sed etiam in doribus.*

¶ Un Recüeil de Vaudevilles est une Piéce des plus nécessaires à un Historien qui veut écrire sincerement.

¶ Dans le XII Siécle les épreuves par le feu, par le fer chaud, & par l'eau froide, étoient fort ordinaires, lors que l'on vouloit ou prouver, ou tirer quelque vérité des criminels. Hildebert Evêque du Mans, étant accusé du crime de Leze-Majesté par Guillaume le Roux Roy d'Angleterre, fut prest de les subir; mais il en fut dissuadé par Yves Evêque de Chartres, comme d'une chose qui étoit contre les Canons, & contre les Constitutions de l'Eglise. Un Abbé de S. Aubin d'Angers qui vivoit en M.066. ayant refusé à un Vicomte de Thoüars un Cheval de service de cent sols, que le Vicomte prétendoit lui être deu à chaque mutation d'Abbé de l'Abbaye de S. Aubin d'Angers, l'Abbé offrit de justifier sa prétention à ne lui rien devoir par l'épreuve du fer chaud, ou par le duel, pour lequel il offrit de fournir un homme. Le Vicomte accepta le duel; sur-

quoy il faut remarquer qu'en ce temps-là l'Eglise approuvoit les duels au sujet des accusations dont on ne pouvoit produire de preuves convainquantes ; mais faisant reflexion que ces preuves n'étoient pas convainquantes, il acquiesça enfin à la prétention de l'Abbé, à la charge qu'on l'associeroit aux Prieres du Convent, & sa femme & ses freres. Le Pape Eugene a néanmoins approuvé, & même introduit l'épreuve par l'eau froide. Ce fut aussi dans ce temps-là que l'on introduisit cet abus de donner à ceux qui étoient accusez de vol, un morceau de pain d'orge & de fromage de brebis, sur lesquels on avoit dit la Messe, & lors qu'ils ne pouvoient les avaler, ils étoient convaincus de ce crime. Cette Messe n'avoit rien de particulier, sinon que l'on avoit choisi ce qui pouvoit mieux convenir au sujet parmi les Messes qui se disent dans toute l'année jusqu'à l'*Offertoire*, & l'Oraison appellée *Secrete*, après laquelle on faisoit la bénédiction du pain & du fromage, en disant une ou plusieurs Oraisons composées pour ce sujet. Ensuite on donnoit à l'accusé

un morceau de pain & de fromage pesant chacun neuf deniers ; le pain devoit être d'orge sans levain, & le fromage, de lait de brebis du mois de May. M. du Cange au mot de *Corsned* a remarqué que nôtre façon de parler : *Que ce morceau me puisse étrangler*, vient de cette sorte d'épreuve par le pain.

¶ Madame L... avoit surpris son mari caressant sa Demoiselle. Quelque temps aprés elle lui donna son congé. Allez, lui dit-elle, mon amie, je n'ay plus besoin de vous, la besogne que vous faites ici, je la feray bien.

¶ Madame la Marquise de Rambouillet s'appelloit Catherine de Vivonne. De Caterine, on a fait Artenice, de même que de Renée, on a fait Nerée.

¶ Il y a plusieurs sçiences dont on ne sçauroit écrire d'une maniére fleurie, comme la Géographie, la Musique, l'Algebre, la Geométrie, &c. Cicéron qui avoit été prié par Atticus d'écrire de la Géographie, s'excuse en ajoûtant ces mots : *Hæc enim ἀνθηρογραφικῶς* *describi non possunt*. C'est-à-

dire, *Floride*. Néanmoins dans ces sortes de sciences, quelques petits mots d'érudition doivent tenir lieu de fleurs. Si on marque quelque lieu peu considérable, par exemple *Andelis*, en ajoûtant que c'est le païs de Turnebe, comme a fait Calepin. Cette érudition plaist davantage que toutes les fleurs de Rhétorique.

¶ Mauvilain étoit Médecin de Moliére. C'est celui pour lequel ce Poëte a fait le troisiéme Placet qui se voit à la tête de son Tartuffe. Etant tous deux à Versailles, au dîner du Roy, sa Majesté dit à Moliére. Voilà donc vôtre Médecin ? que vous fait-il ? Nous raisonnons ensemble, répondit Moliére, il m'ordonne des remedes, je ne les fais point, & je guéris.

¶ M. Lambert excellent Musicien, étoit chez Mademoiselle d'Outrelaisse, qui étoit une fort belle personne. Cette Demoiselle faisoit tout son possible pour l'engager à lui monter à chanter, il s'en deffendit long-temps; mais enfin se voyant pressé, il lui avoüa franchement qu'il craignoit de devenir amoureux d'elle. Le Président L...

qui étoit présent, fit un passeport d'amour très-spirituel, dont je ne me souviens pas entierement, mais qui contenoit en substance ces mots : *Nous la divine d'Outrelaisse, permettons au sieur Lambert d'aller & de venir chez nous en toute assurance; & deffendons à tous nos attraits, nos charmes & nos appas, d'attenter à sa liberté....*

¶ Il y a des gens qui se plaisent à contredire sur toutes choses, jusques-là qu'ils ne se souviennent plus du sentiment dont ils étoient auparavant, pour prendre le sentiment contraire, seulement pour contredire. Un Seigneur de la Cour un peu contredisant, que je ne nommeray point, parce que je l'honore beaucoup, se promenoit un jour avec un ami chez Renard près des Tuilleries. Cet ami lui dit que le Maître du logis étoit bien fou d'abandonner son jardin au public, au lieu de s'y réjoüir librement lui & ses amis. Le Seigneur prit parti contre lui, & lui prouva par belles & bonnes raisons, que Renard ne pouvoit mieux faire que de rendre sa maison le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens

à Paris. Le lendemain ils se trouverent sans y penser, près du même endroit. L'ami lui dit qu'on ne pouvoit trop loüer les soins que Renard prenoit tous les jours de rendre son jardin le rendez-vous des honnêtes gens. Ce Seigneur qui en toutes choses prenoit toûjours le parti contraire, reprit brusquement que Renard étoit un fou, & qu'il le falloit être autant que lui, pour trouver bon que ce jardin, dont il pouvoit joüir tranquillement avec ses amis, fut inondé par tout ce qu'il y avoit de faineants à la Cour & à la Ville.

¶ Philippe II demandoit au Comte d'Egmont le décapité, combien il y avoit de journées de Bruxelles à Paris. Sire, lui répondit le Comte, si par journées vous entendez le chemin qu'une armée peut faire en un jour, il y en a tant; si par journées vous entendez des batailles, il y a plus de trente journées de Bruxelles à Paris.

¶ Quand M. Colbert vit les grands desseins du Roy pour bâtir, il voulut avoir une devise, comme l'ame des grands bâtimens. M. Louvrier lui présenta la devise que le Roy porte enco-

Digitized by Google

re, *Nec pluribus impar*. M. Colbert la donna à examiner à Messieurs Perrault le Moderne, Cassagne, Cotin & Chapellain, même avec pouvoir d'en faire une autre, s'ils le jugeoient à propos. Ces quatre Messieurs, d'ailleurs gens capables, résisterent à la tentation si chatoüilleuse de se faire valoir par là, & tomberent d'accord de bonne foy qu'on ne pouvoit mieux faire. Cette devise là me plaist assez, l'ame sur-tout, *Nec pluribus impar*, sonne merveilleusement bien. Dans le temps qu'elle fut faite, elle ne manqua pas de gens qui la critiquerent. Les uns prétendoient qu'elle étoit obscure, d'autres qu'elle avoit déja été faite pour Philippe II. Et il faut demander à M. Perrault le tour qu'un Chanoine de Liége a fait là dessus. Enfin, les Critiques se sont évanoüies, & la devise est restée.

¶ Les Cardinaux ne portent le Chapeau Rouge que depuis 1245. Et ce fut en cette année-là que dans le Concile de Lyon il fut arrêté qu'ils porteroient le Chapeau Rouge & la robbe d'écarlate. Cependant les Peintres contre la verité de l'Histoire, nous représentent

S. Jerôme, & quelques autres Saints de son temps avec cet habit de Cardinal.

¶ Le Roy devoit dancer à un Ballet de la composition de M. de Lully. Ce Prince alors dans sa plus grande jeunesse s'étant rendu au lieu où ce Ballet devoit se représenter, & n'ayant pas trouvé toutes choses prêtes, envoyoit incessamment des valets-de-pied à M. de Lully, pour sçavoir quand on commenceroit & pour le presser. Mais voyant que rien n'avançoit, le Roy lui envoya un valet de garderobbe pour lui dire qu'il se lassoit d'attendre, & qu'il vouloit absolument que l'on commençast. Ce valet de garderobbe dit à M. de Lully, que le Roy étoit dans une grande colere, & qu'il ne pouvoit plus attendre. M. de Lully songeant moins aux ordres pressans qu'on lui apportoit de la part du Roy, qu'à ce qu'il avoit encore à faire, répondit d'un grand sang froid, capable de pousser la patience à bout : Le Roy est le Maître, il peut attendre tant qu'il lui plaist.

¶ On dit dans l'Anjou & dans le Maine, que Judas Iscariot est né à Sa-

ble, & là dessus on a fait ce vers :

Perfidus ille Judas, Sablolienfis erat.

Je ne sçay sur quel fondement on a dit ce mauvais mot qui court parmi le petit peuple, ni la raison d'une opinion si erronée, si fausse & si extravagante. Les Bretons disent de même qu'il est né en Normandie, entre Caen & Roüen, & à ce propos ils recitent ces vers :

Judas étoit Normand,
Tout le monde le dit,
Entre Caen & Roüen ce malheureux nâquit,
Il vendit son Seigneur pour trente marcs contants.
Au diable soient tous les Normands.

On dit de même sans raison que Judas avoit demeuré à Corfou, & qu'il y est né. Pietro della Valle rapporte dans ses Voyages, qu'étant à Corfou on lui montra par rareté un homme que ceux du païs assuroient être de la race du traître Judas, quoiqu'il le niast & avec raison, comme je crois : mais quoique cela soit apparemment faux, c'est un bruit qui court depuis long-temps en cette contrée, sans qu'on en sçache la

Digitized by Google

cause ni l'origine. Il me souvient à ce propos qu'un homme qui avoit demeuré long-temps à Corfou, me dit un jour qu'il avoit entendu dire qu'il s'y rencontroit des gens qui descendoient de Judas, & même que l'on y voyoit encore une maison qui lui avoit appartenu. Le peuple de la Ville de Ptolemaïs, autrement d'Acre, disoit de même sans raison, que dans une Tour de cette Ville on avoit fabriqué les trente deniers pour lesquels Judas avoit vendu nôtre Seigneur, & pour cela ils appelloient cette Tour, la Tour maudite.

¶ Il y a des gens qui ont besoin d'être vivans, pour que l'on écrive contre eux. Après leur mort ils cessent d'être assez considérables, pour que personne en veüille prendre la peine.

¶ Je ne sçay si M. Carreau a mis dans son Histoire de Touraine cette particularité: que les Danois ont pénétré autrefois bien avant dans les Gaules, mais qu'ils furent repoussez deux fois devant la Ville de Tours. La premiere en 841. & la seconde en 903.

¶ Un Chanoine d'Angers fut si malade, que l'Evêque avoit déja disposé de son

Canonicat. Etant revenu de sa maladie, il fut long-temps sans voir son Evêque. Ses amis lui en demanderent la raison. Il dit : C'est que je crois que nôtre Prélat est fâché de ce que je ne suis pas mort l'année passée.

¶ *Embriminum*, ou suivant les Grecs Ἐμβρίμιον, est un banc large pour se reposer, lors qu'il ne reste pas assez de temps pour se mettre au lit. Les Chartreux en ont dans leur Cellules. Cassien en parle dans ses Conférances Coll. 1. Chap. dernier. Il signifie aussi ce que nous appellons un *Canapé*, qui est une espéce de petit lit de repos pour faire la Méridienne durant les grandes chaleurs. Scaliger dit qu'il ne sçait d'où vient ἐμβρίμιον : Il vient de βρίζειν, *dormitare*, faire un sommeil leger ; & peut-être que βρίζειν vient de μετὰ τὴν βορὰν ἵζειν, *post sumptum cibum residere.* Brizo étoit la Déesse du sommeil.

¶ Mon Dieu que Monf. le Curé de S..... mange bien ! Mon Dieu, qu'il prêche mal ! disoit un des Marguilliers de la Paroisse ; c'est, ajoûtoit-t'il, un petit Bourdalouë à table.

¶ Il y avoit dans l'Empire Romain

vingt-trois Villes qui portoient le nom d'*Heraclée*, trois dans une seule Province de l'Egypte; ce qui n'est pas plus surprenant que de voir vingt-trois Villages du nom de Dampmartin; car comme ces Villages ont tiré leurs noms de leur principale Eglise appellée saint Martin; ces Villes avoient leurs noms de leur principal Temple dédié à Hercule.

¶ Une femme mariée qui n'avoit point d'enfans de son mari, appelloit son lit un véritable lit de repos.

¶. M.^r Loüet avoit des pensées brusques qui faisoient rire. Un jour qu'il avoit cherché par tout dans sa maison son fils l'Abbé, sans l'avoir pû trouver, il se mit sur le pas de sa porte pour le voir venir. Il n'y fut pas un moment, que son fils parut. Dès qu'il le vit approcher, il lui demanda tout haut d'où il venoit. L'Abbé répondit qu'il venoit de la Messe *: Tu viens de la Messe à l'heure qu'il est, reprit M. L.... ? Ne voila-t'il pas de mes Bigots qui sont à manger les Saints des Eglises quand on a affaire d'eux au logis : Tu viens

* Il étoit deux heures.

Digitized by Google

de la Messe, continua-t'il, en levant un bâton dont il faisoit semblant de le vouloir frapper? ça, l'Evangile du jour? l'Abbé tout interdit ne sçut que répondre, & M. Loüet se contenta de lui avoir fait cette confusion devant le monde.

M. Loüet ne pouvoit garder de valets. Un jour étant allé dans la Conciergerie, il y prit pour le servir un Espagnol qui avoit été condamné aux Galeres pour avoir donné un soufflet à un Magistrat d'Angers. Le Magistrat s'en formalisa & voulut en faire ses plaintes. M. Loüet l'alla trouver & lui dit, Monsieur, vous ne devez point crier si haut, ni trouver mauvais la hardiesse que j'ai prise, je vous donne ma parole que le condamné sera plus malheureux chez moy qu'il ne l'auroit été aux Galeres.

¶ Un Bibliothécaire Moine trouvant un Livre hebreu, & ne sçachant sous quel titre le mettre dans son Catalogue, mit: Plus, un Livre dont le commencement est à la fin.

¶ Il y a dans la Bibliotheque du P. Labbé une faute. En citant les Manus-

crits des Bibliotheques. Il nous en cite un *ex Bibliotheca Car. Bar.* comme si c'étoit *ex Bibliotheca Cardinalis Baronii*, au lieu que c'est *ex Bibliotheca Caroli Baronis.*

Le P. Labbe a fait un petit Livre intitulé *Anagnottes mensa*, qui mérite d'être lû. Il y soûtient avec raison qu'*Areopagus* doit se lire bref à la pénultiéme, comme signifiant *la Coline de Mars*, & non pas *la Ruë de Mars*. M. Capet prononçoit ridiculement *tabernaculum* long à la penultiéme.

¶ M. du Chesne le Pere a été un des sçavans hommes de son temps; néanmoins tout ce qu'il a fait n'a pas toûjours été bon, parce qu'il le faisoit pour gagner sa vie, & pour tirer d'un Imprimeur dequoy pouvoir subsister. Son Histoire d'Angleterre, ni celle des Papes ne sont pas bonnes : mais ses Histoires particulieres sont des Ouvrages admirables, comme l'Histoire de Montmorency, &c.

¶ *Saint Macut* est la même chose que *saint Malo*, & *saint Maclou*. Macutus, *qui &* Machutes, *&* Maclovius, &c. *Factus postea Episcopus Alethus*;

Digitized by Google

urbis quæ nunc Maclovienſis, ab ipſius nomine, dicitur; in Britannia Aremorica quum quadraginta annis ſediſſet, à malevolis civibus Epiſcopatu pulſus, iis maledixit, & in Santonum urbem ſe recepit. Ce ſont les termes du Bréviaire d'Orleans du 15. de Novembre. Outre ces trois noms dont S. Malo a été appellé en Latin, il a encore été appellé *Machutus*. Et c'eſt de ce dernier mot que les Italiens l'ont appellé *San-Maüto*. On appelle à Rome *la Guglia di San-Maüto*, l'Obeliſque qui eſt vis à vis de l'Egliſe de S. Barthelemy des Bergamaſques, dédiée originairement à S. Malo. Federigo Franzini dans ſon Livre intitulé *Roma antica e moderna*, remarque que ce Saint a auſſi été appellé *Macovio* par les Italiens: ce qui fait voir que tous ces mots Latins ont été formez de *Mac*; qui eſt un nom propre d'homme, qui veut dire *Fils* en vieux langage Breton, & qui eſt encore en uſage en l'Irlande, au commencement de pluſieurs noms propres d'hommes. Et à ce propos il eſt à remarquer que S. Malo étoit Anglois. Pour ce qui eſt du nom françois de ce

Saint : l'Evêché d'Aleth de Bretagne, qui a été appellé *saint Malo* de son nom, s'appelle ainsi par toute la France : Mais à Orleans, à Pontoise, & à Roüen, on appelle du nom de *saint Maclou* les Eglises qui lui sont consacrées : & on appelle de *saint Macut*, celle qu'il a à Bar-sur-Aube.

¶ Le Cardinal du Perron vieux & accablé de goutes, acheta une maison à Bagnolet deux fois plus qu'elle ne valoit, parce qu'autrefois il y avoit sauté vingt-deux femelles.

¶ Juglaris bel esprit de la Cour de Savoye, a composé en Latin un Eloge de Loüis XIII que j'ay vu autrefois fort estimé. Il ne le seroit guere à présent ; ce sont des pointes éternelles. Il dit que Loüis XIII devoit guérir le monde, étant né d'une mere Médicis, & venu au monde le jour de S. Cosme & S. Damien, Patrons des Médecins.

¶ Du temps de Martial un certain Stella de Rome, donnoit ordinairement à manger aux Poëtes de son temps, & exigeoit d'eux qu'ils lui fissent des impromptus ; Martial qui s'y trouvoit quelquefois s'en plaignit par ces vers :

Lege

Lege nimis dura convivas scribere versus,
Stella cogis, licet scribere, nempe malos.

Il est très-difficile de faire de bons impromptus, & je crois qu'il n'y a guere que ceux qui sont faits à loisir, qui soient bons.

¶ Gaguin Général des Mathurins, qui écrivoit sous Loüis XII, dit en ses Annales, qu'on fit présent à Charlemagne d'une Horloge qui marquoit les heures par douze boules, dont une à chaque heure tomboit sur un tymbre qui faisoit sonner un coup, après qu'une fenestre s'étoit ouverte, qu'un petit Cavalier venoit refermer à chaque heure par ressort, & que le corps de cette Horloge étoit d'archal.

¶ Les meilleurs Horloges de sable ne valent rien, parce que non seulement le sable en coulant agrandit le trou, par sa dureté; mais encore, parce que les grains de sable deviennent plus petits en se frottant l'un contre l'autre. C'est ce qui est bien exprimé dans ce Distique:

Clepsydra mentitur verissima, namque foramen,
Semper fit majus, semper arena minor.

¶ M. d'Usez étoit Chevalier d'honneur de la Reine. Cette Princesse lui demanda un jour quelle heure il étoit. Il répondit : *Madame, l'heure qu'il plaira à vôtre Majesté*. Cela paroist badin d'abord, néanmoins il y a matiere de belles réflexions.

¶ La Reine Christine de Suede m'avoit fait son correspondant à Paris dans le temps qu'elle étoit à Stolkolm. En cette qualité je recevois souvent de ses nouvelles ; & toutes les Lettres qu'elle me faisoit l'honneur de m'écrire étoient d'une pureté qui passoit la capacité ordinaire des étrangers. Elle avoit établi une Académie dans sa Ville capitale, qui s'assembloit les Jeudis. Pour lors on s'assembloit chez moy les Mercredis. Cela lui donna occasion en m'apprenant ce nouvel établissement, de m'écrire en ces termes : *Ma Joviale est très-humble servante de vôtre Mercuriale*. J'ay toûjours cru que ce trait n'étoit pas d'elle. Il est trop françois pour partir d'une Etrangere. Quelques années après elle vint à Paris, où j'eus l'honneur de la saluer. J'étois alors assez bien auprès d'elle, & c'étoit moy

qui lui présentois les personnes considérables qui venoient la saluer. Je ne manquois jamais de lui nommer les noms, & de lui dire quelque chose du mérite des personnes que je connoissois. C'est, lui disois-je, M. le Président un tel, M. le Conseiller un tel, &c. gens de mérite. Je ne sçai si elle crut que je ne lui disois pas vrai, ou si elle s'apperçeut qu'il ne se pouvoit pas faire que je ne mentisse souvent en lui disant tant de bien de tous ces Messieurs, mais je lui entendis dire d'un air chagrin : Ce Monsieur Ménage là connoît bien des gens de mérite.

¶ La Reine Christine prenoit un grand plaisir quand on lui faisoit ce conte : Un Gentilhomme de Nemours qui voloit sur les grands chemins, fut pris & rompu vif à Paris. Le Curé d'un Village dont ce Gentilhomme étoit Seigneur, le recommandant au Prône à ses Paroissiens, disoit : Nous prierons Dieu pour Monsieur tel, Seigneur de ce Village, qui est mort à Paris de ses blessures.

¶ Quelque mauvais traitement que M.... venoit de recevoir au sujet d'une Dame qu'il aimoit, fit croire à tout le monde qu'il n'oseroit plus paroître à

Digitized by Google

la Cour : mais on se trompa fort ; car trois jours après cet accident, il y parut à son ordinaire, & sans s'embarasser de la surprise avec laquelle on le regardoit, il dit en entrant chez la Reine : Madame, je ne sçay ce qu'ont tous ces gens-là pour me regarder avec tant d'étonnement, est-ce que je suis devenu sauvage pour avoir passé par le bois.

Peu de temps après cette affaire il se fist peindre avec un bâton de commandement à la main. La Reine à qui il faisoit voir ce Portrait, demanda à M. le Prince de Guémené ce qu'il luy sembloit de l'attitude de M.... Il lui répondit, Madame, je la trouve admirable ; le voilà comme un Saint Martyr, l'instrument de sa passion à la main. Quand on peint S. Laurent on lui met un gril à la main.

¶ On s'entretenoit un jour au Cabinet de la ressemblance qu'on dit que chaque homme a avec quelque animal ; & en examinant tous ceux qui composoient l'Assemblée, on disoit : Celui-ci ressemble à un tel animal, celui-là à un autre ; & parce que M. D...... étoit accusé de rapporter aux Ministres ce qui se disoit dans la Compagnie, Quel-

qu'un dit : Pour M. D..... il ressemble à un barbet, car il rapporte, & tout le monde en convint.

¶ M. de R..... contrefait parfaitement bien l'asne. Un jour Mad. de F.... sa sœur entendant un asne braire dans la ruë : Voilà mon frere, dit-elle.

¶ Il y a des Fourmis dans la Chine & dans le Tonquin, qui volent en troupe sur des arbres & qui y font une gomme, dont on compose la Laque, si connuë des Peintres & des Teinturiers. Elle est d'un rouge pasle, agréable, mat : & c'est le principal ingrédient de la Cire d'Espagne.

¶ Lambin étoit un des plus honnêtes & des plus sçavans hommes du Siécle passé. Néanmoins les Ecrivains de son temps ne rendirent point justice à son mérite. Les uns l'accusérent de se faire honneur des pensées & des corrections d'autruy, en se les attribuant ; les autres lui reprochérent son air décisif dans l'explication des choses les plus obscures & les plus difficiles qui se rencontrent dans les Anciens. Quelques-uns donnerent à entendre que pour faire parade de son érudition, il

entassoit continuellement citations sur citations. Quelques autres lui reprochérent qu'il entroit fort mal dans le sens des Auteurs qu'il commentoit, & qu'il les corrigeoit à sa fantaisie. Enfin il y en eut qui blâmerent sa maniére d'écrire un peu trop diffuse & trop chargée. Tous ces reproches n'ont pas empêché les meilleurs Critiques d'aujourd'hui de le reconnoître pour un des plus doctes personnages qui ayent paru depuis François I. jusqu'à Henry IV. Grotius, le P. Sirmond, le P. Vavasseur, & plusieurs autres étoient dans ces sentimens d'estime pour lui, sans parler de Messieurs du Cange & Bigot, qui ne cessoient de l'admirer. Daniel Heinsius le considéroit extrêmement, puisqu'il en parle dans son Commentaire sur Horace en ces termes: *Lambinus vir suprà eruditorum vulgus eruditus.* Il y a de belles Préfaces & de belles Lettres de Lambin dans un petit Recüeil qui a pour titre, *Epistolæ clarorum virorum.* Nicolaus Heinsius, à ce que m'a dit M. Bigot, les avoit toûjours sur sa table, & ne se couchoit point sans en lire quelqu'une. Pour

moy j'ai été charmé de celle qu'il écrit à Muret, sur ce qu'il se disoit Citoyen Romain, & pour l'exhorter à revenir en France. Elle est toute pleine de cordialité & très-bien faite. Muret à mon gré n'avoit pas assez de toute son éloquence pour payer Lambin d'une si belle Lettre. Cependant il l'a attaqué en plusieurs endroits de ses Ouvrages, sous prétexte qu'il lui avoit pris quelques corrections, & quoiqu'il ne le nomme pas, il le désigne si bien qu'on ne peut s'y méprendre. Lambin dans son Horace se deffend fort bien de ce prétendu vol, & répond vivement à toutes les raisons de Muret. Un des plus grands ennemis de Lambin étoit Giphanius dans le Siécle passé, & un des plus outrez jaloux de sa gloire dans celui-ci, étoit Gebhardus, un je ne sçai quel misérable Commentateur de Cornelius Nepos.

¶ M. R..... Conseiller au Parlement de Toulouse, qui étoit bon ami de Mad. de P..... fut nommé Commissaire dans une affaire qu'elle avoit pour un trou que les eaux avoient fait à la muraille de sa maison de campagne, où M.

R..... fit une descente qui dura assez long-temps. L'Avocat qui plaidoit contre cette Dame, & qui sçavoit la Chronique galante, faisant un récit de tous les incidens du procès, dit en pleine Audiance : M. R..... Messieurs, descendit sur les lieux, fit visite du Château, & enfin Mad. de P..... montra le trou, & M. R..... le vist, comme il appert....

¶ Le même Avocat plaidant une Cause en son nom contre une femme de mauvaise vie qui avoit fait bâtir un petit Donjon qui lui ôtoit les veuës de son cabinet, commença ainsi : *On peut dire, Messieurs, de ma Partie que plus extruit, minus ædificat*, plus elle bâtit, moins elle édifie, &c.

¶ Les malheurs ne viennent jamais seuls. C'est ce qui fait dire aux Espagnols : *Ben vengas si vinieres sola.* Ils sous-entendent *disdicha*. C'est aussi à ce sujet que Martial a dit :

Expectant, curæque, catenatique labores.

Et Malherbe a dit dans quelque endroit de ses Poësies :

Nos jours filez de toutes soyes,
Ont des ennuis comme des joyes.

Pour

Pour nous apprendre qu'il ne faut point s'étonner des malheurs de la vie. Il dit fort bien dans un autre endroit, que nous n'avons de beaux jours que dans la jeunesse :

Le plus beau de nos jours est dans leur matinée.
La nuit est déja proche à qui passe midi....

¶ Il y a dans Plutarque une belle pensée pour consoler les malheureux. Il dit qu'ils ne différent en rien, la moitié de la vie, de ceux qui sont heureux. Séneque a été plus loin. Il a prétendu qu'il y avoit du bonheur dans le malheur, puis qu'il dit au Liv. de la Prov. c. 3. que rien ne lui sembloit plus malheureux, que celui à qui il n'étoit arrivé aucun malheur, parce qu'il n'avoit pas eu occasion de s'éprouver : *Nihil mihi videtur infelicius eo cui nihil unquam adversi evenit; non licuit enim illi se experiri.*

¶ Le Pere Senleque fait assez bien des vers françois. J'ay vû de lui une Epigramme pour demander au Roy un bénéfice. Elle est belle & bien tournée, & je suis fâché que le bénéfice

qu'il demandoit se soit trouvé donné lors qu'il la présenta. La voici :

Nous avons grand Heros deux desseins differens.
Vous de vaincre cent Rois, & moy cent concurrens.
Mais l'un de ces desseins est mieux conduit que l'autre ;
Cependant que tout iroit bien !
Si vous me répondiez du mien,
Comme je vous réponds du vôtre.

¶ On ne se servoit pas de Perruques* chez les Anciens aussi ordinairement, que l'on fait à présent. Cependant les vieillards de leur temps n'aimoient pas moins à paroître jeunes que ceux d'aujourd'hui. Au lieu de Perruques, ils se noircissoient les cheveux, comme on le voit par une Epigramme de Martial contre un certain Lentinus :

Mentiris juvenem tinctis, Lentine, capillis :
Tam subito corvus, qui modo cygnus eras.
Non omnes falles, scit te Proserpina canum :
Personam capiti detrahet illa tuo.

* On croit qu'Othon avoit une Perruque, comme il paroît par ses Médailles. C. Rango *de capillamentis, vulgò*, Perruques *in* 12. *Magdeburgi* 1663. M. Thiers a fait aussi un Traité des Perruques.

Digitized by Google

¶ Urbain Grandier, Curé & Chanoine de Loudun, étoit un homme de beaucoup de mérite dans les Lettres, & qui peut aussi être ajoûté au Catalogue de Gabriel Naudé, des grands hommes accusez de magie injustement. Seguin, Médecin de Tours, dans sa Lettre de la Possession de Loudun, imprimée dans le 20. Tome du Mercure François, en parle en ces termes: *C'étoit un esprit résolu, & qu'on peut dire fort: & tel, que M. le Président Cottereau m'a dit l'avoir admiré sur la sellette.* Il étoit particuliérement grand Prédicateur. Ses prédications, qui lui avoient attiré d'abord l'envie des Religieux de Loudun, lui attirerent ensuite leur inimitié, ayant prêché contre eux un jour de Pâques avec beaucoup de véhémence, touchant l'obligation de se confesser à Pâque à son Curé. Comme il étoit bel homme & de bonne mine, agréable dans la conversation & propre en ses habits & en sa personne, il fut soupçonné d'être aimé des femmes, & de les aimer. Ses ennemis prirent de là occasion de le faire accuser d'adultere; crime si considérable parmi les

Ecclésiastiques, que les premiers siécles de l'Eglise on * rebaptisoit les personnes qui avoient été baptisées par des Prêtres adulteres : & ils firent tant par leur cabale, que par Sentence de l'Official de Poitiers, il fut condamné à faire pénitence & à se défaire de ses bénéfices. Mais s'étant porté pour appellant comme d'abus de cette Sentence ; par Arrest du Parlement de Paris, il fut renvoyé devant les Juges du Présidial de Poitiers, qui le renvoyerent absous avec réparation. Quelque temps aprés quelques Religieuses Urselines de Loudun passerent dans la commune opinion du peuple pour possédées : car à l'égard des Sçavans, la plûpart d'entr'eux soûtenoient qu'elles n'étoient que malades ; ne se trouvant en elles, quelque chose qu'on ait dit au contraire, aucune des trois marques que le Rituel Romain demande pour la marque d'une véritable possession : qui sont la Divination, l'Intelligence des lan-

* Théodore chap. 2. de son Penitentiel : *Presbyter fornicans, si, postquam compertum fuerit, baptizaverit, iterum baptizentur illi quos baptizavit.*

gues qu'on n'a point apprises, & les Forces surnaturelles du corps. Et j'ay vû deux Livres qui furent faits en ce temps-là contre cette prétenduë possession; l'un par Duncan, Ecossois, célébre Médecin de Saumur, & pere du fameux Cérizante, Résident en France de la part de la Reine de Suéde: & l'autre par Jacques Boutreux, sieur d'Estiau, homme docte de la Ville d'Angers. Mainard dans son Catalogue des Ecrivains Angevins, fait mention de ce Livre de Jacques Boutreux, en ces termes: *Jacobus Boutreux, Dominus d'Estiau, Ponticæsarianus, culta & incitata ad eloquentiam natura, cujus ignem polemicis scriptionibus totus impendit: nam post versus aliquot variis de rebus editos, &c. nova ingenii exercendi latus occasione, Laudunensis theatri scenam aggressus, Parochi Granderii tepidatas silentio longo favillas, memoriamque scripto vindicare ausus; dubia quæstionis thema renovavit, ut tristes Virginum male tractatarum pœnas, vel exercita potius trophæa virtutis, ad scurrilia planorum ludibria, vindicandique, & suppositi in Grande*

rium, ut credi vult, maleficii ministeria personata traduceret: grandi certè mentis fiduciâ, calami, scriptique libertate: nescio an cessurâ feliciter. Mais quoiqu'il en soit, la commune opinion étoit, comme je viens de dire, que ces Religieuses étoient possédées. Les ennemis de Grandier firent aussitost courir le bruit que cette possession étoit arrivée par son fait: & ils l'accuserent de magie, le crime ordinaire de ceux qui n'en ont point: & lequel, selon la pensée excellente d'Apulée *, accusé autrefois du même crime, n'est

* *Sin verò, more vulgari, eum isti propriè magum existimant, qui communione loquendi cum Diis immortalibus ad omnia quæ velit incredibili quadam vi cantaminum polleat; oppidò miror, cur accusare non timuerint quem posse tantùm fatentur. Neque enim tam occulta & divina potentia caveri potest itidem ut cætera. Sicarium qui in judicium vocat, comitatus venit: qui venenarium accusat, scrupulosiùs cibatur: qui furem arguit, sua custodit: enim verò qui magum, qualem isti dicunt, in discrimen capitis deducit, quibus comitibus, quibus scrupulis, quibus custodibus perniciem cæcam & inevitabilem prohibeat? nullis scilicet. Et ideò id genus crimen non est ejus accusare qui credit.* Apulée dans son Apologie.

pas même crû par ceux qui en accusent les autres : car si un homme étoit bien persuadé qu'un autre homme le pust faire périr par magie, il appréhenderoit de l'irriter en l'accusant de ce crime abominable. J'ai oüi dire souvent à M. Boüilliau, qui est un homme digne de foi, qui est de Loudun, & qui a connu Grandier familierement, que Grandier accusé d'aimer les Urselines de Loudun, ne les avoit jamais veuës. Il est vrai que dans le procès verbal de la troïsiéme possession de ces Religieuses, imprimé dans le 20. Tome du Mercure François, il est dit que la Superieure de ces Religieuses sentit un jour sur les cinq heures du soir tomber de l'eau sur sa main, & que cette eau étoit un pacte apporté par Grandier, qui étoit entré la nuit dans leur Convent par une porte que lui avoit ouverte le diable Cedron. Je ne crois pas qu'il y ait au monde une personne si crédule qui puisse ajoûter foi à une si ridicule imposture. Mais quand Grandier auroit fréquenté ces Religieuses, quand il auroit eu sujet de s'en plaindre ; quand il auroit eu des-

Digitized by Google

ſein de leur faire du mal ; quand il auroit été Magicien, auroit-il eu le pouvoir de diſpoſer des demons à ſa volonté, pour les envoyer tourmenter des filles innocentes & conſacrées à Dieu. Il n'y a perſonne de bon ſens qui le puiſſe croire. Ce crime de magie ne fut auſſi que le prétexte de ſa perte. En voici la cauſe. Les Capucins de Loudun, dans le deſſein qu'ils avoient de ſe vanger de leur ennemi, écrivirent à Paris au Pere Joſeph leur Confrere, que Grandier étoit l'Auteur d'un Libelle intitulé : *La Cordonniere de Loudun*, très-injurieux & à la perſonne & à la naiſſance du Cardinal de Richelieu. Le Cardinal de Richelieu étoit ſans doute un grand Miniſtre : mais parmi beaucoup de perfections, il avoit le défaut de ne pas mépriſer les injures, & de pourſuivre à outrance les Auteurs des Libelles qu'on faiſoit contre lui. Le Pere Joſeph étant perſuadé par les Capucins de Loudun que Grandier étoit l'Auteur de ce Libelle, le perſuada aiſément au Cardinal de Richelieu de qui il étoit confident. Le Cardinal de Richelieu écrivit auſſi,

Digitized by Google

toſt à Loudun à M. de Laubardemont Conſeiller d'Etat, ſa créature, de s'informer ſoigneuſement de cette affaire, & il lui écrivit de ſorte qu'il lui faiſoit paroître qu'il ſouhaitoit la perte de Grandier. M. de Laubardemont après s'eſtre informé de cette affaire vint à Paris en rendre compte au Cardinal de Richelieu, qui lui fit expédier le 8. Juillet 1634. des Lettres Patentes pour faire le procès à Grandier, adreſſées à M. de Laubardemont, & à douze Juges des Siéges voiſins de Loudun : tous véritablement gens de bien, mais tous perſonnes crédules ; & par cette raiſon de crédulité, tous choiſis par les ennemis de Grandier. Et à ce propos, il eſt à remarquer, qu'il n'y a point d'innocence à l'épreuve du choix des * Juges. Qu'on donne le choix des Juges à un accuſateur, il fera brûler par des Juges Moliniſtes tous les Evêques Janſéniſtes,

* *Obſervandum eſt, ne is judex detur, quem altera pars nominatim petat : (id enim iniqui exempli eſſe, divus Hadrianus reſcripſit) niſi hoc ſpecialiter à Principe ad verecundiam petiti judicis reſpiciente permittetur*, dit le Juriſconſulte *Calliſtratus* en la Loi 2. au Titre *de Judiciis*.

Digitized by Google

& par des Juges Janséniſtes tous les Evêques Moliniſtes. M. Demau Conſeiller au Préſidial de la Fléche, un des Juges de Grandier, & Procureur de la Commiſſion, a fait un Traité de la Poſſeſſion de Loudun, pour ſoûtenir le Jugement des Commiſſaires. Le 8. du mois ſuivant de la même année, ſur la dépoſition d'Aſtaroth, diable de l'Ordre des Séraphins, & le Chef des Diables-poſſédans; d'Eaſas, de Celſus, d'Acaos, de Cédon, d'Aſmodée, de l'Ordre des Trônes; & d'Alex, de Zabulon, de Nephtalim, de Cham, d'Uriel, & d'Achas, de l'Ordre des Principautez. Ce ſont les termes du procès verbal : c'eſt-à-dire ſur la dépoſition des Religieuſes qui ſe diſoient poſſédées par ces Démons peres du menſonge; les Commiſſaires de Grandier rendirent leur Jugement, par lequel Maître Urbain Grandier, Prêtre, Curé de l'Egliſe de S. Pierre du Marché de Loudun, & l'un des Chanoines de l'Egliſe de ſainte Croix, fut déclaré deuëment atteint & convaincu du crime de magie, maléfice & poſſeſſion, arrivée par ſon fait ès perſonnes d'aucu-

Digitized by Google

nes Religieuses Urselines de la Ville de Loudun, & autres Séculieres, mentionnées au procès. Ce sont les termes du Jugement. Pour la réparation duquel crime il fut condamné à faire amande honorable, & à être brûlé vif, avec un Livre manuscrit contre le célibat des Prêtres trouvé parmi ses papiers, dont ce Jugement le déclaroit l'Auteur. Ce Livre qui n'étoit pas mal fait, étoit adressé à une femme : & il finissoit par ces vers :

Si ton gentil esprit prend bien cette science,
Tu mettras en repos ta bonne conscience.

J'ai oüi dire encore à M. Boüilliau, qu'il n'y avoit point de preuves que Grandier eust fait ce Livre, & qu'il étoit constant qu'il n'avoit point fait le Libelle ; lequel étoit indigne de lui, tant il étoit mal fait. Ce Jugement terrible fut prononcé le même jour à Grandier. Après l'avoir oüi sans émotion, il demanda pour Confesseur le Gardien des Cordeliers de Loudun, homme docte & Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, lequel lui fut refusé. Et au même temps on lui

présenta un Récollet, qu'il refusa : disant que c'étoit son ennemi, & un de ceux qui avoient le plûs contribué à le faire périr : ce qui étoit véritable. Mais ce qui étoit étrange, ou plûtost abominable ; & ce que la postérité aura peine à croire ; ceux qui avoient tant de fois soûtenu que la Confession devoit être libre ; ceux qui trouvoient à dire qu'un Curé eust prêché à Pâques, de l'Obligation de se confesser à Pâques à son Curé, ne voulurent jamais souffrir qu'on lui donnast d'autre Confesseur que ce Récollet. Et comme de son côté il persista à ne se point confesser à son ennemi ; ne pouvant se confesser au Prêtre qu'il avoit demandé, ni à d'autre qu'à celui qu'on lui présentoit, il se confessa à Dieu ; qui est le scrutateur des cœurs, & auquel on ne peut rien cacher, suivant ce que dit Prudence :

Hic testis ; hic est arbiter :
Hic intuetur quidquid est,
Humana quod mens concipit
Hunc nemo fallit Judicem.

Ensuite de cette confession mentale qu'il fit très-dévotement, il alla au supplice qu'il souffrit très-constamment,

Digitized by Google

& très-chrêtiennement. Henry de Sponde, Evêque de Pamiez, dans sa continuation des Annales de Baronius, en l'année 1634. fait mention de ce Jugement. Et il dit, comme l'Auteur de l'Histoire de la Possession de Loudun, ci-dessus allegué, que Grandier avoit envoyé les diables dans les corps des Ursélines de Loudun, en haine de ce qu'elles n'avoient pas voulu le recevoir pour leur Directeur. Comme il étoit sur le bucher, il arriva qu'une grosse mouche, du genre de celles qu'on appelle *bourdons*, vola, en bourdonnant, autour de sa tête. Un Religieux présent à cette exécution, qui avoit lû dans le Concile de Quieresy, que les diables * se trouvoient toûjours à la mort des hommes pour les tenter: & qui avoit oüi dire que *Belzébut* signifioit en hebreu *le dieu des mouches*; publia aussi-tôt que c'étoit le diable Belzébut qui rôdoit autour de Gran-

* *Certum est, quia ad omnes homines, quando egrediuntur de corpore, veniunt diaboli, & ad justos, & ad peccatores.* Ce sont les termes de la Lettre des Peres du Concile *apud Carisiacum*, à Loüis Roy de Germanie.

Digitized by Google

dier pour emporter son ame en enfer. Et là dessus on fit une Chanson plaisante.

La Diablerie de Loudun ne finit pas par la mort de Grandier. Elle dura encore plus d'un an. Mais elle finit enfin avec le temps, comme la plûpart des maladies. J'ai oüi dire à la Mere Supérieure des Urselines de Loudun, Jeanne de Belciel, de la Maison de Cause, qui étoit une de ces prétenduës possédées, que lors qu'elle fut délivrée des démons qui la tourmentoient, un Ange grava sur sa main, JESUS. MARIA. JOSEPH. F. DE SALES : & elle montra sa main sur laquelle ces mots étoient en effet gravez, mais légerement & de la façon que sont gravez ces Croix & ces Crucifix qu'on voit aux bras des Pélerins de la Terre Sainte. Je lui ay oüi dire de plus, que cet Ange grava premierement au haut de dessus sa main le nom de *François de Sales*, & que ce mot se baissa pour faire place par honneur à celui de *Joseph*, & à celui de *Maria*, lors que l'Ange les voulut graver ; & qu'ils se baisserent ensuite tous trois pour faire place à celui de

Digitized by Google

Jesus. J'ai bien voulu rapporter cette particularité, non ſeulement pour faire voir l'innocence de Grandier, mais auſſi pour faire connoître avec combien de prudence & de Juſtice Loüis XIV aujourd'hui heureuſement & glorieuſement regnant dans la France, y a arrêté le cours des procès criminels contre ceux qu'on accuſe de Magie & de Sortilege; ayant commué la peine de mort en un banniſſement, à l'égard de pluſieurs particuliers, condamnez par Arreſt du Parlement de Roüen a être brûlez, comme coupables de ce crime; & ayant enſuite par Arreſt de ſon Conſeil d'Etat du 26. Avril 1672. ordonné que par toute la Province de Normandie, les priſons ſeroient ouvertes à toutes perſonnes qui y ſeroient détenuës pour raiſon des mêmes crimes; & qu'à l'avenir celles qui en ſeroient accuſées, ſeroient jugées ſelon la Déclaration que ſa Majeſté promet par cet Arreſt d'envoyer dans toutes les Juriſdictions de France, pour regler les procédures qui doivent être tenuës par les Juges dans l'Inſtruction des procès de Magie & de Sortilege.

Théophrafte Renaudot, de la Ville de Loudun, Médecin célébre de Paris, & l'inventeur des Gazettes en ce Royaume, a fait l'Eloge d'Urbain Grandier, imprimé à Paris en feüilles volantes.

C'eft ce même Grandier qui fit & prononça à Loudun l'Oraifon Funébre de Scévole de Sainte-Marthe aprés la mort de ce grand homme. Cette Oraifon eft imprimée parmi les Oeuvres de Sainte-Marthe.

¶ Je difois un jour à M. le Camus, aujourd'hui Cardinal, en me promenant avec lui dans les Chartreux, que je voyois toûjours le nom du même Docteur, que je lui nommay, à la fin des belles Approbations que l'on voit à la tête des Ouvrages de Meffieurs de Port-Royal, & que je ne croyois pas que cet homme eût affez de capacité & d'éloquence pour faire des difcours fi beaux & fi bien fuivis. Vous ne vous trompez pas, me dit-il, & ce Docteur ne figne qu'en fecond.

¶ Un Capitaine de Bohemes difoit: J'avois la plus belle Compagnie du Royaume, mais le Prévoft des Maréchaux de Dijon me l'a perduë.

¶ L'Auteur

¶ L'Auteur du Roman de la Rose, où tout art d'amour est enclose, c'est Lorris; & son continuateur, Clopinel. Il étoit assez mal voulu des Dames pour avoir dit d'elles :

Toutes êtes, serez, ou fustes,
De fait ou de volonté putes,
Et qui bien vous rechercheroit,
Toutes putes vous trouveroit.

Elles le virent un jour qui venoit au Louvre: Ah, dirent-elles, voilà le galand qui nous a honni. Il lui faut donner le foüet, dit une; les autres agréerent la proposition, & Clopinel étant entré, elles l'enfermerent & lui firent entendre dequoy il étoit question: J'y consens, dit Clopinel, qui vit qu'il ne pouvoit se deffendre, mais du moins que la plus garce de vous me donne le premier coup: Dieu sçait, si on parla après de donner le foüet à Clopinel. Il s'appelloit Jean de Meun; Clopinel étoit un sobriquet qu'on lui avoit donné, parce qu'il étoit boiteux.

¶ Mad..... étant allée en Hyver avec sa fille chez M. Ferrand Conseiller de de la Grand'-Chambre pour le solliciter, entra dans une Salle où il n'y avoit

point encore de feu. Peu de temps après M. Ferrand qu'elle avoit fait avertir vint à elle. Comme elle lui exposoit son affaire, la fille qui avoit froid, frappoit des pieds pour s'échauffer. Sa mere s'étant tournée vers elle comme pour la blâmer : Madame, lui dit le bon homme M. Ferrand, elle demande son picotin.

¶ M. de Valois (Hadrien) dans la Vie qu'il a faite de Henry de Valois son frere, en parlant des amis de son frere, y fait mention d'un certain *Cantalupus*, qu'il appelle *très-pieux & très-sçavant*. Je crois qu'il a voulu parler de Claude Chantelou, Religieux de la Congrégation de S. Maur. Il fut receu Religieux Bénédictin Profés en l'Abbaye de la Dorade à Toulouse le 7. Février 1639. âgé de vingt-trois ans. Il avoit été auparavant Religieux de Fontevrault. Il quitta cet Ordre, ne pouvant s'accoûtumer à souffrir que des Religieux fussent soûmis à une Religieuse. C'étoit un homme très-sçavant dans l'Histoire Ecclésiastique & dans les Généalogies, & très-versé dans les Titres des Monasteres de son Ordre. Il a

Digitized by Google

composé l'Histoire de l'Abbaye de Mont-Majour d'Arles, & celle de l'Abbaye de S. André d'Avignon. Ces deux Livres ne sont pas encore imprimez. Il avoit commencé & fort avancé l'Histoire de Marmoutier & celle de S. Florent de Saumur. En 1662. il fit imprimer à Paris les Sermons de S. Bernard avec des Notes, & la Vie de S. Malachie. Il avoit dessein de donner toutes les Oeuvres de S. Bernard qu'il avoit conférées sur plusieurs Manuscrits : comme je l'apprends de Dom Jean Mabillon dans sa Préface sur son Edition des Oeuvres de S. Bernard. Il fit aussi imprimer à Paris vers ce temps-là le Bréviaire des Bénédictins, auquel il a eu beaucoup de part, ainsi qu'aux quatre premiers Tomes de la Bibliotheque Ascétique, comme il le témoigne lui-même dans la Préface qu'il a mise devant les Sermons de S. Bernard. On appelle *Livres Ascétiques* les Livres d'Exercice spirituel, les Livres de méditation pour la vie religieuse. Ces quatre Tomes ont été publiez à Paris après sa mort par Dom Luc d'Achery, avec lequel il travailloit au *Spicilegium*. Il

Digitized by Google

a dressé une Carte Géographique des Monasteres de France de l'Ordre de S. Benoist. Il a copié un nombre infini de Titres de son Ordre, dont il a dessigné les Sceaux. Enfin c'eût été un des plus grands Personnages de son siécle s'il eut vécu long-temps : mais il mourût de mort subite à Paris en l'Abbaye de S. Germain des Prez le 28. Novembre 1664. âgé seulement de 47. ans. Il étoit ami de tous les gens de Lettres de Paris.

¶ Un Jesüite qui passoit de France en Amérique, fut fort recommandé au Capitaine du Vaisseau où il s'embarqua. Le Capitaine qui vit venir du gros temps, lui dit : Mon Pere, vous n'avez pas le pied marin, le roulis du vaisseau seroit dangereux pour vous, mettez-vous à fonds de cale, tandis que vous entendrez les Matelots jurer & tempêter, ce sera signe qu'il y aura encore bonne espérance ; mais si vous les entendez une fois s'embrasser & se réconcilier, alors recommandez-vous à Dieu. Le Jesuite envoyoit de temps en temps son compagnon à l'escoutille voir ce qui se passoit. Helas ! mon Pere, lui

disoit-il, tout est perdu, les Matelots jurent comme des possédez, leurs blasphêmes seuls sont capables de faire abysmer le vaisseau. Dieu soit loüé, répondit le Pere; allez, allez, tout ira bien.

¶ M. le Comte de Saint-Agnan, qui depuis a été Duc de ce nom, réüssissoit à faire des vers en vieux langage, & ceux-ci qu'il a fait en se plaignant de ce que M. Arnaud des Carabins ne lui écrivoit pas, me plaisent fort:

Ce failli glouton d'Arnaldus,
Est moult échars de son langage:
Quand tels ribauds seroient pendus,
Ce ne seroit ja grand dommage.

Le même M. Arnaud étant Gouverneur de Philisbourg, la place fut assiegée & prise, dequoi on lui fit un crime à la Cour; car on croyoit qu'il ne l'avoit pas assez bien deffenduë. C'est pourquoi il fut mis à la Bastille. Au bout de quelque temps, ayant été mis en liberté, on dit pour nouvelle au lever du Roy que M. Arnaud étoit sorti de la Bastille. M. le Prince de Guemené dit: Pourquoi n'en seroit-il pas sorti? Il est bien sorti d'une meilleure place.

¶ Mad. la C.... vendit une Terre

Digitized by Google

où il y avoit beaucoup de labour, & qui étoit de bon rapport. On lui demanda pourquoi elle se défaisoit d'une si belle Terre. C'est, dit-elle, parce qu'elle ne rapporte que du bled. Elle l'eût peut-être gardée, si elle eût produits des Jasmins & des fleurs d'Orange.

§ J'ai lû dans un Livre de Droit intitulé : *Dispunctor ad Merillium, seu de Variantibus Cujacii*, composé par un nommé François Ory Docteur Régent en Droit en l'Université d'Orleans, une contestation qu'il eut avec un de ses Confreres sur l'intelligence de la Loy *Vinum* au Digeste. *Quod ait Cujacius*, dit-il, *temulentas pleraque ad Legem* VINUM *scribere quosdam interpretes, non ausim ipse dicere; sed irâ adeò permotum virum fortissimum, mihique nunc, & olim, amicissimum, in ea agitanda, dum suam ratam esse vult opinionem, aliquando infensum sensi; ut cùm duriusculum aliquid, & fortè subcontumeliosum, arbitrio suo, oblocutus essem, subinde ab eo vapularem, & quasi temulentus ego, ob impactum non perfunctoriè colaphum, viderer mihi*

Digitized by Google

videre micantes igniculos, stellulasque media luce discurrentes. Ce Professeur en Droit dont il reçeut ce mauvais traitement s'appelloit *Aime Monnet*: qui étoit un Gentilhomme Savoyard, natif de Bonneville en Foussigny. J'ai appris de M. de Chambourg, que quelque temps après cette contestation, Monnet s'étant trouvé avec Merille Docteur Régent en Droit en l'Université de Bourges, contre lequel Ory avoit écrit, il lui dit en lui montrant la main dont il avoit frappé Ory: voilà la main qui vous a vangé.

Outre le Livre dont je viens de parler, il en a fait encore deux autres qu'il a donnez au Public, sçavoir: *Apparatus Jurisprudentiæ*, & *De Pacto, dotalibus instrumentis adjecto.* Il mourut en 1657. riche de plus de cinquante mille écus. Au lieu de s'appeller en Latin *Ordericus* d'où a été fait *Ory*, il s'est appellé *Osius* dans ses Dispunctions contre Merille. Et j'apprens qu'il s'appella de ce nom, par l'amour qu'il avoit pour l'antiquité, à cause de cet endroit de la Loy 2. au Digeste *De Origine Juris: Appius Claudius R litte-*

Digitized by Google

ram invenit, ut pro Valesiis Valerii *essent, & pro* Fusiis, Furii : Et ce nom d'*Osius* lui plaisoit si fort, que s'entretenant avec des Etrangers, il se disoit de la famille du Cardinal Osius.

¶ On disoit à M. l'Evêque de la Rochelle qu'il n'avoit plus de parens pour soûtenir sa famille, il dit : Elle est assez ancienne pour finir.

¶ Les Gens de Cour parlent ordinairement avec mépris des Gens de Robbe. Ils les traittent de Bourgeois, & ne croyent pas qu'il y ait des gens de qualité parmi eux. Ils se trompent, car il n'y a guere de grande Maison dans le Royaume qui n'ait eu des enfans Conseillers de la Cour, ou Maîtres des Requestes. Les Maisons de Lavoye, de Bourbon l'Archambaud, d'Harcourt-Beuvron, de Rochefort, de Mailly, de Melun, de Moüy, d'Angest de Genlis, d'Alegre, d'Aubusson, de Curton, de Chabanes, de Saint Maure, en ont eu en divers temps. De plus il y a encore aujourd'hui plusieurs Maisons dans le Parlement & dans le Conseil qui étoient originairement d'épée, & qui ont renoncé à la profession

des

Digitized by Google

des armes pour embrasser celle de la Judicature, comme les Monthelons, les Marillacs, les Bérulles, les d'Argouges de Ranes, les de Harlays, les Lamoignons, les de Ryants, les Thumerys, les Bailleuls, &c. Enfin on peut diviser les Maisons du Parlement en trois Classes; anciennes, moyennes, & modernes. J'appelle anciennes, celles de la premiere création, & les premieres scéances du Parlement, & même avant le tems de S. Louis, comme les Boileves, Alegrains, de Marles, Bouchers, de Braques, le Prevosts, Blanchers, Chartiers, Fumées, Barthelemys, le Picards, Charnys, l'Huilliers, Baillets, le Coqs, &c. J'appelle moyennes, celles qui sont venuës depuis Louis XI & Charles VIII, comme les Nicolaïs, du Tillets, Seguiers, Briçonnets, Villemontées, Charlets, Anjorrans, Potiers, Chevaliers, Hannequins, de Thous, le Maistres, du Prats, du Bourgs, Bochards, Bruslarts, de Harlays, Marillacs, Quelains, Bariots &c. J'appelle modernes celles qui sont de ce siecle, ou un peu au dessus, comme les Lamoignons, Molés, d'Argouges, Monchals, Talons, Bignons, Hardiers,

Digitized by Google

Barillons, Amelots, les Jays, Maupeous, d'Aligres, Boucheraes, le Fevres, Machauts, Tonneliers, de Mesmes, Refuges, &c. Il est certain que ceux de la premiere Classe étoient tous nobles; car le Parlement n'étoit dans les premiers temps que l'Assemblée des Barons & des Notables du Royaume, & que ceux de nos Rois de la premiere, seconde & troisiéme Race envoyoient dans les Provinces pour rendre justice à leurs Sujets, & qu'on appelloit *Missos Dominicos*, ausquels nos Intendans ont succedé. C'étoient tous gens choisis de la premiere Noblesse. Or comme j'ay déja dit, il y a encore aujourd'huy dans le Parlement les descendans de ces premieres Maisons. Et quant à celles de la seconde & troisiéme Classe, que nous avons appellez moyennes & modernes, il est certain, ou qu'elles sont entrées dans le Parlement étant déja nobles, ou que l'étant devenus par leurs Charges, la plûpart des cadets de ces Maisons ont embrassé l'épée, & se sont avancez à la Cour, & distinguez à la guerre par leur bravoure & par leurs emplois. Plus de là

moitié des Capitaines aux Gardes sont enfans du Parlement. D'ailleurs les bonnes Maisons de la Robbe ont un avantage pardessus celles de la Cour, que les gens de Robbe n'ont jamais changé le nom de leur famille, au lieu que la Cour est remplie de gros Seigneurs qui portent le nom des Terres qu'ils ont achetées, ou celuy des Maisons où ils sont entrez par alliances. Enfin il y a dans le Parlement comme à la Cour, des Familles illustres & des Maisons anciennes. Les Daligres, du Bourgs, Briçonnets, Potiers, du Prats, l'Hospitals, Boucherats, Nicolaïs, Catinats, Bellievres, Caumartins, &c. sont du premier genre; & les le Coqs, Picards, le Prevosts, Charnys, Bouchers, Barthelmys &c. sont du second. Avant que le Parlement fut sedentaire, il étoit entierement semblable en France à celuy d'Angleterre; ou plûtost celuy d'Angleterre n'a été formé que sur celuy de France; car les Rois d'Angleterre ont porté chez eux la forme du Gouvernement qu'ils avoient veu observer en France.

¶ *Deffendez-moi vôtre livre* Je dis

Digitized by Google

cela de la plûpart des Livres dont on deffend le débit, car assurément on ne les lit que parce qu'ils sont deffendus, quoi qu'ils ne vaillent pas quelquefois la peine d'être lûs.

¶ Entre tous les Livres que l'on lit, il y en a beaucoup où l'on ne trouve presque rien de bon. En cela il faut imiter les Abeilles, elles voltigent par toutes les fleurs, mais elles ne tirent pas de toutes dequoi faire du miel: *Apes in omnibus quærunt, non ex omnibus carpunt.*

¶ Les Livres de Dévotion & ceux de Galanterie s'achetent également. La différence que j'y trouve, c'est qu'il y a plus de gens qui lisent les Livres de Galanterie, qu'il n'y en a qui les achetent; & plus de gens qui achetent les Livres de Dévotion, qu'il n'y en a qui les lisent.

¶ Les Livres ont toûjours été la passion des honnêtes gens. M. le Chancelier Séguier les aimoit tant, qu'il disoit souvent, que si on vouloit le corrompre, il n'y avoit qu'à lui donner des Livres.

Magnus Liber, magnum malum.

Digitized by Google

Cela eſt bien vray : Par exemple, le Recüeil des Poëſies de Scaliger le pere, eſt un gros volume *in octavo*, cependant il n'y a guere de plus méchant Livre ; A peine y trouve-t'on quatre ou cinq Epigrammes qui puiſſent paſſer à la montre. En voicy une de celles-là que je dis. C'eſt ſur les Gaſcons qui prononcent l'*u* comme le *b*; & le *b* comme l'*u*.

Non temere antiquas mutas Vaſconia voces,
Cui nihil eſt aliud vivere, quam bibere.

¶ Le ſentiment de Scaliger le pere dans ſa Poëtique touchant l'Ode, eſt qu'elle approche de la majeſté du Poëme heroïque : *Ode proximè ad heroïci carminis majeſtatem accedit.*

¶ Jocundus a été le Précepteur de Scaliger le Pere. M. Huet croit que les Lettres de ce dernier ont été faites par ſon fils. Il l'en faut croire, car c'eſt un excellent juge en fait de ſtile.

¶ L'honneſteté qui fait qu'un homme eſt honneſte homme, eſt la juſteſſe de l'eſprit & l'équité du cœur ; Ainſi être honnête homme, c'eſt n'être point prévenu, avoir du diſcernement,

Digitized by Google

juger bien des choses, avoir l'esprit & le cœur droit; c'est loüer avec chaleur son concurrent ou son ennemi dans les choses où il est loüable ; c'est le condamner sans aigreur & sans emportement quand il est condamnable, c'est enfin ne pas exaggerer le mérite de son ami, & ne pas soûtenir ses sottises. Tout roule là dessus ; la justesse de l'esprit & l'équité du cœur. L'une est une vertu en l'esprit qui combat les erreurs, & l'autre une vertu au cœur qui empêche l'excez des passions, soit en bien, soit en mal. L'une & l'autre sont nécessaires, car l'une sans l'autre fait un homme fort éclairé, & abandonné à ses passions, ce qui est un monstre ; ou, un homme de qui le cœur est droit, mais qui manquant de lumieres fait mille fautes & s'abuse souvent. L'un peche par malice, & l'autre par simplicité. Des deux on fait un parfaitement honneste homme, sans passions au cœur & sans erreurs en l'esprit.

¶ La raison pourquoy les Saints qui ont été décapitez sont représen-

Digitized by Google

rez portant leurs têtes * dans leurs mains, n'est pas qu'ils les y ayent reçuës, comme le peuple mal instruit se l'imagine ; c'est qu'on nous a voulu marquer par là le genre de mort qu'ils avoient souffert, & que le tronc seul d'un corps auroit trop choqué la vuë.

¶ La pensée qui est dans ces deux vers touchant les amours de Narcisse est fine & belle :

Se Narcissus amet captus lenonibus undis
Cui si tollis aquas, non est ubi saviat ignis.

¶ Les Lacédémoniens représentoient Venus armée. Cêla a donné lieu à cette belle Epigramme :

Armatam vidit Venerem Lacedamone Pallas;
Nunc pugnemus, ait, judice vel Paride.
Cui Venus, armatam tu me temeraria temnis,
Qua, quo te vici tempore, nuda fui.

¶ *Linea margaritarum*, veut dire un collier de perles chez les Jurisconsultes.

¶ Le College des Grassins est fon-

* Le pére d'un Milord prévoyant qu'on l'alloit condamner, se fit peindre comme S. Denis, portant sa têre dans sa main.

Digitized by Google

dé pour des pauvres Ecoliers du Diocese de Sens. Il y avoit autrefois sur la porte : *Le College des Grassins fondé pour les pauvres de Sens.* Ce qui faisoit croire à bien des gens que c'étoit un hôpital de foux. Du depuis on a osté l'inscription.

¶ Génébrard a fait un Traité *de Judaïs in Æthiopia clausis*, dont le savant M. de la Mare étoit autrefois bien en peine.

¶ On me vint dire dernierement que deux Curez avoient un gros différend à qui auroit un corps mort, ayant tous deux les mêmes prétentions. Je dis à propos de cela ce que Martial disoit de son temps :

Cujus vulturis hoc erit cadaver ?

¶ Catin veut épouser Martin,
C'est faire en très-fine femelle.
Martin ne veut point de Catin,
Je le tiens aussi fin comme elle.

Cette Epigramme est de Marot qui l'a imitée sur celle-ci de Martial :

Nubere vis Celso, nec miror, Paula, sapisti.
Ducere te non vult Celsus, & ipse sapit.

Digitized by Google

Celſus apparemment étoit riche, & Paula, pauvre, mais peut-être décriée. Ainſi ils avoient tous deux raiſon; Paula de vouloir ſe marier à Celſus; & Celſus de ne vouloir pas épouſer Paula.

Marot étoit bon Poëte, mais pauvre. Il préſenta ce placet à François Premier pour tâcher d'en avoir quelque gratification :

Plaiſe au Roy me donner cent livres,
Pour des Livres & pour des vivres.
De Livres, je me paſſerois;
Mais de vivres, je ne ſaurois.

Beze luy a fait cette Epigramme :

Tam docte Venerem divinus pinxit Apelles,
Illi ut credatur viſa fuiſſe Venus,
At tantam venerem ſapiunt tua ſcripta, Marote;
Ut tibi credatur cognita tota venus.

¶ Mr. Varillas m'a dit que le Prieur d'un des plus célébres Couvens de Paris, luy avoit parlé d'un Livre composé par un de ſes Religieux, & l'avoit prié de le venir voir, afin qu'il pût examiner cet Ouvrage & luy en dire

son sentiment. M. Varillas étant chez ce Prieur, on apporta sur une table cinq gros volumes *in folio* manuscrits. Cela l'étonna d'abord, mais il le fut bien davantage, lors qu'ayant ouvert le premier volume, il y trouva pour titre : *Summa Dei-para.* Il comprit d'abord le dessein du bon Pere qui l'avoit composé, & qui se vantoit d'y avoir travaillé l'espace de trente années, & d'avoir traité deux ou trois mille questions touchant la Vierge dont on ne s'étoit pas encore avisé. Pour écrire avec ordre sur une matiere aussi importante, il avoit cru devoir se servir de la méthode de S. Thomas, & faire une *Somme de la Vierge*, comme S. Thomas avoit fait une *Somme de Théologie.* Il y examinoit d'abord cette question *Utrum sit Virgo*, comme S. Thomas avoit examiné *Utrum sit Deus*, &c. Enfin on n'avoit jamais vû un dessein plus extraordinaire. M. Varillas pressé de dire son avis là dessus, conseilla avec beaucoup de jugement & de prudence au Pere Prieur d'entretenir doucement son Religieux dans l'espérance de faire imprimer son Livre,

d'y faire survenir de temps en temps des difficultez ; qu'apparemment au bout de tant de remises, le bon Pere qui étoit déja âgé de 74. ans viendroit à mourir ; & qu'après sa mort il feroit jetter son Livre au feu ; car à l'âge où il étoit, il y eut eu de l'inhumanité de luy donner le chagrin de voir son Livre ainsi méprisé.

¶ C'est une chose étonnante que M. Varillas, qui a si peu d'usage & de commerce dans le monde, ait attrapé si juste & sans tâtonner le goust du public dans ses Histoires. On ne peut pas nier cependant qu'elles ne soient pleines des fautes de chronologie. Dernierement je lisois un de ses Livres où il appelloit le Corps Helvetique, les treize Cantons, en rapportant un fait arrivé vers 1490. & les Cantons n'ont été que bien long-tems après au nombre de treize.

¶ M. Varillas me disoit un jour que de dix choses qu'il savoit, il en avoit appris neuf dans la Conversation. Je pourrois dire à peu près la même chose.

¶ Trois Deputez des Etats de Bre-

Digitized by Google

tagne étant venus pour haranguer le Roy, l'Evêque qui étoit le premier, oublia sa harangue, & ne pût pas dire un seul mot. Le Gentilhomme qui le suivoit se croyant obligé à prendre la parole, s'écria: *Sire, mon grand Pere, mon Pere, & moy, sommes tous morts à vôtre service.* Le Roy le fit taire, en luy disant qu'il n'entendoit point les harangues des morts.

¶ M. Dacier dans ses Remarques sur Horace l. II. de ses Odes page 123. si je ne me trompe, nous dit que les femmes se distinguoient à Rome d'avec les filles, en ce que les filles portoient les cheveux pendans, & que les femmes les retroussoient. Je voudrois qu'il nous apprît où il a pris cela, & en quel temps cette coûtume se pratiquoit. M. Vaillant, le premier Antiquaire de la France, que j'ai consulté là dessus, m'a dit qu'il n'avoit jamais observé cette différence là dans les Médailles, & il m'a cité Julie fille de l'Empereur Tite, qui, quoique fille, se trouve dans ses Médailles coeffée avec ses cheveux retroussez.

Il est étonnant que M. Dacier ne se

soit pas rendu aux raisons que je luy ay dites, & qu'il ait encore soutenu depuis dans le vers d'Horace : *Mecænas atavis edite regibus*, que *regibus* signifie seulement *grands Seigneurs*, & non pas *Rois*.

¶ M. le Comte de Charrost qui devoit toute sa fortune au Cardinal de Richelieu, en parlant de luy, l'appelloit toûjours son Maître. M. du Puy ne pouvoit souffrir cela. Il disoit qu'un bon François ne devoit point avoir d'autre Maître que le Roy.

¶ J'ay lû quelque part, que nos vieux Gaulois avoient beaucoup de vénération pour Hercule, parce qu'il étoit grand & fort, & qu'ayant témoigné, lorsqu'ils se firent Chrêtiens, qu'une de leur plus grande peine seroit de ne plus voir son Image, on les consola en leur disant : Que les Chrêtiens avoient un Saint qui pour la grandeur & la force valoit six Hercules.

¶ Le Docteur Burnet voulant vendre un méchant cheval, monta dessus pour le faire valoir ; mais il n'en pouvoit lui-même rien faire de bon : & celui à qui il le vouloit vendre lui dit,

Digitized by Google

Mon pauvre Burnet, quand vous me voudrez tromper, ne montez point à cheval, ne montez qu'en chaire.

¶ Ceux qui font leur capital de chercher de l'estime pour toutes leurs actions, ne rencontrent par tout que du mépris. Ce qui fait voir que leur vanité ne vient nullement de grandeur d'ame, mais plûtost de bassesse de cœur, c'est qu'ils n'aspirent pas au véritable honneur, mais seulement aux apparences; non aux vrais exploits, mais à s'en vanter sans les avoir faits.

¶ Il y a des Tyrans qui se lassent à la fin de commettre des crimes. Séneque dit qu'il ne peut donner le nom de clémence à la douceur d'un regne qui a été précédée par un grand nombre de cruautez: *Lassam crudelitatem Clementiam non voco*; & il ajoûte que dans cette occasion il y a autant de cruauté à pardonner à tous, qu'à ne pardonner à personne. *Tam crudelitas est omnibus parcere, quàm nulli.*

¶ Le Médecin de François Premier s'appelloit *Sans malice*, & trouvant ce nom ridicule, il le traduisit en grec, & se fit appeller *Acachia*. Le Pere Ca-

Digitized by Google

nard Jesuite traduisit le sien en latin, & se fit appeller *Anat*. Le P. Comere a déguisé le sien, en changeant seulement une lettre, & s'est fait appeller *Comire*; parce que le mot de *Comere* joint à celui de *Pere*, lui sembloient avoir quelque chose de grotesque.

¶ Quoy que je n'aye que quarante ans, on veut à toute force que je sois vieux, parce que je suis un peu cassé. Je viens de voir une femme à qui j'ai dit que j'avois bien mal aux jambes, elle m'a répondu, on ne peut pas être & avoir été. J'ai été chez une autre qui m'a répondu encore quelque chose d'approchant de cela; & revenant chez moi, j'ai vû un petit laquais qui écrivoit quelque chose sur une table: je lui ay demandé ce que c'étoit, & en même tems j'ay pris le papier; c'étoit une lettre qu'il écrivoit à sa mere, à qui il mandoit: Enfin on m'a placé chez un vieux garçon. Ainsi quoique je n'aye que quarante ans, il faut que je sois vieux, car tout le monde le veut.

¶ Le Cardinal de Rets me disoit un jour, apprenez-moy un peu à me con-

noſtre en vers, afin que je puiſſe du moins juger de ceux qu'on m'apporte. Monſieur, lui dis-je, ce ſeroit une choſe trop longue à vous apprendre, vous n'avez pas le tems de cela ; mais lors qu'on vous en lira, dites toûjours que cela ne vaut rien, vous ne vous tromperez gueres.

¶ M. le Maréchal de la F..... étant preſt de mourir, ſon Confeſſeur qui étoit auprès de lui, après l'avoir exhorté pendant quelques momens, demanda un Crucifix, auſſi-toſt le valet-de-chambre & un laquais coururent pour en apporter un qui étoit ſur la table ; mais s'en étant ſaiſis tous les deux en même tems, il y eut conteſtation entr'eux, le laquais ne voulant point ceder au valet-de-chambre ; M. le Maréchal de la F..... qui voyoit cette diſpute de ſon lit, ſe mit à crier à ſon valet-de-chambre : Eh ! Morbleu, caſſe-lui-en la tête.

¶ M....... ayant eſté bleſſé à la tête d'un coup de mouſquet au Siége de la Rochelle ; les Chirurgiens qui lui mirent le premier appareil, lui dirent que le coup étoit fort dangereux, & qu'on voyoit

voyoit sa cervelle. Ah, parbleu, dit-il, Messieurs, prenez-en un peu, & l'envoyez dans un linge au Cardinal de Richelieu, qui me dit cent fois le jour que je n'en ay point *.

¶ Cette Epigramme où Martial parle d'une chose impossible, est excellente; elle contient une loüange fine & détournée de l'Empereur Domitien :

. . . .

Oceani fluctus me numerare jubes,
Et maris Ægei sponsas per littora conchas,
Et quæ Cecropio monte vagantur apes;
Quæque sonant pleno vocesque manusque Theatro,
Cum populus subiti Cæsaris ora videt.

¶ François Premier ayant envoyé le Chancelier Poyet en prison pour une chose qui ne le méritoit pas ; dit à Castellanus : Je dois vous avoir fait bien-aise en écartant un ennemi qui vous a tant traversé & qui avoit juré vôtre ruïne. Sire, répondit ce Favory, il ne falloit pas l'envoyer en prison pour si peu de chose; il avoit fait tant de crimes autrefois qui le méritoient mieux..... Je n'ay pas, interrompit le

* On a dit la même chose de M. de la Feüillade, au Cardinal Mazarin.

Roy, tant de tort que vous pensez; quand le fruit d'un arbre n'est pas mûr, un grand vent a beau souffler, il n'abbat pas le fruit; mais quand il est parvenu à sa maturité, il ne faut que le moindre petit souffle pour le faire tomber. Cette comparaison me semble bien belle & bien juste.

¶ Du Ryer dans une Comédie intitulée *Cléomédon*, fait raconter à une Princesse la naissance de son amour en ces deux vers:

Et comme un jeune cœur est bien-tôt enflammé,
Il me vit, il m'aima: je le vis, je l'aimay.

Voilà quatre sens dans un seul vers, & l'effet de la sympathie.

¶ Une chose qui m'étonne quelquefois, est que j'aye eu tant d'ennemis, moy qui n'ay jamais cherché à offenser personne, & qui au contraire ay toûjours aimé à rendre service aux autres.

¶ Le plus ancien Auteur qu'on trouve s'être servi des années de Jesus-Christ, est Bede en son Histoire d'Angleterre, écrite du tems de Charles

Martel, sous le fils duquel, qui étoit Pepin, quelques-uns commencerent de s'en servir en France; & sous Charlemagne cela étoit tout-à-fait étably. A l'égard du tems auquel on commença à compter les années par le premier jour de Janvier, ce fut seulement en 1564. sous Charles IX. qu'on commença en France à les compter par ce jour. Jusques-là, c'étoit par Pâques, quoique Mobile.

¶ On appelloit un homme de Roüen *Corpus Poëtarum*, parce qu'il étoit excessivement gros, & qu'il sçavoit tous les Poëtes Latins par cœur.

¶ On a dit aussi d'un gros homme que l'on mettoit à quatre à cheval: *Equo incubuit bos*.

¶ En 1651. M. Doujat n'enseignoit le Droit qu'en particulier. Il alla exprès à Bourges pour disputer une Chaire de Droit, afin seulement de s'accoûtumer à parler en public. Il partit même si brusquement qu'il ne dit adieu à personne.

¶ *Joannes Cono Norimontanus*, c'est-à-dire, de Nuremberg, étoit un Dominicain qui a fait imprimer quelques

Digitized by Google

Traitez des Peres Grecs en 1512. Il n'étoit pas ignorant au sentiment de M. Bigot. Il avoit été disciple de *Marcus Musurus* à Padouë, & d'*Aldus Manutius* à Venise, comme il le dit dans une de ses Lettres à *Beatus Rhenanus*. C'est luy qui a corrigé tous les passages grecs qui se trouvent dans les Institutes de Justinien.

¶ Il faut dire les *Institutes* de Justinien, & non pas les *Instituts*. Ce mot est très ancien dans nôtre Langue, & il se trouve plusieurs fois dans une version qui en a été faite dans le douziéme, ou tout au plus dans le treiziéme Siecle, écrite dans un *in folio* en velin, contenant encore les trois derniers Livres du Code Justinien & les Constitutions des Fiefs. Mais la version des Constitutions des Fiefs est d'une autre main, & à la fin on trouve quatre vers qui marquent qu'elle a été écrite l'an 1292. Ainsi on peut soupçonner que la version des premiers Traitez est plus ancienne.

¶ Du tems de l'Empereur Justinien la ville de Béryte en Phénicie avoit des Professeurs en Droit. C'étoit alors

Digitized by Google

un grand Privilege, puisqu'il n'y avoit que Rome & Constantinople qui eussent droit d'en avoir. Il y en avoit deux en chacune de ces deux grandes Villes, & il semble qu'il y en avoit davantage à Béryte; car outre les personnes que Justinien employa avec Tribonien à la réformation de la Jurisprudence Romaine, il y avoit aussi deux Antécesseurs de Béryte, & il n'y a nulle apparence que pendant qu'ils y étoient occupez, cette école soit demeurée sans exercice. D'ailleurs, on remarque que la Constitution par laquelle Justinien regla la maniere d'enseigner le Droit publiquement est adressée à huit Antécesseurs. De sorte, que s'il n'y en avoit que deux dans chacune des Villes de Rome & de Constantinople, il faut qu'il y en ait eu au moins quatre à Béryte; car M. Nublé disoit qu'il restoit encore à examiner si en ce tems-là Rome étoit actuellement en la puissance de Justinien.

¶ Les Loix n'ont point d'effort rétroactif. Elles n'ont de vigueur que pour l'avenir: *Leges futuris dant formam negotiis.*

¶ M. Godefroy l'Historiographe étant sorti de son logis de grand matin le premier jour de l'An, rencontra dans la ruë de la Harpe M. de Launoi qui s'en alloit en Sorbonne. Il l'aborda & lui dit en l'embrassant: Bon jour & bon an, Monsieur, Quel Saint dénicherez-vous du Ciel cette année? M. de Launoi surpris de la demande, lui répondit : Je ne déniche point du Ciel les véritables Saints que Dieu & leur mérite y ont placé, mais bien ceux que l'ignorance & la superstition des peuples y ont fait glisser sans qu'ils le méritassent, & sans l'aveu de Dieu & des Savans. Cette réponse a été cause de l'Epigramme que j'ay faite sur M. de Launoi, où je le compare au Jupiter d'Homére, qui chassa du ciel toute la racaille des faux Dieux qui s'y étoit glissée parmi les véritables, & qui leur donnant du pied au cu les fit tomber du haut de son trône & des étoiles en terre.

λαυνοῖον ὁρᾷς ὥσπερ φῦτον οὐρανιώνων,
ῥῖψε πόδος τεταγὼν ἀπὸ βήλου θεσπεσίοιο.

M. l'Abbé de L....... qui dans un

si jeune âge fait paroiſtre tant de ſcience dans la langue grecque, m'a fait l'honneur de me citer ſur ce ſujet, & de loüer l'application de ces deux vers dans une illuſtre aſſemblée qui fut tenuë chez lui il y a quelque tems en préſence des plus habiles gens du Royaume, qui lui propoſerent des difficultez ſur Homere, auſquelles il répondit avec une préſence d'eſprit admirable. Une des plus conſidérable fut celle que lui propoſa M. l'Abbé Faydit, ſavoir, ſi Homere avoit fait quelque mention des Juifs dans ſes Livres de l'Iliade ou de l'Odiſſée. Il répondit qu'il n'en avoit fait nulle mention, & que le mot Ἰουδαῖοι ne ſe trouvoit point dans Homere. Cependant, Monſieur, reprit M. l'Abbé Faydit, il eſt étonnant qu'Homere, qui étoit un ſi excellent Géographe, & qui a affecté de parler de preſque tous les peuples du Levant, & de les faire trouver au Siége de Troye ou dans les voyages d'Uliſſe, ait oublié un peuple, qui, ſelon l'Ecriture, devoit être en ce tems-là le plus puiſſant & le plus illuſtre de l'Univers. M. l'Abbé de

Digitized by Google

L...... lui repartit qu'on trouvoit dans Homere les mots de Σολύμους & de φοίνικες peuples sous le nom desquels on pourroit bien comprendre les Juifs, & particulierement sous celui de φοίνικες, puisque les Phéniciens étoient confins avec les Juifs, mais plus connus parce qu'ils habitoient les côtes maritimes. Car à l'égard des Solymiens, on ne peut pas les prendre pour les habitans de Jerusalem, puis qu'Hesychius dit que c'étoit une nation des Scythes.

¶ Cette belle Epigramme qui suit est de Sannazar. Il la fit pour consoler une Princesse qui étant grosse souhaittoit avec passion d'avoir un fils, & qui cependant n'accoucha que d'une fille.

Dum parit & longas iterat Nisæa querelas,
Scinditur incerta seditione Polus.
Mercurius puerum, Charites optare puellam;
His Venus, at illi docta Minerva favet.
Adstat amans Veneri Mavors, Phœbusque Minerva,
Magnanimusque æqua Jupiter aure sedet.
Cum subito aurato surgit puer improbus arcu,
Et cœlum notis territat usque minis.
Assensere metu Superi. Pater ipse Deorum
Risit, & Aonias jussit abire Deas.

Exultat

Exultat palma Venus & nascente puella,
Augentur Charites Cypria turba dea.

¶ J'ai connu un homme qui étoit si avare qu'on disoit de lui qu'il n'auroit regardé ni à la peste, ni au bâton, ni au chien de S. Roch pour luy prendre son pain. C'est quelque chose d'affreux que cette passion, & de toutes celles qui attaquent le cœur de l'homme, il n'y en a point de plus à craindre. Dans les autres il y a quelque apparence de plaisir & de satisfaction qui nous y attache, mais dans celle-ci il n'y a qu'une foule de chagrins, de craintes & d'inquietudes. Bacon dit un bon mot sur les avares, que l'argent est un bon serviteur, mais un mêchant Maître. Il est bon d'être ménager, mais non pas jusqu'à l'excès. Mon Pere disoit qu'il falloit boire son vin, mais qu'il ne falloit pas manger ses vignes, & qu'il falloit éviter de ressembler à cet Italien, qui voulant enchérir sur la léfine, disoit, qu'au lieu de sonner vingt-quatre heures, comme il se pratique en Italie, il falloit que les horloges n'en sonnassent que douze, afin

Digitized by Google

que les Ouvriers ne perdissent pas tant de temps à compter.

M. l'Evêque de ..... faisoit une Mission à la tête de douze Prêtres dans tous les lieux de son Diocese. Dès qu'il parut à la Ville capitale de la Province, il donna la chasse à une troupe de Comédiens qui étoit depuis longtemps dans cette Ville. Ils ne laisserent pas le jour avant son arrivée, & la veille de leur départ, d'annoncer qu'il y auroit Comédie le lendemain, & de dire tout haut: Demain, Messieurs, vous aurez le Tartufe.

¶ Renault de Sabueil grand Seigneur & ancien Poëte François, vivoit en 1260, ou environ. Il a écrit quelques Poëmes François, non encore imprimez. Fauchet dans sa liste des anciens Poëtes François en a aussi parlé. Voici ce qu'il en dit: Monseigneur Renault est fort estimé par l'Auteur du Roman Guillaume de Dole, qui parle de lui ainsi:

Des bons vers celui de Sabueil,
Monseignor Renault luy souvient.

Il se trouve de lui une Chanson commençant ainsi:

Digitized by Google

Ja de chanter en ma vie,
Ne quier mès avoir courage :
Ains voil miex qu'Amors m'occie,
Pour fere son grant domage.
Car jamais si finement,
N'ert aimée ne servie,
Por c'en chasti tote gent,
Quel ma mort & li traie.
Las ! j'ai dit par ma folie,
Ce sçay de voir grant outrage,
Mes à mon cuer prist envie,
D'estre legier & volage.
Ha ! Dame si m'en repent,
Mes cil a tart merci crie,
Qui attent tant qu'on le pent :
Por c'ai la mort déservie.

¶ Je voudrois bien savoir l'Auteur du Sonnet de Richard, il n'est pas moins beau que celui d'Ogier. Le voici :

D'icelui preux maints grands Clercs ont écrit,
Qu'onques d'Ogier n'estonna son courage,
Abusé fut par le malin esprit,
Qu'il épousa sous féminin visage.

Si piteux cas à la fin découvrit,
Sans un seul brin de honte ou de dommage,
Dont grand renon par le monde s'aquit,
Si qu'on tenoit très-honnête langage
D'icelui preux.

Digitized by Google

Bien-tost après fille de Roy s'esprit
De son amour, qui volontiers s'offrit
Au bon Richard en second mariage.

Donc' s'il faut mieux ou femme, ou diable avoir,
Et qui des deux brüit plus en ménage,
Ceux qui voudront, si le pourront savoir
D'icelui preux.

¶ L'effet de la beauté est si surprenant, qu'il se fait ressentir même jusqu'aux pieds des Autels. Voyez entrer une belle femme dans une Eglise, elle attire les regards de tout le monde. C'est ce qui a fait dire à M. Gombaud, dans ce vers, que la beauté

Représente les Dieux & les fait oublier.

¶ Les Alguazils menant un jour en prison à Madrit un François, il rencontra en chemin un Espagnol de sa connoissance qui étoit fort laid. L'Espagnol ayant demandé au François où il alloit, il lui dit, je ne say, ma foy point, où l'on me mene ; c'est peut-être en Amérique ; j'y verray des Singes de vos parens, ne leur voulez-vous rien mander ?

Digitized by Google

¶ M. l'Evêque de Bellay prêchant la Passion à S. Jean en Greve devant M. le Duc d'Orleans Gaston, s'apperçût que ce Prince étoit placé entre M. d'Emery & M. de Bullion, Intendans des Finances. Il prit de là occasion de faire cette exclamation équivoque. Ah! Monseigneur, s'écria-t-il, quand je vous vois entre deux Larrons.... Cela fut remarqué par une bonne partie de l'assemblée, qui ne pût s'empêcher d'en rire. Monsieur qui dormoit se réveillant en sursaut, demanda ce que c'étoit: Ne vous inquietez pas, lui dit M. de Bullion, c'est à nous qu'on en veut.

Le même prêchant un jour devant feu M. l'Arch. de .... dont les manieres étoient fort bizarres, Monseigneur, lui disoit-il, quand je m'imagine vôtre tête, je crois voir une Bibliotheque; D'un côté je vois les Livres de S. Augustin, de S. Jerôme; de l'autre ceux de S. Cyprien & de S. Chrysostome.... & quantité de places pour en mettre d'autres. C'étoit lui dire honnêtement qu'il avoit des chambres à loüer.

Le même dans un Sermon qu'il fai-

Digitized by Google

soit au Cordeliers le jour S. François : Mes Peres, leur disoit-il, admirez la grandeur de vôtre Saint, ses miracles passent ceux du Fils de Dieu. Jesus-Christ avec cinq pains & trois poissons ne nourrit que cinq mille hommes une fois en sa vie; & S. François avec une aulne de toile, nourrit tous les jours, par un miracle perpetuel, quarante mille faineants.

Le même parlant des Moineries, disoit : Dans les anciens Monasteres, on voyoit de grands Moines, de vénérables Religieux, à présent *illic passeres nidificabunt*. L'on n'y voit plus que des moineaux.

¶ M. B.... D.... étoit un jour chez feu M. le Premier Président à Basville. Il y avoit grand nombre de......es qui soûtenoient tous hardiment qu'un certain Auteur connu, avoit eu raison de faire un Livre exprès pour prouver que nous n'étions point obligez d'aimer Dieu, & que ceux qui soûtenoient le contraire, avoient tort & imposoient un joug insupportable au Chrêtien, dont Dieu l'avoit affranchi par la nouvelle Loy. Comme la dispute sur ce

Digitized by Google

sujet s'échauffoit, M. D.... qui avoit gardé jusqu'alors un profond silence: Ah! la belle chose, s'écria-t-il en se levant, que ce sera au jour du dernier Jugement, lors que nôtre Seigneur dira à ses Elûs: Venez les bien-aimez de mon Pere, parce que vous ne m'avez jamais aymé de vôtre vie, & que vous avez toûjours deffendu de m'aimer, & que vous vous êtes toûjours fortement opposez à ces heretiques, qui vouloient obliger les Chrêtiens de m'aimer. Et vous au contraire, allez au Diable & en Enfer, vous les maudits de mon Pere, parce que vous m'avez aimez de tout vôtre cœur, & que vous avez sollicité & pressé tout le monde de m'aimer.... Il fit rire toute la Compagnie, & persuada plus efficacement par cette raillerie la nécessité de l'Amour divin, que M. A..... n'avoit pû faire par des Livres entiers, & par des discours les plus éloquens;

——— *ridiculum acri*
Fortius ac melius magnas plerumque secat res.

¶. Vers l'an 1580. nous avons eu un Poëte François, nommé Georges du

Tronchay, très-habile dans la connoissance des Médailles, & autres antiquitez greques & romaines. La Croix du Maine dit qu'il a écrit plusieurs Poëmes François qu'il n'a pas fait imprimer. *C'étoit*, dit-il, *l'homme des mieux couchant par écrit qui fut en France.* J'ay de lui une Lettre en vers François écrite à Pascal Robin du Faux, sur la mort de Julienne Sibille de la Baronniere, femme de ce Robin, par laquelle il paroist qu'il avoit entrepris en effet beaucoup d'Ouvrages. En voici quelques vers :

——Mais comme une Pucelle,
Qui de cent belles fleurs veut choisir la plus belle,
Jette l'œil incertain, ores sur cette-cy,
Ores sur cette-là : puis sur cette autre icy;
Et de chacune à part les beautez elle admire:
Toutes brillant d'éclat, ne sait laquelle élire.
Cette-cy luy plaît mieux pour sa divine odeur:
L'autre pour sa vertu, l'autre pour sa couleur;
Et sur le choix douteux de cette difference,
Enfin demeure pauvre en si grande abondance:
Je fais tout le semblable, ayant entre les mains,
L'argument projetté de plusieurs beaux desseins.
Sy j'en veux prendre l'un, un autre s'y oppose,
L'un me plaist pour un point ; l'autre pour autre chose.

Digitized by Google

Je reste cependant incertain en mon choix.
Tantost je veux ourdir un Clothaire François;
Tantost je veux chanter les beautez de Climene :
Tantost de vers plaintifs faire gémir la Scene:
Tantost des Dieux Payens représenter je veux
Les Temples, les Autels ; & leurs Prêtres, leurs vœux,
Leurs Offrandes, leurs noms, & leurs Fêtes publiques:
Et tantost les Portraits des Medailles antiques.

¶ Le Roy Jean ayant érigé en faveur de Jean son fils, le Duché d'Auvergne & de Berry, les nouveaux Ducs établirent leur Siege & leur domicile à Riom. Cela y attira les plus honnêtes gens du païs, & fit que d'une petite Ville qu'elle étoit auparavant, elle devint bien-tost considérable. Les principaux Seigneurs de la Noblesse d'Auvergne y firent bâtir des Hostels pour être prés de leur Prince. On y voit encore aujourd'huy l'Hostel de Montboissier, de Chasteaugai, de Montmorin, & d'ailleurs il y eut quantité de Gentilshommes qui s'y vinrent établir pour être Officiers dans la Maison du Roy. Les Marillacs, les Arnaulds, les Duprats, les Roberts, les

Digitized by Google

l'Hospitals, les Dubourgs, les Forgets, les Cambrays, les d'Arbouzes, y prirent femmes, maisons, & charges. On trouve dans les vieux papiers un Marillac, Secretaire des Commandemens du Duc; un Cambray Intendant, dont le frere fut fait Archevêque de Bourges; un Henry Arnauld Escuyer de Pierre Comte de Beaujeu & de son gendre le Connestable, c'est le trisayeul de M. de Pomponne; un Forget Maître d'Hostel, parent du President au Mortier; un Sirmond, parent du savant Jesuite, Prévost du Duc. M. l'Abbé Faydit qui est de Riom, m'a dit qu'il étoit si certain que Mess. Arnaulds étoient Gentilshommes d'extraction; qu'il avoit vu dans les Registres Baptistaires de l'Eglise de saint Jean de Riom, dont il est Prieur, que le frere de ce Henry Arnauld prenoit la qualité de Commandeur d'Herment, & que sa femme s'appelloit Catherine Bariot, de la Maison des Bariots, dont Mess. les Marquis de Moussy & d'Hormeuils sont issus, & que le fils de cet Henry, qui s'appelloit Antoine, épousa la sœur de la femme de M. du Bourg,

Digitized by Google

neveu du Chancelier, qui étoit aussi de Riom.

¶ M. l'Abbé Faydit fit un Poëme Latin en 1671. sur la Promotion de M. de Pomponne à la Charge de Secretaire & Ministre d'Etat. Il fit graver autour des Armes de ce Ministre un vers de Prudence, que je trouvay merveilleux. Prudence parle de S. Grégoire de Tours qui étoit Auvergnac, & dit de luy:

Alpibus arvernis ne mens mons altior ipsis:

L'application à M. de Pomponne est d'autant plus heureuse, qu'outre qu'il est Auvergnac d'origine, il porte avec cela une montagne dans ses Armes.

Le même Abbé m'a donné une Epigramme fort belle sur M. Colbert, lors que le Roy le fit Cordon-bleu, & lui mit la Colombe au cou pour récompense de ce qu'il avoit chassé les Corbeaux de l'Arche, c'est-à-dire, les Partisans qui pilloient les finances & les coffres du Roy:

Maxime Rex, merito Colbertum extollis honore,
Militiæ socium dum facis esse tuæ;
Nam sine spe reditus corvi fugere rapaces,
Arcam sola tuam fida Columba tenet.

Digitized by Google

Toute la finesse consiste dans l'allusion au Corbeau qui fut chassé de l'Arche de Noé & n'y retourna plus, au lieu que la Colombe y demeura.

¶ Parmi les plus grandes Maisons du Royaume, je n'ay point vu de plus beaux Titres, ni qui établissent plus nettement la descendance généalogique d'une famille de masle en masle, & de pere en fils depuis six cens ans, que ceux de M. le Marquis de S. Heren de Montmorin. Il n'a point d'autre nom que celui de sa Terre, ce qui est parmi les connoisseurs une grande preuve d'ancienne Chevalerie, car autrefois il n'y avoit point de noms héréditaires, & il n'y avoit que les gros Seigneurs qui ajoûtassent à leur nom de baptême celui de leur Terre & de leur apanage, ce qui insensiblement est devenu le nom de famille, en sorte que les Cadets qui prenoient le nom de la Terre qu'on leur donnoit pour apanage, sont devenus insensiblement Chefs de differentes Maisons, & ont oublié la tige dont ils étoient sortis. On croit en Auvergne que les Montboissiers sont Cadets de Mont-

morin ; que les Langheacs ſont les Cadets de Mercœur ; que les Chalancais ſont Cadets de Polignac, dont ils ont repris le Nom & les Armes aujourd'hui, à cauſe qu'ils ont la Terre ; que les Tourſets ſont Cadets d'Alegre, dont ils ont de même repris le Nom & la Terre ſans les Armes. De plus il n'y a jamais eu dans la Maiſon de Montmorin aucun changement dans les Armories. On voit encore aujourd'hui le Sceau de Hugues de Montmorin & de Bompar ſon fils, qui vivoient du tems de Hugues Capet & du Roy Robert & de Philippes Premier, dans l'onziéme Siecle ; leurs Armes ſont toutes les mêmes que celles de M. de S. Heren d'aujourd'hui ; & celles de ſon biſayeul paternel, qui étoit Gouverneur de Bourbonnois. Enfin on trouve dans le Treſor des Chartes de la Chambre des Comptes, l'original d'une donation de quelques Moulins bannaux & de quelques terres, faite par Philippe Auguſte aux Barons d'Auvergne, parmi leſquels eſt un Seigneur de Montmorin, pour récompenſe de ce qu'ils s'étoient ſignalez dans la Croi-

ſade & guerre d'outre-mer. Les Religieux de l'Abbaye de la Chaiſe-Dieu s'oppoſerent à cette donation, prétendant que leſdites Terres & Moulins Bannaux étoient à eux, & non pas du Domaine, & qu'ainſi le Roy n'avoit pû en diſpoſer en faveur des ſuſdits Barons, & en appellerent au Pape Innocent III, qui confirma la Donation, à condition que leſdits Barons ſe croiſeroient une ſeconde fois contre les Albigeois, comme ils avoient fait contre les Sarrazins, ce que les Seigneurs de Montmorin, de la Tour de Langheac & de Montboiſſier executerent avec beaucoup de valeur, & furent maintenus dans la joüiſſance de la Donation. Mais environ deux cens ans après ſous le Roy Jean, les Moines de la Chaiſe-Dieu intenterent un nouveau procès, & diſputerent encore cette Donation. La Cauſe fut examinée par le Parlement, & ſur la Piéce originale de la Donation de Philippe Auguſte, & de la confirmation par le Legat *à Latere* du Pape Innocent III. produite par le Seigneur de Montmorin, tant en ſon nom qu'en celui de

ses consors; ils furent maintenus dans la possession, & défenses furent faites aux Moines de les troubler. M. de S. Heren joüit encore aujourd'hui de ces Moulins, Prez & Terres, & a fait lever copie, tant de l'Arrest rendu à la fin du quatorziéme siecle sous le Roy Jean, que de la Donation de Philippe Auguste & du Pape Innocent III au commencement du douziéme. M. du Bouchel dans l'Histoire manuscrite qu'il a composé de la Maison de Montmorin, prouve par plusieurs Contrats, Titres de Fondations, & autres Pieces originales, que le Seigneur de Montmorin qui soutînt le procès du tems du Roy Jean, étoit le septiéme ayeul paternel de M. de S. Heren d'aujourd'hui. Rien n'est si curieux que l'Acte de cette donation; les erreurs des Albigeois y sont racontées avec beaucoup de naïveté, & on y apprend mille circonstances mémorables des histoires de ce tems-là.

M. Boyer étoit autrefois de mes amis. Ses Tragédies & sur tout son jeune Marius, ne sont pas si méchantes. M. R.... fit contre lui l'Epigram-

Digitized by Google

me que je m'en vais vous dire, sur ce qu'à la sortie d'une de ses Piéces où il n'y avoit pas eu grand monde, il en avoit rejetté la faute sur la pluye:

Quand les Piéces représentées,
De Boyer sont peu fréquentées,
Chagrin qu'il est d'y voir peu d'assistans;
Voici comme il tourne la chose:
Vendredy, la pluye en est cause,
Et le Dimanche, le beau temps.

¶ Joseph Scaliger étant appellé par les Hollandois pour être Professeur chez eux, alla prendre congé du Roy (Henry IV.) auquel il exposa en peu de mots le sujet de son voyage. Tout le monde s'attendoit à quelque chose d'important de la part du Roy, mais on fut bien surpris, lors qu'après lui avoir dit: *Eh bien, M. de l'Escale, les Hollandois vous veulent avoir & vous font une grosse pension; j'en suis bien aise.* Ce Prince changeant tout à coup de discours, se contenta de lui demander: *Est-il vrai que vous avez été de Paris à Dijon sans aller à la selle?*

¶ *Marche* veut dire *Frontiere*, ainsi *Marquis* vouloit dire un *Seigneur* ou *Intendant de Frontiéres*. M. de

Marca

Marca a fait un Traité *de Marca hispanica*. Dans la Chronique de Reginon l'Anjou est appellé *Marchia*, parce qu'il est sur les Marches de Bretagne. Les Comtes d'Anjou de ce temps-là sont aussi appellez Marquis de France, comme les Comtes de Barcelonne, Marquis d'Espagne ; les Comtes de Toulouse, Marquis de Gothie ; & les Comtes de Forcalquier, Marquis de Provence.

Il est aussi fait mention dans la même Chronique que les Normans étant poursuivis par Robert Gouverneur d'Anjou, & Ranulfe Comte de Poitiers, qui fut créé par Charles le Chauve premier Duc de Guyenne, se retirerent dans une grande Eglise bâtie de pierre. En ce tems-là la plûpart des Eglises étoient de bois. Le Temple de sainte Sophie fut bâti originairement de bois ; ayant été brûlé, il fut rebâti de bois. Mais ayant été brûlé une fois, il fut rebâti de pierre. La plûpart des Autels étoient aussi de bois. On prétent, mais sans aucune preuve, que S. Sylvestre ordonna le premier qu'ils seroient de pierre. Par le Con-

Digitized by Google

cile d'Epone tenu en 509. Canon 26. il eſt fait défenſe de conſacrer les Autels s'ils ne ſont de pierre. Dans une des Chartres de Henri, ſurnommé Eſtienne Comte de Chartres, on remarque que l'Egliſe Cathedrale de Chartres étoit originairement de bois, & que ce fut Yves de Chartres qui la fit faire de pierre. *Ex lignea, lapideam; ex vili, reddidit precioſam.*

¶ M. le Comte de Fieſque entrant un matin chez Madame de L...... vit en paſſant dans une chambre deux de ſes filles d'honneur qui étoient encore dans le lit: Eh bien! Meſdemoiſelles, leur dit-il, vous voilà couchez enſemble en attendant mieux?

¶ Un Cardinal avoit fait faire une belle ſtatuë à Rome par le meilleur Sculpteur de ce tems-là. Si-toſt qu'elle fut faite, il l'alla voir, & l'ayant conſiderée depuis les pieds juſqu'à la tête, il en parut fort content à la réſerve du nez, auquel il trouva quelque choſe à redire. Le Sculpteur qui n'en demeuroit pas d'accord, étant preſſé d'y remedier, prit ſon maillet & ſon ciſeau avec un peu de poudre de mar-

Digitized by Google

bre, & feignit de retoucher à cet endroit que le Cardinal trouvoit défectueux, en laiſſant tomber adroitement de cette poudre de marbre qu'il avoit dans la main. Alors le Cardinal ne lui trouvant plus de défaut, lui dit tout tranſporté de joie : *Veramente gli havete data la vita.*

¶ Cette Statuë me fait reſſouvenir de ce qui arriva à Chantilly à l'occaſion de la belle Statuë equeſtre de M. de Mommorency, qui eſt dans le jardin de cette belle maiſon. M. le Prince ſe promenoit dans ce jardin accompagné de M. de V..... & de pluſieurs autres Seigneurs. Lors qu'on fut arrivé proche de cette Statuë equeſtre, M. de V...... dit à M. le Prince : Monſieur, voilà nôtre Grand-Pere. Voilà le vôtre lui dit M. le Prince, en lui montrant le Cheval ; & voilà le mien, en lui montrant M. de Mommorency.

¶ Je connois une perſonne à qui on a donné pour nom de baptême celui de *Caton*. Je ne ſçai pas de quel Martyrologe on peut avoir tiré ce Saint, & ſi l'on ne doit pas ce Patron à l'ancienne Rome ; quoiqu'il en ſoit, ce

Digitized by Google

nom est devenu plus commun depuis que le Cardinal Gorrevod qui le portoit l'a donné à plusieurs autres. Ainsi quoiqu'il n'y ait peut-être pas de Saint de ce nom, néanmoins le voila consacré, & consacré par un Cardinal pour servir de nom à des Chrêtiens. Les noms de *Cesar*, d'*Annibal*, & de *Scipion*, sont aussi fort communs en Italie.

¶ On avoit fait à Madrit une Comédie sur l'Alcade. Il eut le crédit de la faire défendre. Néanmoins les Comédiens eurent assez d'accès auprès du Roy pour la faire réhabiliter. Celui qui fit l'annonce la veille que cette Piéce devoit être représentée, dit au Partere: Messieurs, le Juge, (c'étoit le nom de la Piéce) a souffert quelques difficultez. L'Alcade ne vouloit pas qu'on le joüast, mais enfin sa Majesté consent qu'on le représente. On a dit à peu près la même chose lors qu'on voulut défendre le Tartufe de Moliére.

¶ On se plaignoit devant feu M. le Prince de ce qu'on souffroit que les Comédiens représentassent le Festin de Pierre, qui est une Piéce pleine d'im-

Digitized by Google

piété, pendant que l'on faisoit défendre le Tartuffe, qui est une Piéce de morale. M. le Prince dit : C'est que dans la premiere, on joue la Religion; & dans l'autre les faux dévots.

¶ Il y a eu un Jacques des Alleux sieur de la Cusche, qui faisoit des vers françois assez passablement. C'est lui qui a fait cet Epitaphe du sieur le Févre du Tusseau, Avocat au Siége Présidial, & Conseiller de la Prévosté d'Angers; homme qui faisoit profession d'une grande indifférence, & dont le mot favori étoit, ***Ni plus, ni moins*** :

Arrête ici, Passans, ou bien poursui tes pas.
Contemple ce Tombeau; ne le contemple pas;
Apprends le nom de celui dont la cendre
Fut ici mise : ou passe sans l'apprendre.
C'est du Tusseau, Gentilhomme, ou Bourgeois :
Avocat, Escuyer, Juge, Docteur ès Loix :
Du Tusseau, de qui la science,
Fut la tranquille indifférence.
De profundis, Libera, Te Deum,
Ou si tu veux, *Laudate Dominum*,
Dy pour son ame; ou bien ta Patenotre :
Que son esprit affranchi du trépas,
S'envole en haut, ou qu'il descende en bas,
Ni plus, ni moins, qui fit l'un, a fait l'autre.

Il est mort à Candie dans quelque em-

Digitized by Google

ploy militaire pour la République de Venise.

¶ Dambreville que l'on a brûlé étoit un merveilleux Pantomime. Il contrefaisoit un homme sans en obmettre le moindre trait, & le rendoit reconnoissable à ceux qui ne l'auroient vû qu'une fois. Il étoit fort souple & fort adroit de son corps. A l'entreprise de Gigery il étoit forçat sur les Galéres du Roy : un Maure bien monté venoit souvent insulter les François, & faire le coup de pistolet aux gardes avancées. D'Ambreville se cacha derriere une mazure, où il attendit le Maure, & quand il fut passé il lui sauta en croupe, & le renversa mort de deux coups de poignard.

¶ L'aimable science, que celle de savoir se soustraire aux affaires, aux visites & aux intrigues ! que de temps gagné ! vivre dans cet embarras, c'est vivre à la haste ; on ne goûte aucun repos. Pour moy, je suis du sentiment de ceux qui disent que le vray moyen de vivre en paix, c'est de ne se point mesler des affaires des autres.

On dit que les Flamans voyent la

fin des affaires, & que les affaires voyent la fin des Espagnols.

En ce tems-ci la plus grande de toutes ses affaires, est celle de toucher de l'argent, je l'appelle *negotium negotiosissimum.*

Quand j'en demande à ceux qui m'en doivent, afin de les obliger de m'en donner plûtost, je leur dis qu'il y va de ma vie. Il m'est arrivé une fois d'avoir prêté de l'argent à un de mes amis, qui m'en avoit prié instamment. Quelque tems après j'en eu besoin, & fus le lui demander ; Monsieur, me dit-il, j'ay trente raisons pour ne vous le point rendre à présent. La premiere, c'est que je n'en ay point. Comme il alloit poursuivre ; Monsieur, lui dis-je, je vous quitte des vingt-neuf autres.

¶ M. Grotius étoit fort avant dans le parti Arminien, lors que le Prince d'Orange (Maurice) entreprit de le détruire. Comme il étoit des meilleurs amis de Barneveld, il fut emprisonné avec lui ; mais le Prince d'Orange au lieu de lui faire couper la tête comme à Barneveld, se contenta de l'envoyer prisonnier au Château de Louvestein.

Digitized by Google

Sa femme entreprit de l'en retirer & elle y réüssit. M. Grotius avoit obtenu permission de faire venir des Livres, & ils passoient ordinairement dans un coffre que ses gardes à la longue négligerent de visiter. Sa femme le fit enfermer dans ce coffre, & par bonheur on le laissa sortir sans le foüiller; néanmoins un des soldats qui s'avisa de le soulever, dit: Voilà un coffre bien pesant; N'y a-t'il point dedans quelque Arminien; mais M. Grotius n'eut que la peur & se sauva par ce moyen. C'est de lui-même que je tiens toutes ces particularitez. Sur cette aventure on fit une Epigramme, dont voici les deux derniers vers, dans lesquels l'Auteur parlant du Crocheteur, dit:

Mutatum nec sensit onus quod enim ille ferebat,
Id quoque sed vivens Bibliotheca fuit.

¶ Quand M. Grotius prit son Audiance de congé de la Reine Christine au retour de son Ambassade de France, elle lui dit des paroles un peu fortes. M. Grotius sortit en disant seulement: Madame, je demeure vôtre très-humble serviteur. La Reine s'en fâcha & ne

ne pût s'empêcher de dire qu'il étoit fort mal honnête à M. Grotius de se retirer sans prendre congé d'elle. Marigny lui dit : Madame, il a pris congé de vous. Vous ne savez ce que vous voulez dire, lui répondit la Reine ; si cela étoit je le sçaurois. Madame, ajoûta Marigny, ce que je vous dis est vray, j'y étois ; en France quand on dit en partant : *Je demeure vôtre très-humble serviteur*, c'est prendre congé du monde. La Reine prit cela pour argent comptant, & renvoya querir M. Grotius, à qui elle donna pour quarante mille francs de cuivre. Voilà comme un fou sçait rendre service à un homme sage. M. Grotius résolut ensuite de se retirer en Hollande, où le parti Républicain commençoit à devenir le plus fort, mais il fut si fort batu de la tempête, qu'il mourut peu de tems après être arrivé à Rostock. Le Ministre qui vint pour l'assister lui dissoit d'assez mauvaises choses. M. Grotius pour gagner du tems, & lui faire entendre qu'il se passeroit bien de ses exhortations, lui dit : *Sum Grotius. Tu Magnus ille Grotius*, répon-

dit le Ministre? Voilà un bel éloge!

Quand on sçût à Paris que M. Grotius étoit mort à Rostock, le Pere Pétau qui étoit persuadé qu'il étoit Catholique dans l'ame, dit la Messe pour lui. On disoit même en ce tems-là que M. Grotius avoit voulu se déclarer Catholique avant que d'aller en Suede rendre compte de son Ambassade; mais qu'il avoit suivi le conseil du Pere Pétau, qui étoit de faire ce voyage de Suede, & de retourner ensuite à Paris pour s'y établir, & exécuter la résolution qu'il avoit prise. Quoiqu'il en soit, il est constant que le Pere Pétau dît la Messe pour lui après sa mort.

¶ Lors que Pere Pétau Professoit en Théologie, M. Grotius alloit souvent entendre ses explications, & une fois en sortant de son auditoire il dit: Je viens d'entendre en une heure de tems de plus belles choses qu'on n'en dit en Sorbonne en toute une année.

¶ Quand M. Grotius étoit en France en qualité d'Envoyé de Suede, sa femme avoit le tabouret chez la Reine. Comme elle étoit extrêmement

Digitized by Google

grosse on la remarquoit très-aisément. M. de V..... qui ne la connoissoit pas encore, demanda à une Demoiselle qui l'accompagnoit toûjours : Qui est cette grosse Louve ? Monsieur, c'est ma mere, répondit la Demoiselle. Il s'étoit justement adressé à Mademoiselle Grotius pour faire cette belle question.

¶ Messieurs de la Société Royale de Londres ayant résolu d'envoyer faire des expériences de Torricelli sur le Pic de Ténériffe, députerent deux personnes de leur Corps pour demander à l'Ambassadeur d'Espagne des Lettres de recommandation pour ces Isles. L'Ambassadeur témoigna beaucoup de bonne volonté aux Députez, & les prenant pour membres d'une Société de Marchands qui s'étoit formée à Londres depuis peu pour le négoce des vins de Canarie, il leur demanda la quantité qu'ils prétendoient en enlever. Les Députez de la Société lui firent entendre, que ce n'étoit pas pour négotier, mais pour y faire des expériences sur la pesanteur de l'air. Quoi ! leur dit l'Ambassadeur, voulez-vous peser l'air ? Les autres ne lui eurent pas

Digitized by Google

plûtost répondu que c'étoit leur intention, qu'il les fit sortir de chez lui comme des fous, & s'en alla aussi-tost à Vitehal, disant à tout le monde qu'il étoit venu chez lui des fous qui vouloient peser l'air; mais il eut le chagrin d'apprendre que le Roy & le Duc d'York étoient à la tête de ceux à qui il donnoit le titre de fous. Marque, qu'un Ambassadeur est exposé à dire des sottises, s'il n'a au moins une idée générale des Sciences.

¶ Les Archidiacres sont les Vicaires nez des Evêques. Et dans la plûpart des Villes Episcopales, ils avoient autrefois une Officialité. Les Archiprêtres sont beaucoup moins considérables que les Archidiacres. Ceux qui demeurent à la campagne, appellez en plusieurs lieux *Doyens Ruraux*, ont droit d'inspection sur les Curez, sur les Prêtres, & sur les Paroissiens de leur détroit. Ceux qui résident dans les Villes Episcopales, soulagent l'Evêque dans les petites affaires.

Dans la ville d'Angers, en la Cité, au costé du logis de M. Garande, qui regarde le grand Placitre, il y a une porte

murée, sur laquelle on lit ces mots, *Officialité de l'Archidiacre.* Par Arrest du Parlement de Paris du 9. Janvier 1619. il a été fait défense aux trois Archidiacres de l'Eglise de Paris, & à leurs Officiaux, de prendre connoissances des causes matrimoniales, de décerner Monitions ou Absolutions: & on leur permet seulement de connoître des causes civiles, legeres, dans le cours de leurs visites.

¶ Il y a dans la Touraine & dans l'Anjou des Archiprêtres & des Archidiacres: mais il n'y a que des Archidiacres dans le Maine: les Archiprêtres y ayant été supprimez par Maurice XLIII Evêque du Mans. Bondonnet dit que ce Maurice Evêque du Mans, fut le premier des Evêques de France, nez François, qui fit serment de fidélité, mais il se trompe, & sa remarque n'est pas véritable. Car il paroist par le serment de Guillaume de Beaumon LI Evêque d'Angers, fait à Louis VIII en la même année 1223. au mois de Novembre, que le Roy de France étoit dès ce tems-là en possession de faire faire le serment de fidélité aux

Digitized by Google

Evêques de son Royaume. *Guillelmus, Dei gratia Andegavensis Episcopus, universis presentes litteras inspecturis. Noverit universitas vestra, quod nos carissimo Domino nostro Ludovico, Dei gratia illustri Regi Franciæ, fecimus sacramentum fidelitatis, sicut alii Episcopi Regni Franciæ ipsi faciunt. Et ipse nobis recognovit, quod non tenemur ire in exercitum, aut equitatum ejus, in propria persona nostra, vel mittere aliquem ad sumptus nostros. Nec occasione istius sacramenti fidelitatis, ullum onus, aut gravamen imponetur nobis, aut Ecclesiæ nostræ: sed nos & Ecclesia nostra, manebimus in illis libertatibus, quas habuimus tempore felicis memoriæ Philippi, quondam Regis Franciæ, patris sui, & Regum Angliæ, Henrici & Richardi. Item recognovit nobis, quòd cùm Electus Andegavensis erit confirmatus à Metropolitano, vel ab eo qui potestatem habebit confirmandi, ipse reddet ei Regalia sua per nuncios, Patentes literas deferentes confirmationis ipsius. Ipse tandem Electus tenebitur bona fide adire Dominum Regem, si fuerit in Regno,*

Digitized by Google

infra XI *dies post susceptionem Regalium, & eidem fidelitatis sacramentum præstare. Et si infra quadraginta dies ad Dominum Regem, sicut dictum est, non venerit, Dominus Rex poterit saisire Regalia sua, & ea tandiu tenere, quousque Regi fidelitatem suam fecerit.* L'Evêque ajoûte, que si le Comté d'Anjou venoit à être séparé de la Couronne, il ne seroit point obligé de faire ce serment de fidelité au Comte d'Anjou: *Et sciendum, quod si Comitatus Andegavensis separetur à Regno, nos teneremur facere Comiti Andegavensi hujusmodi sacramentum:* Ce qui est remarquable: Les anciens Comtes d'Anjou, & les anciens Ducs de Normandie, & tels autres grands Seigneurs, ayant tous joüi du Droit de Régale. Mais plus de quatre cens ans avant ce Maurice Evêque du Mans, les Rois de France étoient en possession d'éxiger le serment de fidelité des Evêques de France, comme il paroist par le troisiéme Concile de Tours, qui est de 813. & par le second * Concile

* *Si quisquam Episcoporum sacramentum fidelitatis Ludovico promissum violaverit, &*

d'Aix-la-Chapelle qui eſt de 836.

¶ C'eſt une belle Tragédie que l'Herode de Daniel Heinſius. C'eſt une famille où la ſcience eſt héréditaire, & M. Heinſius d'aujourd'hui pourroit faire ſes preuves & paſſer Chevalier de Malthe dans la République Lettéraire. Nicolas Heinſius faiſoit auſſi d'aſſez bons vers.

¶ Le Cry des anciens Comtes d'Anjou étoit *Rallie*. En voici l'origine. Eude II Comte de Blois, marchant avec une armée conſidérable contre Foulque Nerva Comte d'Anjou. Ces deux Princes ſe rencontrerent à Pontlevoi ſur le Chêr, où ils ſe livrerent bataille le 6. Juillet 1016. Foulque eut d'abord quelque deſavantage, mais Herbert Comte du Maine, dit *Eveillechien*, étant venu à ſon ſecours, il rallia ſes troupes, & défit abſolument le Comte de Blois, lui ayant tué ou pris près de ſix mille hommes, & pillé tout ſon

ejus contrariis malevola intentione quolibet modo ſe copulaverit, gradum proprium Canonica atque Synodali ſententia amittat. Ce ſont les termes du Canon 12. du 2. Chap. du 2. Concile d'Aix-la-Chapelle.

bagage. Depuis ce temps-là le cry des anciens Comtes d'Anjou étoit *Rallie*. Et à ce propos je vous rapporteray ce qu'en dit Maistre Vace, surnommé *Le Clerc de Caen*, dans son Roman de Normandie.

François crie Montjoye, *& Normans* Dex-aye:
Flamans crie Aras, *& Angevin* Rallie,
Et li cuers Thiébaut Chartre *&* Passavant *crie*

¶ La qualité de Maistre de la Monnoye est bien inférieure à celle d'Ouvrier & de Monnoyeur, le Maistre de la Monnoye n'étant que le Fermier de la Monnoye, & ne joüissant des Privileges de la Monnoye que pendant sa Ferme: & les Monnoyeurs, ou comme on les appelloit anciennement, *les Monnoyers du Serment de France*, & les Ouvriers étant du Corps de la Monnoye, & joüissant toûjours & leurs descendans de ces Privileges. Les Rois à leur avenement à la Couronne, créent en chaque Monnoye du Royaume un Ouvrier & un Monnoyeur; & non seulement cet Ouvrier & ce Monnoyeur joüissent leur vie durant des Privileges de la Monnoye, mais leurs descen-

Digitized by Google

dans, tant masles que femelles. Le fils aîné de chacun d'eux est Monnoyeur; qui est celui qui marque l'ouvrage. Les filles sont Taillereſſes : c'eſt-à-dire, arondiſſantes l'ouvrage. L'Ouvrier durant la premiere année de ſa réception étoit appellé Recuiteur, parce que ſuivant la fabrique ancienne, lors qu'on fabriquoit au marteau, il faiſoit paſſer pluſieurs fois ſon ouvrage par la cuiture. Et durant cette premiere année, on appelloit Ricochon l'apprenty Monnoyeur : après laquelle année il étoit reçu Monnoyeur, s'il étoit trouvé capable. On a appellé le Corps des Ouvriers & des Monnoyers, *Les Ouvriers & les Monnoyers du Serment de France*, pour les diſtinguer de ceux de l'Empire : leſquels furent admis en France par l'Empereur Charlemagne, & par les autres Rois de France qui ont été Empereurs. Et ce Serment de l'Empire a duré juſqu'au tems de François I. qui le ſupprima; réüniſſant les Ouvriers & les Monnoyeurs de ce Serment à celui de France. Il y avoit auſſi autrefois en France des Ouvriers & des Monnoyeurs du Serment de Bra-

bant. Charles V. au sujet d'une grande mortalité d'Ouvriers & de Monnoyeurs du Serment de France, en ayant fait venir en France du Serment de Brabant. Mais il y a plus de cent ans qu'on ne voit plus en France de ces Monnoyeurs ny de ces Ouvriers du Serment de Brabant. On a appellé *de Serment de France*, ceux qui avoient fait Serment en France, & *du Serment de l'Empire* & *du Brabant*, ceux qui avoient fait Serment en Allemagne & en Flandres, ou qui descendoient de ceux qui y avoient fait Serment. Les Ouvriers, les Monnoyeurs & les Taillereſſes, sont fondez de mettre à leurs Armes de Familles, un chef d'azur chargé de deux marteaux d'argent & d'une fleur-de-lys d'or en cœur, & de les entourer d'un collier composé d'écus d'or & de quart-d'écus entrelassez ensemble. Ce qui fait voir, contre l'opinion de M. de la Roque, qu'il ne dérogent point; les Roturiers, selon l'opinion du même M. de la Roque, n'étant pas fondez à avoir des Armes. Et il seroit d'ailleurs ridicule que des emplois qui exemptent de Taille, & qui

Digitized by Google

ont tant d'autres Privileges dérogeassent à Noblesse. Et j'ai appris à ce propos de M. de Chassebras, Conseiller de la Cour des Monnoye de France, & qui en a écrit l'Histoire, que plusieurs personnes de grande qualité ont été Ouvriers & Monnoyeurs, & qu'en 1450. Jacques de Montmorency fut reçu Monnoyeur en la Monnoye de Paris par les Généraux des Monnoye de France. Que si les Ouvriers & Monnoyeurs ne dérogent point, à plus forte raison le Garde, ou le Prévost qui est le Juge. J'oubliois à remarquer au sujet de ces Privileges que Fille de fille, pert le Privilege, mais que Fils de fille, le conserve.

¶ Une des plus belles pensées de M. de Voiture, est celle qu'il employe dans sa Lettre où il fait l'éloge du Cardinal de Richelieu: *Qu'il est bien plus touchant d'entendre ses loüanges de la bouche du peuple, que de celle des Poëtes.* Toutes les femmes sont encore plus sensibles que les hommes, à cette espece d'éloge qu'arrache la vérité. Elizabeth donnoit audiance à Londres à des Députez des Etats Géné-

Digitized by Google

raux. Un jeune Hollandois de la suite de ces Députez trouvant la Reine à son gré, témoigna par des paroles un peu libertines que cette Princesse étoit assez belle pour souhaitter d'être de ses amis. Pendant l'Audiance la Reine s'apperçut que le jeune Hollandois avoit dit quelque chose qui avoit scandalisé des Dames qui l'écoutoient, elle s'en informa, & loin de vouloir du mal à ce jeune homme d'avoir manqué de respect, elle lui sçût bon gré de son emportement: *Reginam mulier vicit.* Mad. de Montbazon disoit aussi, que rien ne lui faisoit plus de plaisir que les loüanges qu'on lui donnoit dans les rüës, quelques brutales qu'elles fussent: J'ai, dit-elle, plus de plaisir à entendre dire à un artisan qui me voit passer, *voilà une belle femme*, que d'entendre un savant d'étailler en grec, en latin & en françois, toutes mes perfections. C'est la force de la vérité qui fait parler cet artisan; au lieu qu'il entre de la flaterie dans les éloges faits à plaisir. M. L...... citoit dernierement cet exemple, mais au lieu de dire que les loüanges que Mad. de Montbazon

recevoit dans les ruës la piquoient plus que toutes les autres. Il disoit que les loüanges que Mad. de Montbazon recevoit dans les lieux publics, lui plaisoient bien davantage que celles qu'elle recevoit dans sa chambre. Cela fait un assez plaisant sens.

¶ Sur un bruit qui courut que Madame de Montbazon s'étoit noyée en passant l'eau, Mad. de Crécy lui fit cette Epitaphe :

Cy gist Olympe à ce qu'on dit ;
S'il n'est pas vrai, comme on souhaitte,
Son Epitaphe est toûjours faite.
On ne sçait qui meurt ni qui vit.

M. l'Abbé Regnier en a fait une en Italien sur la même Mad. de Montbazon qui est très-belle :

Sotto quel duro marmo di mortal velo sciolta,
La bella Mombazon giace sepolta,
Festeggin le donne, piangan gli amori,
E liberi hoggi mai vadino i cuori.

¶ Une Dame de la Cour de Savoye avoit été condamnée par le Magistrat à payer une grosse amende, pour avoir souffert que l'on eut joüé chez elle à

Digitized by Google

un jeu deffendu. Ses filles qui étoient assez jolies allerent se jetter aux pieds du Prince : Monseigneur, dit l'aisnée, ce vilain Mons. de ...... a condamné Maman à payer l'amande, parce qu'on a remué des cartes chez nous, & nous venons prier Vostre Altesse Royale de la faire décharger. Un Courtisan qui étoit présent, dit au Prince : Monseigneur, gardez-vous-en bien, elle est trop laide.

¶ M. de la Feüillade disoit ordinairement : Pour un Cadet je n'ay pas mal poussé mon bidet.

¶ L'Ambassadeur du Roy de Suéde devoit faire son entrée à Londres. M. le Baron de Batteville Ambassadeur du Roy d'Espagne, fit tant par ses artifices qu'il surprit M. d'Estrade qui étoit pour lors Ambassadeur pour le Roy en Angleterre, & fit passer son Carosse avant celui de M. d'Estrade. Cela donna lieu à ce mot que l'on disoit à la Cour, lors qu'on demandoit : Que fait Batteville en Angleterre ? on répondoit : Il bat l'Estrade.

¶ Les Médecins étoient autrefois tous Clercs, & ce ne fut qu'en 1452.

que le Cardinal d'Etouteville dans le tems de sa Légation en France leur apporta la permission de se marier.

On prétend que ce n'est pas tant pour guérir le malade qu'on fait venir le Médecin, que pour le consoler, & c'est de là que l'on dit : *Medicus consolatio Ægri.*

Pétrarque étoit grand ennemi des Médecins. Sur les mots *Ars longa, vita brevis* qui sont au commencement des Aphorismes d'Hipocrate, il dit d'eux que *vitam dum brevem dixerunt, brevissimam effecerunt.*

M. Godeau n'en a pas mieux parlé dans ses Poësies :

Cet art qui fait le meurtre avec impunité,
Et dont nôtre foiblesse accroît l'autorité,
Par ses remédes m'empoisonne....

¶ Casaubon étoit de Dauphiné. Dans les premiers Ouvrages qu'il fit imprimer, il prit le nom d'*Hortibonus*, qui est le même que *Casaubonus*, parce que *Casau* en Dauphiné veut dire *Jardin*, d'où il fit *Hortibonus*, qu'il changea dans la suite en celui de *Casaubonus*, qui sonne mieux. Bien des gens qui

Digitized by Google

qui se mêlent de connoître les Livres ne sçavent pas qui est cet *Hortibonus*, lors qu'ils rencontrent des Livres de Casaubon sous ce nom.

¶ On disoit de M..... depuis qu'il est marié, il ne couche plus avec sa femme.

¶ Quand on fit des vers sur la guirlande de Julie, qui étoit pour lors Madem. de Ramboüillet, & qui fut depuis Mad. de Montausier, M. de l'Etoille fit ceux-ci sur la couleur de Narcisse :

Epris de l'amour de moi-même,
De Berger que j'étois, je devins une fleur.
Faites profit de mon malheur,
Vous que le Ciel orna d'une beauté suprême,
Et pour en éviter les coups,
Puisqu'il faut que chacun aime,
Aimez un autre que vous.

¶ Dans le XI. siecle les procès se faisoient aux vassaux par leurs Pairs, c'est-à-dire par leurs convassaux, & toute sorte de procès se font encore présentement en Angleterre à toute sorte d'accusez par leurs Pairs, c'est-à-dire par des personnes de leur même état & de leur même condition, à la réserve des Boureaux & des Bouchers,

qui à cause de leur cruauté ne sont point Juges. Géoffroy Martel Comte d'Anjou fit faire ainsi le procès à Guérin de Craon, parce qu'il avoit fait foi & hommage de la Baronnie de Craon à Conan Duc de Bretagne. Géoffroy fit assembler ses Barons, qui, selon l'ancienne forme observée en matiere féodale, firent le procès à Guérin son vassal & le condamnerent, quoiqu'il fût absent. Et il est à remarquer à ce propos que le Pape Innocent III qui favorisoit Jean sans-Terre, parce qu'en 1213. il avoit soûmis son Royaume d'Angleterre au Saint Siege au devoir de mille marcs d'argent par an, ayant allegué aux Ambassadeurs de Philippes Auguste que Jean sans-Terre avoit été condamné absent, & que les Loix défendent de condamner les accusez sans les oüir; ils lui répondirent que l'usage du Royaume de France étoit de condamner les accusez absens, aussi bien que les présens, lors qu'ils avoient été deuëment citez en jugement. Chez les Romains il n'étoit pas permis de condamner les absens : *Non licet civem inauditum damnare.*

Digitized by Google

¶ C'est un bel & bon esprit que M. de Bussy Rabutin. Je ne puis m'empêcher de lui rendre cette justice, quoiqu'il ait tâché de me donner un vilain tour dans son Histoire des Gaules. On ne peut pas écrire avec plus d'esprit & plus de feu qu'il fait dans cette Histoire. Il fut trahi par Mad. D.... qu'il aimoit, & à qui il avoit confié son secret. On peut dire de lui ce que disoit Ovide de soi-même :

Ingenio perii qui mirer ipse meo.

Les deux vers que M. de Santeüil a fait pour être mis sous le portrait de M. de Furetiere, sont imitez sur celui d'Ovide. Les voici :

Multum scire nocet, si non tam docta locutus,
Felix ingenio viveret ille suo.

¶ M. de Bussy Rabutin servant sous M. de .... donna imprudemment dans une embuscade. Il envoya prier ce Général de lui donner secours pour le dégager. Mais M. de ...... en fit des railleries : Hé quoy, disoit-il, donne-t'on encore aujourd'hui dans de telles embuscades. M. de Bussy qui sçut la

raillerie qu'on avoit fait de lui, fit cette Chanson pour s'en vanger :

Son Altesse de .....
Soi disant Prince tres-haut,
Ressent l'amoureuse peine,
Pour l'Infante Gueneg...
Et cette grosse Climene,
Partage avec lui sa peine.

M. de Bussy étoit de l'humeur des Provençaux, qui étant Poëtes naturellement (car c'est de ce païs-là que viennent les Trobadours ou Trouveres) quand ils on reçu un déplaisir de quelqu'un, n'ont recours à d'autre vengeance qu'en le menaçant de faire une chanson, ils disent : *Te farai une Canzon.*

¶ Quoique M. le Marquis de Liche eut une femme belle & bien-faite, cependant il ne l'aimoit pas. Il avoit toûjours à la mode d'Espagne, son Amancebada (sa Courtisane) à qui il faisoit tous les jours quelques présens. Un jour la Marquise ayant été avertie qu'il faisoit venir pour elle une étoffe ma n'fique, elle la fit enlever si-tost qu'elle fut arrivée, & s'en fit faire un

habit. Quelques jours après elle le fit voir à son mari, & lui en demanda son sentiment : Voilà une belle étoffe, dit le Marquis, mais elle est mal employée. Tout le monde en dit autant de moi, repartit froidement la Marquise. Le Marquis de Liche avoit de l'esprit infiniment, mais il étoit laid & mal fait. La Marquise sa femme étoit une des plus belles personnes que l'on pût voir ; En récompense le Comte de Monterey frere du Marquis est un Seigneur très-bien fait, & la Comtesse de Monterey, n'est rien moins que belle.

¶ M. le Marquis de Liche étoit Ambassadeur d'Espagne à Rome malgré lui. C'étoit le Duc Medina Cœli premier Ministre qui l'y retenoit, parce qu'il appréhendoit son esprit & ses intrigues. Pendant tout le tems de son Ambassade il fit tout ce qu'il put pour chagriner le Pape Innocent XI croyant que c'étoit le meilleur moyen pour se faire rappeller ; mais il ne pût en venir about. Il tomba malade sur ces entrefaites, & envoya chercher le Médecin du Pape. Un de ses amis qui sça-

voit qu'en Italie les Médecins, & tout ce qui leur ressemble, sont encore plus à craindre que dans aucun païs de la Chrêtienté, dit au Marquis : A quoy songez-vous d'envoyer chercher le Médecin de vôtre ennemy ? Est-ce pour abreger vôtre vie ? C'est pour cela même, lui dit-il, & vous pouvez bien penser que je n'envoyerois pas chercher le Médecin du Pape si je n'étois las de vivre. Le Pape ayant appris cette histoire, envoya Favoriti faire compliment au Marquis sur sa maladie. Il lui dit que sa Sainteté souhaittoit sa convalescence avec autant de passion, que son rappel. Vous pouvez juger par là, ajoûta Favoriti, si le Pape qui a fait tant d'instances à Madrit pour vous faire rappeller, a envie que vous vous portiez bien.

¶ Le fameux Budé fut fait Maître des Requestes dans le siecle passé, parce qu'il sçavoit le grec; & dans celuy-cy, sçavoir le grec, c'est un moyen pour ne le pas être.

¶ M. de la Bruyere peut passer parmi nous pour Auteur d'une maniere d'écrire toute nouvelle. Personne avant

lui n'avoit trouvé la force & la justesse d'expression qui se rencontrent dans son Livre. Il dit en un mot ce qu'un autre ne dit pas aussi parfaitement en six. Ce qui est encore de beau chez lui, c'est que nonobstant la hardiesse de ses expressions, il n'y en a point de fausses & qui ne rendent très-heureusement sa pensée. Je doute fort que cette maniere d'écrire soit suivie. On trouve bien mieux son compte à suivre le stile efféminé. Il faut avoir autant de génie que M. de la Bruyere pour l'imiter, & cela est bien difficile. Il est merveilleux d'ailleurs à attraper le ridicule des hommes & à le développer. Ses caracteres sont un peu chargez, mais ils ne laissent pas d'être naturels. Si ce Livre avoit paru de nôtre tems, il n'auroit pas eu la vogue & la réputation qu'il a acquis, la raison est que les femmes y sont trop maltraitées, & que pour lors elles étoient en possession de décider de la destinée de ces sortes d'ouvrages. Comme à l'extérieur près, les femmes de ce tems-là ressembloient à celles de celuy-cy, il y a apparence que M. de la Bruyere ne les auroit pas

Digitized by Google

épargné davantage. La traduction des caractéres de Théophraste est bien belle & bien françoise, & montre que son Auteur entend parfaitement le grec. Je puis dire que j'y ay vû bien des choses que peut-être faute d'attention je n'avois pas vû dans le grec.

¶ On veut que *Ménalque* dans le Livre de M. de la Bruyere, soit le feu Comte de Brancas. Il a oublié d'y mettre deux traits des plus extraordinaires de ce Comte. Le premier est, qu'un jour le Comte de Brancas marchant dans S. Germain de l'Auxerrois, M. de la Rochefoucault se présenta pour lui parler. Dieu vous assiste, lui dit M. de Brancas, M. de la Rochefoucaut se mit à rire, & en même tems en devoir de lui parler. N'est-ce pas assez de vous dire une fois Dieu vous assiste, ajoûta M. de Brancas, sans mentir on est bien importuné de ces coquins-là. M. de la Rochefoucaut se mit à rire encore davantage, & ce ne fut qu'après un peu de tems que M. de Brancas s'apperçût que M. de la Rochefoucaut n'étoit pas un mandiant. Voicy le second trait: M. de Brancas lisoit au coin de son

feu,

feu ; Dieu ſçait ſi c'étoit avec attention, la gouvernante de ſa fille la lui apporta, il quitte ſon livre & prend cet enfant entre ſes bras. Il badinoit avec elle, lors qu'un valet vint annoncer une viſite d'importance ; auſſi-toſt oubliant qu'il avoit quitté ſon livre, & que c'étoit ſa fille qu'il tenoit, il la jette ſur la table. Par bonheur ſa gouvernante lui ſauva le coup, & la reçut entre ſes bras.

¶ M. de la Bruyere dit en parlant des Grands, que leur avantage ſur les autres hommes eſt immenſe, par l'endroit d'avoir à leur ſervice des gens qui les égalent par le cœur & par l'eſprit, & qui les paſſent quelquefois. Cela eſt beau. Miguel de Cervantes fait dire la même choſe à peu près à Dom-Quixote, ſi je ne me trompe, dans le Chap. 31. Part. 2. *Y que una de las ventajas majores, que llevan los principes, alos demas hombres ; es que ſe ſirven de criados, tan buenos como ellos.* C'eſt-à-dire, qu'un des plus grands avantages que les Princes ayent ſur le reſte des hommes, c'eſt d'avoir à leur ſervice des gens qui valent autant qu'eux.

¶ M. de la Bruyere a fait le portrait de M. de Santeüil sous le nom de *Théodas*. Il dit de lui, qu'il a comme deux ames qui ne se connoissent pas, qui ont chacune leur tour & leurs fonctions séparées. Quand le Duc, dans Dom-Quixote voit le Heros du Roman raisonner si sagement de tout, où il n'est pas question de Chevalerie; & si ridicule d'ailleurs par tout, où il s'agit de Féez, d'Enchanteurs & d'Amadis, il dit de même qu'il y a deux ames dans Dom-Quixote dont la nature & les fonctions sont différentes. Je m'étonne qu'on n'ait pas encore fait le portrait de M. de la Bruyere, lui qui se fait une occupation de faire celui des autres. Il y en a de ceux qu'il a dépeins qui n'en doivent pas être fort contens. Il n'y a pas long-tems qu'il m'a fait l'honneur de me venir voir, mais je ne l'ay pas vû assez de tems pour le bien connoître. Il m'a paru que ce n'étoit pas un grand parleur.

¶ Tout le monde convient que M. d'Ablancourt a fait des traductions excellentes, & qu'il avoit un génie particulier pour nôtre langue; cependant

il y a des choses qu'il auroit pû mieux traduire, & il est aussi moins excusable qu'un autre d'avoir fait de grands vers dans sa traduction de l'Afrique de Marmol, lui qui avoit l'oreille si fine: Par exemple cet endroit où il dit: *Jusqu'à ce que Dom Jean premier Roy de Castille.* Il écrit par tout *Dom Jean*, mais bien des gens sont d'avis qu'il faut dire *Dom Jouan*.

M. d'Ablancourt dans un autre endroit de cette Histoire dit: *Après avoir ramassé le Corps du Général, on en voulut élire un autre en sa place.* Il falloit dire: *Après avoir* emporté *le corps &c.* Les Parisiens disent: *Ramassez* vôtre coeffe ou vôtre chapeau; mais à la Cour on dit; *Amassez* vôtre coeffe, *amassez* vôtre chapeau.

Il dit aussi dans cette Histoire: *Il y a grand nombre de gros & menu bétail.* Il y a deux fautes considérables dans ce peu de mots. La premiere est que *grand nombre* ne se peut dire que d'un plurier; car on dit *grand nombre d'écus & de pistoles*, mais on ne peut pas dire *grand nombre d'or & d'argent*. La seconde est qu'il falloit répé-

Digitized by Google

ter l'article *de*, & dire *beaucoup* de *gros & de menu bestail*. Il dit aussi : *Ils sont riches en gros & menu bétail*. Il faut dire : *En gros & en menu bétail*, de même que l'on dit : *En gros & en détail*, à peine d'un barbarisme.

M. d'Ablancourt dit aussi dans le même Ouvrage, en parlant de deux Maures qui aspiroient à l'autorité souveraine, *qu'ils faisoient de grandes offres aux Portugais pour en être aidez chacun contre son rival*. Il me semble que le mot de *concurrent* n'auroit pas été mauvais, au lieu de celui de *rival* que l'on n'employe ordinairement que dans les affaires d'amour, & une personne me disoit dernierement qu'outre le mot de *concurrent* que je crois le meilleur, il y avoit encore celui de *compétiteur*; & de plus qu'il ne falloit pas s'imaginer de pouvoir deffendre le mot de *rival* dans le sens de M. d'Ablancourt, par l'étymologie ny par l'exemple des Latins, car toutes ces connoissances ne servent la plûpart du tems qu'à faire mal parler.

¶ On dit indifféramment *Vent du Nord* & *vent de Nord*. *Vent du Mi-*

Digitized by Google

dy & *vent de Midy.* C'eſt pourquoi M. d'Ablancourt n'a point mal dit: *Ce Port eſt bon, & les Vaiſſeaux n'y ſont incommodez que du vent du Nord.* Néanmoins puis qu'on peut uſer de l'un & de l'autre indifféremment, il ſeroit beaucoup mieux de dire : *Les Vaiſſeaux n'y ſont incommodez que du vent de Nord.* Car le changement des articles a bonne grace quand l'uſage le permet, & ce ſont ces petites choſes qui font le principal agrément du langage.

¶ Il faut dire : *J'ai dit à un de vos amis. J'ai vu un de vos amis*, & non pas : *à l'un de vos amis*, ny *l'un de vos amis. L'un* ne doit être en uſage que quand on dit : *l'un devant l'autre.* Je ſçay que nos meilleurs Auteurs ne ſont pas de cet avis; c'eſt pourtant comme il faut écrire, & comme il faut parler.

¶ Quand on y prend garde on trouve une très-grande différence pour le françois dans les Ouvrages de M. la Motte le Vayer, qui ont paru avant les remarques de M. de Vaugelas, & ceux qu'il fit imprimer après qu'elles

Ff iij

eurent paru. Il écrivoit gaulois auparavant ; cependant il n'a pas laissé d'écrire contre Vaugelas, quoiqu'il lui eût une si grande obligation. C'est aussi une piéce bien gauloise que la Préface de M. Chapelain sur l'*Adone du Marin, infolio*, de l'impression de Paris. Je défierois un de nos écrivains les moins polis de la lire sans, comme on dit, donner l'Auteur au diable avant que d'arriver à la fin.

¶ Sénéque a remarqué un mot dans les Géorgiques de Virgile, qui n'étoit plus en usage de son tems ; mais ce mot qui étoit en usage du tems de Virgile, n'ostoit rien de la beauté de Virgile au tems même de Sénéque. Que les mots changent dans une langue tant que l'on voudra ; la beauté sera toûjours la même tant que l'arrangement des mots ne changera pas. C'est ce qui arrivera tout au plus dans nôtre langue françoise, qu'on peut dire être dans sa perfection à cet égard.

¶ Il n'y a rien de réglé sur le mot de *Monsieur* qui se donne après la mort. Les uns le perdent plûtost, les autres plus tard ; on ne dit pas *Mon-*

Digitized by Google

sieur Scaliger, & on dit encore, & on dira dans cent ans d'icy, *Monsieur Descartes*. Le Pere Daniel n'a pas bien fait à mon gré d'avoir intitulé son Livre *Voyage du Monde de Descartes*; il falloit mettre *de Monsieur Descartes*. Mais je ne puis pardonner à M. Dubois d'avoir mis à la tête de sa traduction des Offices de Cicéron: *faite sur l'Edition de Grévius*. L'honnêteté vouloit qu'il mit *de Monsieur Grévius*. M. Grévius est un homme qui vit encore, & très-connu à Paris. Je suis son amy & il en a quantité d'autres. Il faut voir sur ce sujet une Note de M. Corneille (Thomas) sur les remarques de M. de Vaugelas.

¶ On croyoit qu'il n'y avoit plus de remarques à faire sur la langue françoise après les Remarques de M. de Vaugelas, & c'est pour cela qu'on me fit compliment sur celles que je fis imprimer, mais comme la matiére est ample, je n'en suis pas demeuré là, j'en ay fait d'autres; le Pere Bouhours en a fait aussi & en fait encore, & il y a apparence qu'on n'en demeurera pas là.

Digitized by Google

¶ La premiére Edition de mes Origines de la Langue françoise est de Vitré, & des Imprimeurs m'ont dit en parlant de cette Edition, que c'étoit un chef-d'œuvre dans leur art. Dans le tems quelle parut, j'en envoyay un Exemplaire à M. Rigault qui étoit alors à Toul. Il en fut surpris, mais il auroit été bien plus étonné d'en voir l'augmentation. Il avoit eu un même dessein, comme il le marque lui-même par cette lettre de remerciment qu'il m'écrivit le 24. Decembre 1650. *Monsieur, Je vous rends graces très-humbles de l'honneur que vous m'avez fait en me donnant part du bel Ouvrage que vous avez mis en lumiere, & dont le Public vous sera obligé tant qu'il y aura des François qui ne seront point barbares, mais curieux de l'Origine de leur Langue & de parler proprement. Ce Livre est rempli de belles & de doctes recherches, & je me promets de le lire durant ces Festes avec plaisir & contentement. Je crois vous avoir dit que ce même soin m'avoit tellement touché que je m'étois obligé à M. l'Huillier d'y vaquer tous le soirs*

Digitized by Google

en passant le tems dans nôtre conversation durant l'hyver, en parcourant le Dictionnaire François. Mais je n'avois pas dessein de pénétrer si avant que vous avez fait. Je me fusse contenté de remarquer seulement l'origine de chaque Diction sans la confirmer d'exemples. J'approuve & loüe infiniment la peine que vous en avez voulu prendre. Elle est pleine de belles remarques & d'érudition très-exquise. Que direz-vous de moy en même tems que vous me faites ce beau & riche présent? J'ay prié M. du Puy de vous en faire un de ma part, qui est le pauvre Commodianus. *C'est du plomb pour de l'or; tellement que tout l'avantage est de mon côté. Je cheriray cette faveur & demeureray toute ma vie, &c.*

¶ Les langues vivantes sont plus difficiles à bien savoir que les langues mortes. Il y a cinquante ans que je travaille sur la nôtre & je ne la sçay pas encore. Pour la bien connoître & pour la bien écrire, il faut sçavoir les langues anciennes encore plus que les modernes. La plûpart des langues sont enchaînées les unes avec les autres. Il

y a un nommé Guichard qui en a fait voir le rapport. La Dissertation du Pere Bénier Jesuite sur ce sujet, est très-curieuse. Il devoit continuer un projet si beau & si utile. Il en a tous les talens nécessaires. Je lui avois prêté ce que j'ay fait sur les origines de la langue greque, afin qu'il vit celles qui pouvoient venir de la langue phenicienne. Il auroit été très-capable de cette entreprise, mais il n'a pas eu le tems de s'y appliquer.

¶ Les mots des langues modernes sont nez des anciennes en même idiôme. Le François, par exemple, l'Italien & l'Espagnol, du latin. Et il est à remarquer que les mots françois, par exemple, ne sont pas nez des mots latins écrits, mais des mots latins prononcez. *Table* n'est pas né de *Tabula* écrit, car on auroit dit *Taboule*, mais de *Tabula* prononcé, dont on prononçoit l'u si bref qu'il ne se faisoit pas sentir, & on n'entendoit que *Table*.

¶ M. Morel à qui j'avois fait présent de mes Origines, me disoit un jour qu'il admiroit mon Origine de *Laquais*, que je fais venir de *vernacu-*

Digitized by Google

la, de même que celle de Garçon.

¶ *Mantissa*, vient de *Manutensa*. C'est ce qui se peut prendre de la main pardessus la mesure. Les Italiens appellent cela *Paraguante* ou *Buona mancia*.

¶ *Menianum*, c'est un *Balcon*. Ce mot ne vient pas de *Mœnia*; mais d'un Menius à Rome, qui le premier en fit faire chez lui, selon Festus. Asconius dit qu'il vendit sa maison; mais qu'il retint ses *Meniana* pour avoir des places à voir les jeux.

¶ S. Isidore dans ses Origines, parlant de celle des Chemises, dit: *Camissas vocamus, quod in his dormimus in camis, idest, in stratis nostris.*

¶ Le mot d'*Esclave* vient de *Sclavus* esclavon: parce que les Italiens & autres Européens les achetoient pour en faire leurs serfs. On dit de même *Suisse* pour *Portier*. Ces Sclaves étoient autrefois venus de Scandinavie fondre sur l'Illyrie. Ce mot *Sclave* ou plûtost *Slave* en leur langue comme ils l'écrivent, signifie *illustre*.

¶ Ce n'est pas de *Mixtarabes* qu'on a nommé Mozarabes les Chrêtiens

Digitized by Google

d'Espagne, venus des Maures & des Sarazins, mais d'un Muza Gouverneur de la Mauritanie Tingitane, du tems du Comte Julien.

¶ Le Jeudy-Saint est appellé *Natalis Calicis*, dans l'ancienne Vie de sainte Geneviéve.

¶ On s'est moqué de la remarque que j'ai faite dans mes Aménitez de Droit, sur le mot de *Graculus*, pour faire voir qu'il ne signifie pas un *Geai*, comme le prétendent des personnes d'un grand mérite, mais une *Corneille*, comme je l'ai prouvé par des autoritez incontestables. Cependant elle est fort juste, puisque je viens d'apprendre que les Provençaux & les Marchands de Marseille, qui sont dans les échelles de Levant, appellent les Corneilles des *Grailles*, ce qui marque infailliblement que ce mot vient de *Graculus*.

¶ Etant François comme je suis, c'est avoir été bien hardy d'avoir fait les Origines de la Langue Italienne, & d'avoir écrit contre les Origines de M. Ferrari. Un étranger contre un Auteur qui devoit sçavoir sa langue mieux

Digitized by Google

que moi ; mais il s'étoit trompé, & j'ai cru devoir faire remarquer ses fautes. Il a fait aussi un Livre *de Re Vestiariâ*, & un autre *de Lato Clavo*, contre Rubenius. Il n'est pas si aisé qu'on s'imagine, de travailler aux Origines d'une Langue, il faut pour cela avoir une grande sagacité & sçavoir le changement des lettres, & beaucoup d'autres choses.

¶ Un Italien qui croyoit dire une bonne chose, disoit que l'on parloit chez moy cinq ou six sortes de langues, parce qu'on y parle quelquefois cinq ou six en même tems.

¶ Quand on a acquis une certaine réputation, il ne faut jamais se hazarder à parler une Langue dont on n'a pas l'usage, quelque bien qu'on l'entende. Il y a trop à perdre. Un méchant mot suffit pour vous décréditer. J'ay composé plusieurs Livres en Italien, & je ne parle pas Italien. On m'a dit que l'Empereur entend fort bien le François, & que néanmoins il ne le parle pas.

¶ Je fais une fort grande différence entre sçavoir de l'Italien, & sçavoir

Digitized by Google

l'Italien. Je dis la même chose du latin & du grec. Il y en a qui en sçavent si peu que cela ne vaut pas la peine d'en parler ; cependant ils en font vanité, & à les entendre ceux qui en sçavent plus qu'eux sont des ignorans. Le pis est qu'il se trouve des gens qui sont assez sots pour les croire sur leur parole.

¶ M. de C..... sçait la Langue Italienne à fond. Dans le voyage qu'il a fait en Italie, il a lû non seulement les bons Poëtes, comme le Dante & Pétrarque, avec les Ouvrages de Bocace ; mais encore les Histoires du Villani, du Ricordani & du Malespini, qui sont les meilleurs Auteurs que l'on puisse lire pour bien apprendre cette Langue.

¶ Je suis assez de l'avis de M. de Launay, qui a remarqué que l'on a mieux écrit en latin depuis François premier jusqu'à présent, que l'on n'avoit fait depuis Cicéron jusqu'à François premier. Néanmoins dans cet intervalle il faut excepter Lactance, qui a écrit très-dignement & beaucoup mieux que Minucius Félix. La Consolation

Digitized by Google

de la Philosophie par Bocace, est aussi assez bien écrite. Quintilien a tâché de s'élever au dessus de son siecle & d'imiter Ciceron ; mais il n'a pû y arriver.

¶ Dans une compagnie d'hommes & de femmes, on s'entretenoit de l'air que devoit avoir un homme & une femme pour être bien-faits ; Quelqu'un dit qu'un homme pour être bien-fait devoit tenir de l'homme & sentir son homme ; & que pour les femmes il n'aimoit point celles qui étoient hommasses ; & moi, reprit une femme aussi-tost : Je suis de vôtre sentiment, je n'aime point les hommes efféminez.

¶ Pour que les femmes soient aimables, il ne faut pas qu'elles soient trop maigres ni trop grasses. C'est le sentiment de Martial :

Habere amicam nolo, Flacce, subtilem,
Sed idem amicam nolo mille librarum,
Carnarius sum, pinguarius non sum.

Ovide aimoit les belles jambes dans les femmes. Il a dit de celles de son tems :

Qualia succinctæ pinguntur crura Dianæ,
Cum sequitur fortes fortior ipsa feras.

Digitized by Google

Catulle ne vouloit point qu'une Maîtresse fût muette :

Si linguam clauso tenes in ore,
Fructus projicies amoris omnes,
Verbosa gaudet Venus loquela.

Et quoiqu'elle soit infidelle, disoit Properce, on ne laisse pas cependant de l'aimer :

Perfida, sed quamvis perfida, chara tamen.

On ne peut rien de plus naturel que le portrait qu'il nous a fait des femmes dans ces vers :

Nulli se dicit mulier mea nubere velle,
Quam mihi, non si te Jupiter ipse petat.
Dicit; Sed mulier cupido quod dicit amanti,
In vento & rapida scribere oportet aqua.

¶ M. du Périer se plaint que les femmes sont des causeuses. On voit bien qu'il ne lit gueres Ovide, il verroit que la maladie est si ancienne qu'il ne faut plus s'en plaindre :

Ecce Anus in mediis residens annosa puellis,
Sacra facit tacita, vix tamen ipsa tacet.

¶ Une femme entreprit de faire une neuvaine

Digitized by Google

neuvaine à saint Rabboni pour demander la conversion de son mari. Quatre jours après le mari étant mort, elle s'écria : Que la bonté du Saint est grande, puisqu'il donne plus qu'on ne lui demande !

¶ Que celui-là a bien rencontré, qui a dit d'une femme en croupe derriere son mari : *Post equitem sedet atra cura.*

¶ On disoit d'un homme qui avoit épousé une femme extrémement rousse, que c'étoit un Jason qui avoit conquis la Toison d'or.

¶ L'endroit où une belle femme paroît avec plus d'éclat, c'est son lit. Isabelle Reine de Castille, disoit ordinairement qu'il n'y avoit rien de plus beau à voir que *Hombre d'armas en campo, Opisbo puesto en pontifical, Linda Dama en la cama, y Ladron en la horia.*

¶ C'est une question de sçavoir si *Virgo* chez les Anciens signifioit *Pucelle*, ou simplement *Jeune fille* ou *femme.* Horace dit :

Quæ tibi Virginum Sponso necato,
Barbara serviet ?

¶ En corrigeant une épreuve d'un livre dans lequel on citoit un passage de S. Paul de la seconde Epistre aux Corinthiens, où il y a *Exhibeamus nos metipsos sicut Dei ministros... in vigiliis & jejuniis.* Je trouvay ce passage traduit ainsi : Comme fideles Ministres de Dieu, rendons-nous recommandables par les vieilles & par les jeunes.

¶ Un jour je me trouvay dans un repas où l'on avoit prié M. Patin. C'étoit le Médecin le plus gaillard de son tems. Les Lettres que nous avons de luy témoignent assez quel étoit son caractere. D'abord qu'il fut à table il demanda à boire, & me porta la santé de M. Rohault, qui faisoit bruit alors par ses expériences physiques, & auprès duquel j'étoit assis. Il me dit en mirant son verre : *Domine Menagi oportet vivere S. I. C.* Ah, Monsieur, lui dis-je, cette Sentence ne vient pas sans doute d'Hippocrate, & si tout le monde la suivoit à la lettre, vous & vos Confreres auriez encore bien plus d'employ que vous n'en avez. Je vois bien, me répondit-il, que vous n'entendez pas l'energie des trois lettres du mot

Sic, qui veulent dire qu'il faut faire en partie le contraire de ce que je fais, *vivere Sobriè, Jucunde, Castè.*

¶ Il est arrivé à M. L'Evêque de ..... deux petites avantures dans la derniere visite de son Diocese, qu'il m'a dites lui-même. Etant au Village de..... il fit assembler les habitans dans l'Eglise, & là après avoir demandé aux Marguilliers s'il n'y avoit point de plaintes contre leur Curé, il fit plusieurs questions aux Paroissiens touchant leur croyance. Dans ce tems-là il apperçût une bonne femme qui faisoit tous ses efforts pour fendre la presse afin de voir plus à son aise M. l'Evêque. Il la fit approcher & lui demanda combien il y avoit de Sacremens? à quoi ayant satisfait: Avez-vous été confirmée, continua-t'il? Elle fit une profonde révérence, & lui dit: Oüi, Monseigneur, j'ay eu le bonheur de l'avoir été par feu Monsieur vôtre pere.

M. l'Evêque de ..... quitta ce Village pour aller dans un autre, où en visitant l'Eglise du lieu, il s'apperçut qu'il y avoit au Maistre-Autel un S. Martin représenté en Cavalier, mais

dans une attitude si mal-séante, que le cheval présentoit le derriere au Célébrant quand il étoit à l'élevation ; & voulant remédier à l'indécence de cette peinture, il dit aux Marguilliers, que quoique S. Martin eût été un Cavalier célébre, il avoit été aussi un Evêque d'une sainte vie ; & qu'ainsi il étoit bien plus à propos de représenter leur Patron en Evêque qu'en Cavalier ; que d'ailleurs cela conviendroit mieux à l'ornement de leur Autel. A quoy le plus ancien des Marguilliers répondit : Monseigneur, nous aimons bien mieux voir le Patron de nôtre Paroisse en Cavalier, qu'en Evêque, & comme on lui en eut demandé la raison, c'est, ajoûta-t'il, qu'à un Cavalier, il ne lui faut qu'un cheval, dont l'entretien ne coûte pas beaucoup ; mais à un Evêque il lui faut un carrosse & six chevaux, qui coûtent beaucoup plus à nourrir. Surquoi il faut remarquer que M. l'Evêque de ..... faisoit sa visite dans un carosse à six chevaux.

¶ M. de...... aimoit Mad. la Comtesse de ..... soit par jalousie ou autrement, il fit des vers satyriques contre

elle, par lesquels entr'autres choses il lui reprochoit qu'elle étoit vieille. La Comtesse indignée de son procedé s'adressa au Marquis de ...... qui l'aimoit aussi, & lui déclara que s'il vouloit qu'elle répondît à son amour, il falloit qu'il prît soin de la vanger d'une personne de qui elle avoit receu quelque chagrin. Le Marquis accepta le parti, & la Comtesse lui ayant nommé M. de ...... il lui assura qu'elle seroit satisfaite. Cependant M. de ...... nonobstant ses vers satyriques vouloit renoüer avec la Comtesse, & cherchoit tous les moyens de se raccommoder avec elle. Ils demeuroient tous deux dans un même quartier, & la Comtesse avoit coûtume de passer le Pont-neuf pour aller à la Messe aux Augustins. M. de... qui avoit donné ordre à un de ses laquais de venir l'avertir lors qu'elle sortiroit, apprit un moment après qu'elle alloit à la Messe. En même tems il monte sur son bidet & sort dans le dessein de se rendre aux Augustins, mais lors qu'il fut arrivé près de la Samaritaine, il se sentit tout-à coup décharger quelques coups sur les épau-

Digitized by Google

les en présence de la Comtesse & du Marquis qu'il apperçut qui marchoient sur le rebord du Pont, ce qui lui causa encore plus de chagrin. Etant de retour chez lui il ne songea qu'à se vanger du Marquis. Les duels n'étoient pas encore deffendus en ce tems-là ; c'est pourquoy il fit appeller le Marquis, qui tourna la chose en plaisanterie. Il fit réponse qu'étant homme d'épée, il ne vouloit pas se battre contre un homme de robbe, que cependant il acceptoit le deffi, pourveu que M. de ...... entrât seulement pour une journée parmi les Cadets & en fit toutes les fonctions. L'affaire n'eut pas d'autres suites.

¶ Un Curé de Village avoit un Missel déchiré & percé en plusieurs endroits. Pour suppléer aux mots qui manquoient, il se servoit du mot de *Jesus*. Le Seigneur du lieu l'ayant un jour invité à dîner, lui dit : Monsieur le Curé il est beaucoup parlé de Jesus dans l'Evangile d'aujourd'hui. Cela est vrai, répondit le Curé, mais ce mot là en vaut bien un autre.

¶ Un autre Curé d'une grande Ville

qui ne sçavoit pas beaucoup de latin, mais qui d'ailleurs ne manquoit pas d'esprit, se mit à la tête de son Clergé pour recevoir un corps qu'on devoit lui remettre entre les mains. On lui fit un très-beau discours en latin, comme c'est la coûtume, en le lui remettant. Comme il ne l'entendoit gueres, voici ce qu'il répondit : *Loquebantur Apostoli variis Linguis*, Monsieur, dit-il, les Apôtres parloient plusieurs Langues, vous venez de me parler en latin, & moy je vais vous répondre en françois, & fit un discours dont toute l'assemblée fut fort contente.

¶ Un Païsan étant à confesse s'accusoit d'avoir volé du foin, le Confesseur lui demandoit : Combien en avez-vous pris de bottes ? *Ardé*, dit-il, *Monsieur, devinez ?* Trente bottes, dit le Confesseur ? *Oh non.* Combien donc, soixante ? *Oh vrament nani*, reprit le Païsan, *mais ardé boutez-y la chartée, aussi bien ma femme & moy devons-je aller querir le reste tantost.*

¶ L'absolve des Grecs, ou la maniere d'absoudre chez ces peuples, se fait en disant : *Dieu vous absolve*, ou *vous*

pardonne vos péchez, & cette maniere paroît plus conforme au bon sens, que celle des Latins, qui disent : *Je vous absous de vos pechez* ; En effet, si un homme alloit dire à un criminel que l'on est sur le point d'éxécuter, *Je vous absous, je vous donne ma grace*, au lieu de dire : *Le Roy vous donne sa grace* ; on ne laisseroit pas de passer outre.

¶ Il y a dans Valere Maxime un Chapitre de l'ingratitude de la Patrie envers les grands hommes. C'est une chose étrange que le mérite excite plutost l'aversion & l'envie, au lieu de la reconnoissance & de l'émulation qu'il devroit faire naître. J'ajoûterois bien un nouveau Chapitre à celui de Valere Maxime, & j'aurois de beaux exemples pour le remplir. Il s'en trouve de nos jours presque dans tous les états du monde ; mais aucun païs ne nous en fournit davantage que la Hollande. On a vû périr Barneveld. Messieurs de With furent sacrifiez à l'ambition du Prince d'Orange. Grotius l'échappa belle, & l'on prétend que l'Amiral Tromp a été empoisonné

avec

Digitized by Google

avec de la cervelle d'un Chat.

¶ Je crois qu'on auroit bien de la peine à rapprocher de nos langues d'Occident celles des Peuples les plus reculez de l'Orient, comme de la Chine. Jusques ici personne ne s'est avisé de faire aucune découverte là dessus. On dit que M. Thevenot doit avoir les écrits d'une personne qui avoit appris dans l'Amérique, le long du Fleuve de S. Laurens, quinze langues toutes differentes, plus riches que les nôtres, & dont il avoit fait des Grammaires & des Dictionnaires.

¶ *Philarque*, *Phyllarque*, & *Phylarque*. Ces trois mots dont la prononciation est presque semblable, ont cependant trois significations fort différentes. *Philarque* signifie *Ambitieux*, proprement *Avide à gouverner*. *Phyllarque*, signifie *Prince des feüilles*; & *Phylarque* veut dire *Tribun*, ou plûtost *Dizenier d'Athenes* : c'est-à-dire Prévôt de l'un des quartiers de cette Ville ; car il y en avoit dix, comme il y en a quatorze à Rome, & seize à Paris ; & ce quartier d'Athenes avoit nom *Phyle*, qui signifie

Garde, à cause qu'on y faisoit la garde.

¶ Un jeune Prince couroit à la rencontre d'une Dame de grande qualité, fort belle, & pour qui il avoit beaucoup d'estime. Elle lui dit : Monsieur, vous allez bien vîste. Le Prince lui répondit : Madame, je suis mon penchant.

¶ Un Confesseur vouloit toûjours interroger son pénitent sans lui donner le tems de dire autre chose que *oüi* & *non*. Un jour un jeune homme s'étant présenté à lui pour se confesser, il lui fit tant de questions & de tant façons, que son pénitent le voyant about, lui dit : Mon Pere, ne sçavez-vous que cela ? vraiment j'en sçai bien d'autres.

¶ M. Petit a restitué un endroit de Diogene Laerce, que je croyois irrémédiable. Nous en avions fort disputé ensemble pendant un après-dîné, ce qui lui donna occasion le lendemain d'y faire réflexion, & de m'envoyer la correction de ce passage dans une lettre. C'est l'endroit où Laerce parle du prétendu Testament de Diogene le Cynique. Ce Philosophe ordonne qu'on

le jette dans le Fleuve Elissus, afin d'être utile à ses freres (c'est-à-dire, les chiens, qu'il appelloit ainsi). M. Petit prétend que cela n'est pas vray-semblable, & qu'il y a une transposition dans ce passage. Voici sa Lettre. Il y corrige aussi un endroit d'Elien :

P. Petitus Ægid. Menagio suo

S. D.

Loci Laertiani de obitu Diogenis agnosco tecum vitium, sed nego esse immedicabile. Quid de eo sentirem hesternâ die aperui, quæ mihi tunc fuit subitaria conjectura. Nunc pensitatâ re diligentiùs nec video tamen cur ab illa opinione discedere debeam. Quam cum animum adverteris & tibi quoque probatum iri non dubito. Sed ipsum locum integrum adscribere operæ pretium est. Sic ergo ibi Laertius : ἔνιοι δὲ φασι τελευτῶντα αὐτὸν, καὶ ἐντείλασθαι ἄταφον ῥῖψαι ὡς πᾶν θηρίον αὐτοῦ μετάσχοι. ἢ εἴς γε βόθρον συνῶσαι, καὶ ὀλίγην κόνιν ἐπαμῆσαι. οἱ δὲ εἰς τὸν Ἐλισσὸν ἐμβαλεῖν, ἵνα τοῖς ἀδελφοῖς χρήσιμος γένηται. *in iis verbis illud* ἀνακόλουθον *absurdumque est quod cadaver proiici in*

fluvium jubetur ut eo canes fruantur. Fratres enim canes vocat Cynicus quia & canes cynici dicebantur. Vitiosa igitur, ut dixi, lectio hanc verò arbitrabar restitui posse si luxata quædam verba in suam sedem reponerentur. Ac talis fieret contextus : ἢ εἰς γε βόθρον συνῶσαι καὶ ὀλίγην κόνιν ἐπαμῆσαι, ἵνα τοῖς ἀδελφοῖς χρήσιμος γένηται. οἱ δὲ εἰς τὸν Ελισσὸν ἐμβαλεῖν. *Tute omnia jam plana fatearis oportet. Variæ hîc opiniones super ultima Diogenis voluntate traduntur. Alii mandasse ipsum dicunt ut cadaver suum abjiceretur insepultum, quò feræ omnes eo fruerentur ; aut in foveam deponeretur modico pulvere injecto, ut esset fratribus, nempe canibus, utilis : alii verò ut in Elissum præcipitaretur. Non video quid habeat hæc lectio difficultatis ; nisi si quis Elissum confundat cum Ilisso amne Atticæ, in quem errorem non incidet qui legerit apud Pausaniam Elissum inter fluvios Corinthiaci territorii. Preinde* Ἰλισσὸν *in græcis Æliani codicibus perperam pro* Ελισσοῦ *scriptum non dubito ubi de ejusdem Diogenis exitu mentio fit. Vale, Vir Clarissime, & me tibi devotissi-*

Digitized by Google

num amare perge. Ex Musæo, die 12. *Junii ann.* 1658.

¶ Si-tôt que l'on eut appris la mort de M. de Louvois * dans nôtre Assemblée, M. de V..... qui y étoit, fit à cette occasion l'impromptu que je vais vous dire. C'est une espece d'Apostrophe aux Ennemis de la France :

Pourquoi vous réjoüir fiers Ennemis ? tout beau.
Louvois agit dans le tombeau ;
Sa vigilance sans seconde
A servir le plus Grand des Rois
Animera toûjours les fideles François :
Il n'est qu'un Louis dans le monde.
Mais il est encore des Louvois.

L'Auteur de cet impromptu m'envoya quelque temps auparavant cet autre qu'il avoit fait dans une Assemblée, en apprenant que le Roy venoit de nommer M. le Duc de Beauvilliers chef du Conseil :

Son mérite plus grand que tout ce qu'on peut croire,
Au ministére même ajoûte de l'éclat.
C'étoit le seul degré qui manquoit à sa gloire,
Et le seul ornement qui manquoit à l'Etat.

¶ Lors que M. l'Abbé de.... qui fut

* Il mourut à Versailles le 9. Juillet 1691.

Digitized by Google

depuis Cardinal, soûtint sa Majeure, un Bachelier qui disputoit contre lui, cita le passage d'un Concile, qu'il nia formellement s'y trouver. Le Bachelier fut chercher le Livre à la Bibliotheque de Sorbonne, & le lui montra tel qu'il l'avoit cité. L'Abbé de.... voulu s'excuser, & pour exprimer qu'il avoit veu d'autres exemplaires où la citation n'étoit pas, il dit: *Vidi alia toma ubi locus iste non erat*, au lieu de dire *alios tomos*. M. Hennequin qui étoit aux écoutes cria tout haut: *Quia vidisti toma, credidisti.*

Le même M. Hennequin en expliquant un passage de l'Ecriture où il vouloit que les Interprêtes se fussent trompez, disoit: *Hic Lambinus, lambinat; Lyra, delirat: Justus Lipsius, justè lapsus est.*

¶ Malherbe âgé de soixante & dix ans, voulant venger la mort de son fils tué en duel par M. D... dont les parens font encore aujourd'hui une belle figure à la Cour, envoya un cartel de défy à ce jeune Gentilhomme. Les amis de Malherbe ayant appris cette nouvelle, firent tous leurs efforts pour l'empêcher de s'aller battre, à quoy il répõdit: Qu'y a-t'il à appréhender, la perte ne seroit pas si grande pour moy que vous le pensez, je ne ha-

Digitized by Google

garde qu'un double contre une pistole.

¶ M. M.... ayant appris il y a quelques jours que M. de Furetiere étoit bien malade, l'alla voir aussi-tôt, parce qu'il est bien de ses amis. Il le trouva en robbe-de-chambre devant son feu assis dans un fauteüil de commodité. Il lui conta toute sa maladie, disant qu'il avoit bien souffert, & qu'il avoit été à l'extrémité. Pendant que cet ami lui marquoit le plaisir qu'il avoit de le voir hors de danger, M. l'Abbé d..... arriva: Ah tenez, lui dit-il, voilà mon Sauveur, en montrant cet Abbé qui venoit d'entrer, c'est à lui seul à qui j'ai obligation de la vie. En effet, c'étoit cet Abbé qui avoit pris soin de lui, & qui avoit fait la dépense de toutes choses pendant sa maladie. M. de Furetiere lui demanda par maniere d'entretien à combien pouvoit aller cette dépense. Si vous voulez le sçavoir, lui dit cet Abbé, je crois en avoir le mémoire dans ma poche, là dessus il le tira & se mit à lire: tant pour la viande de vos boüillons, tant pour vos Médecins, tant pour vôtre Chirurgien, tant pour l'Apoticaire,

Digitized by Google

tant pour le linge & autres menus frais; tant pour le Porte-Dieu & son Compagnon qui vous ont apporté le Viatique, & tant pour les deux Prêtres qui vous ont administré l'Extrême-Onction. A ces deux derniers articles M. de Furetiere s'écria : Abbé, Abbé, vous m'avez ruïné en Sacremens.

¶ Voici des vers qu'on m'envoya ces jours passez. Je n'en connois point l'Auteur, je sçai seulement qu'ils ont été faits à l'occasion de l'éloge que le Prince d'Orange fit du Roy dans le discours qu'il prononça à la Haye le 5. Février 1691. en présence de tous les Princes liguez. Vous en jugerez : les voici :

Les Racines, Grand Roy, les Boileaux, les Corneilles,
En vain pour te loüer ont consacré leurs veilles,
Leurs éloges pompeux deviennent superflus,
Nassau vient d'en faire un qui t'honore encor plus.
La plus sûre loüange, & la mieux affermie,
Est celle que nous donne une bouche ennemie.
Ce Prince qu'en naissant un destin envieux,
Rendit de ta grandeur rival ambitieux,
Et dont les yeux d'abord offensez de ta gloire,
Ne virent qu'à regret ta premiere victoire ;

Digitized by Google

Qui sans cesse depuis traversant ton chemin,
S'offrit par tout à toy les armes à la main;
Qui sans se rebuter de cent revers terribles,
Bravoit tout de nouveau tes armes invincibles,
Et vaincu mille fois, s'en prenant au malheur,
Ne se croyoit jamais au dessous du vainqueur.
Lui, dis-je, dont l'orgüeil facile à le séduire,
N'imputoit ses malheurs qu'au défaut d'un Empire;
Lui qui s'osoit flatter que s'il devenoit Roy,
Il pourroit s'élever, & s'égaler à toy.
Aujourd'hui qu'il a joint aux forces de Hollande,
Les sceptres d'Angleterre & d'Ecosse & d'Irlande,
Que l'Europe liguée au gré de ses souhaits,
Sert son ambition, seconde ses projets,
Et de ces Nations à ta perte animées,
Dépose entre ses mains le sort & les armées.
Il rend pourtant aux yeux de cent Princes confus,
Un solemnel hommage à tes hautes vertus,
Exalte ta valeur, admire ta prudence,
Convient que ton pouvoir passoit sa connoissance,
Te nomme hautement le plus puissant des Rois,
Juge de l'avenir par tes derniers exploits,
Et leur dit que c'est fait de la Cause commune,
Sans leurs derniers efforts & ceux de la fortune.
O! magnifique éloge, & dont jamais, Grand Roy,

Digitized by Google

N'approcheront tous ceux qu'on peut faire
de toy.
Tous les plus grands Heros dans le cours de
leur vie,
Se sont trouvez en but à la maligne envie;
Leur présence toûjours offençoit quelques
yeux,
Ce n'est qu'en les perdant qu'on les connois-
soit mieux:
La mort étoit pour eux une source de gloire,
Et l'on ne traitoit bien que leur seule mé-
moire.
Tu braves seul, Grand Roy, l'envie & ses
efforts;
On t'accorde vivant ce qu'ils n'ont eu que
morts,
Et sans t'attendre au bout de ta noble car-
riere,
L'Univers dès ce jour te rend justice entiere.

¶ M. de Munster dans une grande maladie fit vœu, à la persuasion des Jesuites, de faire bâtir sous le nom de S. Ignace, une Eglise de cinquante mille écus, s'il en revenoit. Il fut fort long-tems à guérir; & lors qu'il ne fut plus en danger, un Jesuite de Paderborn écrivant à un autre lui disoit: *Mirabamur sanctum nostrum non arripere subitò tam bonam occasionem.* Elle a été bâtie, mais en l'honneur de S. Ignace Martyr.

¶ M. de Vivonne qui est naturellement spirituel & railleur, voyant venir un Garde pour lui rendre visite, & remarquant que son juste-aucorps étoit retourné, quoique fort propre, lui dit : Vous voilà donc, Monsieur, avec vôtre juste-aucorps de retour de la Campagne.

¶ Le Carrosse de M. le Maréchal de Bassompierre s'étant accroché avec celui d'une Dame qu'il avoit aimée, & avec laquelle il avoit dépensé beaucoup de bien, elle lui dit : Te voilà donc, Maréchal dont j'ai tant tiré de plumes. Il est vrai, Madame, dit le Maréchal, mais ce n'est que de la queuë, & cela n'empêche pas de voler.

¶ M. de Mesmes Lieutenant Civil, ayant été averti par Messieurs de l'Université du jour auquel ils viendroient le haranguer en pleine Audiance pour l'inviter à leurs paranymphes, résolu pour se divertir de faire présider ce jour-là M. .... Lieutenant Particulier, qu'il sçavoit n'être pas trop chargé de latin. Le jour venu M. de Mesmes étant prest d'entrer à l'Audiance, pria Messieurs du Châtelet de trouver bon

Digitized by Google

que M. .... tint sa place, feignant d'avoir un Ordre du Roy qui ne lui permettoit pas de tenir le Siege ce matin là. Ensuite il pria M. .... qui accepta la chose sans se douter de rien. A peine fut-il entré à l'Audiance que M. le Recteur accompagné des Facultez, précedé de ses Massiers, entra & fit à M. .... une belle harangue en latin. M. .... qui ne s'attendoit point à cela, & qui n'ayant pas été averti, n'avoit pas préparé de harangue, & qui d'ailleurs ne sçavoit pas assez de latin pour en faire une sur le champ, dit au Recteur aprés qu'il eut fini : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum vestram ibimus.* Allez, Monsieur, & une autre fois ne surprenez pas la Cour.

¶ *Omnia venalia preter bonam mentem, & puto si venalis esset, neminem habere emptorem.*

¶ Lipse après avoir fait un volume entier des miracles de Nostre-Dame de Hall, lui dédia sa plume. Surquoy Scaliger fit ces vers :

Post opus explicitum quod tot miracula narrat,
Pennam Lipsiadas hanc tibi Virgo dicat.

Digitized by Google

Nil potuit levius pennâ tibi Virgo dicare,
Ni forte est levius quod tibi scripsit Opus.

¶ J'ai oüi dire à Mad. la Maréchale d'Humiéres qu'une honnête fille peut bien dire, qu'elle ne veut pas d'un tel pour son mari, mais qu'elle ne peut pas dire aussi : Je veux un tel.

¶ Goveau Portugais, Jurisconsulte, & Briand-Vallée, étoient tous deux Professeurs à Bordeaux & ne s'aimoient pas beaucoup. Goveau sçavoit que Briand Vallée avoit si peur du tonnerre, qu'il se cachoit dans les caves lors qu'il l'entendoit gronder, il fit ce distique contre lui :

Dum tonat, in cellas propero pede Vallius imas,
Confugit, in cellis non putat esse Deum.

Briand-Vallée qui sçavoit aussi qu'on soupçonnoit Goveau d'être Juif, lui fit cette réponse :

Antoni Goveane, tua hæc Marrana propago,
In cœlo & cellis non putat esse Deum.

¶ Dante Secretaire de la République de Florence, avoit si bonne opinion de sa personne, qu'il croyoit qu'on ne pouvoit rien faire de bien sans lui.

Digitized by Google

c'est pourquoi quand il s'agissoit d'une Ambassade, il auroit voulu pouvoir la faire & demeurer en même tems à Florence. Il disoit : *Se io vo, chi sta? Se io sto, chi va?* Si j'y vais, qui sera ici ? Si je reste, qui ira ?

¶ Sannazar a été enterré près du tombeau de Virgile, surquoy le Bembo lui a fait cette Epitaphe :

Da sacro cineri flores, hic ille Maroni,
Sincerus musa proximus it tumulo.

Sincerus est le même que *Sannazar*, qui s'est caché sous le nom d'*Accius Sincerus*. Ce qu'il a fait sur les Pescheurs est d'une grande beauté, & c'est ce qui a fait dire à un Poëte italien :

Giacopo Sannazar ch' alle camene,
Lasciar fa i monti ed habitarle arene.

¶ On disoit à M. de Coulange qu'un Gentilhomme d'une Maison illustre s'étoit fait Minime, il dit : C'est une tache d'huile pour cette maison.

¶ L'Epitaphe de Nicolas de Beze Conseiller au Parlement, qui est dans l'Eglise de S. Cosme à Paris, a été composée par Théodore de Beze son

neveu. Elle commence par ces mots: *Marmoreas Lector*, *&c.* & finit par ceux-ci: *Patruo charissimo Theodorus à Beza mœrens ponebat* 1543.

¶ Julien Baudereau a fait un Commentaire sur la Coutume du Maine, où il n'a pas trop bien réüssi. Lors qu'on vouloit le railler on disoit de lui: Si Baudereau fait bien, ce n'est pas sa Coutume.

¶ M. M..... alloit en Bretagne avec Mad. la Marquise de Lavardin pour voir Mad. de Sévigny. Il étoit dans le carrosse de la Marquise, & dans le chemin, *per non parer troppo coglione*, lui contoit des douceurs, & lui prenoit les mains pour les baiser. Mad. de Lavardin lui dit en riant, Monsieur, vous recordez donc pour Mad. de S.....?

Le même se trouvant avec Mad. la Comtesse de la Suze, lui manioit les mains, elle lui dit ce vers de M. Scarron: *Les patineurs sont gens insupportables*, auquel il répondit aussi-tost par le vers qui suit: *même aux beautez qui sont très-patinables.*

¶ J'ai eu le Perroniana manuscrit

longtems avant qu'il fut imprimé. M. le Cardinal du Perron étoit un bel esprit, mais il n'étoit pas sçavant.

¶ Madem. de Schomberg Hautefort étoit du nombre des Dames que le Roy Louis XIII voyoit ordinairement, mais elle se dégoûta de la Cour & se retira aux Magdelonettes. M. l'Abbé de la Victoire y étant allé pour la voir, lui dit: Madame, c'est donc pour faire honneur au Roy que vous vous êtes retirée ici ?

J'apprehende bien que quelqu'un ne prenne droit de m'avoir connu pour me faire quelque méchante Epitaphe. Je dis comme Passerat :

Mea molliter ossa quiescent,
Sintmodo carminibus non onerata malis.

¶ Un jeune Prince avoit une volliere dans laquelle, entr'autres oiseaux, il nourrissoit des tourterelles ; un jour qu'elles se faisoient milles caresses, il leur dit: Dépéchez-vous viste, car voici mon Gouverneur qui vient.

¶ *In alberarsi.* C'est un mot dont se servent les Italiens pour dire se cabrer, en parlant d'un Cheval.

Jules

¶ Jules Scaliger écrivoit ses Ouvrages avec tant de justesse, que sa copie & l'imprimé se rencontroient page pour page, & ligne pour ligne : on en a voulu dire autant de M. Varillas. Si cela est vrai, ce n'étoit pas par un esprit géometrique dont on ne l'a jamais accusé.

¶ M. Faure ne fut avoüé de personne lors qu'il fit oster du livre de M. Bigot la Lettre de S. Jean Chrysostome. Elle n'auroit pas fait tant de bruit. On ne put s'empêcher de crier contre une conduite si peu sincere, & où la politique du Censeur avoit plus de part que le zele de la vérité. Le P. Hardoüin a répondu aux inductions que les Protestans en vouloient tirer, & il se trouve, selon ce Pere, que cette lettre ne fait rien pour eux.

¶ M. Foucher, Chanoine de Dijon, sçait parfaitement l'histoire des Philosophes. Il le fait bien voir dans son *Histoire des Académiciens*, qui est un Ouvrage admirable, & qui lui donnera une grande réputation lors qu'il sera achevé. Je suis ravi de ce qu'il a conceu ce dessein. Personne n'est plus

Digitized by Google

capable que lui de le bien executer. Si mon Diogene Laërce qu'on imprime en Hollande n'étoit pas si avancé, on y pourroit joindre cette histoire, aussi bien que les remarques de M. Laurin. Néanmoins il me semble que cela doit être séparé ; car son dessein est de suppléer au dessein de Diogene Laërce, & sa veuë est plus étenduë que la mienne, qui se renferme uniquement au sentiment particulier de cet Auteur. Cependant nous aurions besoin d'une histoire universelle de toutes les Philosophies jusqu'à nôtre siecle. J'ai fait l'histoire des femmes Philosophes, je voudrois bien encore qu'on eust fait celle des hommes. Un Anglois en a commencé quelque chose, & j'apprens que l'Auteur de la Bibliotheque universelle y travaille à Amsterdam.

¶ M. le Goux, Conseiller au Parlement de Bourgogne, me demandoit un jour qui étoient ceux que je croyois les plus versez dans l'Histoire des Philosophes, & dans le discernement de leurs Sectes. Je lui dis, que je n'en connoissois pas de plus habiles sur cette matiere que M. Huet Evêque d'A-

Digitized by Google

tranches, & M. Foucher.

¶ Au sujet de la lecture que j'ai fait du second livre des Dissertations de M. Foucher sur la Recherche de la Vérité ; je lui disois dernierement que je trouvois qu'il avoit renfermé beaucoup de choses en peu de mots, que je ne m'étois jamais beaucoup attaché à cette matiere, mais que je croyois qu'elle deust être épuisée. Depuis le tems que les hommes la recherchent, ajoûtay-je, il me semble qu'ils devroient l'avoir trouvée. L'art de trouver la vérité, me dit-il, est semblable à celui de lire & d'écrire ; il faut toûjours revenir aux principes comme on revient à l'alphabet. Néanmoins, lui repliquay-je, nous avons des grammaires complétes & achevées dont on convient, mais nous n'avons point de philosophie. Cela est vrai, reprit M. Foucher ; & cela vient de ce que les meilleurs Philosophes, qui sont les Académiciens, à ce que je prétens, n'ont point écrit à cause des superstitions qui regnoient en leur tems, mais maintenant nous avons plus d'avantage, & il est nécessaire de travailler à

une *Grammaire des Idées* ; car après tout, les idées composent les paroles & le langage de l'esprit. Or cette grammaire est proprement la logique des anciens que nous avons perduë, & qu'il est important de rétablir. Sans cela jamais les Philosophes ne pourront s'accorder entr'eux, au lieu que la logique vulgaire que l'on enseigne dans les Ecoles, n'est bonne que pour exprimer les veritez que l'on connoist déja, & non pas pour commencer à découvrir celles qu'on ne connoist pas encore. Autre chose est de bien dire ce que l'on pense, autre chose est de bien penser comme on le doit, en quoy il est clair que l'on a besoin de deux logiques, dont l'une enseigne à découvrir la vérité, & l'autre à la bien exprimer par nos paroles. L'une à bien pénétrer les principes ; & l'autre à bien tirer les conséquences. Pour moy, lui dis-je, j'ai vû le livre du Pere Malbranche contre M. Arnauld sur ce sujet. Mais je n'y comprends rien, & quantité de gens m'ont dit la même chose ; c'est un grimoire tout particulier aux Philosophes. Il n'y a en cela,

Digitized by Google

me dit-il, que le mot d'idées qui nous effraye; mais il ne s'agit pas dans ces livres des idées abstraites que l'on prend ordinairement pour des chimeres; mais des premieres conceptions ou notions des estres qui sont au monde, & enfin de la connoissance de nous-mêmes & de nôtre propre entendement.

¶ M. R..... qui a fait le voyage de Rome, disoit dernierement qu'en passant dans une ville d'Italie, il avoit été voir les Peres .... chez qui il avoit été très-bien reçû. L'envie que j'avois, me disoit-il, de faire connoissance avec les habiles gens de cette compagnie, me fit rester avec eux pendant un tems assez considérable pour les connoître à fonds: c'est une Maison d'où l'on peut dire qu'il est sorti de grands hommes, & qui n'a commencé à déchoir de cette réputation que depuis qu'ils ont souffert que quelques-uns des leurs ayent donné dans les nouveautez les plus bizarres, & dans les opinions les plus nouvelles. Lors que le Jansenisme parut, il trouva chez eux ses plus hardis deffenseurs, & le Pere *Desfrances* se mit en campagne pour

Digitized by Google

l'aller soûtenir à Rome. A peine la Philosophie de Descartes fut-elle publiée dans le monde qu'ils l'adopterent, & j'ai vû une lettre imprimée en très-beau latin d'un de leurs jeunes freres, qui demandoit permission de la professer avec deux cens de ses confreres. Enfin dès que quelques Docteurs Flamans ont fait une querelle à quelques Religieux François pour soixante ou quatre-vingt propositions extraites de leurs livres, & qu'ils ont voulu les faire condamner par un Pape; aussi-tost un de leurs Peres écrivit à son Général *mitte me*, & se fit députer pour aller à Rome. Un autre qui passe chez eux pour un oracle, a fait un livre exprès pour prouver que l'on voyoit Dieu intuitivement dans cette vie. Le P. *Bramanchelli* a enchéri par dessus; car non seulement il prétend que l'on voit très-clairement en cette vie l'essence divine, & que nous regardons Dieu face à face, mais il soûtient même que tous les corps que nous voyons, nous ne les voyons que dans l'essence divine. Un autre s'est mis en tête de faire la Critique de l'Ecri-

ture Sainte, & il ne tient pas à lui que nous ne croyons que le Pentatheuque n'est pas de Moyse, & que tous les Livres de l'Ecriture ne sont que des extraits abregez des Registres publics de la Synagogue. Enfin le P. de S. Thomas a fait *Memorie sopra la Gracia*, où l'on ne comprend rien. Il n'est ni dedans ni dehors; & selon lui Molina & Alvarez, Scot & S. Thomas, les Peres Grecs & S. Augustin, n'ont qu'un même sentiment sur la Grace. Mais ce qui vous surprendra davantage, c'est que lors que je suis parti, il alloit faire imprimer un gros volume des Etymologies de toutes les Langues, où il prétend, que comme tout vient d'Adam, aussi toute langue vient de l'hebreu; & que le Bas-Breton & le Chinois, l'Esclavon & l'Arabe, l'Anglois & le Latin, l'Italien & l'Allemand, l'Iroquois & le Grec, le Canadois & le François, & généralement toutes les Langues, viennent plus clair que le jour de l'hebreu, quoi qu'elles n'ayent pas le moindre rapport entr'elles, & que les Hebreux n'entendissent rien même dans le Syriaque, comme il pa-

Digitized by Google

roît par l'Ecriture Sainte, quoique ce fut le païs le plus connu & la plus fréquenté parmi eux.

¶ Lors que le Duc de Savoye vint en France en 1600. Henry IV le mena au Parlement, comme au plus magnifique spectacle que l'on pût voir à Parir. On devoit plaider ce jour-là une des plus belles causes que l'on eut entendu depuis long-tems. Le Roy prit cette occasion, & fut avec le Duc de Savoye se placer dans la Lanterne de la Grand'-Chambre. Quand le premier Avocat eut parlé : Il a raison, dit le Duc de Savoye, assurément l'autre perdra sa cause. Vous ne sçavez pas encore ce que c'est que nos Avocats, lui dit le Roy, donnez-vous patience. Effectivement, quand l'autre Avocat eut plaidé, il tomba d'accord qu'il ne sçavoit à qui des deux Parties donner le droit.

¶ M. le Cardinal de Rets nous pria un jour M. Salmonet & moy de l'accompagner dans une visite de conséquence, nous osâmes le refuser. Il nous quitta en entrant chez la personne, & nous dit qu'il ne seroit qu'un moment,

moment, mais il nous oublia. Alors je dis à M. Salmonet : Je crois que son Eminence n'y pense pas, si elle croit nous prendre pour des *Induti*, elle se trompe fort, nous ne sommes pas propres à faire ce personnage. On appelle *Induti* les Diacres qui assistent un Archevêque quand il officie pontificalement ; ils ne font aucune fonction & sont à l'Autel ce que les *personæ mutæ* sont sur le théatre.

¶ M..... eut une affaire fâcheuse pour laquelle on decréta contre lui. On sçût le lieu où il s'étoit caché, & un jour qu'il alloit de ce lieu à une Eglise voisine, on lui mit la main sur le colet. Il se deffendit, & à la faveur d'un secours, il se sauva, non sans avoir été bien maltraité. Il prit soin de cacher cette circonstance, & disoit pour la couvrir qu'il avoit été ainsi maltraité par des voleurs en passant dans une Forest. On sçut à la Cour la vérité de la chose, & un jour M. le Prince de Guéméné passant avec lui sur le Pont S. Michel lui dit, en lui montrant la Barriere des Sergens : Monsieur, voilà la Forest où vos voleurs se retirent.

Digitized by Google

¶ M. Petitpied Chanoine de Nôtre-Dame de Paris, a fait autrefois une action de générosité en faveur de M. Cotelier, qui l'avoit receu Maître ès Arts. Il lui abandonna sans aucune charge, la dignité de Théologal de Bayeux dont on l'avoit revêtu. Ce fut M. de Launai Professeur en Droit François qui en fit la proposition, & qui la fit accepter à M. Cotelier, qui depuis la résigna à un autre, à la charge d'une pension.

¶ M. H..... Bailly du Chapitre de ...., ayant épousé une jeune & belle femme, fut rencontré de grand matin par un de ses amis deux jours après son mariage. Son ami lui demanda quelle affaire l'obligeoit à sortir si matin. Aucune, lui repartit M. H..... je me leve seulement pour me délasser.

¶ Il arriva hier à M..... une petite avanture que j'appelle disgrace pour un vieillard, de laquelle il s'est tiré en galant homme. Il loge chez un Marchand, & la petite fille de ce Marchand lui fait amitié, & l'appelle son mari. Il revint hier de la Campagne, & cet enfant fut pour lui faire fête &

Digitized by Google

le baiser; Mon Dieu, lui dit-elle, mon mari, vous n'avez plus que deux dents. Vous me faites grace, lui répondit-il en riant, je n'en ay plus qu'une.

¶ Deux amis firent partie pour aller trouver M. G..... à sa Maison de Campagne, où ils se faisoient feste de passer au moins huit jours agréablement & d'être bien régalez, mais il les trompa bien; car à peine furent-ils entrez, que s'entretenant de ce qu'il leur étoit arrivé en chemin, ils dirent entr'autres choses, qu'ils avoient vû de très-beau bled en venant, M. G.... leur dit aussitost : Vous en verrez demain de bien plus beau en vous en retournant.

¶ Un Prélat qui me devoit une pension & beaucoup d'arrerages, étant tombé dangereusement malade; son valet-de-chambre à qui j'en demandois des nouvelles, me dit qu'on parloit de le faire confesser : Je m'oppose à son absolution, lui dis-je.

¶ Un Religieux prêchant la Magdelaine à Beauvais, s'arrêta fort sur le malheur des filles qui l'imitent dans sa vie sans vouloir lui ressembler dans sa pénitence. Il les exhorta toutes à

Digitized by Google

faire dire des Messes. Les unes à la Vierge pour les conserver dans un état pur, & les autres à la Magdelaine pour les retirer de leurs malheureuses inclinations. Au sortir de la Chaire une fille l'arrêta pour le prier de lui en dire une ; desquelles, lui dit-il, voulez-vous ? belle demande, lui répondit-elle, de la Vierge ; mais prenez garde, reprit-il : hé bien, ajoûta la bonne fille, meslés-y un peu de la Magdelaine.

¶ A la mort de Madame la Dauphine, les Compagnies furent receuës à haranguer le Roy. Un jeune Magistrat entr'autres en prononça une dont on fut fort content. Peu de jours après une de ses parentes se trouva dans une compagnie où elle ne manqua pas de vanter la harangue de son parent. La femme d'un autre Magistrat qui devoit haranguer dans peu, voulant rabattre sa vanité, lui dit : Madame, ne faites pas tant la fiere, nous aurons aussi une harangue du bon faiseur.

¶ M. de Launai disoit qu'un bon livre & un grand Seigneur, devoient avoir une bonne table. Il disoit aussi en parlant des Romains, qu'ils avoient

été de fort honnêtes gens dans le particulier, mais de grands tyrans dans les affaires d'Etat, & qu'il s'étoit fort étonné du desir insatiable qu'ils avoient eu de s'aggrandir, qui à la fin a été la cause de leur perte.

¶ Je ne me souviens point du nom de celui qui a fait cette Epitaphe d'Erasme :

Hic jacet Erasmus qui quondam bonus erat mus,
Rodere qui solitus, redditur à vermibus.

Il y a, comme vous voyez, deux grosses fautes de quantité qu'il semble que l'Auteur ait bien reconnu, & quand on lui demandoit pourquoy il avoit fait la premiere syllabe de *vermibus* breve; c'est, répondoit-il, que dans le premier vers j'ai fait la premiere syllabe de *bonus* longue.

¶ M. P...., se disoit Auteur d'un Ouvrage que M. de Benserade avoit fait. On demandoit à celuy-ci ce qui en étoit: Je l'ai fait, répondit-il, mais il est à son service.

¶ On peut dire que Pâris avoit été le plus heureux de tous les hommes. Il avoit joüi de la plus belle femme de

Digitized by Google

son tems, & avoit tué le plus vaillant de tous les Grecs.

¶ Un Marchand ayant fait naufrage sur un Vaisseau, laissa par sa mort de grands biens à un jeune fils qu'il avoit. Le fils dans la suite voulut continuer le même négoce, & courir les mers. Un de ses amis lui représenta en vain ce qui venoit d'arriver à son Pere, & sans lui cacher que son grand Pere avoit péri de la même maniere, il lui dit qu'il devoit appréhender un sort pareil; mais le jeune homme sans s'étonner: Je vous prie, dit-il á son ami, de me dire où sont morts vôtre Pere & vôtre grand-Pere? dans leurs lits, lui répondit l'autre; & comment, ajoûta-t'il, osez-vous donc après cela vous coucher dans un lit?

¶ Caliste II du nom, Pape, nommé Gui cinquiéme, fils de Guillaume de Bourgogne, grand Capitaine, & qui pour son courage fut surnommé *Teste-hardie*. Ce Pape, dis-je, est celui qui en 1119. ou 1120. sacra l'Eglise & le Cimétiere de Fontevrault, & qui approuva & confirma les Constitutions de Pétronille, premiere Abbesse de

Fontevrault, & qui en 1119. dédia l'Eglise de l'Abbaye du Ronceray de la Ville d'Angers, & prêcha ensuite sur la tombe du Cimetiére de S. Laurent, remettant à tous ceux qui auroient assisté à cette Dédicace, & à tous ceux qui assisteroient à l'avenir à la Feste de cette Dédicace, la septiéme partie de leurs pechez. La Bulle de ce Pape est datée de 1119, mais le Martyrologe de Fontevrault met cette Dédicace en 1120.

Cela me fait souvenir de ce que le Pape Urbain II. fit étant en France. La petite Chronique d'Anjou dit qu'étant à Vendôme il consacra le Crucifix de l'Abbaye de la Trinité de Vendôme, remettant la septiéme partie des péchez de ceux qui célébreroient tous les ans cette consécration, ce qui ne doit pas paroître étrange, puisque peu de tems auparavant étant à Maguelonne, où il resta cinq jours à la priere de l'Evêque, il y consacra l'Isle de Maguelonne, & donna l'absolution de tous les péchez de ceux qui étoient & qui seroient enterrez dans cette Isle. De là, il passa à Plaisance, où se

Digitized by Google

tînt un Concile en 1095. dans lequel le Pape donna le droit de Mître aux Abbez de l'Abbaye de Cluny, dont il avoit été Religieux Prieur. Il y fit aussi plusieurs belles Constitutions; entr'autres il ordonna que nul ne seroit admis aux Ordres Sacrez sans tître, c'est-à-dire sans bénéfice. De Plaisance il passa en France, pour solliciter lui-même tous les Princes à se croiser pour la délivrance de la Terre-Sainte. Il alla ensuite à Clermont en Auvergne, où il tint le célébre Concile de Clermont. Il y ordonna la Croisade, & entre les Reglemens qu'il fit, il ordonna qu'on ne prendroit point d'argent pour les batêmes, ni pour les sépultures; qu'on ne pourroit avoir un Evêché & une Abbaye en même tems, & qu'aucun sans dispense du Pape, ne seroit fait Evêque, s'il n'avoit de la naissance. C'étoit en ce tems-là la pratique de France. Il se fit couronner en l'Eglise de S. Maurice de Tours, qui avoit été originairement dédiée à S. Gatien, dont elle porte encore le nom présentement. Au retour de la Procession qui se fit ensuite de son Couron-

Digitized by Google

nement, il fit présent à Foulque Rechin Comte d'Anjou, d'une fleur d'or qu'il avoit dans la main. Depuis ce tems-là les Papes ont de coutume de donner ou d'envoyer aux Rois & aux Princes des fleurs d'or. Et le Pape Alexandre vers l'an 1163. *rosam auream quam gestavit, dominicâ quâ cantatur* Lætare Jerusalem, *Ludovico Regi Francorum transmisit.*

¶ La Chronique d'Albéric en 1087. *Magister Hugo*, parlant du Pape Urbain II. *Sedit annis decem, mensibus quatuor, natus de Castellione super Matronam, filius Domini de Lageri. Habuit fratrem Joibertum, qui dedit corporale pro reliquiis, quo vilipendente, corporale incidit, & sanguis inde exivit: qui adhuc reservatur apud Lageri.*

¶ L'Auteur du livre intitulé *Roma antica e moderna*, a confondu par une faute considérable le *Mont Pincius* de Rome, avec le lieu appellé *Pinci*, proche de la Ville de Nole dans la Campanie: où S. Felix Prêtre de Nole, est mort. La neuviéme Leçon du Bréviaire de Paris, du 14. Janvier, jour de la

Digitized by Google

Feste de ce Saint : *Recusato urbis Episcopatu obdormivit in Domino; sepultusque est prope Nolam, in loco quem* in Pincis *appellabant.*

¶ Le bon homme M. de la Roque étoit fort mécontent de Meff. d'Harcourt-Beuvron, qui ne l'avoient pas payé à son gré de l'Histoire Généalogique de leur Maison, qu'il a faite avec beaucoup de travail & de dépense. Pour s'en venger, il disoit par tout : *On pourra écrire contre moy.* C'étoit de lui-même dont il prétendoit parler, car il fut sur le point de se réfuter & de détruire les titres qu'il avoit produits.

¶ Un Gruyer ou Juge des Eaux & Forests qui n'avoit guéres de pratique ; prétendoit, pour étendre sa Jurisdiction, que quand on avoit donné des coups de bâton à un homme, il en devoit connoître, parce que le bâton se tiroit des Forests, & par la même raison, que lors que l'on jettoit de l'eau sur quelqu'un par la fenestre, sans crier gare, cela le regardoit encore.

¶ Besly dans son Histoire des Com-

Digitized by Google

res de Poitou, page 82. s'est trompé lors qu'il a dit, en parlant de Joachim du Belley, qu'il étoit bâtard. Joachim du Belley étoit fils légitime de Jean du Belley sieur de Gonnor, & de Renée Chabot Dame de Liré.

AVIS.

ON n'a pû refuser à la priere de plusieurs personnes qui estiment avec justice les Ouvrages de M. Ménage, de mettre ici sa *Requeste des Dictionaires*. Cette Piéce fera sans doute plaisir au public ; c'est une des plus agréables de celles que ce sçavant homme a faites en ce genre : & comme elle ne se trouve que dans le Recüeil qu'il fit imprimer à Paris en 1652. sous le titre de *Miscellanea*, in quarto, qui est à present fort rare, on l'alloit perdre insensiblement ; ç'auroit été dommage.

Digitized by Google

REQUESTE
DES
DICTIONAIRES
A
MESSIEURS DE L'ACADEMIE
FRANÇOISE.

Digitized by Google

Quintilien Liv. VIII. chap. 3.

Iniqui judices adversus nos sumus: ideóque paupertate sermonis laboramus.

Seneque Epiſtre LVII.

Quis autem ferat in egeſtate faſtidium?

Digitized by Google

REQUESTE
DES
DICTIONAIRES
A
MESSIEURS DE L'ACADEMIE FRANÇOISE.

A Nosseigneurs *Academiques*,
Nosseigneurs les Hypercritiques,
Souverains Arbitres des mots,
Doctes faiseurs d'Avant-propos,
Cardinal-historiographes,
Surintendants des Orthographes,
Raffineurs de Locutions,
Entrepreneurs de Versions,
Peseurs de Breves & de Longues,
De Voyelles & de Diphtongues;
Supplie humblement Calepin,
Avec Nicot, Estienne, Oudin;
Disant, que depuis trente années,
On a, par diverses menées,
Banni des Romans, des Poulets,
Des Lettres douces, des Billets,
Des Madrigaux, des Elegies,
Des Sonnets & des Comedies,

Ces *nobles mots*, moult, ains, jaçoit,
Ores, adonc, maint, ainsi-soit,
A-tant, si-que, piteux, icelle,
Trop-plus, trop-mieux, blandice, isnelle,
Pieça, tollir, illec, ainçois,
Comme étant de mauvais François.
Et bien que telle outrecuidance
(Soit dit, sauf vôtre reverence)
Pûst préjudice aux Suppliants
Vos bons & fideles Clients;
Et que de GOURNAY *la Pucelle,*
Cette savante Demoiselle,
En faveur de l'Antiquité
Eust nôtre Corps sollicité
De faire ses plaintes publiques
Du décri de ces mots antiques:
Toutefois, comme nous pensions
Que le reste des Dictions
Ne souffriroit aucun dommage
Par ces Correcteurs du Langage,
Et que sous vôtre authorité
Nous aurions toute seureté;
Nous nous serions par déference
Tous contenus dans le silence,
Aymant mieux perdre ces bons mots
Que de troubler vôtre repos.
Cependant, on sait par la Ville,
Que depuis, vôtre GOMBERVILLE
Auroit injustement proscrit
Le pauvre Car, *d'un sien écrit,*
Comme étant un mot trop antique,
Et qui tiroit sur le Gothique;
Et qu'aussi-tôt vôtre BARO
Sur ce mot cria tant haro,

Qu'on

Digitized by Google

Qu'on alloit par cette cririe
Bannir de la Chancelerie,
Tant lors on étoit de loisir,
Le Car tel est nôtre plaisir :
Sans que CONRART *le Secretaire,*
D'un tel mal ne pouvant se taire,
S'opposa genereusement
A ce cruel bannissement ;
Vous remontrant qu'en toute affaire
Le Car *est un mot necessaire ;*
Que c'est un mot de liaison,
Introducteur de la raison ;
Et que depuis plus de cent lustres
Toûjours par des emplois illustres
Il sert utilement nos Rois
Dans leurs Traitez & dans leurs Loix.
Sa Remonstrance étant suivie,
Au pauvre Car *sauva la vie.*
Mais d'autres bizarres Esprits,
Qui méchamment ont entrepris
De nous reduire à l'indigence,
Vouloient, contre toute apparence,
Par brigues & par faux témoins,
Proscrire encore, néanmoins,
Pourquoy, dautant, cependant, oncques,
Or, toutesfois, partant, & doncques.
Et prononcer un interdit
Tant contre ladite & ledit,
Que contre lequel, & laquelle,
Un quidan, un tel, une telle.
*Mais, grace à l'*ABBE' DE CHAMBON,
A SIRMOND, *au* PERE BOURBON,
A GODEAU *le grand Paraphraste,*
A BAUDOIN *le grand Metaphraste,*

Au Politique PRIEUZAC,
Au grand Epiſtolier BALZAC,
A CHAPELAIN *l'Archipuriſte*,
A VAYER *le Dialogiſte*,
VAYER *qui de Pyrrhenien*
S'eſt fait Academicien,
Au vieux MAYNARD *le Satyrique*,
A SILHON *le melancholique*,
Au Janſeniſte DE BOURZAY;
Contre l'advis de SERIZAY,
*De l'*ESTOILLE, *de* MALLEVILLE,
De FARET, *& de* GOMBERVILLE,
Et d'autres à nous inconnus,
Ces mots ont eſté maintenus.
Or Noſſeigneurs Académiques,
Noſſeigneurs les Hypercritiques,
Ce n'eſt pas tout: nos pauvres mots
Ont bien enduré d'autres maux.
Mille ont été bannis des Métres,
Les uns accourcis de trois lettres,
Les autres d'autant alongez.
Les genres ont eſté changez.
Par une trop lâche molleſſe
Qu'on appelle délicateſſe,
De combien de mots maſculins
At-on fait de mots feminins?
Tous vos Puriſtes font la figue
A quiconque dit un intrigue;
Ils veulent, malgré la raiſon,
Qu'on diſe aujourd'huy la poiſon,
Une Epitaphe, une Epigramme,
Une navire, une Anagramme,
Une reproche, une Duché,
Une menſonge, une Evêché,

Une éventaille, une squelette,
La doute, une Hymne, une Epithete.
Et le delicat SERIZAY
Eust chaque mot feminisé,
Sans respect ni d'Analogie,
Ni d'aucune Etymologie,
Pour condescendre au doux HABERT;
*Sans que l'*ABBE' DE BOISROBERT
Ce premier Chansonnier de France,
Favory de son Eminence,
Cet admirable Patelin,
Aymant le genre masculin,
S'opposa de tout son courage
A cet effeminé langage.
De-plus, depuis quatre ou cinq ans,
Un de vos plus grands Partisans,
Afin de nous faire injustice,
Et par belle & pure malice,
Auroit, de son autorité,
Dans l'Avant-propos d'un Traité,
Qu'il a fait, suivant son caprice,
De la Faculté Concoctrice
(Mais qui par ses obscuritez
Cause aux Lecteurs des cruditez)
Banni de ce noble Royaume
Du Latin le docte Idiôme,
Comme langage de Pedant:
Et par cet étrange accident,
La pauvre Langue Latiale
Alloit être troussée en male,
Si le bel Avocat BELOT,
Du Barreau le plus grand falot,
N'en eust pris en main la défense,
Et protegé son innocence.

En quoy, certes, & sa bonté,
Et son zele, & sa charité,
Se firent d'autant plus paroître,
Qu'il n'a l'honneur de la connoître;
Semblable à ces preux Chevaliers,
Ces Paladins Avanturiers,
Qui, deffendant des Inconnuës,
Ont porté leur nom jusqu'aux nuës.
Enfin, je ne sçay quels Auteurs
Auroient prescrit aux Correcteurs
Une impertinente Ortographe,
Leur faisant mettre Paragrafe,
Filosofie, ôtre, le tans,
L'Iver, l'Otonne, le Printans;
Place-Reale, le Rôme,
Saint Ogustin & Saint Gerome.
Et retranchant mal à propos
L'S de la plusspart des mots,
*Comme d'*Estat, *d'*oster, *de* nostre,
*D'*estre, *d'*estonnement, *d'*Apostre,
Son usage fut mal-traité
Autant ou plus qu'il fut du T,
Lorsque de toutes leurs querelles
Elle fist juges les Voyelles:
Si bien que les petis Grimaus
Ne rencontrant point tous ces mots,
Suivant nôtre Ordre Alphabetique,
Qui retient l'Orthographe antique,
Entrent aussi-tôt en couroux,
Et lors nous frappent à grands coups,
Soufletant le Dictionaire
Aussi bien que le Despautere.
Mais tout cela n'est rien, au pris
De ce que nous avons appris,

Digitized by Google

Que VAUGELAS *dans sa Harangue*
Opinoit à nouvelle Langue ;
Et que sous vôtre autorité ,
En dépit de l'Antiquité ,
Dans un Vocabulaire étrange ,
Donnant aux Escoliers le change ,
Avecque nos Locutions
Il supprimoit nos Dictions.
Ce qui , sauf vôtre reverence ,
(Outre la haute impertinence
Qu'un Estranger & Savoyard ,
Face le procés à Ronsard)
Seroit une extrême injustice ,
Qu'enfin , aprés tant de service
Que par nos termes renommez
Et de tout le Monde estimez ,
Nous avons en toute Science
Rendu , sans reproche , à la France ,
On nous cassast honteusement.
Nous l'osons dire hautement ,
Que tous les vieux Dictionaires
Sont absolument necessaires.
Par eux s'entendent les Auteurs.
Par eux se font les Traducteurs.
Ils servent à tous de lumieres
Dans les plus obscures matieres.
Ils sont les Docteurs des Docteurs ,
Les Precepteurs des Precepteurs ,
Les Maistres des Maistres de Classes :
Et tels qu'on a crû Savantasses
A la faveur de leurs bons mots ,
Sans eux n'étoient rien que des Sots.
Témoin , ce que fit ce bon homme
Laissant son Calepin à Rome ;

Témoin MONTMAUR, *ce Professeur,*
Qui seroit un pauvre Fesseur,
S'il n'avoit point les trois ESTIENNES,
Avec les Gloses Anciennes:
Le Nomenclateur JUNIUS,
Et MATTHIAS MARTINIUS.
Mais, sans parler ici des autres,
Vous savez que parmi les Vôtres
Les plus renommez Traducteurs,
Et les plus celebres Auteurs,
Qui s'en font maintenant à croire
Nous sont obligez de leur gloire.
Et cependant, ô siecle! ô mœurs!
Ce sont eux qui par leurs clameurs,
Aujourd'huy dans l'Academie
Nous traitent avecque infamie.
Quantesfois dans ses Versions,
Sans le secours des Dictions,
Et de CALEPIN *&* *d'*ESTIENNE,
BAUDOIN *étoit-il en grand' peine?*
Sans eux COLOMBY, *dans Justin*
Estoit au bout de son Latin.
Sans eux dans Terence VOITURE
Avoit l'esprit à la torture.
Dans Quinte Curce VAUGELAS
Dés le premier pas étoit las,
VAUGELAS *ce grand Interprete,*
Qui seul plus que tous les mal-traite.
MAYNARD *sans eux traduisoit mal*
Son Catulle & son Martial;
Et les Verrines faisoient nargue
A vôtre Candidat LESFARGUE.
Sans eux GIRY *n'entendoit rien*
Aux écrits de Tertullien:

Digitized by Google

Et l'obscur Apologetique
A tous coups lui faisoit la nique.
Dans les Sept Pseaumes DESMARETS
N'eût pas fait, comme il fait, florés.
Le beau PATRU *dans sa Harangue*
Ne savait de qui prendre langue,
Et cent fois étoit à quia
Dans l'Oraison pro Archia.
COLLETET *dans son Saintemarthe*
Prenoit souvent renard pour marte.
Même le hardy D'ABLANCOURT
Dans Tacite se trouvoit court.
Sans eux HABERT *n'entendoit note*
Dans la Morale d'Aristote:
C'est-à-dire en la Version,
Qu'avec beaucoup d'attention,
En ont faite en Langue Latine
Des Gens d'eminente doctrine.
Pour le Texte, non dicitur,
Car Græcum est, non legitur.
Que si nous sommes moins utiles
*Aux l'*ESTOILLES, *aux* GOMBERVILLES,
Aux SERIZAYS, *aux* SAINT-AMANS,
Aux CONRARTS, BAROS *&* RACANS,
Et tels autres sçavans Critiques
Des Ouvrages Académiques,
Ces grands & fameux Palatins
Estrangers és païs Latins:
Il est pourtant très-véritable
Que ce qu'ils sçavent de la Fable,
Ils l'ont appris des Versions,
Qu'à l'ayde de nos Dictions
Il fut autrefois necessaire
De leur faire en Langue vulgaire.

Ainsi, quoy qu'indirectement,
Nous leur servons de truchement.
Mais, sans regarder aux offices,
Aux assistances, aux services,
Que vous rendent les Supplians,
Voyez les inconveniens
Que dans cette Langue vulgaire
Causeroit ce Vocabulaire.
Vous n'en êtes qu'à l'A-bé-cé
Depuis plus d'un lustre passé
Qu'on travaille à ce grand Ouvrage.
Or, nos chers Maistres du Langage,
Vous sçavez qu'on ne fixe point
Les Langues vives en un point.
Tel mot qui fut hier à la mode,
Aujourd'huy se trouve incommode:
Et tel qui fut hier décrié,
Passe aujourd'huy pour mot trié.
Aprés tout, c'est le seul Usage
Qui fait & défait le Langage.
Si bien qu'il pourroit arriver,
Quand vous seriez prests d'achever
Cet Ouvrage extraordinaire,
Ce grand, ce beau Vocabulaire,
Que cent de vos Locutions,
Que mille de vos Dictions
Qu'à present vous trouvez nouvelles,
Et qui vous paroissent tres-belles,
Ne seroient lors plus de saison.
Nous joignons à cette raison,
Que tous les jours vôtre Critique
Décriant quelque mot antique,
Et des meilleurs & des plus beaux,
Sans qu'elle en face de nouveaux,

On

On seroit, ô malheur insigne!
Reduit à se parler par signe.
Mais quand vous feriez d'autres mots,
Combien souffriroit-on de maux
Avant que de les bien entendre,
Avant que de les bien apprendre?
Combien vous faudroit-il de temps,
Pour appaiser les Mal-contents,
Et faire que ce beau Langage
Fust homologué par l'Usage?
CE CONSIDERÉ, *Nosseigneurs,*
Pour prévenir tous ces malheurs,
Qu'il plaise à Vôtre Courtoisie
Rendre le droit de Bourgeoisie
Aux mots injustement proscrits
De ces beaux & galans Ecrits.
Laissez-là le Vocabulaire,
Ne songez point à la Grammaire,
N'innovez, ni ne faites rien
En la Langue; & vous ferez bien.

Digitized by Google

TABLE DES MATIERES.

ABbé sans Abbaye, 15
Abbez à la Messe du Roy, 135
Abbesse demande à son Médecin une ordonnance pour aller aux bains de Barbotan, 60
M. d'Ablancourt, 338.339.340.341
Absens accusez, condamnez en France, 330
Absolve des Grecs & des Latins, 359.360
M. d'Aceilly. *V.* de Cailly.
Le P. Adam Jésuite, 4
Maistre Adam de Nevers, Poëte, 65
Adresse pour avoir deux tableaux, 215
Affaires, 310.311
Affiche plaisante, 163
Agesilas, 150
M. le Comte de S. Agnan, 261
Agobard, 102
Mad. la Duchesse d'Aiguillon, 39
Air harmonieux, 61
Alabastrum. Sa signification, 104
Alain, pour Allard, 150.151
Alain Chartier, 127
Jacques des Alleux, Poëte François, 309
Allusion, 116
M. de saint Amant. 89

Ambaſſadeur d'Eſpagne, 116
Ambaſſadeurs Suiſſes, 119
Ambaſſadeur de Siam. 189
M. l'Evêque d'Amiens, 174
Ammien Marcellin. 214
Amiot. 111.112
Anatomie. 99
Anciens & Modernes. 6
Le P. André. 160.161.162
L'Angely. V. Langely.
Années de J. C. Quand on a commencé à les compter par Janvier. 282.283
M. Auzout. 206
Application d'un paſſage de Tacite au Chevalier de Rohan. 66
Archidiacres, Archiprêtres. 316.317
Leonard Arétin. 101
Argent. 3.8
Ariſtote, ſes Ouvrages brûlez. 170.171
Arminius. 166
Armoiries. Le premier Pape qui en a pris. 190
Armoiries nouvelles. 211
M. Arnauld. 8.17.62.63.64
M. Arnauld des Carabins. 261
Ce qui Arriva à un Evêque en faiſant ſa viſite. 355.356
Aſne. Un Seigneur contrefait l'aſne. 237
Avarice. 289
M. l'Abbé d'Aubignac. 210.211
S. Auguſtin. 103
M. d'Aumont. 43
Avocats. 240
Auratus. V. Dorat.

Digitized by Google

Auteur de l'Hymne *Gloria laus & honor, &c.* 126. Du Roman de la Rose. 257
Auteurs régalez. 165
Auteur, méchant Auteur. 118
Avunculus pour *Cousin germain.* 188

BAcheliers. 198
Balet de M. de Lully. 224
M. de Balzac. 44. 118. Ses Ouvrages recherchez. 134
Baptême. Lieux particuliers pour le Baptême. 197
M. Barbier Daucourt. 1
Barclay. 20
Bartholin. 162
M. de Bassompierre. 39.148 371
M. le Baron de Batteville, 327
Julien Bodereau, 375
M. de Bautru, 25.26.27.28.29.30.31
Mad. de Bautru, 26.27
M. Bayle, 22.23
M. le Duc de Beauvilliers, 365
Beauté, 292
Bede, 282
M. l'Evêque de Belley, 46.293.294
M. du Belley, Poëte, 158.159
M. de Beliévre, 20.204
Belon, 134
Bénéfices, 198
M. de Benserade. 54.55.56
Bergerac, 141.142
M. le Président de Bersy, 212
Bertaut, Poëte, 67
M. Bertier Evêque d'Utique, 214

Digitized by Google

Befly, 394
P. Besnier, 346
M. le Cardinal Bessarion, 133
Beze. Nicolas & Théodore, 374
Bible de M. le Jay, 70.71
Bibliothecaire ignorant, 27.229
Bibliotheque brûlée. 162
Bibliotheque du P. Labbe, 229
M. Bigot, 32.33.34.35.36.37.38.166.377
Billets d'Enterrement, 98
Bodin, 70
Bœuf d'Angleterre, 78
Bohemes, 256
M. de Boisrobert, 45.49.50,51
M. Boicard, 163
M. le Bon, 157.158
Boniface VIII. 190
Ennemond Bonnefoy, 150
Boucher mourant, 213
P. Bouhours, 2.3.7.22.343
P. Bourdaloue, 151
M. l'Abbé Bourdelot, 131.366
Bourdin, 156
Mad. de Bourdonne, 64.65
Bourgeois d'Amiens & d'Abbeville, 60
M. de Bourlemont Archevêque de Thoulouze, 159.160
M. Boyer, 303
M. de Brancas, 336.337
Guy Breslay, 129.130
Bressaut, 148.149
Bretagne. 276
Briand-valée, 373

Digitized by Google

M. le Cardinal Briçonnet, 147
Brizo, Déesse du sommeil, 227
Brochures. Catalogue de Brochures, 70
Vanden-Broek, ou *Broekius*, 155
Broüillerie d'un Duc avec sa femme, & ce qu'il dit pour sa deffence, 48.49
Jean Brunet, 149
M. de la Bruyere, 334.335.336.337.338
Buchanan, 139.140
Budée, 334
Burlesque, 169.170
M. Burnet, 277
M. de Bussy Rabutin, 331.332

M. le Chevalier de CAilly. 158.159
Callebasses en usage autrefois pour conserver du vin, 213
Caliste II. 390
Callipédie de M. Quillet, Poëme Latin, 136
M. l'Abbé le Camus, 256
Canapé, 227
M. du Cange, 32.219
Canonicat donné, 226
Caractéres des Nations, 78
Caractéres de Théophraste, 144
M. Carpzovius, 132
M. Catreau, 126
Carrosses en usage du temps de S. Damase, 214
Casaubon, 17.164.328
Castellanus, 281
Castelvetro, 87
Castration des poulettes, 108. Des Femmes, 109

Catalogues de Biblioteques, sont utiles, 35.36
Caton, 175
Causa renvoyée, 190
Cedrenus, 118
Celerissimus, 33
Julius Celsus, 99
M. de Cérisi, 160
Michel de Cervantes, Auteur du Roman de Dom Quixote, 8
Cervelle, 280
Jules Cesar. S'il est Auteur de ses Commentaires, 99
Chaizes à porteurs. Quand, & par qui elles sont venuës en France, 176
Chancelier de France annobly, 122.123
Chanoine d'Angers malade, 226
Le P. Claude Chantelou, 258.259
Chapeau rouge. Depuis quand les Cardinaux le portent, 223
M. Chapelain, 44
Charge de Connestable, 116
Charge de Président au Mortier, 205
Charge de Président au Grand Conseil, 129
Charité inconnuë aux Payens, 69
Charles I. Roy d'Angleterre, 115
M. Charnacé, 195
M. le Comte de Charost, 277
Chausse fourrée, 203
Chemiré le Gaudin, 202
M. du Chesne, 230
Chevaux, 56
Mad. de Chevreuse, 7
Chifre Statique, quand en usage, 145

M. le Cardinal Chigi, 178
Chrêtiens accusent les Payens, 18
Christine Reine de Suede, 234.235.236
Chronique d'Albéric, 393. D'Anjou, 391
S. Chrysostome, 32.33
Cimetieres hors des Villes, 197
Cicéron, 207
Cires de différentes contrées, blanchissent differemment, 79
M. Citois, 51
M. le Clerc, 55
Cloche. Grosse cloche de N. D. par qui donnée, 93
Clopinel, 257
Cocher pris pour son Maître, 178
M. Colbert, 222
Colere, 164
College des Grassins, 272
M. Coltellini, 92
Combat de Seinzheim, 215
Comédie défenduë & joüée, 308
Comédiens chassez, 290
Comete, 67
Comparaisons, 41.110.282
Comte sans Comté, 15
Concile de Plaisance, 392
Concile d'Epone, 306
Concile de Clermont, 392
Concile de Limoges, 165
Concile de Constantinople, 174
Concile d'Aix la Chapelle, 320
Congrégation de gens sçavans en Italie donne dans les nouveautez, 381.382.383
Connétable, Charge en France, 116

Jean *Cono*, 283
Conseiller, 144
Consultans, 145
Conte des trois Racans, 52
Contrediseur, 221
M Corneille, 182.183
M. Costart, 172. Ses Lettres, 198
M. Cotelier, 34.386
M. de Coulange, 374
Couronne mise sur la tête des Rois, 115
Coûtume des Recteurs de l'Université, lors qu'ils parlent en public, 70
Coûtume de saluer le soir, 193.194
Coûtume des Papes de donner des Fleurs d'or aux Princes, 395
Coûtume utile aux Moines d'Espagne, 177
Mad. de Crécy, 326
M. de Créqui, 156
Cry des Comtes d'Anjou, 320.321
Criminel, 10.11
Critique, 1.2.3.4.7.103.104.118.123 124. 128.184.185.269.
Critique de l'Histoire du Calvinisme, 22
La Croix du Maine, 106.107.109
M. Cujas, 66.124.125.150
Culte des Pharisiens, 170
Curé habile à table, 227
Curez en différend, 272
Curé de Village, 358

D

M. DAcier, 276
S. Damase Pape, 214
Dambreville, 310
Dame condamnée à une grosse amande pour

le jeu, 316
Une Dame attaquée prie M. Ménage de faire des vers pour sa défense, 155
Dan'eurs de Corde, 182
Dangerose, ou la belle-fille, 202
Le P. Daniel, 343
Dante, 37
Dépenses superfluës, 189
M. Descartes, 9.10
Descente au sujet d'un trou, 240
Déserteur justifié, 177
Desnoyers, 46
M. Despreaux, 8.9.14
Devise d'un cocu, 6
Devise de Mad. Royale, 212
Devise du Roy, 212
Diable, pris pour surnom, 134.135
Dictionaire de la basse latinité, 32
Dictionaire de Rimes, 199
Differences entre Religieux, 40
Diogene Laërce, 362. 378. Endroit de cet Auteur restitué, 362.363 364
Disgrace, 199 Arrivée à un vieillard, 386
Dispenses pour les Mariages, quand & par qui données pour la premiere fois, 116
Disputes aux Actes publics, 16.17.142.143
Dispute pour le pas entre les Marêchaux de France & les Ducs & Pairs, 42
Distique de Catulle, 131
Distique sur la mort de M. de Bellievre, 204. Sur les horloges de sable, 233
Dom Quixote, par qui traduit, 7
Donations à l'Eglise, 147
Dorat, Poëte, 383

M. Doujat, 283
Doyens ruraux, 316
Droit de Mître donné aux Abbez de Clugny, 392
Droit. Premiers Professeurs en Droit, 285
M. Dubois, 343
Ducs & Pairs, 42.43
Duel à la Place Royale, 175

Ecriture Sainte, n'étoit point citée autrefois dans les disputes, 200
Eglises anciennement bâties de bois, 305
M. le Comte d'Egmont, 194.222
Elien. Endroit de cet Auteur corrigé, 364
Elizabeth Reine d'Angleterre, 324
Embriminum. Sa signification, 227
Ennemis, 282
On n'Enterroit point autrefois dans les Eglises, 197
Epigramme grecque, 286
Epigrammes Latines. Sur le different de M. Arnauld & de P. Anat, 62. Pour être mise au dessous du Portrait de M. Arnauld, 63. De Scaliger contre Muret, 90. De du Bellay sur un chien de bonne garde, 158. De Flaminius sur la mort de Savonarole, 168. De M. de la Monnoye pour mettre au bas du Portrait de M. Vaillant, 181. De M. Ménage sur M. l'Abbé Regnier, 180. Sur une femme qui avoit été mariée fort jeune, 185. De Martial, 242. 272. 281. De Scaliger, sur les Gascons, 269. Sur Venus armée, 271. De Beze, sur Marot, 273. De Sannazar, pour consoler une Princesse, 282.

sur M. Colbert, 299

Epigrammes Françoises. Pour M. Arnauld, 63. Contre M. Arnauld, 64. De M. de Cailly, sur une petite chienne, 158. De M. Gombaud, 176. Du P. Senlecque, 242. De Marot, 272. Contre Boyer, 304

Epigramme Italienne, 158

Epigrammes de l'Anthologie traduites, 24

S. Epiphane, 170

Epitaphe d'un grand parleur, 191. De Colas, par M. Gombaud, 201. De du Tusseau, par Des Anteux, 309. De Mad. de Montbazon par Mad. de Crécy, 326

Epitaphe Latine de Sannazar par Bembo, 174. d'Erasme. 389

Epitaphe Italienne de Mad. de Monbazon par M. l'Abbé Regnier, 326

Epreuves de diverses sortes, pour prouver, ou découvrir la vérité, 217.218

Erasme, 156.389

M. Errard, 65

Errata, 38.39

M. d'Ervart, 213

Esprit en dedans, 54

M. de l'Estang, 19

Estienne (Henry & Robert.) 97

Estienne de Tournay, 94

M. de l'Estoille, 329

M. d'Estrade, 327

Etymologies, 24

Evêques sans naissance, 127

Ce qu'il faut faire pour être Evêque, 166

Exemplum, Exemplar, &c. 140.141

Explication de quelques endroits du Livre de

M. Despreaux, 8.9
Explication de quelques endroits des Comédies de Moliére, 12.13. Des Plaideurs de M. Racine, 13.14.15
Expression de Docteur, 64
Explication de quatre P mis au dessus d'une porte, 146

F

Fables de Phedre de Scheffer, 86
Familles anciennes à la Cour & dans la Robbe, 264 265
M. Faret, 141
M. Faure, 377
Fautes d'impression faites exprès, 38.39
Faute dans Varillas, 275
M. l'Abbé Faydit, 287.299
Femmes bien-faites, 351
Sentimens des Anciens sur les Femmes, 352. 353. Le lieu ou elles paroissent avec plus d'éclat, *ibid.*
Femmes sçavantes de Moliére, 12
Fenestella, 102
M. Ferrand, 257.258
M. Ferrari, 348
M. le Maréchal de la Ferté, 43.161.280
M. de la Feüillade, 327
M. le Févre, 80.81.82.83.84.85.86
M. le Comte de Fiesque, 306
Fiévre S. Valier, 96 97
Fille peinte en Vierge donnée pour servir à une These, 17
Fille de M. Cujas, 66
Filles & femmes de Prêtres, 173
Flaminius Poëte, 166.167.168

Digitized by Google

Flandres, patrimoine de Mars, 176.177
Fleuves, représentez avec une barbe & sans barbe, 181
M. le Cardinal de la Forest, 122
Fortune, 31.91
M. Foucher, 377.378.379.380
Fourmis volantes, 237
Foux, 113
François Premier, 281
François, leur prudence dans le gouvernement, 176
M. Fremont d'Ablancourt, 198
M. de Furetiere, 63.331.367
M. de Furstemberg, 94.95

GAges de domestiques, 59
G Gaguin, 233
Gand de senteur, préparé par trois Nations différentes, 78
Garcillasso Poëte Espagnol, 57.59
Gascons, 30.269
Gazettes à la main, pleines de faussetez, 80
Genébrard, 272
Gens de Cour & de Robbe, 264.265
Gentilhomme ne veut pas aller à la chasse, pourquoy, 121
Gervais de Cantorbie, 197
Gibelin. Origine de ce nom, 173
M. Gilbert, 57
M. Giraud, 120
Gloire, 396
M. Godeau, 193.318
M. Godefroy, 286
M. Gombaud, 163.201

Digitized by Google

Gomez Poëte, 30
Govean Portugais, 373
Madem. de Gournay, 52.53
M. le Goux, 378
Grammaire des idées, 380
M. le Maréchal de Grammont, 45. 46. 87. 88.
Grands, grandeur, 180
Urbain Grandier accusé de magie. Son Histoire, 243. &c. 256
M. le Baron des Granges, 112
S. Gregoire le Grand, 103.116
M. Grotius, 311. 314. 315. Comment il sortit de prison, 312. Il est auprès de la Reine de Suéde, ibid. Il s'en retire, Marigny lui rend service, 313. Sa mort à Rostok, *ibid.* Le P. Petau le croit Catholique & dit la Messe pour lui, 314
Mademoiselle Grotius, 315
Estienne Grudé, Poëte, 105
François Grudé, 106
M. le Prince de Guémené, 41.42.43.261
Gui, en Latin, 201
M. Guichard. 346
M. le Comte de Guiche, 6
M. Guiet, 95
M. le Duc de Guise, Claude de Lorraine, 44
M. le Duc de Guise, fils de Henry, 60.61

HAine, 118
Harangue d'un Député de Bretagne, 276
Harangue du bon faiseur, 388
M. Heinsius, 310

M. Hennequin, 17
Henry IV. 3. 116. 143. 304. Mene le Duc de Savoye au Parlement, 384
Hercule, honoré, 277
M. le Marquis de S. Heren de Montmorin, 300
Heritier. Faire son ame heritiere, 177
Hildebert, Evêque du Mans, 109
Histoire d'un Curé & d'un Sergent, 11
Histoire d'un Concubinaire, 202
Histoire de la Possession de Loudun, 243. &c. 256.
Histoire des Académiciens, 377. 378
M. de la Hoguette, 164
Honeste homme, 269. 270
Gros homme, 283. Homme bien fait, 351
Horace, 209
Horloge extraordinaire, 233
Horloge de Sable, 233
Hôtes congédiez, 387
M. Huet, son sentiment sur les Lettres de Scaliger, 269
Mad. la Maréchale d'Humiéres, 373
Huguenots, 185

JAmbon, contraire à la goute, 28
S. Jerôme, 214
Jesuite sur un Vaisseau, 260
Jeudy Saint, comment apellé, 348
S. Ignace comparé à César, 310
Ignorance d'un Ambassadeur d'Espagne, 315. D'un Marchand, 123
Inpromptu de Martial, 253

Indulgences,

Digitized by Google

Indulgences, 391
Induti, ce que c'eſt, 385
Ingratitude de la Patrie envers les grands hommes, 360
Injures, 165
Inſcriptions, 18.54
Inſcription plaiſante donnée à une maiſon, 216
Inſcription maligne miſe à une Theſe, 18
Intendant de Province, 110
L'Intereſt eſt plus fort que la reconnoiſſance, 32
Jocundus, 269
Journées *pour* batailles, 222
Italien joüeur, 112.113
Judas Iſcariot. Opinions differentes ſur le lieu de ſa naiſſance, 224.225
Juge des Eaux & Foreſts, 394
Juges défiez, 110
Jugement des Ouurages de Plutarque, 1 De Seneque, 1.2
Jugement d'Horace ſur Plaute, 128
Jugement de Dieu ſur les Criminels, 11
Juglaris, Auteur d'un Eloge de Louis XIII. 232
Juifs. Si Homére a parlé des Juifs, 287
Jurieu, 22.23
Juſtinien, 284.285. Ses Inſtitutes, *ibid.*
Juvenal, 197

L

P. L'Abbe, 230
Lambert Muſicien, 220
Lambin, 237.238.239
M. Lamoignon, 204

Langély, 18. 19
Langue Italienne, 349. 350
Langues vivantes, 345
Langues d'Orient & d'Occident, 361
Langue grecque nécessaire pour être sçavant, 34. 356
Langue dont on n'a pas l'usage, il ne la faut jamais parler, 349
M. Languet, 92
Lascaris. *V.* d'Urfé.
Latin & Grec, 350. Temps auquel on a bien écrit en latin, *ibid.*
Laval, 201
Lavardin, 109
Mad. de Lavardin, 375
M. de Launay, 70, 351. 386
M. de Launoy, 160. 286
P. Lauria. Son Histoire, 71. 72. 73
M. le Marquis de Leganez, 58. 59
Lettres de Costar, 198. d'Henry IV. 212
Lettre en vers françois, 296
Lettre latine de M. Petit à M. Ménage, 363
Belles Lettres, 145
Libelles, 163
Liberalité, 196
M. le Marquis de Liche, 332. 333. 334
Lieux publics en Angleterre, 173
Linea margaritarum; ce que c'est, 278
M. Liniere, Poëte, 111
Lipse, 372
Lit de repos, 228
Livres, 268. Gros Livre fort souvent mauvais, 269
Livre de Pierius Valerianus sur le malheur

des gens de Lettres, 23
Livres des Anciens, 1. Trouvez, 102. 103. Brûlez, 171
Livres perdus de Ciceron, 100. De Procope, 101. De Plutarque, 101
Livres de Devotion & de Galanterie, 267
Livres suppofez, 102. Méchants Livres, 190
Livres restituez, 125
Premier Livre latin imprimé en Irlande, 157
Livres dont on défend le debit, 268
Livres ascétiques, ce que c'est, 259
Logique de l'Université, 171
Loix, 285
Lorris, 257
Loüanges du peuple, plus sensibles que celle des autres hommes, 324. Les femmes y sont sensibles, *ibid.* Histoire d'un jeune Hollandois à ce sujet, 325
Loüange d'Homére & de Sénéque, 131. 132
Loudun. Possession de Loudun, 243
M. Loüet, 228. 229
S. Louis, 165
Louis XIII. 148
M. de Louvois, 265
Loysel, 149
M. de Lully, 224
M. l'Archevêque de Lyon, 61

M. Machaud, 110. 111
Machiavel, 101
Madrigal, 153
M. le Cardinal Madruce, 115

Digitized by Google

Madelaine confonduë avec la pechereſſe, 103.104
M. Magliabecchi, 166
P. Maimbourg, 118
Mains gâtées par les goutes, 61
Maiſons anciennes. *V.* Familles.
Mal François, 78
Maladies Epidémiques, 130.131
M. Malherbe, 240.241.366
Malheurs, 240.241
Malheureux, 241
S. Malo. Ses differens noms, 230.231
Marchand ſur mer, 390
Marchia, ce qu'il ſignifie, 305
Mari ſurpris avec la Demoiſelle de ſa femme, 219
Mariages, à quel degré permis, 117
Mariage des Grands, 180
Mariage des Prêtres, 173.174
Marié. Nouveau marié, 386
Marigny, 313
M. de Marolles, 19
Marot, 272.273
Marquis, ce que ce mot ſignifioit autrefois, 304
Scévole de Sainte-Marthe, 208
S. Martial, 165
Martial, 240.242
Paprius Maſſo, 102
Mathieu Pâris. *V.* Pâris.
Prieur des Matras, 138.139
Prince Maurice, 178
Mauvilain, Medecin de Moliére, 220
M. le Duc de Mazarin, 65

Digitized by Google

Médecins, 327. 328. Quand ils eurent la permission de se marier, 328
Marie de Médicis, 119
Mens bona, 372
Meretrix, 134
M. le Président de Mesmes, 205. 371
Métamorphose d'Ovide en Rondeaux, 184
M. l'Evéque de Mets, 192
Miracles, 99
M. le Moine, 17. 145
P. le Moine, 183
Moines punis, 179
Moineries, 294
Moliére, 12. 13
M. de Mombazon, 216
Mad. de Mombazon, 325. 326
M. de Mombrun sous-carriere, 175
Le Baron de Monaldeski, 236
Aimé Monnet, 263
M. de la Monnoye, 181
Monnoye, Monnoyeurs, leur serment, leurs Privileges, 221. 322. 323
Mad. de Monpensier, 60. 61
Jean de Montagu, 93. 94
Montmaur, Professeur, 188
M. Morel, 346
M. Morus, 87. 88
Mots. Bons Mots. D'un malade à sa femme, 7. D'un Abbé, à un Comte, 15. De la Varenne, au Chancelier de Beliévre, 21. De la Duchesse de Bar, au même la Varenne, 21. 22. De M. de Bautru, à la Reine, 26. 27. Au Roy d'Espagne, 28. Autre, *ibid.* De Langely, à M. de Bautru, 29. Autre, *ibid.*

Digitized by Google

Autre au sujet d'un curedent, 30. Autres du même, 30. 31. 32. Du Maréchal de Bassompiere, à Mad. d'Aiguillon, 39. Autre au sujet des gages des domestiques, 40. De M. le Prince de Guémené, 41. 42. 43. De M. l'Abbé de la Victoire à M. de Bois-robert, 50. Autres de M. de Bois-robert, 52. 53. De M. de Benserade, 55. Du Marquis de Leganez, 59. D'un Archevêque à son Coadjuteur, 62. D'un Ambassadeur de Hollande, 64. Autre au sujet d'un Sermon, 65. 66. Autre au sujet de la pierre, 67. De R. Estienne à M. de Thou, 97. De feuë Mademoiselle d'Orleans, 118. D'un Paysan à un Avocat, 122. Du Prieur des Matras, 139. Du Cardinal du Perron à Henry IV. 140. De M. le Prince en voyant le Prédicateur, 151. D'un malade à son Confesseur, 159. De M. Bertier à M. de Bourlemont, 160. Du P. André, 161. 162. Du Prince Maurice, 178. D'un Avocat au sujet d'une Cause renvoyée, 190. Du Prince d'Orange au Comte d'Egmont, 194. Du Comte de la Riviere, 206. De Cicéron à Verres, 207. De M. d'Ervart à M. Servien, 213. D'une Dame à son mari qui caressoit sa Demoiselle, 219. Du Comte d'Egmont à Philippe II. 222. D'un Chanoine, 227. D'un Marguillier en parlant de son Curé, *ibid.* Autre, 228. De la Reine Christine, 235. De M. l'Abbé le Camus, 256. De M. Ferrand, 258. D'un Jesuite sur un Vaisseau, 261. D'un Evêque de la Rochelle, 264. D'un François à un

Digitized by Google

Espagnol, 292. De M. le Prince, 307. 308. 309. D'un Prince à une Dame, 362. De M. de Vivonne à un Garde, 371. De M. de Coulangé, 374
Mots françois mal rendus en latin, 96
Mouton d'Espagne, 78
M. Muret, 68, 90. 91
Muses, Vierges; la raison, 59

NAïveté d'une fille au sujet d'un curedent, 29. D'un Bedeau, 65
M. Nanteüil, 157
Nativité. Recüeil de Nativitez, 149
Necessité de l'amour divin, 295
Nepos, sa signification, 186. 187. 188
Noms de l'ancienne Rome donnez pour noms de Baptême, 307. 308
Les Noms n'étoient point héréditaires, 300
Noms semblables donnez à plusieurs Villes différentes, 228
Noms changez, 278
Nôtre-Dame du Chesne, 105
M. le Président de Novion, 205
M. Nublé, 124. 125. 126. 168
Nyctalopie, 131

M. OGier, 77
Oiseaux mangez en Carême, 18
M. Ondedei, Evêque de Fréjus, 204
Opéra. Auteur des Opéra, 152. D'où ils nous viennent, 154
Opéra difficile, 153
Oppen, 56
P. d'Orange (Guillaume I.) 194

Ordonnance ingénieuse d'un Médecin, 51
Origine de la Langue Italienne, 348
Origines de la Langue Françoise, 344
Origines de quelques Mots, 346.347.348
M. le Duc d'Orleans (Gaston) 118
Mademoiselle d'Orleans, *ibid.*
François Ory, Docteur en Droit, 262. Ses disputes contre Mérille, *ibid.* Il a fait quelques Traitez de Droit, 263
Ovide, 114.115
Madem. d'Outrelaisse, 220
D'Ouville, 49
Ouvrages où tout le monde prend part, 132. 133.
Ouvrages Lipogrammatiques, 196
Ouvrage supposé. *V.* Livres.
Oye. Petite Oye en Latin, 207

PAix de l'Eglise en 1668. 62
Palais Barberin, comment appellé, 206
Pallium, à quoy il sert, 75
Panegyrique difficile, 66.151
Papes. Puissance des Papes, 136
Mathieu Paris Anglois, 98.99
Pâris 389
Parlement, ce que c'étoit dans les premiers temps, 266
Parlement de Paris, 267
Parlement d'Angleterre, 267
Parleur, grands parleurs, 190.191.192
Particularitez de la Tourraine, 226. De la Ville de Riom, 297. 298. De la Maison de Montmorin, 300. 301. 302. De quelques familles d'Auvergne, 301
M. Pasquier,

M. Pasquier, 130
Pasquinade, 206
Passage de Térence expliqué, 210
Passeport d'amour, 221
M. Passerat, 376
M. Patin, 354
M. Patru, 19.170
Payens accusent les Chrétiens, 18
Pays bons pour naître, vivre, & mourir, 77
Paysan consulte un Avocat, 122
M. Peaucelier, 64
Peinturer, 122
M. Pellisson, 80.89
Pénitence publique d'un mari pour sa femme, 69
Pensées difficiles à exprimer, 156
Pensées de Sénéque, 164.189.278
Pensée de Voiture sur les loüanges, 324
Pensées brusques, 228
Pensées sur les malheurs, 240. Sur les malheureux, 241. Sur les amours de Narcisse, 271
M. Perrault, 4.5
Perdrix rouges, 107
Peres Grecs difficiles, 34
M. de la Pereyre Auteur des *Préadamites*, 40
M. du Périer, 24.25.57.114.200
Perpétuité de la Foy, 64
M. le Cardinal du Perron, 140.192.232
Perroniana, 375
Perruques chez les Anciens, 242
Le Pere Petau, 314
M. Petit, 362
M. Petitpied,
Petrarque, 348

Digitized by Google

Petronille prem. Abbesse de Fontevrault, 396
M. Peyrarede, 204
Philarque, Phylarque, & Phylarque. Explication différente de ces trois mots, 361
Philelphe, 100
Philippe II. 3.221
Philothée, masculin & féminin, 127
Phrynée courtisanne, 215
Pinci & Pincius, 393
Pindare, 34
Plagiaires, 100.101
Plaideur, 146
Les Plaideurs, Comédie, 15
Plaisanterie d'un Avocat en plaidant, 240
Plaisirs, 3
Platon, 138
Pline. Son sentiment sur l'immortalité de l'Ame, 76. Sur les fléches, 77
Plutarque, 1.241
Poëme de *la Pucelle*, 44
Poëmes se lisoient publiquement, 57.58
Poëtes, 56.57
Poëta Regius. Ce que c'est, 113
Pontifes Asiarques, 207
Porphyrogennete, 118
Possession de Loudun, 243.&c.256
Poulardes, 107.108
Poules blanches de Barbarie, 107
Le Chancelier Poyet, 129.281
Préadamites, 40.41
Prédicateur à Beauvais, 387
Prédicateurs, 65.145.151.152.157
Prédictions d'un combat en Hongrie, 215
Préface de M. Chapelain sur l'Adone, 342

Prêtres ignorans reçus, 61
Prélat malade, 387
Feu M. le Prince, 110.151.307.309
Princes & Grands, bons & méchants, 209
Premier Prince étranger fait Duc en France, 44
Procès. Comment ils se faisoient dans le XI. siécle, 329
Procureur du Roy du Châtelet, 98
Professeurs en Droit à Béryte, &c. 285
Protogene Peintre célébre, 215
Proverbes, 29.210
M. Du Puy, 277

M. QUillet, 136.137.138
M. Quinaut, 152
Quintilien, 104

RAbelais, 190
M. de Racan, 52.53.54
M. Racine, 13.14
Raillerie, sert quelquefois à persuader de grandes véritez, 295
Mad. la Marquise de Rambouïllet, 219.329
M. le Président Rançonnet, 69
M. l'Abbé de S. Réal, 123
Recüeil de Nativitez, 149
Recüeil de Vaudevilles, à quoy bon, 217
Reglemens de Caliste II, 390
Reglemens d'Urbain II, 391
M. l'Abbé Regnier, 179.326
Le Poëte Regnier, 113
Remarques sur la Langue Françoise, 339.340. 341. 342. 343.

Remarque ſur Virgile, 342
Remarque ſur Horace, 276
Remercier, difficile, 88
Réponſe d'un Seigneur que l'on exhortoit à la mort, 7. D'un Ambaſſadeur de Hollande, 64. D'une Payſanne à ſon Evêque, 355. D'un Marguillier, au même, 356. D'un Curé à ſon Seigneur, 358. D'un Payſan à ſon Confeſſeur, 359
Réponſe ingénieuſe d'un Curé à un beau diſcours latin, 359. D'un Pénitent à ſon Confeſſeur, 362. A une harangue d'un Recteur, 372
Reſſemblance, 236
M. le Cardinal de Rets, 216.279.384
M. le Duc de Rets, 43
M. Richelet, 199.200
Richeſſes font l'honnête homme & la bonne réputation, 31.32
M. le Cardinal de Richelieu, 42.45.46.47
M. de Rieux, 160
M. Rigault, 344
Rinoucini, Auteur des Opéra, 154
Rire de mauvaiſe grace, 174
Le Comte de la Riviére, 206
M. l'Evêque de la Rochelle, 264
Rondeau de Deucalion & Pyrrha, 184
Rondeau de M. de Voiture, copié, 205
Ronſard, Poëte, 68
M. de la Roque, 394
M. de Roquelaure, 26
M. le Préſident Roſe, 92
M. l'Archevêque de Roüen, 62
M. le Marquis de Rouville, 102

Digitized by Google

René de la Rouvraye de Bressaut, 148
M. du Ryer, 282

SAbeüil, Poëte François, 290. Une chanson de lui, 291
M. Sachot, 59
Saillies de devant & de derriere, 206
Saint. Premier Saint Canonizé, 165
Saints représentez portant leur tête, 271
M. Salmonet, 216
Saltimbanques, 182
Sannazar, Poëte, 374. Son Epitaphe par le Bembo, *ibid.*
M. de Santeüil, 331
M. Sarazin, 119.120.121
Satisfaction faite en mourant, 159
Satyre. S'il faut répondre aux Satyres, 126
M. de Saumaise, 132
Savonarole, 168
M. le Duc de Savoye, 384
Jule Scaliger, 269. 377. Son sentiment sur l'Ode, 369. Son Précepteur, *ibid.*
Joseph Scaliger, 90.304.372
M. Scaron, 168.169.170
Scheffer. Ses Fables de Phedre, 86
M. le Maréchal de Schomberg, 206
Mademoiselle Schombert Hautefort, 376
Sciences dont on ne peut écrire d'une maniere fleurie, 219
Secret pour faire des perles, 117
M. le Chancelier Séguier, 205.268
Mad. de Seignelay, 189
Seigneur de Village recommandé au Prône, 236

Digitized by Google

Seigneur malade à l'extrémité, 3
Sénéque, 1.164.189.342
Le P. Senlecque, 241
Serment de fidélité, 317.318.319
Sermon de Capucin, 51.52
M. Servien, 213
Servite disant la Messe, 163
Mad. de Sevigny, 152
Sidonius Apollinaris, 6
M. le Chancelier Sillery, 113
M. Simon, 144
Le P. Simon, 185
Dominico Socco, 102
Societé Royale de Londres, 315
Socrate, [illegible]
Sonnet de Richard, 291
Spinosa, 15.16
Statuës mutilées, 65. Statuë de marbre, 306. Statuë equestre, 307
Strada, 177
Marguerite Stuart, 127
Suisses, 206
M. le Duc de Sully, 143
Summa Dei-para, 274
Mad. la Comtesse de la Suze, 375

TAble de Livre. Table de grand Seigneur, 388
Tables Alphonsines, 145
M. l'Abbé Tallement, 55.118
Le Tasse, 4.127
Temps pour acheter des Livres, 38
Térence expliqué, 210
Terre venduë, & pourquoy, 262
Tertulien, 99

Digitized by Google

Testament Politique du Card. de Richelieu, 47
Théodulphe Evêque d'Orleans, 126
Théophile Poëte, 88.89
Théophraste, 171
M. de Thou, 96.97
Tite-Live, 102
Tourterelles, 376
Traductions de Dom Quixote, 7
Bonne Traduction, difficile, 19
Traduction d'un Passage de S. Paul, 354
M. de Tréville, 34
George du Tronchay, Poëte François, 296
M. de Turenne, 215
Turpificatus, 33
Tyrans, 278

M. VAillant, 181.184
Valets devant, ou après leurs Maîtres, 132
M. de Valois (Hadrien). 258
Vanité, 278
M. de Vardes, 85
La Varenne, 20.21
M. de Varillas, 273.275.377
Le P. Vavasseur, 169.170
Vaudevilles, 217
M. de Vaugelas, 343
M. la Motte-le-Vayer, 341
Veau d'Italie, 78
Vengeance d'une Maîtresse contre son Amant, qui avoit fait des Satyres contre elle, 357
Venus armée. 271
P. Verjus, 88
Vers. Sentiment sur les Vers, 207.208.280

Digitized by Google

Vers & l'amour, contraires aux vieillards, 208
Vers Rhopaliques, 209. Vers Leonins, *ibid.*
Vers de Théophile contre S. Amant, 89. De M. Despreaux, non imprimez, 111. Du Tasse, 117. De Quinaut sur l'Opéra, 153. Réponse, 153. 154. Contre un grand parleur, 192. Sur un fils unique, 201. Sur les malheurs, 240. 241. Vers en vieux langage, 261. Sur la guirlande de Julie, 329. Sous le Portrait de M. de Furetiere, 331. Sur la mort de M. de Louvois, 365. Sur M. le Duc de Beauvilliers, *ibid.* Sur le Discours du P. d'Orange à la Haye, 368
Vespres en Musique, 42.43
Vestales, 175
M. l'Abbé de la Victoire, 50.376
Vie de Plutarque, 111
Vieillesse, 211.279
Vin conservé dans des calebasses, 213
Virgo. Sa signification chez les Anciens, 353
M. le Duc de Virtemberg, 87
M. de Vivonne, 371
L'Université, 45
Vœu de M. de Munster, 370
M. de Voiture, 177.186.324
Urbain II. Pape, 391
M. M. d'Urfé, 165
Usserius, 147
M. d'Usez, 234

S. François XAvier comparé à Alexandre, 110

YVes de Chartres, 189

Additions, Corrections & Notes.

PAge 8. ligne 3. *lisez* Bouhours. P. 27. où il est parlé de la Reine & de Mad. de Bautru, *ajoûtez en Notes*: Brantôme dans la Vie du Mar. de Strozzi, dit la même chose de la femme de Brusquet & de la Reine Catherine de Médicis. P. 55. *Son inquietude.* Pour distinguer M. l'Abbé Tallemant de son frere, on l'appelloit l'Inquietude. P. 70. 71. *lisez* M. le Jay, il n'étoit pas Président. P. 76. l. 8. où il est parlé du *Pallium* aj. en Note : On l'enterre ordinairement avec lui. P. 94. l. 25. dit que. *aj. en Note :* C'est dans une Lettre qu'il écrit au Roy d'Angleterre. Il dit qu'ayant à couvrir le Clocher de son Eglise, il aime mieux s'adresser à lui qu'à la Cour de Rome pour avoir du plomb, c'est-à-dire demander des Bulles pour lever des Decimes. P. 101. l. 14. *lisez* traduisit. P. 102. l. 14. *lisez* Socco. P. 107. l. 10. *ostez* du Royaume. P. 114. l. 8. lisez *Exspatiata*. P. 123. l. 9. du mois d'Oct. 1354. *aj. en Note* : scellée du petit Sceau qui étoit à la garde de l'épée du Roy, par le Roy même, à cause que Pierre de la Forest avoit le grand Sceau. P. 131. l. 3. *lisez* que quand la. P. 132. l. 8. *lisez* M. Lantin. P. 136. l. 2. Frere Brunet. *aj. en Notes.* Il étoit le compagnon du P. de la Chaize. P. 145. l. 1. lisez *ad Origenem*. P. 148. l. 22. où il est parlé de la mort du Mar. de Bassompiere. *aj. en Notes :* Moreri dit qu'il mourut d'apoplexie dans une maison du Mar. de Vitry en Brie. P. 151. l. 1. *lisez* Bondonnet. P. 157. l. dern. *lisez* M. l'Abbé de Lavaur. P. 165. l. dern. *lisez* Dalegre disoit à son fils qui étoit Exempt des Gardes. *ajoûtez en Notes* : Il est à present Lieutenant des Gardes. P. 168. l. Satyre contre le hoquet. *ajoûtez en Notes :* Il mourut de cette maladie & le public a perdu la Satyre. P. 172. l. 8. *lisez* que je les. P. 183. l. 1. M. Racine qui a senti, &c. *lisez* M. Racine s'étant servi de ce vers dans les Plaideurs où &c. sans penser en aucune façon à celui de M. Corneille. P. 191. l. 14. *tenuit*, lisez *tinnit*. P. 192. l. 25. *lisez* Dieu gare. P. 193. où il est parlé de M. Godeau, *ajoûtez en Notes :* May-

Digitized by Google

mard a fait deux ou trois Epigrammes contre lui, & il y a un petit livtet fort rare fait par le P. Vavasseur: *Godellus utrùm poëta*. Pag. 194. l. 1. *luce*, lisez *lux*. P. 206. l. 7. *lisez* M. Auzout. P. 208. l. 16. lisez *fugant curas*. P. 219. l. 27. corrigez ainsi le passage latin de Ciceron: *nec tam possunt ἐικονογραφεῖσθαι quam videpantur*. P. 222. l. 27. *lisez* D'ouvrier. P. 223. l. 19. tour d'un Chanoine de Liege. *aj. en Notes:* Il fit imprimer exprès un *Amminato*, où il mit cette devise qui ne se trouve dans aucune des Editions précédentes. P. 232. l. 11. Bagnolet. *ajoûtez en Notes:* Il avoit une belle Imprimerie dans cette maison où il a fait imprimer tous ses Ouvrages. P. 233. l. 7. *ajoûtez en notes:* Les Lettres de Gaguin sont extrêmomont rares. P. 244. l. 1. *lisez* que dans les. P. 246. l. 18. lisez *contaminum*. P. 250. l. 2. *lisez* M. Denyau. P. 253. l. 17. *lisez* quiéres. P. 262. l. 17. lisez *temulentos*. P. 271. l. 16. lisez *Lacedæmone*. l. 21. collier de perles. *ajoûtez en notes:* Les Dames portoient autrefois des colliers de Diamans. *Aristenette Liv. I.* P. 277. l. 3. 4. *Mæcenas atavis*. P. 281. l. 11. lisez *Sparsas*. P. 303. M. R. *lisez* M. Fùretiere. P. 307. l. 8. lisez *dato*. P. 319. l. 14. lisez *non*. P. 351. l. 1. *lisez* Boëce. P. 352. l. 13. lisez *te*. P. 353. l. 21. lisez *horca*.

CANTON DE VAUD

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google